U d'/of OTTAWA
39003002380482

Bertran de la Villehervé

FRANÇOIS-THOMAS

DE

BACULARD D'ARNAUD

Son Théâtre et ses Théories Dramatiques

PARIS
Librairie Edouard CHAMPION, Editeur
5, Quai Malaquais, 5
1920

Universitas

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/franoisthomas00lavi

Noailles, en mémoire de
mes deux chers disparus.

Soly de la Villeher

Le jeudi 2 Septembre 1920

BERTRAN DE LA VILLEHERVÉ

Ce dernier portrait du jeune auteur, à 17 ans ½ est la reproduction d'une photographie prise dans un groupe d'élèves du lycée Louis-le-Grand, alors qu'il y préparait sa licence ès-lettres.

Bertran de la Villehervé

FRANÇOIS-THOMAS

DE

BACULARD D'ARNAUD

Son Théâtre et ses Théories Dramatiques

PARIS

Librairie Edouard CHAMPION, Editeur

5, Quai Malaquais, 5

1920

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
1954
.A7Z5L39
1920

BERTRAN DE LA VILLEHERVÉ

BERTRAN DE LA VILLEHERVÉ

Aurai-je la force d'écrire pour le présent livre les quelques pages de préface qu'il y faudrait ? J'essaierai du moins. Elles auront trait à son auteur.

Né au Havre le 25 juin 1900, Bertran de la Villehervé mourait à Paris le 23 février 1919, enlevé en peu d'heures par cette peste, ce contagieux empoisonnement du sang, la grippe, qui, en même temps qu'elle nous le prenait, sacrifiait par milliers et de toutes parts tant de jeunes victimes.

Trop courtes étapes d'une vie si brève, si remplie, je vous revois toutes. C'est à Bagnoles de l'Orne, sous les grands chênes, l'escarpolette, quand tu étais encore un tout petit, portant des robes. Elle te faisait peur, mon Bertran ; tu ne permettais pas que nous nous y balancions. C'est chez nous, dans la bibliothèque où, pour t'apprendre à lire, sous les yeux de ta mère, je dessinais des images dont la suite composait des alphabets. Tout ce que nous t'enseignions en jouant, tu le savais bien vite, et parce que jamais nous ne te le faisions craindre ni détester, le travail était un jeu pour toi ; te voir l'aimer une fête pour nous. Te rappelles-tu, quand, un peu plus tard, sachant déjà lire très bien et raisonnablement former tes lettres, je te menais chez mademoiselle Joisson, dans l'externat où elle prépare si bien, avec tant de soin et tant de succès, aux classes du lycée ; nous causions tous deux, cher petit homme qui regardais toutes choses, voulais tout savoir. La mort n'est

qu'un mot, la vie continue au delà du deuil et de la tombe, et tu vis, et tu nous vois, et je te parle, sachant bien que tu m'entends. Et peut-être, en effet, te rappelles-tu. Comme nous étions heureux !

Avais-je un pressentiment pourtant que tu nous quitterais si tôt ? Les papiers roses, les papiers bleus que te valaient par la suite au lycée tes places de premier, tes places de second, les certificats d'inscription au tableau d'honneur, qui sont blancs, comme le sont, dans un plus ample format, les satisfecit trimestriels, dédaigneux des griffes à l'encre grasse et qui se parent de signatures autographes, je défendais qu'on en égarât un seul ; j'en faisais, pour ne les montrer à personne, pour moi-même, une collection qui déjà m'était précieuse, et tu trouvais singulière, toi, l'attention que j'y prenais, ne pouvant comprendre quelle raison j'en avais, que je ne cherchais guère à m'expliquer non plus. — « Une manie, te disais-je, laisse-moi faire, et travaillons !... » — Hélas, ces papiers, ce trésor que j'aimais, ce sont maintenant des reliques de toi... Nos âmes se répondaient. Nous avons découvert, l'autre jour, attardant nos doigts parmi tes cahiers et tes fiches, que toi aussi, secrètement, à Paris, dans la même tendre dévotion, tu thésaurisais de ton côté : tu conservais, bien rangées, mes lettres, pour plus tard, des souvenirs... Mais de ta part c'était normal. Est-ce que les pères devraient survivre aux enfants ?

Je te disais : « Et travaillons ! » Travailler ensemble nous était doux à tous deux. J'ai refait toutes mes classes avec toi. Je te donnais des conseils. Tu m'enseignais. Ta mère nous souriait. Leçons apprises, devoirs faits, les amusements de ton âge te sollicitaient, et, tout aussitôt, de grave écolier tu redevenais enfant qu'un rien divertit et que son plaisir transporte, et la maison s'emplissait de tes rires. Mais entre temps, à mon étonnement, tu avais pris connaissance de tous nos livres ; parce que nous aimions les courses dans la forêt de Montgeon, et sous les vertes avenues du château d'Ecures, il se trouva assez rapidement que tu savais de la botanique, t'étais rendu familiers les noms de bien des plantes, n'ignorais pas quels champignons sont comestibles, quels vénéneux ; parce que ce nous était une joie de nous perdre dans les éboulis de la Hève et de descendre jusqu'à la mer les avaleuses casse-cous de nos falai-

ses, ta curiosité s'éveilla pour l'étude des terrains et des roches ; tu recueillais des fossiles. Je te revois brave et soigneux, maniant le pic qu'il t'avait fallu, chargeant de richesses ton sac de géologue, et, de retour à la maison, tes échantillons nettoyés et mis en ordre, relisant un chapitre de Lapparent ou de Stanislas Meunier, t'inquiétant de minéralogie, faisant des essais au chalumeau, changeant ta chambre en laboratoire, bientôt capable de classer pour son propriétaire, qui l'avait réclamé de ta bonne volonté, toute une collection de certaine importance. Il me souvient. Un jour, dans une réunion d'une Société d'Histoire naturelle, où tu étais inscrit comme pupille, venant à peine de conquérir tes grades universitaires, tu avais apporté quelques pièces de tes collections à toi. Elles étaient habilement déterminées, et, si timide et modeste, tu avais dit très peu de mots, congrûment, — « Mais, me demanda un maître de l'enfance, un savant, correspondant du Muséum, j'avais dû mal comprendre, c'est licencié ès-sciences qu'est votre Bertran ? — Non pas, licencié ès-lettres. — Quand donc fait-il de la science ? — Quand il se refuse de travailler », répondis-je. Et tu sais si je disais vrai.

Ses grades universitaires ? Reçu bachelier à Caen le mois où il entrait dans sa dix-septième année, ce fut dans la semaine même de ses dix-huit ans qu'il passait sa licence à Paris. Mais cela ne s'était pu faire sans que nous nous fussions séparés pour de longs mois. Son diplôme en poche, comme on dit, il avait dû changer de maîtres, quitter le Lycée du Havre pour Louis-le-Grand et sa « première vétérans. » Et ce fut la terrible année scolaire sous les Gothas et dans les caves.

On cessa d'être tranquille à Louis-le-Grand dès la fin du premier trimestre de 1917, dans la soirée du samedi 22 décembre. — « Cela fut épique, nous écrivait-il. On a fait descendre tout le monde dans le souterrain. Le proviseur nous y tenait au courant : ...Ils ne sont qu'à trente kilomètres... Ils ne sont plus qu'à vingt kilomètres... Il a fait apporter des revues et des journaux. Comme on était près du chauffage central, il faisait chaud. Après l'alerte, on a donné un verre de vin à chacun. »

Sur cette façon de prologue, vacances du premier de l'an ; puis rentrée. Janvier passe et jusqu'au 30 n'est pas troublé. Mais il faudrait s'habituer à de moins calmes sommeils.

Paris, 31 janvier 18, 7 heures du matin.

Mes chers parents, Hier soir, à 11 heures 15, alerte. Nous descendons dans les caves. Au bout d'un quart d'heure, le proviseur toujours au téléphone descend et nous dit que les Gothas ont franchi les lignes de défense. A 11 heures 45, les Gothas sont à dix kilomètres. A minuit deux bombes tombent sur le Boul'Mich', à l'Ecole des Mines : un cocher de mort ; — une bombe sur le Luxembourg. Saint-Denis est en feu. Détails suivent.

Sans date.

Mon cher papa, ma chère maman, Que de choses à vous dire ! et je ne sais pas tout. Or donc, mercredi, nous étions couchés. A onze heures un quart, la sirène siffle ; lever en hâte, on descend aux souterrains. — Couvrez-vous chaudement, avait-il été dit. Je n'ai pas eu froid. Les souterrains sont grands, si grands qu'on peut s'y perdre. Il y en a un qui se prolonge jusque sous la Sorbonne. Je ne dirai pas que le spectacle était magnifique : le bruit des bombes, le roulement ininterrompu des canons, nous n'avons, je n'ai rien entendu. On nous a fait lever à sept heures moins un quart. — Le proviseur venait nous donner des nouvelles de 5 minutes en 5 minutes. Saint-Denis est en feu ; des bombes sont tombées Boulevard Saint-Michel. Résultats : une bombe rue d'Athènes ; bombes explosives, gaz asphyxiants, au chlore, avenue de la Grande-Armée : deux maisons démolies ; une femme, un bras emporté ; une autre, les deux jambes coupées ; bombe rue Picpus ; bombe rue Saint-Sauveur : victimes ; bombe rue du Quatre-Septembre, au coin de la rue Choiseul : un débit de tabac éventré, pas de victimes ; deux bombes rue Vanneau, derrière les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pas de victimes ; bombe à la Villette, aux gares de l'Est et du Nord ; bombe, porte de Vincennes : le Métro crevé ; bombe, Hôpital Broca : pas de victimes ; bombe, Hôpital Cochin...

Toutes les informations obtenues, la nuit, dans le souterrain, au matin, dans le mouvement du lycée, dans la ville, il les note ainsi, telles quelles, pour nous qu'il sait réduits au cruel laconisme des communiqués officiels. Il se doute trop bien que nous sommes dans l'angoisse, que nous avons besoin d'être renseignés, besoin qu'on nous assure qu'il n'y a pas de danger sur lui. Il est sorti. Nous recevons une dépêche. Il complète ses premières nouvelles. Boul'Mich', peu s'en est fallu qu'une bombe tombât sur un tramway. En même temps que le cocher, un ingénieur a été tué devant l'Ecole des Mines. Carrefour Turbigo, place d'Italie, on a ramassé des torpilles incendiaires au bi-chlorure de picrate de potassium qui n'avaient

pas éclaté. Quand elles éclatent, une poussière jaune enveloppe les gens, les empoisonne et les brûle ; elles ont fait beaucoup de victimes. Les blessés par le picrate, qui sont très nombreux, sont tous *considérés comme perdus.*

A la ligne suivante, des chiffres, une rectification et une explication :

Total, 36 *morts,* 196 *blessés, dont* beaucoup *incurables et désespérés : ce picrate forme une variété de tétanos ou, si vous voulez, de septicémie* (?)

Et le journal continue :

Jeudi soir les Gothas voulaient revenir ; ils n'ont pas pu passer. — Dans la banlieue : Fontenay-sous-Bois bombardé ; la poudrerie de Vincennes a été manquée de 150 *mètres. Saint-Denis très atteint : incendie d'une usine de fusées éclairantes. Tout le ciel illuminé. — Nouveau total des morts,* 45 *; des blessés,* 207. *On en retrouve tous les jours. Plus, en banlieue :* 14 *morts,* 75 *blessés. — Deux avions français abattus, place de la Concorde ; un avion allemand abattu à Chelles.*

Je n'ai aucun besoin que vous m'envoyiez des provisions. A quatre heures on nous donne des gâteaux, flans, tartes à la crème, etc., ou du chocolat. — Je vais bien, travaille sans arrêter, et vous embrasse.

BERTRAN DE LA VILLEHERVÉ.

Une chose va devenir très utile, c'est une lampe électrique de poche ; les nuits à Gothas désormais (nous ne l'avons pas fait mercredi), nous devons nous lever sans chandelle : la lumière se voit trop du dehors. A la première vacance j'emporte celle de la maison. — Au mardi-gras, nous avons juste l'après-midi.

2e *P. S. — Personne de connaissance dans les listes des morts et des blessés.*

Quelle existence dès lors favorable au travail! On étudie La Bruyère et Pascal, le samedi soir alerte n° 1. *Le dimanche, Paris en hâte déménage ses statues ou leur improvise des sauvegardes. Le Maréchal Ney est descendu de son socle, avenue de l'Observatoire ; la* Marseillaise *de l'Arc de Triomphe est cachée sous des sacs de terre. Alerte le* 9 *mars. La cave d'habitude n'était peut-être pas assez sûre. On descend dans de vastes salles voûtées. A quarante-huit heures de là, nouveau bombardement. L'autorité militaire a visité les sous-sols de Louis-le-Grand et décidé que le maximum de sécurité se trouverait dans les vieux souterrains de* 1533. *C'est là qu'on se réfugie maintenant. On n'y a pas cessé d'entendre la canonnade. On distingue le bruit des* 75, *des* 150, *des* 245. *Paris se couvrirait, assure-t-on, d'un brouillard artificiel. La fabrique en serait à Alfortville. La tour Eiffel s'est entourée d'un nuage.*

Il se passe cependant des examens de licence, session spéciale pour ceux qui demain seront des soldats. La première vétérans s'y passionne et pour cause. Elle note aussi, de peur d'en perdre les références, les versions de Normale : Cicéron, De Oratore, I, 121-125. *Démosthènes.* Ambassade, 192-195. *Et ceci encore est intéressant. On est au* 18 *mars. Dans quatre jours les vacances. Il se fait grand temps d'y songer.*

Car la dernière attaque des Gothas fut extrêmement violente.

Flâné boulevard Saint-Germain. Le ministère de la Guerre, le ministère des Travaux Publics, les arbres et les maisons sont criblés d'éclats de bombes. Paris est en guerre. On commence à s'en apercevoir. Pour éviter que les vitres ne soient brisées par les contre-coups, on les garnit d'élégants treillages de papier collé. Tel glacier du Trocadéro a fait une treille de papier vert pâle, telle modiste des festons Louis XVI en papier rose. On va bientôt dîner à quatre heures pour aller au théâtre qui maintenant commence à cinq heures (Antoine) ou sept heures (Opéra) et finit de huit à dix heures. Mais déjà dans les grandes avenues de l'Etoile, des maisons entières sont closes. Beaucoup de monde est parti, ou s'en va. Des taxis, des camions, des sapins circulent, chargés de malles. Biarritz et Saint-Jean-de-Luz sont surpeuplés, les trains de Nice bondés. Qui se sauve à Dinart, qui fuit dans la Charente. Et en se lamentant par ce qu'Orléans vient d'être bombardé (?). Tant y a qu'on fait queue pendant six ou huit heures dans les gares pour obtenir un billet.

Notre Bertran nous esquissait ces tableaux, nous contait ses embarras, prenait ses mesures pour partir. Sa lettre du 22, *où il mandait qu'il avait assisté à la leçon de fermeture de M. Reynier sur Beaumarchais, si bien qu'un de ses cours était fini, et parlait de deux de ses camarades qui s'étaient présentés à la licence et des sujets qui leur avaient été donnés, nous disait joyeusement : à demain. En allant retenir sa place au train, gare Saint-Lazare, il avait entendu le canon du front : sur les quais principalement où il n'y a pas de mouvement, le pilonnage perpétuel, et même dans Louis-le-Grand, en faisant sa lettre, les coups répétés des grosses pièces. Mais cette bienheureuse lettre nous disait : A demain.*

Le lendemain, dès l'après-dînée, que m'apprend-on ? que depuis le matin on tirait sur Paris, qu'on avait tiré jusqu'à midi. C'était affolant. Je cours aux journaux, je lis les communiqués affichés à leurs vitres. Il n'est point question de cela.

J'y reviens à plusieurs fois. Toujours même silence qui me rassure. Évidemment le bruit qui a couru ne repose sur rien. On aurait tort de s'alarmer, je ne parle même pas de cette vilaine histoire à la maison, et, le soir venu, pour aller attendre notre voyageur et l'embrasser à son arrivée, nous nous acheminons vers la gare. La ville est comme morte, toute noire : une ville de guerre, éteinte par ordre. Mais, imprévu, boulevard de Strasbourg, devant Le Petit Havre, *un gros rassemblement se presse dans l'ombre, anxieux de nouvelles. Il semble que les rumeurs de tantôt se seraient confirmées. Et en effet une dépêche avait été affichée à l'extrême limite du jour, longtemps après que j'avais passé. D'une distance qui ne pouvait être que considérable, un canon à très longue portée avait bien tiré sur Paris. Cet invraisemblable était vrai. Des gens mieux renseignés que les autres fournissaient des précisions, savaient le calibre énorme des pièces, le poids formidable des obus, le rythme régulier du tir. On se passait mystérieusement ces détails. — Pareil rassemblement à la gare, mais plus fort, plus animé, plus vivant.*

. . . . . .

. . . . . .

Robert DE LA VILLEHERVÉ.

5 Août 1919.

On attendait, avec une fébrile impatience, les voyageurs qui allaient pouvoir apporter de sûrs renseignements sur ce bombardement fantastique.

A l'arrivée du train, un externe de Louis-le-Grand, Havrais comme Bertran et l'un de ses amis, nous jette en passant : « Il n'est pas là ; il viendra demain. On est bombardé depuis ce matin. Tout le monde était dans les caves, externes et internes ; on n'a pas voulu laisser partir les internes. » Nous rentrons très angoissés.

Le lendemain, nous avons la joie de le voir arriver à 9 heures du matin. Libéré des caves, la veille, dès 4 heures et demie, il avait filé entre les doigts du surveillant général, en lui assurant qu'avec un taxi il serait à la gare pour l'heure du

train. Malheureusement, il l'avait manqué, et avait attendu le départ suivant. Il avait voyagé toute la nuit. Il eut à se féliciter de sa résolution, car, le matin de son retour, les internes furent encore retenus, et c'est ce matin-là qu'une bombe tomba sur le lycée.

Vacances exquises, délices de ces heures exclusivement littéraires ! Bertran était tout à la joie de revoir ses amis les livres, et heureux d'en avoir reçu un, à Paris, à Louis-le-Grand, d'un vieil ami de son père, du poète Jacques Madeleine qui avait signé pour lui un exemplaire de la Mariane *qu'avait publiée la Société des Textes français modernes.*

Bertran qui n'avait alors que 17 *ans* ½ *y avait répondu par cette lettre charmante :*

Paris, 25 *Février* 1918.
Lycée Louis-le-Grand.

Cher Monsieur,

Je viens d'achever la lecture de La Mariane, *tragédie du sieur « de Tristan Lhermite » et grâce à vous, je l'ai lue avec un très vif plaisir.*

Vous en avez donné en effet une édition qu'on peut considérer comme définitive, et c'est plaisir de lire un texte aussi bien arrêté, sans vers faux, sans coquilles...

C'est aussi une joie de lire un poète aussi moderne que Tristan, moderne en ses notations, moderne aussi en ses procédés, moderne en psychologie. Le poète qui disait de l'ombre des roseaux qu'elle est comme le songe des eaux m'a stupéfait avec le réalisme de ses vers :

La vertu respirant parmy l'odeur du vice
Esprouve le suplice
Du vivant bouche à bouche attaché contre un mort.

J'avais d'ailleurs tout à fait oublié le réalisme violent de la buveuse dans le Page disgracié.

Mais certainement, ce qui m'a le plus frappé dans la Mariane, *c'est le songe d'Hérodote. Le songe est un procédé bien rebattu sans doute, mais le songe d'Hérodote n'est pas le songe classique. Le songe classique depuis* Les Perses *jusqu'à* Athalie *est infiniment clair. Ce n'est plus une « ficelle », c'est un câble. Par le songe, on voit tout ce qui va se passer. Et ce n'est pas conforme à la couleur locale. Les principicules orientaux, tourmentés de remords, de craintes et de superstitions, avaient toujours à leur cour des devins pour expliquer leurs rêves. Le personnage d'Hérodote dans Tristan est aussi bien plus*

vrai. Son réveil brusque, le songe assez obscur pour ne pas dévoiler quel sera le dénouement et assez clair pour pouvoir servir d'exposition sont d'une vérité profonde en même temps que d'une science consommée.

Mais voilà-t-il pas une belle dissertation ? Heureusement que le proverbe dit : un chien regarde bien un évêque, il peut même japper après, l'évêque n'en est pas offensé. Le poète serait-il moins patient ?

Aussi, continuerai-je à japper... Et je vous dirai que je vous en veux un peu de l'extrait de Hardy qui figure en appendice. Je m'imaginais Hardy comme un bon poète ; et sans y penser, je voyais Hardy sous les traits dont il nous charme dans Banville ; j'étais resté sous l'influence de Florise ; et voilà que je lis le français le plus horrible qui soit. Oh ! dans quel « gouffreux abysme » suis-je tombé ! Il en est souvent ainsi des poètes qu'on ne lit pas et dont on entend parler souvent. Mais si les illusions qu'on avait jadis avaient leur charme, les illusions perdues en ont encore un bien plus grand. Grâces vous soient donc rendues, Monsieur, de me les avoir fait perdre.

Et laissez-moi vous remercier aussi de l'envoi par vous inscrit au liminaire du volume que vous m'octroyâtes si galamment — envoi un peu amer et mélancolique du reste : pourquoi regretter d'avoir fait œuvre utile ? — et vous remercier du volume lui-même parbleu !

Veuillez présenter à Madame M... et à Mesdemoiselles M... mes hommages les plus respectueux et excuser la longueur de cette lettre qui dénote par trop l'hypokhagneux dans votre dévoué

BERTRAN DE LA VILLEHERVÉ.

Les vacances s'achevèrent au milieu de nouvelles très peu rassurantes et quand vint le moment de la rentrée, nous ne consentîmes pas à ce qu'il repartît. Mais, enfin, la Bertha s'étant arrêtée de tonner pendant plusieurs jours, nous l'autorisâmes à retourner à Paris. Le jour même de son retour, les obus recommencèrent à pleuvoir.

Deux lettres de lui, du 11 avril 1918. — La première :

Trois obus sur Paris cet après-midi. Rentré au lycée, tous les camarades avec qui j'aimais à parler ou à travailler sont absents. Je sens que je vais m'ennuyer horriblement.

La seconde :

Paris est bombardé depuis je ne sais quand, sans doute depuis 4 heures moins cinq. J'étais alors chez Strowsky, à la Sorbonne. La Sorbonne a changé les cours de salles et les grands amphithéâtres sont fermés. Il n'y a d'ouverts que ceux qui ne sont pas exposés.

J'ai été voir Saint-Gervais : un trou sans importance. Au lycée, dix carreaux cassés. L'obus a traversé la classe de dessin, la bibliothèque, et il a éclaté dans la chambre de la bonne du proviseur. Une porte qui communiquait avec la salle à manger fut enfoncée, et la salle à manger saccagée. Nous sommes 10 internes et 10 externes. L'un est à Vichy, l'autre aux bains de mer.

Lettres des jours suivants :

12 *avril* 1918.

La situation est la même. Au dortoir, nous sommes toujours exposés au canon. Mais dès le premier coup, on nous fait descendre deux heures à la cave. En étude, on a changé de classe sur l'ordre du général Dubail. Tous les élèves sont rappelés. Internes rentrés, 11. — Internes déjà rappelés, 5 (par télégramme). Internes qui connaissent assez leurs parents pour savoir qu'ils seront rappelés demain, 2. — Internes des régions du front plus bombardées qu'à Paris et qui y restent faute de mieux, 1. — Externes rentrés, 12. — Externes partis en Bretagne, 3. — Externes de province rappelés, 1. — S'il y a encore bombardement cette nuit, je pars pour Le Havre.

16 *avril* 1918.

Le bombardement continue : tout le monde est rentré ce matin sauf 1 interne et 2 externes. Il y a trois gosses tués à la Maternité. Un obus aux Invalides ce matin : un trou. Cela prouve qu'il y aurait deux canons. Un de mes camarades a un cousin aviateur : l'aviation voyait construire une immense motte de béton ; on ne l'a pas détruite pour savoir ce que ce serait ; maintenant il est trop tard pour la démolir. Dans la nuit de vendredi à samedi, raid de Gothas. Samedi à dimanche, bombardement nocturne. On nous a fait descendre dans les caves au premier coup. — Nous changeons de dortoir ; nous serons à l'abri maintenant. On parle fort de licencier le lycée. Le proviseur écrit aux familles pour leur laisser le choix ou d'encourir toute responsabilité ou de rappeler leurs enfants... A bientôt. Je ne crois pas que ça puisse durer.

En effet nous recevions une circulaire où le proviseur de Louis-le-Grand, M. Ferté, nous avisait que, « par suite du bombardement nocturne par canon », « aucune garantie de sécurité absolue » ne pouvait plus être donnée, et qu'en outre les précautions prises entrainaient « un trouble profond dans la vie scolaire. » Une réponse « d'urgence » était demandée. D'urgence, nous rappelâmes Bertran.

Le lycée avait organisé un cours par correspondance. Il faut bien dire qu'il ne donna pas tout ce qu'on en attendait, à cause des lenteurs de la mise en train, et aussi des retards de la poste

soit dans l'envoi soit dans le retour des devoirs, et qu'en thèse générale, ce fut une fin d'année scolaire à peu près perdue. Elle le fut du moins pour ceux qui le voulaient bien, mais ne le fut nullement pour Bertran. Durant les quelques heures qu'il avait eues devant lui à Paris, entre sa sortie du lycée et l'heure de départ du train, il avait eu la prévoyance de se procurer tous les livres qui lui étaient nécessaires pour la préparation de son examen de licence.

Et, dans le cadre heureux de la vie familiale, dans la quiétude retrouvée du bon sommeil de chaque nuit, il travailla avec l'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, avec une persévérance et une conscience rares à son âge.

A la fin de juin nous étions tous à Paris, et c'est encore sous les menaces de la grosse Bertha que les épreuves écrites de la licence eurent lieu en Sorbonne. Puis nous le ramenâmes au Havre afin que, dans la sécurité des jours et des nuits, il eût tout le loisir de revoir toutes les matières de l'oral.

Il repartit seul, et put bientôt nous télégraphier qu'il était admissible, et que la seconde partie de l'examen commencerait le 4 juillet.

Plusieurs jours s'écoulèrent, au milieu de nos constantes appréhensions, car à Paris le péril ne diminuait pas. Puis vint cette lettre :

5 juillet, 11 h. ½.

Tout est fini, il n'y a plus qu'à attendre le résultat. Il est à peu près assuré. Avec ce que je puis savoir de mes notes d'oral, le résultat n'est plus très douteux. Je ne sais si j'aurai la mention ; il vaut mieux n'y pas compter. Résultats demain 10 h., 10 h. ½. Préviendrai par dépêche quand je rentre. Il est à peu près sûr que je prendrai le train de 4 h. 45 samedi.

Et, le 6, cette bienheureuse dépêche :

Reçu. Arrive ce soir. — BERTRAN.

Nous étions fiers de lui : la semaine de ses dix-huit ans, il était licencié ès-lettres !

N'imaginez pas que notre Bertran restera à ne rien faire pendant les vacances. Quinze jours de repos absolu, imposé par nous, lui semblent longs. Il va reprendre ses lectures dans la

bibliothèque paternelle, à la bibliothèque de la ville du Havre. Il amasse des matériaux pour des études qu'il a envie de publier. Il s'occupe de l'ouvrage de Montesquieu sur La grandeur et la décadence des Romains, dont il collationne l'édition de Paris, 1734. Il réunit d'innombrables documents et commence à classer ses fiches pour un travail critique sur « Alain Chartier, sa biographie et son œuvre. » Il avait copié entièrement, d'un manuscrit gothique du Havre, Le Livre des quatre Dames, Les faicts maistre Alain Chartier, Le Curial. Il groupe une infinité de notes sur François Villon.

L'après-midi, pour se délasser des lettres, il fait, et je l'accompagne, des excursions archéologiques aux environs du Havre. Il continue sa belle collection géologique et minéralogique. Il mène ses promenades dans les falaises de la côte et dans les forêts toutes proches, dont il revient tout chargé de notes de botanique. Fier de son importante collection géologique et minéralogique qui avait figuré à l'exposition de Juillet 1914 du « Congrès de l'association française pour l'avancement des Sciences » (il avait alors 14 ans), il la continue et l'augmente. Il s'occupe avec joie de l'épigraphie du moyen-âge et entasse des documents qui s'y rattachent. La poésie l'attire aussi : il fera même en octobre 1918 un sonnet irrégulier à la manière de Boïardo (1434-1494).

Ses longues stations au bord de la mer, dans une « cabane » que nous avions louée pour le mois de septembre, le fortifient et lui permettent d'apprendre la natation tout seul, comme il avait appris tout seul le piano. La musique religieuse le ravissait. S'il faisait un peu de peinture et d'équitation, cela ne l'avait pas empêché de trouver le temps, pendant ses vacances de 1915 (il avait alors quinze ans !) de traduire en français un Abrégé de la Grammaire critique de Sanscrit de l'allemand Franz Bopp. Nous gardons ce manuscrit comme une chère relique.

Ces trois mois passés, il eut hâte de reprendre ses études. Mais l'épidémie de grippe sévissait. Nous retardâmes jusqu'au dimanche 10 novembre notre voyage à Paris, où nous allions l'installer rue du Bac, chez M. et Madame Chambéry, dont il devenait le pensionnaire. A Paris, il retrouvait avec joie le home de M. Godefroy, avocat général, et de Madame Godefroy, ses

correspondants, qui l'accueillaient chaque dimanche. C'était là le repos hebdomadaire, le foyer presque familial, les heures délicieuses de lecture ou de musique.

A peine la Sorbonne a-t-elle rouvert ses portes que Bertran se replonge tout entier dans le latin et le grec, les langues qui lui sont si chères.

17 *novembre* 1918.

...Je suis allé me faire inscrire aux Hautes Etudes, c'est là qu'est la véritable Sorbonne. Dans le peu de temps où j'y suis passé, j'ai vu un ancien professeur de Reims qui venait revoir ses anciens maîtres. Le secrétaire des Hautes Etudes est une rara avis in Sorbona : *il ne demande qu'à guider les étudiants, c'est un homme charmant. — Hier soir, j'ai relu dans le texte les* 72 *premiers vers d'*Alceste *d'Euripide. Les mauvaises langues prétendaient que les tragédies d'Euripide étaient faites en collaboration, pour les paroles, d'Iophon et de Timocrates d'Argos et, pour la musique, de Kephisophon. Demain matin, de* 10 *h.* ¼ *à* 11 *h.* ¼, *Plessis (Frédéric), de* 1 *h. à* 2 *h., métrique grecque et latine par Havet (l'auteur du* De Saturnio Versu), *et à* 3 *h.* ½, *Bourguet sur les dialectes grecs.*

18 *novembre.*

...Vendredi matin, cours chez Plessis. Nous fixerons vendredi prochain mon texte latin. Il nous fera un cours de Paléographie, Epigraphie critique des manuscrits, Chronologie. — A 3 *h.* ½, *cours de Bourguet très intéressant, sur la façon dont les innombrables dialectes grecs ont réussi peu à peu à se fusionner, le tout étudié sur les plus anciennes inscriptions. Samedi, assisté au cours d'agrégation de Mazon (explication de Thucydide), et le soir, cours d'agrégation de Durand (explications préparées de Plaute). — Le dimanche matin, je suis parti de mon pied léger chez Lanson. J'y ai fait queue. Il m'a reçu de façon charmante et nous avons fixé ensemble mon sujet de diplôme. Je prends Baculard d'Arnaud préromantique.*

Lundi, 9 *à* 10, *cours de bibliographie pratique de Chamard : apprendre à manier le Brunet, le Vicaire, etc., etc. C'est très utile. — A* 2 *h., cours de Havet aux Hautes Etudes. — Homme charmant. Il organise une sorte de collaboration avec ses élèves pour une édition avec traduction de Plaute. Il m'a donné les vers* 37-76 *à traduire cette semaine. Il s'agit de suivre exactement l'ordre des mots et non l'ordre du texte. Il m'a donné une carte d'entrée à l'Institut pour vendredi, et m'a invité à venir chez lui (il reçoit le jeudi après dîner). — Ce soir, cours chez Lanson : ce sont les élèves qui expliqueront. J'ai sur les bras Ronsard,* Odes I, VI, *et un passage du naufrage de Bernardin de Saint-Pierre...*

Les lettres de Bertran se continuent, toujours intéressantes, et dans lesquelles il se passionne de plus en plus pour Baculard d'Arnaud.

29 *novembre* 1918.

...J'ai déjà une bibliographie de 75 *numéros sur cet obscur, et j'en oublie. — J'ai choisi mon texte grec : c'est de l'Hérodote ; parce que je suis le cours de Bourguet sur le dialecte ionien, Puech m'a conseillé Hérodote* I, 142 *à* 177, *ou* VIII, 76 *à* 100. — *J'ai pris les* Menechmes *comme texte latin. — Lundi, cours de Chamard (bibliographie) ; le soir, cours de Havet ; il nous a donné un devoir de critique de texte sur les vers* 101-120 *des* Menechmes. — *Lundi soir également explication de Rabelais par Lanson : c'est merveilleux. — Mardi, cours de Goelzer sur le style de Tacite. — Mercredi, je n'ai pas cours : une journée de bibliothèque...*

3 *décembre.*

...Je ne peux jamais écrire le lundi, je n'ai pas un instant à moi. Aussi ne vous étonnez jamais de ne pas recevoir de nouvelles. Rien d'extraordinaire vendredi et samedi : Plessis, Havet, Bourguet, Durand, comme d'habitude. Havet n'a pas été mécontent de ma copie de critique verbale. Il nous a donné à tous un tirage à part d'un sien article sur quelques vers des Bucoliques de Virgile. — Il y a un temps infini que je n'ai reçu de lettres de vous ; au moins cinq jours. Je file à la Sorbonne. — Bons baisers de Bertran. — Ci-joint un autographe de Havet,...

5 *décembre.*

Mon cher papa, ma chère maman, j'ai bien reçu votre lettre du dimanche ; elle était si grosse qu'elle a été retardée, elle portait une étoile rouge. Aujourd'hui, jour férié ; le cours est reporté à demain. — Pour le Ronsard, quelles sont les principales considérations générales que tu dégagerais ? — Principe de traduction pour Plaute : hic = mon, iste = ton. *D'ailleurs ce principe a été adopté par papa. — J'ai emprunté ce soir un Ronsard à Jacques Madeleine. J'ai vu son fils qui a fort bonne mine. Toutes les amitiés de Madame Madeleine.*

J'ai une invitation pour demain de la part de la municipalité du 6e *arrondissement pour la réception de S. M. la reine Elisabeth qui aura lieu à la Mairie le* 6 *décembre* 1918, *à* 10 *h.* ¾ *du matin. Signé le Maire Simon Juquin. — Je préfère suivre le cours de Puech qui aura lieu à la même heure.— J'aurai sans doute une carte réservée pour aller voir Wilson et le roi d'Italie sur les marches de la Chambre.*

Les lettres se suivent, n'ayant trait qu'à ses études, — écrites à la diable, toujours en hâte.

10 *décembre.*

Les vacances sont fixées : 24 *au soir au* 3 *janvier au matin. J'arriverai donc le* 24 *décembre entre* 10 *et* 11 *h. du soir. Mon diplôme est ainsi intitulé au secrétariat :* BACULARD D'ARNAUD, son théâtre et ses théories dramatiques. *Mon texte oral sera :* Préface de Fayel *et sans doute une* préface *de Mercier. — On veut à la Sorbonne faire une souscription pour offrir un cadeau à Wilson. — J'ai refusé avec indignation. — Pourquoi à Wilson, responsable du lamentable armistice actuel et pas au roi des Belges ? — Je crois que c'est un coup de Bash, l'étudiante qui quêtait étant une étudiante d'histoire. — Hier et aujourd'hui je n'ai fait que ronsardiser ; car c'est lundi mon grand jour : je dois faire une explication de Ronsard* (Odes, I, VI) *chez Lanson devant trente étudiants. Voici mon plan (à revoir) :*

Date du morceau : 1549. — *Exposer comment Ronsard est d'abord un admirateur de Marot,* 1544. Ode à René Macé, *la dernière du Livre II. — Puis il est amoureux* (1545) *de Cassandre Salviati, qui épouse en* 1546 *le seigneur du Pray ; et il entre au collège de Coquerel. — Dorat imitateur de Pindare. — Ronsard prend le ton du grand seigneur pour pindariser (Préface des* Odes) *et il pindarise. — Lecture de l'Ode. Commentaire au point de vue de la langue, des hiatus, des variantes, du style. — Métrique : strophes isométriques doubles. Elles peuvent se décomposer, tomber en morceaux. Cette strophe de* 20 *vers se divise en* 6+4+4+2+4. — *Petits vers : un imitateur italien de Pindare, Luigi Alamanni* (1533) *emploie le petit vers,* 6, 7 *ou* 8 *dans ses odes pindariques. Les éditions du temps pour Pindare donnent le texte en petits vers. Idées : ...m'a sacré grand prêtre (à la fin). Deux idées possibles.* 1° *l'Idée, originale alors, que tout le monde n'est pas fait pour être poète.* 2° *Allusion à la grande querelle de l'invention de l'ode. Est-ce, comme dit Sibilet, Mellin de Saint Gelays qui a inventé l'ode, ou Ronsard, comme lui-même le prétend ; discussion (Cf. la préface). — Comment Ronsard imite Pindare :* 1° *Les sentences. Caractère gnomique de Pindare :* 2° *Les figures ;* 3° *Les épithètes ;* 4° *Les mouvements lyriques ;* 5° *Son mépris de la foule. — Avantages de l'imitation de Pindare dans l'avenir ; défauts immédiats.*

Cette conférence que Bertran devait faire n'eut pas lieu à cette date ; M. Lanson étant parti en Alsace, elle est remise au 23 *décembre à* 4 *h.* ½. *Bertran en profite pour aller aux Archives Nationales se documenter sur la biographie de Baculard. Puis, M. Lanson n'étant revenu de Strasbourg, la conférence sur Ronsard est encore retardée. Bertran put prendre, le* 23 *décembre, le rapide de* 5 *heures du soir.*

Trop courtes, hélas ! ces vacances de Noël et du Nouvel An, que nous ne savions pas devoir être les dernières ! Sans le

savoir, nous aurions voulu le garder quelques jours de plus. Mais ce fut en vain. Nous retrouvions là notre Bertran, toujours le même, d'une conscience inflexible : il se refusait à manquer un seul cours qui pût lui être utile. Durant ce peu de temps passé avec nous, il nous lut sa leçon sur l'Ode VI *du Premier Livre ; il y avait intercalé quelques vers de Ronsard ; il apprit à les dire, et il les disait merveilleusement bien, avec le rythme musical qui leur donne tant de saveur.. Il était ravi de sa vie à Paris ; il adorait ses professeurs. Il ne fit aucune allusion à cette épidémie de grippe, dont il ignorait d'ailleurs la violence, malheureusement, et le caractère meurtrier. Il avait encore grandi. Sa figure devenait plus longue, moins enfantine, plus mâle. C'est tout à fait tranquilles que nous le laissâmes repartir. Nous ne devions pas le revoir vivant !*

9 *janvier* 1919.

Mon cher papa, ma chère maman, je suis arrivé sans retard aucun. J'ai pu aller au cours de Bourguet à 3 *h.* ½. *J'ai lu* Le Comte de Comminges : *la scène du silence d'Euthime est très belle. Lundi, j'ai fait ma conférence. Pas de trac ! Cela a très bien marché. J'avais perdu la dernière page de mes notes, mais je m'en suis très bien tiré. Lanson m'a félicité, mais m'a reproché de n'avoir pas opposé le caractère national et traditionnel de la poésie de Pindare avec le caractère artificiel des odes Ronsardiennes. — J'ai eu, pour Havet, un vers de Plaute à corriger ; je crois que j'ai trouvé la correction définitive. — Je cours à la Nationale pour Coligny. — Le bulletin de la Société linnéenne contient des erreurs. Pourquoi ai-je présenté fossiles divers, vertèbres, écailles, végétaux ? C'est absolument faux. Je n'ai présenté que* 4 *espèces de dents de Placoïdes et* 2 *espèces de dents de ganoïdes du Cénomanien du Havre, et c'est ce qu'il eût fallu mettre.. On a trouvé des écailles..... Et pourquoi n'a-t-on pas mis « des écailles de tortues qui paraissent être la plaque ventrale du Paleochelys novem costatus Valenciennes* 1861 *Et Albien La Hève. »*

Ses lettres deviennent plus rares, et sont très brèves. On sent qu'il se surchage de travail, qu'il s'intéresse à mille choses. Nous nous raisonnons : nous nous disons qu'à Pâques, il aura sans doute tous les éléments de son Mémoire, et qu'alors, pour les deux derniers mois de préparation de cet examen du Diplôme d'Etudes qu'il doit passer en juin, il sera et restera près de nous au Havre.

10 *janvier.*

Je suis toujours sur les dents et j'ai toujours trop à faire. Or donc, voici ce que j'ai à dire : 1° *j'ai acheté sur les quais une édition en* 2 *volumes des* Epoux Malheureux, *qui n'est pas à la Nationale, ni ailleurs, ni dans les bibliographies Quérard, Brunet, etc... Le second volume contient les pièces authentiques du procès en nullité du Mariage de Me Huchet de la Bédoyère fils, avocat au Parlement de Paris, procès intenté par M. Huchet de la Bédoyère, procureur général au Parlement de Bretagne, avec le prononcé du jugement.* 2° *Il s'est fondé à Paris une Société Guillaume Budé, pour laquelle nous travaillons aux Hautes Etudes (Menechmes). Il paraîtra, cette année : M. Acci Plauti Captivi, Edidit Ludovicus Havet cum discipulis suis, dont suivent les noms, et, je crois, un tome I de Xénophon. C'est* 10 *francs par an, chez Hachette. J'ai envie de m'abonner.* 3° *La Seine est magnifique. Mais elle nous a coupé l'électricité ce soir ; nous avons travaillé chez Bourguet avec une bougie coupée en deux. Dans un amphithéâtre, un cours public a eu lieu dans le noir ; le professeur avait une bougie, et c'était tout. La bibliothèque ferma à* 4 *heures ; deux heures perdues si je n'avais eu à faire à la maison.* 4° *M. Lanson en Alsace où il fait un cours jusqu'à ce que l'on ait nommé des professeurs. Il reviendra le* 1er *avril. — Là-dessus, je vais lire un peu d'Euripide. Bons baisers.*

Il est toujours pressé. Il déplore la rapidité avec laquelle le temps passe. A la Nationale, il y a énormément de matériaux pour Baculard ; il a dépouillé plus de quarante catalogues ; il a entrepris l'étude du Drame national. Il fait des thèmes latins pour Goelzer. Cela ne l'empêche pas de s'occuper en même temps de notre généalogie. « Les Le Minihy sont dans le Grand Armorial de D'Hozier (manuscrit). Il y a aussi à la Bibliothèque Nationale tout un dossier généalogique des Refuge : je n'ai pas le temps de le voir. — J'Hérodotise, je Plautise, ou je Baculardise, et je n'ai pas une minute, sinon pour vous embrasser à la diable. » Puis, dans une lettre du 23 *janvier, il nous dit qu'il a fixé son plan avec Reynier, qu'il est allé aux Archives Nationales pour des documents intéressants, et qu'il travaille ferme les préfaces du* Comte de Comminges. *Et il ajoute cette phrase qui le peint tout entier, lui que nul labeur n'effraie et que tout intéresse : « A la fin de juin (donc, après son examen passé, voilà comment il songe à se reposer !) j'irai trouver Havet, Puech et Chamard, et je leur demanderai un petit sujet d'étude à traiter pendant les vacances. Ça me fera travailler. »*

Et encore la même note :

31 *janvier.*

J'ai passé trois jours dans les procès du tribunal révolutionnaire et dans les sentences des juges du Parlement. Je bûche le recueil des Inscriptions Grecques pour le dialecte ionien. Je vais faire un thème pour Goelzer. J'ai bien envie de me spécialiser définitivement en latin. J'ai déblayé du Plaute ; j'ai presque fini le Prologue et mis au net mes notes critiques, grammaticales, syntaxiques, historiques, etc., etc... Il y a une place épatante à prendre : maître de conférences de langue et littérature latine à l'Université de Bucarest.

Nous finissions par nous tourmenter de le voir se surmener à ce point. Nous nous inquiétons aussi un peu de sa santé. Il nous avait écrit : « Si je demande un certificat de médecin, c'est parce que, par ces temps de neige, il arrive fort peu de lait à Paris, et que les cartes sont servies les premières, quelquefois les seules. » Nous savions que cet aliment lui était presque indispensable et qu'il souffrirait d'en être privé. Il nous répondit :

12 *février.*

Mon cher papa, ma chère maman, rassurez-vous, je vais bien, *mais je suis fort pressé. Je n'ai pas été chez Havet jeudi, il faisait trop froid. Le temps s'est réchauffé ; j'y vais demain... Les jours passent vite, très vite, trop vite !... Si j'avais le temps de faire du thème grec...*

Et voici encore une lettre :

15 *février.*

Je suis plongé dans l'étude des flexions de conjugaison chez Hérodote. Je me suis mis de l'Association des Etudiants. C'est une chose sérieuse, où je rencontre beaucoup de candidats à l'agrégation, aux Chartes, et avec qui on peut causer et travailler. Envoyez-moi 20 *francs pour payer ma cotisation. A l'Association est (et encore bien peu actif) le seul bureau de placement pour des leçons particulières. Le tarif est le suivant : licencié, chez lui,* 6 *fr. l'heure ; à domicile,* 8 *fr. ;* 30 *fr. par mois pour une heure par semaine. Il existe un syndicat de professeurs libres ; l'Association des Etudiants est un syndicat des Etudiants pour lutter contre lui. — Je continue à corriger des vers de Plaute. J'ai eu une correction « ingénieuse », mais qui a été repoussée parce qu'il y en avait une plus simple. J'ai à me débattre dans des recueils d'inscriptions, mais je crois que j'aurai des précisions intéressantes. Une édition philologique d'Hérodote n'existe pas, la meilleure* (1906) *est historique. Peut-être ferai-je un jour une édition d'Hérodote ; il n'y a à Paris actuellement qu'un élève de l'Ecole des Hautes-Etudes (que j'ignore, du reste)*

et moi, qui étudions Hérodote. — Les gelées sont finies, la boue recommence. — Bons baisers. B. DE LA VILLEHERVÉ.

Je fais mon troisième thème pour Goelzer. Je commence à me dérouiller ; je ne me sers presque plus du latin-français.

Cette lettre est la dernière. Ecrite le samedi soir, 15 *février, il la mit à la boîte de la rue Jouffroy, le lendemain, en allant déjeuner boulevard Malesherbes chez Madame Godefroy. Nous la reçûmes le lundi* 17 *à midi. Nous étions en toute sécurité ; nous savions que la veille encore, il avait passé sa journée auprès de ses correspondants et amis.*

Hélas ! là, tous, ce dimanche, tous paraissaient bien portants. Bertran était allé, l'après-midi, se promener place de la Concorde avec les enfants. Le soir, au dîner, Monsieur Godefroy, se sentant mal à l'aise, quitta la table après le potage. Bertran rentrait, par le Métro, rue du Bac. Le lundi, à 3 *heures, M. Godefroy était mourant ; le mardi, Madame Godefroy était mourante ; tous deux atteints de la grippe. Bertran se sentit fatigué, le mercredi* 19. *Il se coucha. Un ami, venu du Havre pour prendre une inscription, vint le voir et le trouva seulement un peu enrhumé. Le jeudi, se sentant, disait-il, ressuscité, il voulait aller à la Sorbonne. Madame Chambéry, chez qui il logeait, l'en empêcha. Le vendredi matin, de même, il voulut sortir : on l'en dissuada. Dans l'après-midi, il vomit son déjeuner et se sentit pris d'un frisson, qu'un grog et du thé suffirent à dissiper. Néanmoins, ne se trouvant pas bien, il se coucha de bonne heure. Madame Chambéry, croyant à une indigestion, lui fit prendre une purgation, le lendemain matin, puis envoya chercher le médecin, qui ne vint qu'à* 6 *heures du soir, et qui déclara que l'état était grave et qu'il s'agissait d'une forte grippe. C'est à ce moment que l'on nous télégraphia. La dépêche ne nous parvint que le dimanche* 23, *trop tard pour qu'il nous fût possible de prendre le rapide du matin. Nous ne pûmes trouver au Havre une automobile, qui nous eût permis d'être à Paris vers* 3 *heures. Il fallut attendre le rapide de* 5 *heures du soir.*

Pendant ce temps, Bertran était soigné par une de nos amies, Madame P.-H. Loyson, qu'il avait fait prévenir, tandis que de son côté Madame Chambéry tâchait de le faire prendre à Saint-Joseph, à Pasteur, à Saint-Jean de Dieu. C'était plein partout !

Après bien des difficultés, il fut enfin accepté à l'hôpital de l'arrondissement. Laënnec. Il y fut transporté le dimanche, à midi et demi. Il ne se croyait pas malade au point où il était ; il pensait qu'au bout de quelques jours, il rentrerait rue du Bac. Dans la voiture d'ambulance qui l'emportait, il se montra très gai, il dit des choses aimables aux dames qui l'accompagnaient ; il leur fit promettre de venir le voir souvent. Hélas ! elles durent le quitter à la porte de la salle réservée aux grippés. L'une d'elles l'embrassa en lui disant : « Je vous embrasse pour votre maman. »

Jusqu'au samedi il n'avait pas voulu qu'on nous prévînt. Le samedi, quand on lui annonça qu'on l'avait fait, il dit : « Quelle plaisanterie ! Vous allez inquiéter ma mère ! » Cependant, le dimanche matin, il fut content que la dépêche fût partie. Il se montrait tout heureux. Il se doutait bien que nous allions arriver aussitôt. Il nous attendait pour le soir même.

Hélas ! notre train quittait Le Havre à 5 heures ; et, à 6 heures 20, il s'éteignait brusquement, le cœur s'étant arrêté tout d'un coup, pendant qu'on lui faisait une injection de sérum.

Mais, nous ! quel voyage ! Nous étions dans ce rapide qui nous paraissait d'une lenteur désespérante. A cet instant même où il nous quittait, je fus saisie d'une angoisse épouvantable ; quelque chose d'inconnu me bouleversa, me révolutionna toute. Il fallut ouvrir la vitre du compartiment et je dis : « Ah ! qu'ai-je donc ? Pourvu qu'il ne soit pas arrivé un malheur à Paris ! » Il était juste 6 heures 20. A partir de ce moment, qu'il nous parut plus lent encore, ce train ! qu'il nous parut lent, le taxi qui nous conduisait de la gare Saint-Lazare à la rue du Bac ! Et c'est dans cette voiture même où je laissais le Maître, que montée en hâte jusqu'à l'appartement, je redescendis, dans une sorte d'inconscience, apprendre à celui que la plus petite émotion pouvait tuer sur-le-champ l'épouvantable malheur qu'on venait de m'annoncer. — Comment ne sommes-nous pas morts, tous deux sur le coup ? Comment avons-nous eu la force de gravir ensemble les marches de l'escalier ? Comment avons-nous pu passer toute la nuit dans ce salon, à nous faire raconter dans tous ses détails l'histoire de ces derniers jours, de ces dernières heures... Il s'était opposé à ce

qu'on nous avertit plus tôt, parce qu'il craignait que, pour ce malaise, disait-il, sa maman ne vînt le chercher ; cela l'aurait empêché d'aller à un bal, son premier bal, qui devait avoir lieu le 2 mars... Le dimanche, avant midi, il dictait une lettre pour son professeur, M. Puech ; il s'excusait, le docteur lui ayant trouvé de la grippe et de la congestion pulmonaire, de ne pouvoir, le lendemain, aller faire une conférence dont il était chargé...

Et comment avons-nous pu résister à l'affreux spectacle qui nous attendait le lendemain lundi seulement, à la première heure, quand nous le vîmes sur le lit d'hôpital, déjà atteint de cette cyanose qui devait le rendre méconnaissable au bout de vingt-quatre heures, comme tous ceux qu'abattit cette peste pulmonaire qui, en trois jours, empoisonne le sang et asphyxie !

Il était parti, tout seul, nous laissant seuls avec notre inconsolable douleur.

Ah ! mon pauvre chéri, si tu t'étais douté que tu allais nous quitter ! que tu ne reverrais plus ton papa dont tu étais si fier ! que tu ne reverrais plus la maman que tu adorais, — si tu avais su, que tu allais délaisser avant d'y être entré, cette carrière que tu t'étais voulue et que tu étais si heureux d'avoir choisie, ah ! mon doux Bertran, quelle agonie effroyable tu aurais eue ! Dieu t'a fait la grâce de t'épargner cela.

Tu savais bien, mon enfant, que tu étais tout pour nous, le but de notre vie, le souci de toutes nos heures.

Nous avions placé en toi tous les rêves et tous les espoirs ; hélas ! je sais aujourd'hui, Bertran, et tu le sais sans doute maintenant aussi, que mourir avant sa mère, c'est emporter deux vies.....

Ce furent ensuite les longues, les pénibles démarches pour obtenir de remporter dans sa ville natale les chères dépouilles de celui dont plus tard elle eût été fière. L'état de guerre subsistait encore. Il nous fut cependant donné d'y réussir, au bout de quelques jours. C'est en de tels moments que des sympathies de vrais amis sont réconfortantes. Dans le petit salon de l'Hôtel Corneille, voisin de Louis-le-Grand et de la Sorbonne, qu'il fut émouvant de voir M. Reynier, M. Puech, eux qui pleuraient leurs fils tués à la guerre, venir pleurer avec nous notre fils,

mort non moins cruellement ! Ces deux éminents professeurs de notre Bertran, et avec eux M. Plessis, ne purent pour nous consoler que nous dire l'estime unanime qu'il leur avait inspirée : « Toujours exact, consciencieux, infatigable, ne manquant jamais un cours, c'était un plaisir de voir sa figure souriante, ses yeux où il y avait du ciel, suivre nos paroles ; presque toujours il restait, la leçon terminée, pour s'entretenir avec nous, ou demander quelque explication. C'était celui sur qui nous comptions le plus. C'est une perte pour les lettres, pour la France. »

Notre cher Bertran avait acquis aussi l'estime de ses camarades et voici le témoignage de celui qui fut un fidèle compagnon :

...Je puis dire que les liens de camaraderie qui existaient entre nous étaient des plus étroits ; à la Sorbonne, on ne nous voyait guère l'un sans l'autre ; nous assistions côte à côte aux cours et aux réunions d'étudiants ; nous travaillions ensemble à la bibliothèque, il revoyait mes thèmes latins et je relisais les siens. Comme nous étudiions tous deux le théâtre de Plaute, nous avions de fréquentes occasions de nous communiquer des notes ou le résultat de nos recherches ; bref, notre amitié sous ses heureux auspices s'annonçait comme devant être pour tous deux sources de joies douces et durables, lorsque sa disparition m'a brusquement laissé seul, seul dans cette Sorbonne où l'on voit tant de monde et où, pour ainsi dire, l'on ne sympathise avec personne. Aussi est-ce pour moi un bien doux devoir de vous dire autant que je le puis, l'honnête et brillant étudiant que fut Bertran de la Villehervé à la Sorbonne en vous parlant d'après mes souvenirs personnels. Vous me demandez si le mal qui devait l'enlever s'était laissé pressentir quelque temps avant la terrible crise. Je puis vous dire que jamais mon camarade ne montra plus d'activité et de bonne humeur que dans les deux premiers jours de la fatale semaine. Il avait en effet deux explications à préparer pour la semaine suivante : l'une d'Hérodote pour le Lundi, l'autre des « Menechmes », pour le Mardi. Et il travaillait de tout son cœur. A le voir passant ses matinées et ses après-midi entouré de multiples ouvrages et dictionnaires, menant avec un entrain inlassable les longues et délicates recherches auxquelles il se livrait sur ces textes dont une langue dialectale ou archaïque rendait l'étude particulièrement pénible, jamais on n'eût pu croire qu'il serait enlevé dans si peu de temps. Et je vous avoue que son absence avait surpris, mais n'avait inquiété personne. Quelle ne fut pas la douloureuse émotion en lisant l'avis paru dans les journaux ! Non, jamais à la Sorbonne, nous n'avions vu Bertran avec l'air souffreteux ou seulement fatigué ; au contraire chez lui, démarche vive, geste prompt, verve et gaîté de l'expression, tout annonçait une nature

pleine de sève et désireuse de se répandre et d'agir. Sa vie d'étudiant paraissait d'ailleurs lui plaire au plus haut point, d'autant plus qu'il me déclara, à plusieurs reprises, au hasard de la conversation, qu'il habitait chez des amis où il se trouvait comme un « coq en pâte » (ce sont ses propres termes). En somme, jusqu'à la fin, Bertran parut à tous posséder une solide santé physique et morale.

En vous parlant de la force et de la vivacité de son esprit, je ne puis guère faire que répéter ce qu'ont dû vous dire ses maîtres et ce que sa récente réussite à l'examen de licence avait démontré. Mais si les professeurs ont pu constater les résultats, ils n'ont pu qu'imparfaitement se rendre compte de la manière dont Bertran travaillait et dont je fus chaque jour témoin. Ses études étaient d'une constance et d'une régularité imperturbables. Jamais, je ne l'ai vu au cours de la semaine, jeudi comme autres jours, s'absenter de la Faculté. Il ne manquait pas un de ses cours de diplôme et suivait encore des conférences supplémentaires à l'Ecole des Hautes Etudes et ailleurs, mais surtout il travaillait par lui-même à la bibliothèque. Combien de fois, ne l'ai-je pas vu après être resté penché sur ses travaux de deux heures à six heures du soir, rédigeant les notes de son écriture ferme et claire, retourner jusqu'à sept heures à la bibliothèque des Hautes Etudes après la fermeture de la grande salle. Il s'était spécialisé en français dans l'étude du théâtre du XVIII*e siècle, en latin, dans la langue archaïque des comiques, en grec dans le dialecte ionien d'Hérodote.*

Dans ces études difficiles, nous nous aidions mutuellement, il m'avait amené au cours de M. Havet et communiqué ses notes ; par contre, c'est un peu sur mes conseils qu'il avait commencé à rédiger ses remarques sur des fiches que vous avez dû retrouver nombreuses dans ses papiers. C'était d'ailleurs la vieille langue de Plaute qu'il étudiait avec prédilection, c'est dans ce genre d'études qu'il voulait, me disait-il, faire sa thèse de doctorat. Aussi ai-je particulièrement compris les douloureux accents de notre vieux maître M. Havet, lorsqu'il nous a annoncé la disparition de celui qu'il considérait déjà comme un disciple et comme devant être un maître des études latines. Ces tendances à la spécialisation ne l'empêchaient pas au reste d'aborder tous les genres d'études et mes camarades et moi nous n'avons pas oublié la solide explication d'une ode pindarique de Ronsard qu'il fit au début de l'année et qui lui valut les félicitations du professeur M. Lanson. Tous ses résultats il les obtenait à force de conscience et de persévérance dans le travail. N'allez pas croire d'ailleurs que son application en fit une sorte de savant au front sévère et dédaigneux des objets étrangers à ses études. J'ai rarement vu tant de bonne humeur accompagner des labeurs parfois bien ingrats et puis, il s'intéressait aux questions plus vastes de l'enseignement général. Les Etudiants de lettres avaient constitué un bureau pour défendre leurs intérêts : il fut un de ceux qui s'en occupèrent avec le plus d'activité et qui s'entremirent pour aplanir certaines dissentions. Il s'était mis à l'œuvre lui-même, recherchant

les réformes pratiques et vous avez peut-être appris qu'il rédigea et fit signer une pétition qui nous vaudra, l'an prochain, la création d'un cours de syntaxe latine par M. Goelzer. Il s'était mis enfin de l'Association générale des Etudiants pour jouer un rôle plus actif dans la défense de nos intérêts et aussi pour prendre part au travail en commun que l'on venait d'y inaugurer.

Vous parlerai-je de son cœur ? Vous le connaissez mieux que nous et depuis plus longtemps. Pourtant son affabilité, sa cordialité, son désir d'obliger un chacun, ont été trop remarqués, surtout par moi, pour que je puisse les passer sous silence. Peut-être ne vous a-t-il rien dit de sa charité qui le fit plus de dix fois interrompre un travail à la bibliothèque pour recueillir à travers la salle, des souscriptions en faveur des étudiants serbes, quête organisée par un de nos camarades. Il témoigna enfin dans sa conversation, d'une noblesse et d'une dignité de sentiments que ses actes n'ont jamais démenties.

Que vous dirai-je de plus ? Il avait acquis l'estime de tous par ses qualités de travail et d'intelligence, l'affection de tous par ses qualités de cœur. Et le rappel de ce qu'il fut n'est fait que pour augmenter en vous le regret de voir une si belle existence brisée. La douleur qu'ont ressentie tous ceux qui le connaissaient et que j'ai éprouvée d'une façon particulière est évidemment bien peu au prix de celle que la disparition si soudaine de ce fils vous a causée ; permettez-moi pourtant de la joindre à la vôtre comme un faible hommage rendu à la mémoire de Bertran que nous n'avons pas eu la consolation d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Antoine MARTEL (étudiant en Sorbonne).

...Je suis vraiment atterré par l'affreuse nouvelle dont vous avez bien voulu me faire part. Je n'avais pas eu le plaisir de voir notre nouveau camarade, mais ses amis à qui j'en ai parlé m'ont dit sa valeur intellectuelle, son amour des choses de l'esprit. Il était prêt à marcher sur la noble voie qui lui avait été tracée par son père.

Et tout ce bel avenir que tous entrevoyaient pour lui est impossible à jamais. Les meilleurs d'entre nous s'en vont parmi les jeunes. Je pense à votre immense douleur, Monsieur, à celle de Madame de la Villehervé. Je ne peux que vous dire que nous avions été heureux et fier d'accueillir à l'Association un tel camarade, et que ses amis conserveront toujours le culte de sa mémoire.

DURAMÉ, président de
l'Association générale des Etudiants.

Si ces lettres dépeignent la vie de Bertran telle qu'elle fut, la lettre suivante confirme toutes ses qualités qui nous le rendaient si cher. M. Lanson, maintenant directeur de l'Ecole

Normale, si durement frappé par la glorieuse mort de son fils, nous écrivit d'Alsace :

Je sais votre douleur, et je m'y associe de toute ma sympathie ; je suis assez malheureux moi-même pour comprendre tout votre malheur. Votre petit Bertran m'avait charmé par sa bonne grâce, la franchise de son regard, la curiosité ardente et intelligente qu'il témoignait pour nos études. Son premier essai avait été très heureux. Je le comptais déjà comme un de ces élèves rares que c'est une joie pour un maître de voir se développer et réaliser toutes les promesses qu'ils contiennent. Et de toutes ces promesses, il ne reste rien. Et la mort qui les a anéanties n'est pas même, comme au cours des quatre ou cinq dernières années pour tant de jeunes existences, la mort voulue et nécessaire pour le pays. C'est la plus inutile des morts, celle où ne se mêle aucune idée de sacrifice ou de devoir pour introduire sinon une consolation (il n'y en a pas) du moins un peu de résignation. Je vous plains de toute ma pitié, ainsi que la pauvre mère et je m'afflige avec vous.

De tant de témoignages semblables que nous avons reçus, il n'est possible de transcrire que quelques-uns et simplement par fragments :

...J'avais eu le plaisir de recevoir votre cher fils à sa licence, et depuis, comme il commençait à préparer son mémoire de diplôme, il avait suivi quelques-unes de mes conférences de bibliographie. C'est une grande tristesse pour moi de voir fauché si vite et si brutalement ce jeune homme si doux, si sérieux et qui nous donnait de si belles espérances.

Henri CHAMARD (Sorbonne).

...Je vous suis très reconnaissant de la pensée délicate qui vous a inspiré l'envoi d'une photographie, où je retrouve la physionomie ouverte, vive et attrayante de votre cher enfant ; les qualités d'esprit que j'avais appréciées en lui se lisaient vraiment sur son visage. Je ne comprends que trop bien qu'il vous soit impossible de trouver un adoucissement à votre peine et même qu'elle ne fasse que s'accroître et s'aviver avec le temps. J'ai fait cette douloureuse expérience. Croyez que je garderai le souvenir fidèle d'un élève que j'avais distingué et dont la disparition tragique a mis pendant toute l'année un voile de tristesse sur la conférence que je fais le lundi matin.

A. PUECH (Sorbonne).

J'ai reçu, non sans tristesse naturellement, les trois volumes que vous avez pris la peine de me renvoyer. La vue de ces volumes m'a fait faire un retour vers le passé, vers le jour où votre fils qui paraissait avoir un long et bel avenir devant lui, vint causer ici avec moi

et où je trouvai avec plaisir une occasion de lui être utile en mettant ma bibliothèque à sa disposition. Et tout cela est d'hier et de loin déjà ! Plus d'une fois, ces jours-ci, j'ai parlé de lui avec des collègues ou des étudiants ; nous ne l'oublierons pas, il mérite si bien la fidélité d'un triste et pieux souvenir.

Frédéric PLESSIS (Sorbonne).

Je tiens à vous dire encore que je n'oublierai jamais votre cher enfant. Quand j'ai commencé à le connaître d'une façon un peu plus intime, je venais d'être frappé par le malheur que vous savez. C'était une consolation pour moi de voir se développer son goût pour les lettres, de voir ses yeux s'animer quand s'offrait à lui un fait intéressant, une idée nouvelle. Il n'était pas nécessaire de causer longtemps avec lui pour apprécier la distinction et la délicatesse de son esprit, l'élévation de ses sentiments, son exquise bonne grâce. Je lui trouvais avec mon fils une sorte de parenté morale. Ce sont ces êtres privilégiés que nous, les pères, nous voyons partir avant nous ! Soutenons-nous dans notre détresse.

Gustave REYNIER (Sorbonne).

Dès le premier jour, Bertran de la Villehervé avait gagné mon cœur par le charme de sa physionomie et par le je ne sais quoi qui se lit dans le regard. Tout de suite aussi j'avais pu constater en lui deux qualités qui quelquefois s'excluent : la ponctualité et l'ardeur. Bien vite enfin j'ai eu démêlé la vivacité de son intelligence et dans les exercices que je lui faisais faire, j'aimais jusqu'à ces traces d'inexpérience qui sont une grâce chez les très jeunes, parce qu'elles révèlent les mouvements candides de l'esprit en travail. En moi-même je prophétisais qu'il serait de ceux qui répareraient les désastres intellectuels de la France et que de mon vivant je verrais son nom connu des érudits... Nul ne pourrait essayer de vous présenter des consolations ; pour moi, je voudrais vous aider à pleurer et vous souhaiter de toute mon âme du courage pour vous-même et pour la mère de Bertran. — Madame Havet qui ne l'avait point vu est en ce moment presque malade de l'émotion que lui a donnée la vue de la mienne.

Louis HAVET (Ecole des Hautes Etudes).

Peu de temps après, M. Havet nous écrivait cette nouvelle lettre par laquelle je finirai :

J'ai reçu la photographie de votre cher Bertran et vous en remercie. Elle m'est précieuse ; elle m'aidera à revoir cette physionomie charmante, déjà illuminée par la pensée virile et probablement par une pensée supérieure, où n'avaient pas achevé de s'effacer les grâces de l'enfance. Je suis heureux d'apprendre qu'il restera quelque chose de lui. Ainsi, en dehors de ceux qui l'ont connu, quelques personnes s'apercevront qu'un être rare a disparu...

Hélas ! oui... disparu... brusquement de nos horizons humains... Rentrés au Havre, malgré notre profond découragement et tout notre chagrin, pieusement, nous avons repris un à un dans l'amoncellement des notes et des papiers, tous les documents recueillis sur ses travaux en cours, sur Plaute, sur Hérodote, et sur d'autres sujets d'érudition qu'avec les années, il aurait transformés en œuvres définitives. Quels regrets et quelle amertume de constater que toutes ses préparations allaient augmenter, pour nous seuls, le nombre de nos chères reliques !

Quelque chose cependant était sauvé : son travail sur Baculard d'Arnaud. Le mémoire de diplôme d'études supérieures que Bertran devait présenter en Sorbonne, quelques semaines plus tard, était pour ainsi dire presque entièrement terminé. Il se proposait de le publier ensuite. Ce qu'il aurait fait pour lui-même, et ce que le fils aurait fait plus tard pour le père, le père le fera pour l'enfant. Courageusement il se mit à l'œuvre, et j'eus chaque jour le spectacle déchirant du vieux Maître consacrant ce qui lui restait de vie à préparer pour l'imprimeur le livre presque fini du jeune étudiant. Comme l'avait déclaré Bertran, « la part d'inconnu » était fort mince ; mais, moins familier que son fils avec les méthodes actuelles de l'érudition et ignorant les langues étrangères, le vieux papa se heurta parfois à certaines difficultés. Sans relâche il travaillait comme quelqu'un qui se sait fort pressé, mettant au point telle ou telle indication dont la place était soigneusement marquée, complétant quelques transitions légèrement ébauchées, il travaillait toujours et lorsqu'on s'en informait près de lui : « Je travaille « avec mon Bertran, répondait-il, il m'encourage, je sens qu'il « est là, il me donne la force nécessaire et je sens qu'il me « guide. »

Il m'était impossible de ne pas remarquer cependant que, pendant ces quatre mois de collaboration intime du père et du fils, les forces du Poète le trahissaient et que le travail devenait de plus en plus pénible. — Quelle satisfaction douloureuse pour lui et pour moi quand, le manuscrit entièrement prêt, il voulut pour le public, en écrire la préface. — Hélas ! quand il lui fallut retracer la vie de l'enfant tant aimé, dire les étapes brillantes et rapides de ce jeune fils qui le continuait si admira-

blement, les grosses larmes ne cessèrent de couler sur son visage amaigri — la douleur et le chagrin eurent raison de son cœur déjà bien fragile depuis quelques années.

Un jour, le 2 Août, alors qu'il tenait entre ses mains tremblantes d'émotion, les dernières lettres de son fils, le pauvre père s'interrompit en me disant : « La lecture de ces lettres m'est pénible... j'ai vraiment trop de chagrin... je ne peux plus... Et ce jour-là, il s'arrêta. Le lendemain, il écrivit encore quelques lignes... ses forces l'abandonnaient. — Cependant, il voulait continuer ; il ajouta encore quelques mots le 5 Août, mais le soir une crise cardiaque le laissa si faible avec un pouls si ralenti que l'on conserva bien peu l'espoir de le voir se rétablir.

En effet, graduellement, lentement, le pouls se ralentissait encore et pendant quelques jours, ses amis autour de son fauteuil dans sa bibliothèque, trouvèrent encore en lui le causeur captivant et paradoxal qu'il avait toujours été et qu'il est resté jusqu'à la fin ; puis il ne se leva plus et le jeudi 14 Août le Maître s'éteignait doucement sans souffrance. Une voix d'En-Haut l'avait rappelé ; son âme avait rejoint celle de son fils.

Dans la profonde détresse morale où me laisse la disparition des deux Etres si chers qui étaient ma seule raison de vivre, je veux me souvenir de la grande force morale dont mon cher Poète me donnait l'exemple. Quand nous mêlions nos larmes, il refoulait les siennes pour me consoler : « Ne pleure pas », me répétait-il sans cesse, « laisse notre Bertran dans son bonheur, vois-le dans la lumière où il est maintenant ; il avait terminé sa formation terrestre, il nous a devancés, il nous prépare et il nous montre le chemin. »

Et, à mon tour, dans cette bibliothèque où je reste seule devant leurs deux grands bureaux inoccupés, je sens que tous deux m'assistent et qu'ils me conseillent ; moi aussi, je veux les voir dans la vie lumineuse et intense qui doit être maintenant la leur, et je sens que, des Hauteurs où ils sont montés pour accomplir de plus grandes et de plus belles destinées, tous deux me donnent la force qui m'est nécessaire pour remplir et terminer l'immense tâche qu'ils n'ont eu, ni l'un ni l'autre, le temps d'achever.

Tous deux, amateurs et admirateurs de l'Antiquité, véritable nourrice des grands artistes, vivront ici-bas. Le souvenir

du père et le souvenir du fils resteront intimement et mélancoliquement liés ; celui du vieux maître, si probe, Robert de la Villehervé, par son œuvre importante, si pure et d'une haute tenue littéraire qui le place parmi les premiers poètes de son temps ; celui du fils, le tout jeune disciple, Bertran de la Villehervé, par ce livre d'études, d'un sens critique très élevé, d'une riche érudition et qui révèle des dons rares de clarté, de style et d'exposition.

« Je suis heureux d'apprendre qu'il restera quelque chose de lui », nous avait écrit M. Havet. — J'ai revu ce cher Maître de mon Bertran et devant « ce livre, en effet, qui reste, mes regrets », m'a-t-il dit « n'en sont que plus cruels. »

En le faisant publier, je sais que j'exécute une des dernières volontés du Maître et que je réalise pour mon cher petit, qui le voit, un des rêves dorés de son adolescence.

Loly DE LA VILLEHERVÉ.

1er Décembre 1919.

AVERTISSEMENT

Il fut un poète, ne manquait pas de quelque talent pour la versification et Voltaire pendant longtemps lui crut du génie ; mais il était pauvre et de plus affligé d'un nom « Baculard » qui prêtait à rire et dont il ne parvint pas à se débarrasser, encore bien qu'il ne signât jamais que de son autre nom : d'Arnaud. Il conçut de bonne heure l'ambition de ne rien écrire qui ne servît à la morale ; et pour ce désavoua ses premiers poèmes, quelques succès qu'ils lui eussent valu, mais quand tout lui réussissait, une imprudente vanité le dressa contre celui qu'il avait eu pour maître et pour bienfaiteur, et cette faute qui ne lui fut jamais pardonnée suscita contre lui un parti puissant, tenace dans ses mépris et dans ses haines. Il laissa faire et dire et travailla sans repos jusqu'à son dernier jour, méritant d'être qualifié de « Young français », et, le premier des « Romanciers sensibles », faisant pleurer les plus beaux yeux du monde et tous les autres aussi ; mais il gâta ces avantages par une vie d'expédients et d'emprunts, à qui il arriva d'appeler sur lui les sévères curiosités de la Tournelle et du Châtelet ; il garda pourtant un cœur tendre, pitoyable aux malheureux, et il le prouva, en pleine Terreur, quand être pitoyable pouvait conduire à l'échafaud. Tel vécut l'homme dont nous entreprenons de raconter l'histoire.

On ne lit plus ses romans, ils étaient faits pour les temps où il les écrivait. Ils plaisaient alors, il en existe maintes traductions ; mais bien peu nombreuses seraient les pages que, de nos jours, on en pourrait sauver, si quelqu'un avait la charitable pensée de l'essayer. Personne plus que lui cependant ne fut pillé, copié, victime de contrefaçons éhontées, et ne fournit aux écrivains de théâtre, plus de sujets de tragédies, de drames et d'opéras, qu'on lui prenait, sans avoir la politesse de demander son consentement.

Ses pièces seules l'ont préservé d'un complet oubli. Il s'était fait sur la poésie dramatique des idées à lui. Il innovait. Avec de la nouveauté, qu'elles avaient, elles ont de la puissance, et Palissot disait en vain que c'étaient des pièces édifiantes à représenter en carême, et que leur auteur supposait qu'on irait les écouter pour faire pénitence. Elles valent encore d'être étudiées aussi bien pour les théories sur lesquelles elles reposent que pour la manière dont il réalisa ses conceptions.

Quelques-uns ont voulu voir en lui un pré-romantique.

PREMIÈRE PARTIE

Biographie

François Thomas Baculard, que tous ses biographes prénomment sans raison François Thomas *Marie* (1), naquit à Paris, rue Saint-Sauveur, le 15 septembre 1718 (et non en 1709, comme le prétend Palissot en ses *Mémoires Littéraires*), de Thomas Baculard, secretaire du Roy (2), et de dame Marguerite Julie de la Croix, son épouse. Il fut baptisé le 17 (3) en l'Eglise Saint Sauveur, ayant pour parrain son grand-père, François de la Croix, peintre du Roy, demeurant sur la dite paroisse de Saint Sauveur.

Ce Thomas Baculard, père de l'enfant, lorsqu'il mourut à Versailles, le 13 juin 1757, âgé d'environ quatre-vingts ans, fut qualifié Thomas de Baculard, écuyer, sieur d'Arnaud Rousselain. Il appartenait, disent certains, à une vieille famille noble originaire de Venise. Mais Jal avoue n'avoir rien trouvé sur cette ascendance problématique, et nous n'avons pas été plus heureux. Selon d'autres, la famille tirait ses origines du Comtat Venaissin. Renseignement que donnent la Biographie Michaut, le docteur Hoefer, etc.

(1) Le prénom de *Marie* ne se trouve ni dans son acte de baptême, ni dans son acte de mariage, ni dans son acte de décès. Cf. Jal, *Dict.* 1872.

(2) Déjà secretaire du Roy en 1717 (Jal).

(3) Jal dit : le « 7 ». Est-ce le 17 septembre ou le 7 octobre ?

A l'appui de cette hypothèse, on pourrait citer l'abbé J. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté Venaissin*, Paris, David jeune et Delormel, MDCCXLIII, qui, tome I, p. 7, fait mention d'une Marguerite Baculard de la fin du XVIe siècle, demeurant à Mazan, au diocèse de Carpentras, épouse du sieur Pantolin de Salezin et, p. 332, d'une N. Baculard, mariée à Thomas de Cheilus, co-seigneur de Venasque et Saint Didier, sieur de Saint Jean au terroir de Pernes, vers 1640.

Quoi qu'il en soit, le titre de sieur d'Arnaud Rousselain ne marquerait pas pour le secretaire du Roy une noblesse bien ancienne. On appelait communément sieurs les bourgeois acquéreurs de fiefs.

Qu'on admette cependant ces prétentions de François Thomas à une haute extraction, elles expliqueraient peut-être sa confiance un peu excessive en lui-même. Par ailleurs il tenait de sa mère, dame Marguerite Julie de la Croix, les singularités de son caractère et sa tendance à ne jamais s'inquiéter de gain ni d'épargne. Eût-il, à se mêler de trafics, réussi mieux que son père ? Le sieur d'Arnaud Rousselain n'y avait nullement brillé. C'était, dit Voltaire, « un homme que des affaires, où d'autres s'enrichissent, ont ruiné. » (1)

Cela étant, on conçoit que François Thomas Baculard n'eut pas une enfance très heureuse. Il dut faire assez pauvrement ses études chez les jésuites, au collège d'Harcourt, comme externe. Il y reçut une forte éducation classique ; on rencontre chez lui des souvenirs d'Horace, d'Ovide, de Perse, de Stace, autant que des tragiques grecs. C'était un jeune homme d'une longueur « fantasmagorique » (2), sec et propre, très doux, léger, fort peu timide et capable de toutes les audaces. Quelques biographes assurent qu'il faisait des vers depuis l'âge de neuf ans, mais on ne sait sur quoi ils fondent leur assertion. Toujours est-il que n'ayant pas encore dit adieu aux bancs du collège, il composa trois tragédies, *Idoménée*, dont il ne se ressouvint que tardivement, *Didon*, qui fut complètement oubliée, et *Coligni*, réservé à de plus florissants destins. Dans le

(1) Corr. Beuchot, t. III. 445.

(2) *Le Tribunal d'Apollon*, Paris an VIII, cité par Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, t. II, p. 165.

même temps, il ébauchait une comédie, *Le Mauvais Riche*. Il avait alors quinze ans, il le dit. Il déclare une autre fois qu'il en avait dix-huit. Peu importe.

Bientôt après, élève de philosophie, il allait faire sa réelle entrée dans la littérature au moyen d'une Epître à Voltaire, épître qui fut publiée en une plaquette de douze pages in-12, à la Sphère, avec ce titre :

LETTRE

A M. L'ABBÉ PHI**

au sujet des Tragédies de M. DE VOLTAIRE

A LA HAYE

MDCCXXXVI (1)

C'est une belle et cérémonieuse dédicace, cette lettre d'une vanité curieuse et qu'il n'est pas indifférent de connaître :

C'est vous faire ma cour, Monsieur, que de vous envoyer les vers que j'ai composés au sujet des tragédies de l'illustre M. DE VOLTAIRE. La haute estime que vous avez pour les ouvrages d'un homme qui fait tant d'honneur à sa Patrie par ses talents admirables vous rendra peut-être agréable la lecture des faibles essais d'une Muse naissante : heureux s'ils méritoient l'approbation des personnes qui ont le goût aussi délicat que le vôtre ! Il se répand dans le Public depuis quelques semaines, une Epître adressée au brillant auteur d'*Alzire* : elle commence par ces mots :

Rare génie, ornement de la France.

On me l'a attribuée sans fondement, je n'y ai aucune part. Cela me feroit souhaiter de mettre au jour mes vers tels qu'ils sont, si vous le jugez à propos. Soumis de bon cœur à votre décision, j'attends tout de votre indulgence. Si c'est mon destin d'être imprimé, faites-moi grâce de la prose qui faisoit partie des lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire au Poète incomparable de notre Siècle. Je finis par ce proverbe : *Ne mihi sis Patruus*, en vous assurant que je suis dans les sentiments d'une sincère et tendre estime, MONSIEUR,

Votre très humble & très
obéissant serviteur,
BA** D'ARNAUD de Paris

à Paris, ce 20 mars 1736.

(1) B. N. Vf, 8085.

Suivent les « Vers envoyés à M. de Voltaire, le 30 Janvier 1736. » (*sic*) (1).

O toi qui de l'amour empruntant le pinceau,
Traces des passions une vive peinture,
Toi qui, conduit par l'art, formé par la nature,
Retires les héros de la nuit du tombeau
Et possèdes si bien l'heureux talent de plaire,
VOLTAIRE qu'Apollon adopta pour son fils,
Daigne accepter l'essai d'une Muse sincère
Dont la vérité fait l'ornement et le prix.
Tandis que tout Paris te donne son suffrage,
Reçois ces vers, reçois mon faible hommage,
La raison vainement condamne ses transports ;
Sans écouter d'inutiles caprices
Je veux te consacrer mes timides accords,
D'une muse au berceau te vouer les prémices.
Que vois-je ? La critique abattue à tes pieds
Ose encor contre toi lever sa tête altière,
Des censeurs odieux les fronts humiliés
Cachent leur fol orgueil au sein de la poussière :
En vain un escadron d'Aristarques fougueux
Te déclare la guerre et t'insulte en tous lieux,
En vain l'envieuse cabale
Désaprouve l'honneur qu'ont mérité tes vers.
Parle, et soudain cette fière rivale
Confondue à ta voix, rentrera dans ses fers.
Milton et le sublime Tasse
Dont les écrits presque divins
Les placent au-dessus du reste des humains
Partagent avec toi leur encens au Parnasse.
Que ne puis-je exprimer ces charmes séducteurs
Qui t'assurent l'empire et des yeux et des cœurs ?
Quand tu peins, je vois la nature
Brillante de nouveaux attraits,
Quand tu feins l'aimable imposture
De la vérité prends (*sic*) les traits.

La réponse du 22 janvier fut la plus encourageante du monde :

Le goût que vous avez pour la poésie, monsieur, écrivait Voltaire, vous fait regarder avec trop d'indulgence mes faibles ouvrages. Vous ressemblez aux connaisseurs en peinture qui ne laissent pas de mettre dans leur cabinet des tableaux médiocres en faveur de

(1) Cf. la réponse de Voltaire datée du 22 janvier.

quelques coups de pinceau qui leur auront plu. Les vers que vous m'avez envoyés sur mes tragédies (1), en me donnant beaucoup d'estime pour vous, me laissent le regret de mériter si peu vos éloges... (2)

Et ce n'est pas tout. Non content d'avoir récompensé son correspondant de cette agréable prose, Voltaire y avait joint des rimes.

A monsieur d'Arnaud
qui lui a adressé des vers très flatteurs

Mon cher enfant, tous les rois sont loués
Lorsque l'on parle à leur personne,
Mais ces éloges qu'on leur donne
Sont trop souvent désavoués.
J'aime peu la louange et je vous la pardonne,
Je la chéris en vous puisqu'elle vient du cœur.
Vos vers ne sont pas d'un flatteur ;
Vous peignez mes devoirs et me faites connaitre
Non pas ce que je suis, mais ce que je dois être.
Poursuivez et croissez en grâces, en vertus.
Si vous me louez moins, je vous louerai bien plus (3).

Un commerce épistolaire ainsi commencé promettait beaucoup pour la carrière d'un adolescent qui incontestablement possédait pour les lettres des dons remarquables ; mais Baculard d'Arnaud n'y vit tout aussitôt qu'un remède commode à sa pénurie coutumière, et dès le mois de mars, ce n'est plus seulement le tribut de son admiration qu'il adresse à Voltaire, il y mêle des demandes d'argent.

Voltaire s'était attaché à lui et ne s'en détourna pas pour le savoir pauvre et d'humeur emprunteuse.

Il était en relations d'amitié avec l'abbé Moussinot, chanoine et trésorier du chapitre de Saint Méry et de plus son trésorier ; il lui écrit le 21 :

...En attendant votre réponse, je vous prie d'envoyer chercher par votre frotteur un jeune homme nommé Baculard d'Arnaud ; c'est un étudiant en philosophie au collège d'Harcourt. Il demeure chez M. Delacroix, rue Mouffetard, troisième porte cochère (4).

---

(1) Ceux qui se trouvent dans la brochure, page 7, sur *Œdipe*, sur *Hérode et Mariamne*, sur *Brutus* ; page 8 : sur *Zaïre*, sur *César* ; page 9 : sur *Alzire*.

(2) *Amateur d'autog.* 1868, p. 20.

(3) Voltaire. Beuchot XIV, 408.

(4) Ses parents habitaient Vincennes.

Donnez-lui, je vous en prie, ce petit manuscrit [*L'Epître sur la Calomnie*] et faites-lui de ma part un petit présent de douze francs. Je vous prie de ne pas négliger cette petite grâce que je vous demande ; ce manuscrit sera négocié à son profit...

La petite grâce demandée de remettre le petit manuscrit et le petit présent ne fut accueillie que d'un petit zèle. L'abbé Moussinot eut le tort de ne s'empresser guère.

Une nouvelle lettre lui est expédiée : (1)

...Pour vous punir, mon cher ami, de n'avoir pas envoyé chercher le jeune Baculard d'Arnaud, étudiant en philosophie ; pour vous punir, dis-je, de ne lui avoir pas donné l'*Epître sur la Calomnie* et douze francs, je vous condamne à lui donner un louis d'or et à l'exhorter de ma part à apprendre à écrire, ce qui peut contribuer à sa fortune... J'écris à ce jeune d'Arnaud. Au lieu de vingt-quatre francs, donnez-lui trente livres quand il viendra vous voir. Je vais vite cacheter ma lettre de peur que je n'augmente la somme.

Il fallait obéir, l'abbé s'exécuta. Baculard qui n'allait sans doute pas manquer de négocier le manuscrit, signa bel et bien un reçu des trente livres.

Cet opportun secours le mena jusqu'en septembre où derechef il cria famine. Voltaire n'était point de l'avarice sordide que se plaisaient à lui reprocher ses ennemis, et dix-huit francs tombèrent cette fois dans la poche de Baculard (2) ; puis sur une deuxième requête, le 27 octobre, vingt-quatre francs (3) ; sur une autre encore, dix-huit livres, le 24 novembre (4) ; le tout faisant en neuf mois quatre-vingt-dix francs.

Continuons pour 1737. Voici les comptes :

Sans date : 18 francs (Beuchot LII, 439).

7 novembre : 24 francs (Moland XXXIV, 341).

Décembre : 24 francs (Beuchot LII, 569).

29 décembre : 24 francs (Beuchot, LII, 579).

Total encore : quatre-vingt-dix francs.

---

(1) Voltaire. Beuchot, LII, 289.

(2) Beuchot, LII, 305.

(3) Beuchot, LII, 330.

(4) Moland, XXXIV, 170. « Souvenez-vous des dix-huit livres pour d'Arnaud, et de ne prêter les trois cents livres que sur de bons billets. » Ce n'est pas à d'Arnaud que furent prêtées les trois cents livres. Les « bons billets » de d'Arnaud n'auraient pas été assez sûrs pour le laisser supposer.

Ces générosités ainsi répétées à la mesure des besoins, mais ne permettant pas d'abus, c'était bien. S'occuper de trouver une place à un garçon libéré du collège et qui très évidemment perdait son temps à des riens, c'eût été mieux. Voltaire s'en avisa, qui disait : « J'ai lu l'épître de d'Arnaud ; je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être, » et l'abbé Moussinot reçut des instructions à cet effet :

Retenez-le à dîner chez M. Dubreuil, je payerai les poulardes bien volontiers. Eprouvez son esprit et sa probité afin que je puisse le placer (1).

Mais placer d'Arnaud, la tâche était difficile, tant son écriture mauvaise, de vilain aspect et peu lisible le servirait mal ! Et Voltaire, faute de mieux, tâche de l'employer à son propre service. Il en fait un de ses agents de publicité, si l'on peut dire. Déjà deux ans auparavant, en 1736, les vers de d'Arnaud à sa louange, il les avait imprimés ; au début de l'année 1738, il le charge de composer un avant-propos — préface ou avertissement — qu'il ne voulait pas faire lui-même, auquel il ne fallait pas qu'on sût qu'il eût touché, et qui était nécessaire, pour mettre en tête d'une édition de ses œuvres qu'on allait donner en Hollande.

Il ne lui avait d'ailleurs pas fermé sa bourse. Ce n'eût pas été le moment. Pour faire un bon travail, le pauvre hère souffrait d'un trop fâcheux état de fortune.

Voltaire y veillait.

Puisque d'Arnaud est dans un si grand besoin, donnez-lui encore un louis d'or.

Ceci est du 20 janvier 1738. (2)

Mais cet attachement « qui était mieux que de la pitié » (3), ne laissait pas que de permettre la possibilité de quelque aigreur. Toute patience se lasse. Au 27 mars, Voltaire se plaint, se fait grondeur :

Le d'Arnaud avait promis d'apprendre à écrire. S'il avait une bonne écriture, je l'aurais placé. C'est un sot. Dites-lui cette vérité pour son bien (4).

---

(1) Moland, XXXIV, 336.
(2) Moland, *ibid.* 392.
(3) Monselet, *op. cit.* t. II. p. 159.
(4) Moland, XXXIV, 497.

Et encore, au 17 juin, quand, des mois passant et des semaines, la préface dont il s'agit sembla devoir avant peu se terminer et qu'il en songea à récompenser l'auteur :

A l'égard de d'Arnaud, voulez-vous bien avoir la bonté de lui donner cinquante livres quand il aura fait la préface en question, que vous m'enverrez ? C'est, je crois, un bon garçon, je l'aurais pris avec moi s'il avait su écrire.

Toujours ce même reproche. Allez donc faire un secretaire d'un homme qui griffonne indignement ! Cependant juillet voit la fin de l'œuvre. Elle est achevée, cette préface. En est-on satisfait ? Pas trop.

Voudriez-vous, mon cher abbé, écrire au grand d'Arnaud de rendre son avertissement quatre fois plus court et plus simple, d'en retrancher les louanges que je ne mérite pas et de laisser dans le seul carré de papier qui contiendra cet avertissement une marge pour les corrections que je ferai ?

Mais tout s'arrange : l'un a raccourci, simplifié, retranché, et l'autre corrigé et accommodé à son aise, à son goût. Voltaire envoie à d'Arnaud une lettre qu'il n'a qu'à signer, lettre ainsi formulée :

A MM. Westein et Smith, libraires
à Amsterdam.

Ayant appris, Messieurs, qu'on fait en Hollande une très belle édition des Œuvres de M. de Voltaire, je vous envoie cet Avertissement pour être mis à la tête ; je l'ai communiqué à M. de Voltaire qui en est content. Je ne doute pas que d'aussi fameux libraires que vous n'aient part à cette édition qu'on attend avec la dernière impatience.

Baculard aurait bientôt lieu de rendre d'autres services à Voltaire qui s'en doutait et dont la générosité ne se ralentit pas :

Décembre 1738 :

Si d'Arnaud est sage, il aura les petits secours dont je favorisais des ingrats. Quand il emprunte trois livres, il faut lui en donner douze, l'accoutumer insensiblement au travail, et, s'il se peut, à bien écrire. Recommandez-lui ce point ; c'est le premier échelon, je ne dis pas de la fortune, mais d'un état où l'on puisse ne pas mourir de faim (1).

(1) Beuchot, LIII, 354.

Remarquez le changement de ton. Ce n'est plus la note des lettres précédentes sur d'Arnaud. Mais les envois d'argent continuent :

Le 2 janvier 1739, vingt-quatre francs (1).

C'est qu'à ce moment venait de paraître le libelle de l'abbé Desfontaines, *La Voltairomanie,* dont il fallait obtenir justice. De là des courses, des rendez-vous, mille embarras auxquels l'abbé Moussinot, tout dévoué qu'il fût, n'aurait pu suffire.

Voyez, lui écrit Voltaire, si vous avez quelqu'un qui puisse se charger de faire toutes ces commissions au lieu de vous. Vous lui donnerez vos ordres, vous le payerez bien et presserez le succès de ses démarches... Vous pouvez adroitement faire venir d'Arnaud dans ces circonstances, le loger et le nourrir quelque temps et le faire servir non seulement à courir partout, mais à écrire ; cela doit partir de vous même ; un mot de lettre à Vincennes sur le champ fera tout (2).

Les choses n'allèrent pas tout de suite avec d'Arnaud. C'est le chevalier de Mouhy qui fut employé, et payé en proportion de ses peines.

J'aurais mieux aimé mon d'Arnaud, confesse Voltaire ; mais il n'a pas voulu seulement apprendre à former ses lettres, donnez lui vingt-quatre livres ou dix écus et *nos ama.*

D'Arnaud dut trouver quand même un moyen de se rendre utile. A preuve que, le 10 janvier, l'ordre avait été transmis de lui envoyer par un exprès un louis d'or à Vincennes, s'il n'était pas à Paris ; que le 25 février, il lui est adressé un louis d'or et une lettre et le 7 mars vingt-quatre ou trente livres (3), et quand l'abbé Desfontaines a désavoué son libelle, qu'on a lu ou lira ce désaveu dans les papiers publics et que l'affaire est finie, voici, toujours du même, le 20 avril « un petit mot pour d'Arnaud à qui je vous prie de donner un louis d'or » (4) et le 9 juillet *encore* vingt livres à d'Arnaud et conseils de sagesse (5).

---

(1) Beuchot, *ibid.* 381.
(2) 3 Janvier 1739. Moland xxxv, 98.
(3) Moland, xxxv, 188 et 202.
(4) Moland, xxxv, 258.
(5) Moland, *ibid.* 302.

Ils avaient leur raison d'être, les conseils de sagesse. Voltaire en effet, quelques ennuis et tracas de toute sorte que lui eussent causés les calomnies de l'abbé Desfontaines, n'avait pas oublié qu'il voulait placer d'Arnaud, et, au plus fort de sa querelle, il manœuvrait en conséquence, s'adressait de Cirey à Helvétius. La lettre est du 28 janvier 1739.

Permettez-moi de recommander à vos bontés un jeune homme de bonne famille, d'une grande espérance, très bien né, capable d'attachement et de la plus tendre reconnaissance, qui est plein d'ardeur pour la poésie et pour les sciences, et à qui il ne manque peut-être que de vous connaître pour être heureux... Il se nomme d'Arnaud. Beaucoup de mérite et de malheur font sa recommandation auprès d'un cœur comme le vôtre. Si vous pouviez lui procurer quelque petite place, soit par vous, soit par M. de la Popelinière, vous le mettriez en état de cultiver ses talents et vous rempliriez votre vocation qui est de faire du bien (1).

Helvétius répondit à la confiance de Voltaire qui l'en remercia « et tendrement » (2), lui recommandant à nouveau le jeune homme « comme son fils » et disant de lui : « Il a du mérite, il est pauvre et vertueux. »

En quelle qualité Helvétius se l'était attaché, on ne sait trop. Ce qui est certain, c'est qu'il l'avait pris avec lui et qu'il l'avait encore au mois d'avril, où s'ébauchaient de riants projets de voyage. On ferait à deux les *tournées* du fermier général, on formait d'autres complots. Voltaire était au courant, et y donnait la main :

Ce grand garçon d'Arnaud veut vous suivre dans vos royaumes de Champagne, il veut venir à Cirey. J'en ai demandé la permission à madame la Marquise, elle le veut bien ; présenté par vous, il ne peut être que le bienvenu. Je serai charmé qu'il s'attache à vous, je serais le plus trompé du monde, s'il n'est né avec du génie et des mœurs aimables. Vous êtes un enfant bien charmant de cultiver les lettres à votre âge avec tant d'ardeur et d'encourager encore les autres. On ne peut trop vous aimer, amenez donc ce grand garçon (3).

Tout va donc aussi bien que possible. D'Arnaud est sauvé. On attend à Cirey les deux visiteurs... Que s'était-il passé ? Un seul arrive, d'Arnaud, sur un cheval de louage.

---

(1) Beuchot, LIII, 445.
(2) 25 février 1739. Beuchot, LIII, 497.
(3) Beuchot, LIII, 543.

Vous devinez ce que Voltaire pensa de l'équipée.

Il a fort mal fait de venir ici de sa tête, chez une dame aussi respectable dont il n'a pas l'honneur d'être connu, mais, ajoute-t-il, il faut pardonner une imprudence attachée à sa jeunesse et à son peu d'éducation (1).

Et le pardon donnait des conseils de sagesse. Ils pouvaient servir.

Si, comme on est porté à le croire, Baculard se sépara si tôt d'Helvétius, il en avait très vite pourtant et puissamment ressenti l'influence, et c'est à cette influence qu'il obéit, quand il décida de reprendre et d'achever sa vieille tragédie d'écolier, *Coligni,* admirable motif à déclamations contre les prêtres. Au collège, tout plein de la *Henriade,* il avait été séduit par l'idée d'en mettre le second chant au théâtre. La *Henriade* était restée son livre de chevet. Voltaire lui en avait donné deux exemplaires brochés et un relié. Les entretiens d'Helvétius achevèrent de l'entraîner dans une fureur d'enthousiasme dont ses vingt ans se trouvaient à merveille.

Le travail ne languit pas, et au début de 1740, vers la fin de mars, la tragédie était imprimée et exposée en vente, ornée d'un sous-titre et d'une épigraphe comme suit :

COLIGNI
ou
LA St BARTHELEMI
TRAGÉDIE
Tantum relligio potuit suadere malorum
LUCRETIUS
A AMSTERDAM
chez JEAN FRANÇOIS DU SAUZET fils
MDCCXL (2)

Toujours fidèle à son protégé, Voltaire ne lui avait pas tenu rancune de sa ridicule chevauchée de Cirey. Il demeurait pour lui un banquier fort prévenant et attentif, et tandis que son d'Arnaud s'évertuait à tuer proprement Coligny, le 7 de janvier de cette année 1740, il écrivait à son sujet une lettre peu différente en vérité de celles que nous connaissons :

(1) Beuchot, *ibid.* 573.
(2) B. N., 8° Yth, 3635.

Je vous prie de donner à d'Arnaud soixante livres de ma part, sans rien lui promettre de plus, sans le décourager aussi, sans lui lire ma lettre, sans entrer avec lui dans aucun détail. Donnez-lui seulement cet argent ; assurez-le de mon amitié ; dites-lui que j'ai reçu la lettre qu'il m'a écrite enfin au jour de l'an et que je l'en remercie, quoique j'aie eu un peu de peine à la déchiffrer (1).

Suite, au 21 février :

Voici un petit mot de lettre pour notre grand d'Arnaud, et pour qu'il ait de quoi payer le port, donnez-lui, je vous prie, vingt livres en attendant ce que nous lui donnerons en avril.

Et suite encore, de La Haye, au 7 octobre, ce qui est plus surprenant :

Un louis d'or à d'Arnaud. Qu'il compte sur mes soins ; je travaille pour lui, mais il faut attendre (2).

Cette constance jusque là est surprenante parce que le libraire du Sauzet, ancien Jésuite, avait donné ce *Coligni* comme une œuvre de Voltaire ; qu'on le crut d'abord, à l'orthographe adoptée qui était celle du maître (Français pour François, etc.), et que Voltaire fut très froissé qu'on lui attribuât cette tragédie assez pauvre, aussi pauvre que violente. On connaît sa protestation auprès de M. de Cideville : « Mon Dieu ! pourquoi me parlez-vous de la tragédie soi-disant de *Coligni* ? Il semble que vous ayez soupçonné qu'elle est de moi. » (3) Et il explique que le du Sauzet « libraire de Hollande et par conséquent doublement fripon, » à débiter une telle drogue, sous le nom qu'il dit, se prouve « d'une insolence absurde. » Et finalement Voltaire nomme « le bon enfant » auteur de « cette pitoyable rapsodie, » ajoutant : « Heureusement pour lui sa personne et sa pièce sont assez inconnues. »

Après cela, et puisqu'il lui est un juge à ce point sévère, quand il l'avait si longtemps estimé doué de génie, on n'aurait pas été étonné qu'il se fût beaucoup moins intéressé à Baculard et peut-être même plus du tout. Mais des conséquences survinrent qui nécessairement devaient remettre Voltaire en ses premières dispositions. La personne et la pièce perdirent bientôt

(1) Moland, XXXV, 360.
(2) Moland, XXXV, 519.
(3) Beuchot, LIV, 83.

le bénéfice de leur obscurité. D'Arnaud, une fois connu, — ce qui avait pris quelque peu de temps, — on n'attendit plus qu'un prétexte pour l'arrêter. Le premier serait le bon. Il s'en offrit un.

Déjà en effet la police avait connaissance d'un imprimé dont elle désirait ardemment savoir qui était l'auteur, qui l'imprimeur, les deux ayant échappé à toutes ses recherches. (1) Or, au commencement du mois de février, dans Paris, chez la nommée Frissart, domestique de la dame Chauvin, elle mit la main sur trente exemplaires d'un effronté Ballet intitulé *l'Art de f...* ou *Paris f...tant,* l'imprimé justement après lequel on était en chasse et que les rapports policiers s'accordent à qualifier des plus licencieux et plein d'obscénités. (2)

Comme bien on pense, il fut procédé à une enquête, et l'enquête révéla que les trente exemplaires avaient été apportés chez ladite Frissart par un colporteur du nom de Guillaume Dacier ; que d'après ce Guillaume, un Aucheneau (ou Auchenon) avait, plusieurs jours durant, eu le manuscrit de ce ballet dans sa poche ; que, d'après celui-là, on lui avait à lui-même offert depuis un nombre d'exemplaires ; que l'édition, faite pour Osmont, libraire, sortait des presses d'un imprimeur de Moulins, et que cet imprimeur s'en était chargé sur la proposition et par l'entremise d'un fils de famille, le sieur Durey d'Harmoncourt de Morsan.

Personnage sans doute assez peu intéressant, ce fils de famille n'avait reçu qu'une éducation laissant fort à désirer, si l'on en juge d'après le dossier de ses affaires particulières. Il y est dit que « son précepteur le menoit en plein jour dans une maison de la ruë de Seine suspecte. » On y voit aussi (f° 130) qu'en octobre 1732, « il entretenoit une jeune fille de 14 ans sur la parroisse Saint Gervais et faisoit beaucoup de dépence pour elle. » Il est vrai par contre qu'on trouve aux mêmes papiers une attestation que cette jeune fille de 14 ans, la demoiselle Chalot, était très sage et n'avait jamais quitté le couvent des Religieuses hospitalières de Saint Joseph à la Rocquette lès

(1) Lettre de M. de Maurepas, Versailles, 21 janvier 1741.

(2) Sur toute cette affaire, consulter le dossier conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, Archives de la Bastille, B, 11, 480.

Paris qu'au jour de son mariage. Le certificat en est signé par sœur Marie Hamelin de Saint Antoine, prieure ; sœur Marie de la Nativité, sous-prieure ; sœur Marie de Marsollier ; sœur de Saint Dominique ; sœur Marie Madelaine de Mornay de Sainte-Agathe, etc. Laissons cela.

On perquisitionna au domicile du sieur Durey d'Harmoncourt de Morsan. Et voici que, non sans surprise peut-être, il y fut découvert des lettres de d'Arnaud. Ce qui s'ensuivit est très simple. Un billet de service fut adressé à M. de Maurepas.

Monsieur,

J'ay l'honeur de vous rendre comte qu'en conséquence de vos ordres j'ay aretté et conduit à la bastille le s^r d'Arnaud, poëte, pour avoir composé une pièce des plus licentieuse ayant pour titre *l'Art de f...*

Ce 17 février 1741. DUBUT.

Cinq jours plus tard, le 22, M. d'Harmoncourt de Morsan était incarcéré à son tour. Il fut tenu en prison jusqu'au 24 mai suivant. D'Arnaud était déjà libéré depuis le 10. Mais on ne l'avait pas gardé tout ce temps à la Bastille, — non pas qu'on se fût laissé attendrir par l'Epître qu'il y rima pour « Monseigneur Feydau de Morville, lieutenant de police », où se disant

Malheureux comme Ovide et comme lui coupable,

il demandait grâce et montrait que

Louis des mêmes dieux n'apprit qu'à pardonner.

On n'avait pas non plus conçu des doutes sur sa culpabilité. Non ! Le comte de Maurepas qui suivait l'affaire avec une attention passionnée, ni aucun de ses affidés ne s'abandonnait là-dessus à la moindre hésitation. « Le s^r Bacula Darnaud », (ainsi le nomment les papiers qui le concernent alors) était bien toujours détenu comme « l'autheur d'une pièce de vers des plus licentieux et absolument contraire aux bonnes mœurs. » Ce qui fut considéré, c'est qu'il était, au dire de tous, « en état de payer sa pension à Saint Lazare » et qu'on l'eût donc fait inutilement rester à la Bastille. M. de Maurepas en fut d'avis, fit expédier les ordres nécessaires et le transfert à Saint Lazare eut lieu le 8 mars.

Les parents du prisonnier s'employèrent avec instance à l'en faire sortir et y parvinrent. M. de Morville « signa sa liberté » ; on fit un extrait pour obtenir un « ordre du Roy en forme », tout fut prêt au 10 mai, les portes furent ouvertes. Mais comme si véritablement on avait enfermé Baculard « pour avoir composé *l'Art de f...* », il avait fallu en outre qu'il « promît de ne se plus mesler de pareils ouvrages. »

Il aurait fallu aussi, pour satisfaire au règlement, qu'il payât les frais de sa pension en prison ; mais, parce que très loin de ce qu'on avait imaginé, il ne se trouvait pas en état de payer et ne payait pas, on chercha une combinaison.

Une lettre de Daudin prêtre à « Monsieur Brice » vaut d'être citée :

Je vous prie... de faire venir... et un autre (ordre) p^r^ la liberté de Mr Bacula d'Arnauld sorti aussi en vertu d'un ordre anticippé du 10 may, mais ayés la bonté de faire remarquer que les deux mois moins un jour de la pension du Sr Bacula doivent être payés par le gouvernement.

Cette lettre est du 15 mai. Le 16, réponse à Daudin, prêtre :

« C'est Baculard qui doit payer. »

Il doit. On poursuivra.

Et une pièce postérieure où l'on entame la procédure donne en marge, et d'une autre écriture, l'épilogue de l'affaire :

« Le Roy payera. »

N'avait-on pas bien travaillé ?

Au fait, s'il ne se fût agi que de ce misérable Ballet sur lequel on faisait tout reposer, il n'y avait d'autre charge contre Baculard que d'être un ami du sieur de Morsan, d'avoir tout au moins échangé des lettres avec lui. Le sieur Dacier, colporteur, n'avait pas été inquiété ; on ne voit pas davantage que l'imprimeur du fâcheux livret, le nommé Osmont, frère du libraire, eût été mis sous les verrous, et l'arrestation de Baculard avait précédé la saisie de sa correspondance. (1)

---

(1) *Année 1741.* *Baculard d'Arnaud.*
19 pièces.

« Parmi ces pièces sont trois paquets, l'un contenant 30 exemplaires de *l'Art de f...*, l'autre 19 pièces de Lettres *saisies chez lui lors de sa détention*, et le 3e, 3 pièces concernant le sieur Dacier, colporteur, qui n'a point été mis à la Bastille. »

Antérieurement, dès le 17, jour de sa prise de corps, d'autres précieux papiers ramassés dans son logement se trouvèrent sans valeur pour l'action poursuivie. C'étaient des « fragmens de Romans ou de pièces pour le Théâtre où, assura la police, il n'y avait rien de remarquable. »

Ainsi nulle preuve, quelque droit peut-être à une présomption dans une affaire qui très possiblement n'était que de façade. Le soupçon en est permis dès à présent. Car on ne parlait pas de *Coligni* qui aurait motivé plus raisonnablement ces remue-ménage de geoliers et de sergents ; de *Coligni* que Baculard croyait et crut toujours avoir été la cause de son embastillement (1) ; de *Coligni* dont Voltaire n'était pas l'auteur, mais dont l'esprit de Voltaire n'était pas absent. La police elle-même nous confessera le mot de l'énigme.

Voyez ses rapports. Il n'est pour elle qu'un grief ; elle n'entend punir qu'un délit. Nous donnerons les textes :

« 17 fév. 1741. Le s^r Baculard d'Arnaud, auteur d'une pièce indécente, etc. Il était *élève de Voltaire*. « Signé : « Philypeaux.»

« Bastille, 17 fév. 1741. Papiers du s^r Baculard d'Arnaud... Baculard père dud. Darnaud, demeurant à Vincennes et d'Arnaud chés un Procureur, ruë du Chevet Saint Landry. *Elève de Voltaire*. 16 pièces. »

Elève de Voltaire ! C'est pourquoi M. de Maurepas avait en tout cela joué un rôle si actif, et c'est pourquoi Voltaire continua ses subsides, ses conseils et son amitié à Baculard qui se reprit d'un bon cœur à travailler, fit des vers et, pour la mettre au point et l'achever, revint à sa vieille ébauche du *Mauvais Riche*, laissée de côté depuis le collège. Et il écrivait à Voltaire des lettres, que, — chose toute nouvelle, — on pouvait lire sans se damner à de pénibles déchiffrements. Voltaire l'en complimenta :

Mon cher enfant en Apollon, vous vous avisez donc enfin d'écrire d'une écriture lisible, sur du papier honnête, de cacheter avec de la cire, et même d'entrer dans quelque détail en écrivant. Il faut qu'il

---

(1) *Coligni ou la Saint Barthélemi*, tragédie en trois actes et en vers, à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, MDCCLXXX. Avertissement, p. 1 : « Cet ouvrage qu'il composa dans sa première jeunesse (à peine avait-il dix-huit ans) lui valut beaucoup d'applaudissements, foule de critiques et les honneurs de la Bastille. »

Et en note : « Honneur en ce sens est devenu je ne sais trop pourquoi le terme usité ; mais je crois qu'horreur était véritablement le mot propre. »

se soit fait en vous une bien belle métamorphose ; mais apparemment votre conversion ne durera pas, et vous allez retomber dans votre péché de paresse. N'y retombez pas au moins, quand il s'agira de travailler à votre *Mauvais Riche,* car j'aime encore mieux votre gloire que vos attentions. J'espère beaucoup de votre plan, et surtout du temps que vous mettez à composer, car depuis trois mois, vous ne m'avez pas fait voir un vers. *Sat cito si sat bene.*

Inspirée d'une des paraboles que rapporte l'Evangile selon Saint Luc, cette comédie du *Mauvais Riche,* au sujet de laquelle, nombre d'années plus tard, en 1765, son auteur accusa de plagiat le sieur Bret, auteur d'un drame, *le Faux Généreux,* traitait du dévouement d'un fils vendant sa liberté pour son père. La situation n'était peut-être plus très neuve quand d'Arnaud l'employa, mais il trouvait néanmoins fort impertinent qu'on la lui eût empruntée sans son consentement. Et pour se faire rendre justice, il publia chez Fréron, dans *l'Année Littéraire,* à la suite de sa plainte, le fragment ci-dessous de sa pièce, acte second, scène première, sans le faire précéder d'aucun argument, remarquant que « la lecture seule suffira pour l'intelligence du sujet » :

ACTE SECOND

SCÈNE I

Dornal, Polemon

POLEMON

C'est donc ici que la Fortune habite !
Mais dans ces lieux votre chagrin s'irrite !
Quand l'amitié partage vos douleurs,
Pourquoi, Dornal, me cachez-vous vos pleurs ?

DORNAL, *dans la situation d'un homme accablé de chagrin, et habillé simplement.*

Ah ! laissez-moi : laissez un misérable
Supporter seul le fardeau qui l'accable.
Ami, je pleure, et c'est avec raison ;
De mes ayeux je revois la maison ;
Dans ce château j'ai reçu la naissance ;
J'y trouve encor les pas de mon enfance ;

Et quand mon père y devroit ordonner,
C'est son Valet que j'y vois dominer.
Qu'un tel aspect m'avilit et m'outrage !
O digne ami ! soutenez mon courage !
Sous le malheur mon cœur est abattu.

POLEMON

Que votre appui soit dans votre vertu !
Je sens vos maux ; infortuné moi-même,
C'est mon égal qu'en vous je plains, que j'aime ;
Oui, cher Dornal, nos revers sont des nœuds
Dont l'amitié doit nous serrer tous deux.
Vous frémissez de voir votre disgrâce ;
Qu'à vos regards la mienne se retrace.
Peut-on subir un plus affreux destin ?
Je perds mes biens, mes amis, tout enfin.
L'adversité de l'opprobre est suivie ;
Pauvre, bientôt je n'ai plus de patrie ;
Je cours chercher en des climats lointains
Et la Fortune et des cœurs plus humains.
Le peu de bien que me rend mon voyage,
Je me le vois ravir par un naufrage ;
J'ai le bonheur d'en sauver des débris ;
Un doux espoir me ramène à Paris.
Tous les chagrins s'effacent de mon âme,
Je crois revoir et ma fille et ma femme :
Mais le moment qui doit combler mes vœux,
Ce même instant m'arrache à toutes deux.
Sans doute un Dieu, qu'en ses décrets j'adore,
Pour me punir veut que je vive encore ;
Sous tant de coups je devrois expirer ;
Sur leur destin rien ne peut m'éclairer,
Et je n'ai fait que des recherches vaines.
Le Ciel pourtant semble adoucir mes peines ;
Peut-être un jour que tarissant mes pleurs
Le Ciel mettra le comble à ses faveurs.
Il m'a conduit lui même vers la Ville,
Où, retiré dans un obscur azyle,
Sous ces malheurs votre père blanchi
Près du tombeau n'a que vous pour appui.
A votre tour vous lui donnez la vie.
Oui, c'est le Ciel qui m'inspira l'envie,
Par un instinct que je ne conçois pas,
De vous connoître et de suivre vos pas.
J'ai retrouvé mon épouse et ma fille ;
Les malheureux deviennent ma famille.

Il embrasse Dornal.

DORNAL

Il est donc vrai que vous daignez m'aimer !
O de quel nom pourrois-je vous nommer ?
Mon bienfaiteur, mon père, est-il possible
Qu'à nos revers il soit un cœur sensible ?
Loin d'en rougir, j'aime à le répéter :
Rien envers vous ne scauroit m'acquitter.
Je vous dois tout : vous me rendez mon père.
Sans vous la mort eût fini sa misère ;
Je le perdois : vos secours généreux
M'ont conservé des jours si précieux.

POLEMON

Au prix des miens pourquoi ne peut-il vivre ?
Mon triste état m'empêche de poursuivre
L'ouvrage heureux que j'avois commencé.
Par l'infortune à mon tour oppressé,
Il faut enfin que l'amitié lui cède.
L'espoir est seul tout ce que je possède ;
Mais cependant j'entrevois des rayons ;
Sur un vaisseau j'ai placé quelques fonds,
Depuis deux ans j'en attends des nouvelles.
Je n'en scaurois recevoir de cruelles ;
Tout me promet un retour si flatteur ;
De l'amitié le Ciel est protecteur.
Mon fils, souffrez ce nom à ma tendresse,
Je ne demande au Ciel de la richesse
Que pour prouver combien je vous chéris ;
Soyez heureux, mes maux seront finis.

DORNAL

Je vois les miens avec indifférence ;
A leurs assauts j'oppose ma constance.
Mon père seul, ami, vient m'arracher
Ces pleurs, qu'en vain je voudrois vous cacher.
Quand nous avons épuisé votre bourse,
Chez qui trouver une telle ressource ?
Tant de vertu n'appartenoit qu'à vous.
Quel autre eût pû jetter les yeux sur nous ?
On nous évite, on fuit partout nos traces.
Si l'on nous voit, si l'on plaint nos disgraces,
Cette pitié n'est qu'un trait assassin
Qui vient encor déchirer notre sein ;
Et nous n'offrons à la malice humaine
Que le plaisir de gouter notre peine.

Abandonné, sans ami, sans parent,
Privé de tout, dans son lit expirant,
Voilà l'état du plus vertueux père :
C'est en moi seul que ce vieillard espère ;
Quoiqu'il parut s'y résoudre à regret,
Je l'ai forcé d'avouer mon projet ;
Je sens trop bien que ce parti me prive
De tous mes droits ; mais que mon père vive,
Qu'à leur déclin ses vieux jours ranimés
Par le besoin ne soient pas consumés ;
Ce sacrifice est encor pur sans doute ;
Pour le sauver il n'est rien qui me coute ;
J'immole plus, cette juste fierté
Que ne fait point naître la vanité,
Qui de mon cœur annonçant la noblesse
D'un sort honteux corrige la bassesse ;
Ce cœur m'élève au dessus du malheur ;
Mes sentiments font toute ma grandeur.
Il faut pourtant plier mon caractère,
Implorer... qui ? Le Valet de mon père,
De tous nos biens ravisseur dévorant !
Lui proposer un accommodement,
Lorsque pour nous le bon droit sollicite !

POLEMON

Pourquoi douter de votre réussite ?
La vérité n'a pas besoin d'appui.
Votre procès se juge ces jours-ci,
Et...

DORNAL

Je le scais : nous avons la justice ;
Mais le crédit aidé de l'artifice
Souvent fait perdre ou gagner les procès ;
D'ailleurs, j'ai craint ces funestes délais,
Pendant lesquels mourant dans l'espérance,
Mon père eut vu redoubler sa souffrance.
L'age le presse ; une somme d'argent
Le soutiendra jusqu'au cruel moment
Qui doit finir sa vie infortunée.
Pour moi j'ai scu régler ma destinée :
Dans le service Officier autrefois
J'eusse espéré les plus brillans emplois ;
Mais l'infortune à me suivre constante
Me fit quitter cette route éclatante.
Au plus bas rang j'ai repris cet état ;
Le croiriez-vous ?... Je ne suis que Soldat.

POLEMON

Soldat ! vous !

DORNAL

Oui, j'ai cru devoir me vendre,
Pour conserver le père le plus tendre ;
En ignorant ce qu'a dû faire un fils,
De mon sang même il a reçu le prix :
C'est ce secours, qui pendant notre absence,
Le soutiendra dans sa triste indigence.
Ah ! si j'ai pu reculer son trépas,
Il me suffit, l'honneur suivra mes pas ;
Par ma valeur je me ferai connoître :
Est-ce un affront que de servir son Maître ?
.....

C'est tout ce qui est resté du *Mauvais Riche*.

D'Arnaud prétendait en outre que l'ouvrage dudit sieur Bret ne laissait pas que d'avoir avec le sien d'autres ressemblances. L'accusé se défendit, protestant notamment que cette réclamation était bien tardive, la querelle amusa. (1) Et tout un mois ce fut là un thème à beaucoup de conversations.

Mais déjà, avant que d'être terminé, ce *Mauvais Riche* faisait son petit bruit dans le monde. De charitables personnes prenaient plaisir à prévenir Voltaire qu'on le disait « y avoir part », qu'un de ses anciens amis, M. Thiériot s'en portait garant partout. Baculard pouvait s'affliger de ces rumeurs. Sans tarder et dans cette même lettre, Voltaire en fit justice :

Je ne crois pas que M. Thiériot puisse ni veuille vous ravir un honneur qui est uniquement à vous. Je n'ai d'autre part à cet ouvrage que celle d'en avoir reçu de vous les prémices, et d'avoir été le premier à vous encourager à traiter un sujet susceptible d'intérêt, de comique et de morale, et où vous pourrez peindre les vertus, d'après nature, en les prenant dans votre cœur. A l'égard des vices, il faudra que vous sortiez un peu de chez vous ; mais les modèles ne seront pas difficiles à rencontrer.

Faites-moi le plaisir de me donner souvent de vos nouvelles, si vous pouvez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(1) Fréron, *L'Année littéraire*, 1765, t. IV, pp. 47 et sqq, et même tome, p. 353, riposte du sieur Bret. — Bachaumont, *Mém. Secr.* Londres, MDCCLXXX, t. 12, pp. 201 et 217.

Un autre jour, achevant une lettre au même :

Il y a dans ce monde, lui disait-il, très peu de bons vers et de bonnes gens. Je vous embrasse et je vous aime, parce que vous faites de bons vers et que vous êtes un bon cœur.

Toute cette jolie et tendre amitié, d'une sincérité évidente, s'arrange fort bien avec la conduite que tint Voltaire lors de la représentation de la comédie sur un théâtre particulier, et infiniment moins bien avec le jugement un peu sec et brutal qu'on dit qu'il en aurait porté ; mais sans doute y faudrait-il d'autres témoignages.

C'était en février 1750, dans l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais, rue des Minimes. On n'aurait pu voir une plus brillante assemblée. Invité par d'Arnaud, il ne manqua pas d'assister à cette fête, et, nous dit-on, « parut assez content ». Il avait remarqué parmi les interprètes et se fit présenter « celui qui avait joué le rôle de l'amoureux (Dornal), un jeune garçon de vingt ans, fils d'un marchand orfèvre demeurant près de la pointe Saint-Eustache, qui aurait dû, suivant les calculs de la famille, succéder à son père, et se nommait de son vrai nom Henri Louis Caïn ; et quand, le surlendemain, cet amoureux-là, convié par lui, l'étant venu voir, il l'aurait complimenté de l'avoir ému et attendri en proférant *d'assez mauvais vers.* (1) Ainsi aurait pris fin la première rencontre de Le Kain et de Voltaire. Le narrateur écrivait sous la dictée du tragédien, mais ce qui lui fut dicté ne contenait peut-être pas, dans la raideur de cette forme, toute l'exacte vérité.

Il est ordinaire aux gens de théâtre, dans l'enivrement de leurs succès, de rabaisser le mérite des pièces où ils eurent des rôles, et comme fait Le Kain, de les dire *faibles et sans intérêt* et *en assez mauvais vers.* Leur triomphe leur en paraît plus éclatant. Voltaire, qui fut pour Helvétius un maître de versification tout-à-fait remarquable, ne laissant passer ni une faute sans la signaler ni une beauté sans l'applaudir, — on a de ses corrections à des poèmes dans des marges dont il avait expressément demandé d'avoir la disposition, — Voltaire ne

(1) *Note sur M. de Voltaire et faits particuliers concernant ce grand homme, recueillis par moi (Le Kain) pour servir à son histoire*, par M. l'abbé du Vernet.

se réglait pas dans ses jugements sur des raisons de derrière les portants. Et nous savons qu'il aimait les vers de son enfant en Apollon.

Ses vers et ses vertus.

Monselet sur ce chapitre est sceptique. Voltaire, dit-il, se fait illusion sur les aspects vertueux du jeune homme. Il doute de ce bon cœur dont Voltaire ne doutait pas, et il a tort d'en douter, d'Arnaud en ayant donné entre autres un témoignage public qu'on ne peut méconnaître.

Un garçon de vingt-six ans, Marguerite Hugues Charles Marie Huchet de la Bedoyère, premier avocat général de la Cour des Aides de Paris, avait, par grand amour, épousé, sans le consentement de ses parents, une mineure, très honnête fille, Agathe Sticotti, comédienne. Procureur général du Parlement de Bretagne, M. de la Bedoyère père trouva fort mauvaise et scandaleuse cette mésalliance, et avec une exceptionnelle ténacité poursuivit les deux époux, ne reculant devant aucune manœuvre, faisant même retirer à son fils l'exercice de sa profession. D'Arnaud s'indigna contre la cruauté de ces poursuites. Il ne connaissait monsieur de la Bedoyère que de nom, n'avait jamais eu « l'honneur de lui parler. »

Ses talents, déclare-t-il, ses malheurs, les persécutions qu'il essuye, ce titre d'infortuné, titre pour moi si respectable, si cher, voilà ce qui m'a attaché à lui par une amitié aussi vive que durable, et ce qui me fait hautement entreprendre sa défense et sa justification, contre les calomnies atroces de quelques gens animés par l'envie, par l'intérêt, oppresseurs du mérite et de l'infortune.

La situation de monsieur de la Bedoyère m'a donc attendri ; mes pleurs ont coulé; je me suis senti comme emporté par des mouvements pressans, dont je n'ai point été le maître, par ces transports qu'on peut nommer l'enthousiasme du sentimnt, le génie du cœur ; j'ai cédé à ce penchant qui me dominoit, mon âme s'est épanchée, j'ai écrit l'Histoire de monsieur de la Bedoyère (1).

— De monsieur et madame de la Bedoyère, dont le nom fit le titre de l'ouvrage. Il les défendait, il n'avait rien à cacher. Il allait à sa tâche d'un tel élan qu'il fut même assez étourdi pour raconter cette histoire « à la première personne » et sous

(1) *Les Epoux Malheureux, ou Histoire,* etc... 1768. Discours préliminaire. Ce livre pourrait porter en épigraphe cette phrase, une des premières du Discours : « Tout honnête homme est ami né des malheureux. »

le nom de son héros, comme si lui-même, d'Arnaud, avait été le mari très aimé d'Agathe Sticotti. Il comprit plus tard, ou on lui fit comprendre, la trop grande hardiesse de la liberté qu'il avait prise, et le roman, que par la suite il continua jusqu'à sa conclusion, ne s'appela plus que *Les Epoux malheureux ou Histoire de M. et Madame de* ***. Mais il demeura un gros succès, qu'un autre gros succès — un peu différent — suivit.

Telle des poésies de d'Arnaud avait fait, toute une saison, à Paris, la folie des boudoirs, l'amusement des cafés, le sourire des rues. Elle emplit la France de sa galante turbulence, et même la Prusse après la France, la Prusse de Frédéric, où l'on prisait à belle valeur et recherchait ardemment tout ce qui était esprit français. Libre à coup sûr et gauloise, comme on dit, cette poésie, l'*Epître à Manon,* ne saurait se vanter d'avoir gardé une sage réserve. En aucun genre la réserve n'était le fort du poète. Ce qu'avait osé Voiture dans les stances connues de « la dame dont la juppe fut retroussée en versant dans un carrosse à la campagne », et ce qu'avait osé M. Pavillon « de l'Académie françoise » célébrant « les Jumelles ou la Métamorphose d'Iris en astre en 1676 » (heureuse idée d'avoir noté la date d'un si mythologique événement !), d'Arnaud avait pensé se le pouvoir permettre.

Il s'amenda par la suite et dans la préface de sa tragédie de *Fayel* dit lui-même que l'édition de ses poésies en trois volumes, le Recueil intitulé *Œuvres diverses de M. d'Arnaud,* n'était « qu'un vrai chef-d'œuvre de sottises et d'impertinence. » Il paraissait regretter le temps perdu dans sa jeunesse à ces badinages. (1)

Nous conterons à son heure cette conversion.

Observons seulement ici que l'auteur de l'*Epître à Manon* n'ignorait pas qu'en toutes choses il y a une mesure, et que, fort capable de ne la point dépasser, il s'entendait congrûment aussi à prêcher la bonne doctrine.

Un monsieur ** composait des pièces trop libres. Il l'admoneste en ces termes :

---

(1) Palissot, *La Dunciade,* t. II, p. 21. Edit. de Paris, s. n. (A Londres) MDCCLXXI.

Au nom de ces Divinités
Qui, par le charme d'un sourire,
Rendent à nos champs attristés
Les dons de Flore et de Zéphire,
A nos cieux leur sérénité ;
Au nom de ces trois sœurs, égales
En franchise, ainsi qu'en beauté
Qui vivent de société,
Quoiqu'elles soient sœurs et rivales ;
De la part des Grâces enfin,
J'ose t'adresser quelque plainte
Sur ce coloris libertin
Dont ta gaité charge la teinte.
Crois-tu que sur la *Rosalba,*
Clinchetel ait la préférence,
Et qu'en faveur de l'élégance,
Le Dieu du goût te passera
Des traits qu'accuse la décence ?
. . . . . .
Dès qu'il ne peut imaginer,
Le plaisir devient insipide,
Et plus voluptueux qu'avide,
L'œil veut moins voir que deviner.
Des Grâces amant téméraire,
Ainsi prétends-tu les toucher ?
Respecte la gaze légère
Que ta main leur veut arracher,
Voile aux Grâces si nécessaire
Qui sert bien moins à les cacher
Qu'à relever leur art de plaire. (1)

La jeune personne chantée par le poète, cette Manon, avec quelque beauté n'était

qu'une fille vulgaire,
En un mot qu'une couturière.

Baculard n'a pas voulu pour elle ruser avec la vérité. Il ne la déguise pas.

Elle n'est point une duchesse
Et dans sa compilation
Moréri nous tait sa noblesse.

Si l'auteur ne lui invente pas de hautes origines, et, bellement fardée et chargée d'attributs, ne lui donne pas un rang

(1) *Almanach des Muses*, 1771, p. 89.

à la cour, ou dans l'Empyrée, la présentant sous les somptueux atours qu'il faudrait, il ne la meuble pas non plus avec une richesse mensongère. On ne voit pas au lit de Manon

Le goût, au vernis de Martin
Associant son art divin,
Nouer en cent façons galantes
Un rideau que suspend sa main.

A quoi bon mettre sa cervelle en dépense quand la *simple* réalité vous arrache déjà des cris de joie :

Tu n'as qu'un simple casaquin.
Un casaquin ! Dieux ! quelle image !

D'être ainsi plus vraie, Manon plut davantage, tellement que, du coup, le roi de Prusse, Frédéric, fit de Baculard son correspondant littéraire, position enviée et très bien rétribuée. (1) Voilà notre homme sorti de l'ombre, en pleine clarté, au seuil d'heureux jours ; on l'entoure, on le félicite. Par le fait de sa couturière, des princes, des courtisans, sont mêlés à sa vie. Voltaire lui écrit :

Je vous fais mon compliment, mon cher ami, sur votre emploi et sur l'*Epître à Manon*. Je souhaite que l'un fasse votre fortune, comme je suis sûr que l'autre doit vous faire de la réputation.

Ce n'est pas qu'il en approuve tout également.

Il y a des vers charmants, dit-il, et en grand nombre ;

mais il objecte comme à lui-même, et le reproche est délicat :

Vous êtes trop aimable pour n'être pas toujours un franc paresseux.

Et plus loin :

Les Manon sont bien heureuses d'avoir des amans et des poètes comme vous... Adieu, mon cher d'Arnaud ; entre les princes et Manon, n'oubliez pas Voltaire.

La prière était superflue. D'Arnaud ne pouvait oublier Voltaire, qui, de son côté, n'oubliait point cette *Epître à Manon*, cause de tant de bien. Au mois de novembre, il était à Lunéville et d'Arnaud à Paris. Ayant à envoyer de ses vers à Frédéric,

(1) Monselet. *Oubliés et Dédaignés*, t. II, p. 161.

c'est par d'Arnaud qu'il veut les lui faire passer. Il s'excuse du peu d'importance de l'envoi, et explique :

Cela ne vaut pas le... de Manon, mais je ne suis plus dans l'âge des Manons... Je vous assure que je vous aime plus solidement que toutes les Manons de Paris.

Voltaire croyait l'aimer très solidement en effet, et ils étaient bien d'un ami très sincère et transporté de joie, les vers, dont en rajeunissant lyriquement d'Arnaud, (car ce n'est plus être dans une jeunesse tendre que de compter trente-deux ans), il en salua le départ pour la Prusse, lui qui savait mieux que personne que la bonne grâce d'une épître aimablement troussée n'avait pas à elle seule fait le roi curieux de Baculard :

Enfin d'Arnaud, loin de Manon
S'en va, dans sa tendre jeunesse,
A Berlin, chercher la sagesse
Près de Frédéric-Apollon.
Ah ! j'aurais bien plus de raison
D'en faire autant dans ma vieillesse. (1)

Curieux de Baculard, le roi de Prusse le fut trop pour que cette amitié de Voltaire gardât sa ferme solidité. Dépit qu'elle en eut, elle se sentit moins forte du jour que le souverain appela à sa cour le chantre de Manon, et il aurait fallu que Frédéric se réjouît avec plus de modestie de la venue de son nouveau favori pour ne susciter nul mouvement jaloux. Au contraire, il triompha bruyamment et un cœur intéressé pouvait ne voir qu'une politesse dans les regrets qu'exprimait le roi de n'avoir pas auprès de soi Voltaire en même temps que d'Arnaud :

De Postdam, 25 avril 1750 :

J'espérais qu'au premier signal
Les Grâces et votre génie
Viendraient sans cérémonial
Réveiller ma muse assoupie ;
Mais de ce bonheur idéal
L'espérance est évanouie
Et dans ce séjour martial,
D'Arnaud, votre charmant vassal,
N'est arrivé qu'en compagnie
De sa muse aimable et polie.
Lorsqu'on n'a point l'original
Heureux qui retient la copie !

(1) Beuchot, LV, 404.

De la prose suit, et quelle prose d'enthousiasme !

Il est enfin venu ce d'Arnaud qui s'est tant fait attendre (1).

Et, prose et vers, cela continue par des courtoisies :

Il (d'Arnaud) m'a remis votre lettre, ces vers charmants qui font toujours honte aux miens, et je redouble d'impatience de vous revoir. A quoi sert-il que la nature m'ait fait naître votre contemporain, si vous m'empêchez de profiter de cet avantage ?

Mais l'homme de confiance est déjà le nouveau venu. Voltaire désirait avoir communication d'un poème du roi : — « D'Arnaud vous mandera ce qu'il contient. »

Un coup plus sensible allait bientôt être porté, que Paris n'ignora point.

Le 23 juin, M. Thiériot, le fameux ancien ami de Voltaire, rencontra à la promenade le chansonnier Collé, qui n'aimait pas d'Arnaud, le jugeait infiniment fou, méchant poète, auteur de vers « harmonieux, mais n'ayant que du son, point de pensées », et, pour l'achever de peindre, déclarait son style amphigourique. Collé le drapait à plaisir. La conversation se trouvant ainsi engagée, ce M. Thiériot qui, lui non plus ne nourrissait guère de bons sentiments pour ledit méchant poète, ayant avant lui été correspondant littéraire de Frédéric, sortit de sa poche des vers qu'il assura que le roi de Prusse avait faits et adressés « à monsieur d'Arnaud, autrement dit Baculard » et auxquels la réponse du d'Arnaud était jointe.

Il m'assura si positivement, dit Collé, en son *Journal historique* (2), que ces mauvais vers étaient de ce roi et de cet auteur, qu'il faut avoir aussi peu de foi que j'en ai pour en douter encore. Comme Voltaire est odieusement comparé à d'Arnaud, je penchois à croire que c'était une satire indirecte que l'on avoit voulu faire contre ce premier.

---

(1) Beuchot, LV, 412.

(2) *Journal de Collé*, édit. Bonhomme, I, 184.

Voici les vers :

I

Du Roi de Prusse au sieur Arnaud de Baculard

D'Arnaud, par votre beau génie
Venez réchauffer nos cantons
Et des sons de votre harmonie
Réveiller ma muse assoupie (1)
Et diviniser nos Manons.

L'amour préside à vos chansons,
Et dans vos hymnes que j'admire
La tendre volupté respire
Et semble dicter ses leçons.

Dans peu, sans être téméraire,
Prenant votre vol jusqu'aux cieux,
Vous pourrez égaler Voltaire
Et près de Virgile et d'Homère
Jouir de vos succès fameux.

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence :
Venez briller à votre tour ;
Elevez-vous s'il brille encore ;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

II

Du sieur d'Arnaud au Roi de Prusse

Ovide chante l'empereur,
C'est d'une muse peu timide ;
Mais l'empereur chanter Ovide,
C'est le comble de la faveur.

De cette grâce singulière,
Grand Roi, vous daignez m'honorer ;
L'adorateur le plus vulgaire
Par son Dieu se voit célébrer.

---

(1) Cf les vers de Frédéric-II précédemment cités :

J'espérais qu'au premier signal
Les Grâces et votre génie
Viendraient sans cérémonial
Réveiller ma muse assoupie...

Que l'Envie en ce jour ranime
Tous les serpents de sa fureur ;
Son désespoir est légitime,
Je suis au faîte du bonheur.

Je ne suis point sur le Parnasse ;
Mais, mille fois plus glorieux,
Vos vers m'accordent une place
Qui m'élève au plus haut des cieux.

Comment pourrois-je reconnoître
Un bienfait aussi précieux ?
Je ne puis qu'aimer mieux mon maître,
L'amour acquitte envers les Dieux.

A ma muse qui vient d'éclore
Vous annoncez un sort brillant ;
Grand Roi, Voltaire à son couchant
Vaut mieux qu'un autre à son aurore.

Mais si vous daignez me prêter
Quelques traits de votre lumière,
A ce prix j'ose me flatter
D'obtenir l'éclat de Voltaire.

Pour convaincre le bon Collé que ces vers « n'étaient pas une niche qu'on avait voulu faire » au grand homme, deux personnes dignes de foi (qu'il ne nomme pas), durent encore lui certifier qu'ils étaient bien exactement du roi de Prusse et de d'Arnaud. Voltaire, lui, n'avait pu en douter, et, sans perdre temps, répondant, de Compiègne, au roi :

Ainsi, lui disait-il,

Ainsi dans vos galants écrits
Qui vont courant toute la France,
Vous flattez donc l'adolescence
De ce d'Arnaud que je chéris,
Et lui montrez ma décadence.
Je touche à mes soixante hivers ;
Mais si tant de lauriers divers
Ombragent votre jeune tête,
Grand homme, est-il donc bien honnête
De dépouiller mes cheveux blancs ?...

Et quelques vers plus loin, essayant de sourire, mais blessé tout de bon :

Quel diable de Marc Antonin !
Et quelle malice est la vôtre !
Egratignez-vous d'une main
Lorsque vous protégez de l'autre ?

Certes il l'avoue, il s'est fait vieux.

Bientôt nos beaux jours sont passés,
L'esprit s'éteint, le temps l'accable,
Les sens languissent émoussés,
Comme des convives lassés
Qui sortent tristement de table ;
Mais le cœur est inépuisable
Et c'est vous qui le remplissez.

Comme son cœur l'y pousse et le besoin de défendre ses positions, cette plainte exhalée — avec les ménagements qui conviennent, — il se mit aussitôt en route, faisant le voyage de Sans Souci, à quoi il perd sa place d'Historiographe de France ; Versailles ne lui laisse de ses charges que le brevet de gentilhomme ordinaire de la Chambre, mais Berlin le fait chambellan, le décore de la grande croix de l'ordre du Mérite, lui alloue vingt mille livres de pension. Et il pourrait se défendre.

Il en eut lieu, d'Arnaud, avant même que l'année fût finie, s'étant fâché de voir de combien de préférences Voltaire était l'objet. Ce fut d'abord la petite guerre, les zizanies, les cabales. Contre le soleil couchant, le « soleil levant » s'efforça de se créer un parti, de faire avec le prince Henri bande à part ; on jouait la comédie, il la voulait jouer avec Voltaire qui ne voulut plus lui donner ou en recevoir la réplique. Il était toujours là, encombrant, s'imposant, désagréable. On l'avait mis de l'Académie royale, on aurait désiré, pour être débarrassé de lui, qu'il y fût assidu, qu'il y travaillât : il n'en marquait aucune envie. Et l'amitié ancienne était ainsi devenue une haine toute neuve, vivante, agissante. Plus rien de ce que fait d'Arnaud ne trouve grâce aux yeux de Voltaire ; il n'a plus de vertus ; il est faux, perfide, menteur ; on découvre de lui « un petit crime » : il avait écrit à Fréron ! Ecrit quoi ? que Voltaire le desservait, lui, d'Arnaud, dans l'esprit de Sa Majesté. Quoi encore ? Qu'à une sienne Préface, de lui, d'Arnaud, pour une édition des Œuvres de Voltaire, qu'on préparait à Rouen, Voltaire avait ajouté des choses horribles contre la France. Qu'adviendrait-il

si les gazetiers répandaient les nouvelles de ce qui se passait chez le Roi ? On serait la risée de l'Europe. Frédéric au courant de tout, d'Arnaud se voyait perdu.

Il pensa à quelque coup désespéré qui rétablirait ses affaires, et, se payant d'audace, risqua d'aller trouver le roi, le mit en demeure de choisir qui il voudrait garder, de Voltaire ou de lui. Le roi avait son choix fait ; il lui ordonna, et très durement, de partir dans les vingt-quatre heures. « Et, comme les rois sont accablés d'affaires, il oublia de lui payer son voyage. » (1) D'Arnaud avait sacrifié aux froissements de son amour-propre une situation de quatre mille huit cents livres.

De même que toute l'aventure avait été connue à Paris et suivie avec une attention amusée, on s'y divertit aussi de la façon brusque dont elle prit fin, et on ne fut pas longtemps à en apprendre jusqu'à la moindre circonstance. Le congé était des derniers jours de novembre. Entre le 14 décembre et le 18, Collé nota sur son journal :

> Ces chers, ces tendres amis, d'Arnaud et le roi de Prusse ont rompu ; ce dernier vient de renvoyer l'autre. On prétend que c'est Voltaire qui a fait chasser d'Arnaud : il n'imagine pas qu'il aura le même sort, et qu'il sera chassé quelque jour, mais avec plus d'éclat que ce polisson (2).

Le polisson en question n'emportait pas grand'chose de bon de la cour de Prusse, à part l'honneur d'avoir un soir fait au roi une très belle réponse indépendante et fière. C'était dans un souper de Frédéric II. Tous les convives professaient l'athéisme. On raconte que lui seul se taisait.

— Eh bien, d'Arnaud, lui dit le roi. Quel est votre avis ?

— Sire, répondit-il, j'aime à croire à l'existence d'un être au-dessus des rois. (3)

Pour le reste qu'il avait gagné sur les bords de la Sprée, c'était en premier lieu une inimitié qui ne lui pardonnerait jamais, des mépris qui le suivraient partout, et pour compensation

---

(1) Beuchot, LV, 508-523.

(2) *Journal de Collé*, édit. Bonhomme, t. I, p. 261.

(3) Lepeintre, *Suite du Répertoire du Théâtre français*, t. XVII, notice sur d'Arnaud, p. 100.

unique et insuffisante, la dangereuse sympathie de Fréron, l'homme de France qui, dans la gent littéraire, s'était, avec Palissot, créé le plus d'ennemis.

Dans cette passe douloureuse, l'académicien remercié de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, qui était de plus membre de l'Académie de Pétersbourg, se réfugia à Dresde ; et peut-être n'en faudrait-il pas croire Voltaire sur sa parole, mais on est en droit de présumer qu'en effet le personnage s'occupa avant tout de sauver la façade. Il put très bien dire, comme il en est soupçonné, « qu'une grande passion d'une grande princesse pour ce grand Baculard, l'avait obligé de s'arracher aux plaisirs de Berlin et de venir faire les délices de Dresde. » (1) Si l'on ne peut affirmer avec une pleine certitude qu'il y fut, dans toute la force du terme, le favori des rois et des reines (car ce serait beaucoup dire), on est forcé de reconnaître que la cour l'accueillit à merveille ; elle ne lui marchanda pas les honneurs, il fut nommé conseiller de légation du roi de Pologne, électeur de Saxe ; mis à même de se qualifier valablement par la suite, sur tous actes judiciaires ou autres, chevalier, conseiller d'ambassade, que sais-je ? et, bonheur qui sûrement lui devait sembler beaucoup plus précieux, il était de tous côtés accepté, salué, fêté comme un génie. Quelles délices dans un milieu pareil que d'écrire, que de publier des vers ! Des lecteurs se trouvaient pour eux, en appréciaient la valeur.

Il avait donné aux imprimeurs du lieu un poème sur *la Mort du maréchal de Saxe*. Ce poème, comme on le verra, lui fut d'un profit non douteux, mais lui valut tout d'abord une fort aimable lettre — en français d'Allemagne — du très illustre et très influent Gottsched, dont l'enseignement groupait à Leipsick, autour de sa chaire, tout ce qui se souciait de la pureté de la langue et de la correction du style. Incontestablement la critique allemande avait en Gottsched un prince partout écouté, partout obéi et conscient de sa force. A l'hommage que lui fit d'Arnaud d'un de ses exemplaires, cette puissance répondit, si transportée que d'associer à l'éloquence de son remerciement la femme de lettres, son épouse, née demoiselle Kulmus.

---

(1) Beuchot, LV, 127.

Monsieur,

Après quelques Lettres de la Part de Mr. de Fontenelle et une autre de la main de Mr. de Montcrif, que j'avois l'honneur de recevoir il-y-a plus de dix ans, je n'en ai reçû guère d'aussi flateuses que celle, dont il vous a plu, Monsieur, de m'honorer. La piece heroique, dont Vous venez de chanter un Heros, également cher à la Saxe et à la France, augmente de beaucoup la gloire, dont Vous étiez déjà en Possession, par tant d'Ouvrages Excellens, et connus dans tout l'Allemagne. Je l'ai lüe avec un plaisir extreme ; charmé de ce destin heureux, qui a sceu réunir dans un seul Homme tant de Qualités excellentes et qui l'a rendu l'Honneur de ce Temps, et de deux Païs tant eloignez l'un de l'autre.

Il meritoit sans doute d'être celebré d'un Poete comme Vous, Monsieur, dont le Genie elevé promet à la France tout ce qu'elle peut avoir perdüe dans plusieurs grands Hommes du Siècle de Louis le grand. Vous pourrez toujours compter sur mes applaudissemens ; en Vous voyant lutter si heureusement contre la décadence du bon Gout, qui semble menacer la France depuis quelque Tems ; selon l'avis même de plusieurs de Vos Compatriotes. Rien ne me sera plus agréable que de jouir de l'Honneur de Votre Présence, dont Vous promettez de favoriser nôtre Ville, et de Vous assurer de bouche, comme je le fais par écrit, que je suis avec une considération parfaite,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeiss. Serv.

GOTTSCHED.

A Leipsic le 27me de Fev. 1751.

Apostille. Mme Gottsched Vous assure, Monsieur, de son estime et de sa Reconnoissance toute particulière. Elle ne manqueroit pas de Vous en assurer de sa Main, si elle n'esperoit pas, de le pouvoir faire de vive voix, en peu de tems, quand Vous passerez par ici ; ayant été fort sensible à l'honneur que Vous venez de lui faire.

La Pièce cy-jointe (1) est un faible échantillon de notre Poesie héroïque, comme de l'Art Typographic de Leipsic. Il me semble, Monsieur, que je gagne beaucoup, quand je pense, que Vous n'entendez pas assez nôtre Langue, pour Vous pouvoir appercevoir des foiblesses de ma Muse (2).

Les relations ainsi commencées, un voyage de d'Arnaud à Leipsick les resserre. Gottsched dans son Journal imprimera

---

(1) *Das erhohte Preussen oder Friedrich der Weise.* La Prusse ou Frédéric le Sage. 18 Janvier 1751.

(2) *Revue pour l'Histoire de la Littérature comparée*, t. I et 3, p. 146 et sqq.

des vers de d'Arnaud, *L'Héraclite moderne,* satire, qui passera au numéro du mois (on est en juin), d'autres en juillet et en août ; d'Arnaud de son côté reverra une traduction que M. Frauendorf a faite d'une comédie de madame Gottsched : il en a reçu le premier acte ; on lui expédiera les quatre autres, s'il le permet. Et on le prie de « trouver à propos de rendre à cette pièce le tour comique dans l'expression (*vis comica*) qu'elle a quasi perdüe tout à fait par la Translation. » On est plein de prévenances pour le confrère français, on a pris soin de corriger les épreuves de son *Héraclite.* Cependant on a des inquiétudes, on les expose : « Nous nous doutons fort, si à la page 452eme vers la fin, nous avons bien attrapé la véritable façon de lire ; ayant fait imprimer, *Ou ce Railleur dont la sagacité.* Votre Mst portoit assez distinctement *la sage gaieté.* Mais le Vers en devenant trop long d'une Syllabe, nous préférâmes *la Sagacité,* qui au moins ne gâte pas la mesure. » Les scrupules du ménage sont touchants. S'il s'est glissé quelque faute d'impression, que l'auteur ait la bonté de le marquer « pour en avertir les Lecteurs dans le mois qui vient. » Pourtant « le nombre en seroit devenû plus considérable, dit le mari, si mon amie ne s'étoit donné la peine de copier Votre Mst. »

D'Arnaud répond :

Monsieur,

Je vous suis infiniment obligé d'avoir bien voulu insérer une pièce aussi médiocre que l'est la mienne dans votre recueil en faveur de mon amour pour la vérité ; vous m'avés bien passé des fautes, je souhaite que mes lecteurs partagent votre indulgence.

Votre premier acte est presque fait ; sans des affaires que j'ai eües, il seroit achevé ; j'attends avec impatience les 4 autres ; vous ne doutés pas que je n'employe tous mes soins à rendre supportable la copie d'un excellent original.

Je ne scaurois trop remercier Madame d'avoir poussé la complaisance jusqu'à s'être chargé de copier mon manuscrit. Voici les petites fautes qui se sont glissées dans l'imprimé :

1° D'abord *sage gaieté* doit être mis à la place de *sagacité ; gaieté* quoiqu'il paroisse y [en] avoir une de trop, n'est que d'une sillabe.

2° *l'iambe* vengeur et non Lycambe.

3° *Nessus* et non Clessus.

Il y a encore ce mot de satire qui m'effrayait : celui d'épître me paroissoit moins préceptoral ; dire aux hommes qu'on va les décrier, ce n'est pas là le moyen de les séduire, car il faut dans tout un peu de séduction.

D'ailleurs la pièce est très bien imprimée, je ne scaurois trop vous marquer ma reconnoissance.

Je serai charmé de voir cet Oreste et Pilade...

Il s'agit d'un *Orestes und Pylades* de M. de Derschau, que s'occupe à traduire M. de Frauendorf, déjà nommé, et qu'on a promis de lui envoyer à révision.

Et d'Arnaud ne termine pas sa lettre sans mander à d'aussi dignes correspondants les bontés du roi à son égard. La phrase est de plaisante allure, avec quelque naïve et comique hyperbole : « Il m'a créé conseiller de légation, aussi me voilà au moins des trois carts Saxon. »

Quelques jours seulement se passent. D'Arnaud a dans les mains les félicitations un peu filandreuses de Gottsched :

Monsieur,

C'est avec un plaisir infini, que j'apprends, que le Roi vous a fait la justice de Vous declarer son Conseiller de Légation. Vous voilà donc devenu le Nôtre, Monsieur, et peut-être pour toujours, comme je le souhaite pour le bien des belles Lettres, et au profit même de nos Muses Allemandes ; auxquelles Vous promettez Votre assistance, pour les tirer de l'Obscurité, dans laquelle elles sont par rapport aux Etrangers qui ne connoissent pas notre Langue.

Mais un compliment ne saurait suffire. Gottsched, par une attention particulière, prend un engagement qu'il remplit. A la signature de l'*Héraclite*, il avait ajouté la mention : membre de l'Académie royale de Berlin. Ainsi, car la copie était déjà imprimée, fut signée encore la seconde pièce qu'il donna du dignitaire de fraîche date dans *Das Neueste aus der anmutigen Gelehrsamkeit*, les « Dernières nouveautés de l'Erudition aimable », son *Clitus mourant à Alexandre le Grand*, 1751, pp. 537-540 ; mais quand vint la troisième, « Le Bel Esprit », dont s'honorèrent, pp. 681-688, ces mêmes Dernières nouveautés de l'Erudition aimable, le nom de d'Arnaud, toujours accompagné de son titre académique, le dit en premier lieu : Conseiller de Légation du Roi de Pologne, et ce, pour que « ce nouveau Caractère » du poète fût un peu plus connu, « surtout à Berlin ! »

C'était la revanche du renvoi brutal. Gottsched avait pensé qu'elle serait agréable à un homme qu'il priait de lui garder toujours son amitié, « comme il tâcherait de la mériter de plus en plus. »

Pour le reste, il lui adressait les derniers actes de la Comédie. Il y joignait les trois premiers de la tragédie de M. de Derschau. Il lui semble que le traducteur avait assez bien conservé « l'esprit tragique » de la pièce. « Mais sous votre plume, dit-il, elle ne perdra rien ; au contraire elle gagnera infailliblement. Et quant à la pièce comique, l'Auteur Vous prie d'y mettre toujours quelque chose de Votre esprit », d'autant plus que M. de Frauendorf n'entendait même pas toutes les finesses de l'expression, ayant vécu assez longtemps hors de l'Allemagne. On ne saurait montrer plus de confiance dans un collaborateur.

Toutefois Gottsched, quand il voit une possibilité à sa compétence de faire acte de critique, ne la laisse pas échapper, et d'Arnaud reçut de la férule.

Pour se qui regarde l'inscription de Satire, que j'ai mise dessus l'*Héraclite moderne,* gronda le maître, il me semble, que rien ne lui convenoit mieux, que cette Rubrique : le Nom d'Epître suppossant, qu'elle fut adressée à quelque Ami, ou feint ou veritable ; ce qui ne paroissoit pas dans la pièce.

Ces lettres de Leipsick ne consolaient pas médiocrement la vanité de d'Arnaud des humiliations passées. Il eut à se réjouir aussi d'autres hommages. Son poème de *la Mort du Maréchal de Saxe,* fut traduit du français en allemand. Suprême honneur ! Et cette traduction, au témoignage de Gottsched, était très bien faite, si bien qu'il la jugea bonne à mentionner dans son journal.

Mais de tout le mois de juillet, Gottsched n'écrivit pas à son ami. Les Dernières nouveautés de l'Erudition aimable lui manquèrent aussi. D'Arnaud s'en tourmentait. Ecrire un mot lui fut un besoin :

Monsieur,

Je suis extrêmement inquiet de l'état de votre santé et de celle de Madame. Je me flatois que vous me donneriés de vos nouvelles et que vous auriés la bonté de m'envoyer la brochure où sont les vers sur *Clitus,* je suis véritablement chagrin de votre silence.

Ici il dit où il en est de la comédie où il trouve un excellent fond de comique et « digne de la plume qui l'a composée », de la tragédie à laquelle il n'a encore pu mettre la main, mais qu'il ne perd pas de vue, et de nouveau il remercie Gottsched de lui prêter si gracieusement l'hospitalité de ses Dernières nouveautés. Puis il continue :

A propos de mes ouvrages, j'apprends qu'ils sont enfin imprimés à part en 3 volumes (j'entends mes pièces fugitives, car je garde encore dans mon portefeuille celles qui sont un peu de longue Haleine, je me souviens du précepte d'Horace, *nonumque prematur in annum*. Sitôt que les exemplaires me seront parvenus, et j'en aurai très peu, je vous en ferai part, persuadé que vous aurés quelque indulgence pour des bagatelles qui sont les fruits, si je puis parler ainsi, de mon enfance ; vous y verrés respirer l'amour du vrai et de l'humanité, quelquefois aussi celui du plaisir, vous n'ignorés pas que la poésie admet une pincée de libertinage qui la rend plus brillante, quand cela ne va pas jusqu'à la corruption des mœurs ou la détractation de la religion.

Il fera plus tard de plus austères déclarations de principes. Tout ce qu'il demande pour l'instant, c'est des nouvelles et d'être tiré d'inquiétude.

Je brule de vous revoir et de jouir de vos solides conversations, j'assure la Madame Dacier ou plustot les graces unies à la science même de mes tres humbles respects, mille compliments à toutes les personnes qui daignent se ressouvenir de moi. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'estime la plus parfaite et de la considération la plus distinguée,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant Serviteur

D'ARNAUD.

le 9me aout 1751 à Dresde.

L'empressement que met Gottsched à ne pas laisser d'Arnaud dans ses angoisses le brouille étrangement avec ce qu'il sait de notre syntaxe ; mais qu'importe sans doute à une amitié qui d'abord veut être rassurée ?

Monsieur,

Par malheur nous avons été dans le meme cas : Vous attendant la nouvelle pièce de mon Journal, et moi en attendant un mot de reponse de Votre part ; et ne sachant, ce que Vous eties devenu, ou

si ma Lettre Vous n'était peutetre point rendüe ? Enfin cette crainte étant dissipée par votre chère Lettre, j'ai l'honneur, de Vous envoyer l'excellente harangue de Clitus ; pour savoir au premier jour, si par hazard ils s'y seront glissées des fautes d'Imprimerie ; pour être remarquées dans le Mois de Septembre, qui s'imprime actuellement et qui contiendra entre autres pièces, Votre troisième pièce de Poesie.

Je suis fort charmé de l'Esperance de Voir arriver Vos ouvrages, Monsieur, qui viennent d'être imprimées à Paris. Mademoiselle de Belleville s'en informoit il y a huit jours, quand j'eus l'honneur de la voir, se plaignant aussi de n'avoir point de vos nouvelles. Je lui ai communiqué les pièces de Votre façon imprimées ici.

Voici le Ve acte de la Tragedie d'Oreste. Je suis fort curieux, d'en voir quelque échantillon de Votre plume, qui certainement en fera augmenter les beautés. Ce que Vous avez la bonté de marquer touchant la pièce de mon Amie, est trop flatteur, pour ne pas ressembler à la Complaisance, si ordinaire à Votre Nation pour le Sexe. Si pourtant elle est susceptible dans Votre Langue de quelques beautés, c'est assurément sous Vos mains Monsieur, qui lui prêtera un peu de ces graces comiques, qui font valoir aujourd'hui les Ouvrages du Theatre François. Ma Femme Vous remercie humblement des sentiments, que Vous venez de marquer sur son sujet, en Vous assurant de sa Consideration parfaite.

Ayez la grace, Monsieur, de faire rendre la Lettre incluse à Mr. le Conseiller de Cour Richter, Antiquaire de S. A. R. le Prince Electoral.

J'ai l'honneur d'être avec un zèle parfait et d'une Estime toute particulière

Monsieur

Votre très h. et tres ob. Servit.

GOTTSCHED.

A Leipsic le 15me d'aout 1751.

La réponse de d'Arnaud ne se fit pas attendre. Elle est du 17, elle est longue. On lisait beaucoup à Dresde l'*Hermann* de H. von Schönaich, il en parle. Il n'a pas encore reçu ses « Pièces fugitives », mais cela ne tardera guère. Il motive galamment les louanges que dans sa dernière lettre il faisait de madame Gottsched et célèbre en elle l'union de la modestie et du talent, salue mademoiselle de Belleville, regrette de n'être pas à Leipsick pour jouir encore des conversations si intéressantes, si instructives du maître Critique, son ami, — et s'il n'avait jamais composé de poème sur le Maréchal de Saxe, et si le Maréchal de Saxe

n'avait pas eu de neveu reconnaissant, d'Arnaud vraisemblablement n'aurait pour rien quitté cette Allemagne où, dans la douceur d'une vie facile, il se voyait d'enviables relations et de chauds admirateurs.

Mais un neveu du héros existait, le comte de Frise (de Friesen), qui aimait les lettres, avait de l'esprit, et, sachant gré au poète d'avoir travaillé pour la gloire du vainqueur de Fontenoy, de Rocoux et de Laufeld, en usa avec lui familièrement, jusque là que de l'admettre à sa toilette. Un matin qu'il le vit ainsi les épaules couvertes de ses beaux cheveux : « Ah, monsieur, s'écria d'Arnaud, que voilà des cheveux de génie ! — Vous trouvez, dit le comte. Si vous voulez, je me les ferai couper pour vous en faire une perruque. » Grimm et Chamfort ont trouvé plaisante cette anecdote, qu'ils nous ont conservée. Mais le comte de Frise ne s'en tint pas à cette proposition bouffonne, et ce fut sur son invitation que d'Arnaud, un beau jour, se décida à reprendre le chemin de France, revint à Paris, au Paris de Manon.

Joyeux retour qu'il chanta ! Manon bénéficiait d'une seconde épître à sa louange. (1)

Libre enfin des fers de la cour,
Je reprends ma première chaîne,
Je n'ai plus de Roi que l'amour
Et Manon est ma seule Reine.

De Dresde, de Leipsick, de toute la Saxe, il ne dit pas un mot, il n'y vivait pas malheureux. Mais Berlin, mais la Prusse, et ses habitants, et Sa Majesté prussienne !

Loin de mes yeux la triste Image
De ces apprentifs meurtriers,
Dont le regard fier et sauvage
Ne respire que le carnage ;
Grand Dieu ! j'ai tant vu de guerriers !
Manon, que dans l'histoire ils vivent !
Je leur laisse très volontiers
Et leur éclat et leurs lauriers,
Pour un des Amours qui les suivent
Je donnerois cent Grenadiers.
J'ai perdu la splendeur d'Ovide,
Caressé d'une Cour perfide

(1) *Le Trésor du Parnasse ou le plus joli des Recueils*, Londres (Paris), 1763, IV, 20.

Et d'Auguste le favori,
Mais je suis Ovide chéri
De son adorable Corinne ;
Je ne suis plus à Sans Souci,
Séjour de la grandeur divine,
Mais Paphos console des Cieux,
Les Grâces valent bien les Dieux.
Ah ! cette pompe enchanteresse
Remplissoit-elle mes désirs ?
Frédéric combloit ma jeunesse
De gloire, d'honneur, de richesse,
Tu la couronnes de plaisirs.
Un seul baiser de ma Maîtresse
N'est-il pas au-dessus cent fois
De toutes les faveurs des Rois ?

Il compare

Les Excellences,
Les Altesses, *Les* Transparences

qui sont, nous dit-il dans une note, un des titres inventés par l'Amour des dignités chez les Allemands ; il les compare aux mille beautés de Manon, qu'il détaille complaisamment, sans rien oublier, et le tout pour ne pas mettre au second plan

La Callipyge de nos belles.

Il ne veut même pas se demander si la fidélité de sa couturière n'a pas subi quelques accrocs. C'est d'ailleurs lui qui avait tort : il était absent, « à Berlin, au bout du monde ! » Ah, décidément, décidément,

Ce Paris est bien séduisant.

Et ajoutez qu'il y rentrait dans d'admirables conditions. Non seulement il y devait être défrayé de tout, mais le comte lui servirait une pension considérable, et il n'aurait d'autre occupation (Manon à part) que de se répandre dans la société. C'est comme il en alla aussi longtemps que dura cet inespéré Mécène.

Mais, étant mortel, il mourut, et pour le pauvre d'Arnaud, ce fut un coup terrible.

Il n'avait prévu aucun retour de fortune, ne s'était par l'épargne ménagé contre l'adversité aucune ressource : la misère en fit sa chose pour ne plus le quitter. Plus jamais ! Rien ne le put sauver « d'une presque indigence », ni les poèmes, ni

les romans et les nouvelles dont il enrichit ses libraires, ni la pension de Poinsinet sur le *Mercure*, qui lui fut transmise à la sollicitation de l'abbé de Langeac auprès du comte de Saint Florentin, ni les protections obtenues des cours, ni les assistances que lui octroyèrent les uns ou les autres. Sur de vieux souvenirs de Berlin rappelés à propos et qu'il ne maudissait pas ce jour-là, le prince Henri de Prusse qui faisait incognito quelque séjour à Paris (il s'y nommait le comte d'Oels) lui donna en une fois 2400 livres ; la reine Marie-Antoinette fut de ses bienfaitrices pour cent louis ; la Convention par décret lui alloua 2000 livres ; le Consulat l'inscrivit, cinquième, sur la liste des Savants, Gens de Lettres et Artistes, à qui il était accordé des secours annuels. (1) On le rentait en vain, rien n'y faisait. Sans cesse il devait recourir à des emprunts, dont il reprit l'habitude, hélas !

On a prétendu qu'il n'y avait guère de citoyen en France qui ne fût son créancier pour la somme d'un petit écu ; on raconte qu'il s'en fit prêter un par un laquais, brave homme qu'une de ses « histoires » avait ému, et Chamfort, que nous citions tout à l'heure, affirme qu'il vint à devoir trois cent mille francs en pièces de six sous !

Le café de la Régence fut longtemps le théâtre de ses exploits d'emprunteur. Lui accordait-on le petit écu demandé : — « Ma parole vous en est un gage assuré », disait-il. Mais c'était un écu perdu. On le vit longtemps aussi faire une cour assidue à certaine rôtisseuse de la rue de la Huchette, qui était de cœur sensible et n'aimait pas que des gens fussent sur le point de mourir de faim.

> Là, soupirant à côté du gigot
> Le doux Arnaud, le lamentable Arnaud...

dit le douaisien Dulaurens, dans *la Chandelle d'Arras.*

Et ce vers est tout un portrait physique et moral du malheureux qu'un satirique anonyme en lui dédiant un Almanach de famé'iques, baptisa : le doyen des pauvres diables (2).

De tels abaissements appellent la pitié, mais pour peu que des rancunes, des hostilités, des antipathies se veuillent satisfaire, ils

---

(1) Arch. Nat. AF IV 68 pl. 389. Ministère de l'Intérieur, du 25 Thermidor an X.

(2) *Almanach perpétuel des pauvres diables* pour servir de correctif à l'*Almanach des Gourmands*, Paris, 1803.

donnent lieu pareillement à de longues railleries. On est méprisé, on est ridicule. La nécessité ne vous excuse pas, non plus que le talent. En 1752, étant encore à Dresde, d'Arnaud y avait publié, de sa façon, un livre, *Les Lamentations de Jérémie, odes sacrées,* dont la deuxième édition, de Paris, 1757, se compléta d'une dédicace à la Reine de Pologne. L'ouvrage réussit en Allemagne où il fut trois fois de suite réimprimé et la France ne lui faisait pas moins bon accueil, on en multipliait aussi les éditions. Une épigramme courut.

Or, savez-vous pourquoi pleurait tant Jérémie ?
C'est que par don de prophétie
Ce grand larmoyeur prévoyait
Qu'un jour d'Arnaud le traduirait.

On attribua cette méchanceté à Voltaire.

Personne n'acheta plus le livre et ce ne fut que brocards sur le compte de son auteur. Du vivant de Voltaire cependant jamais cette épigramme ne figura dans ses œuvres. Plus tard elle y eut place, mais en cette forme :

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré pendant sa vie ?
C'est qu'en prophète il prévoyait —

Que Baculard ? Non.

Qu'un jour Le Franc le traduirait.

D'autres disent :

Que Pompignan le traduirait.

Ce ne fut que plus tard encore que le nom de Baculard remplaça celui de Pompignan. Peut-être parce qu'on s'avisa, comme le remarque Beuchot (1), que le Franc de Pompignan, dans ses *Poésies sacrées* avait paraphrasé Joel, Abdias, Nahum et Habacuc, et pas du tout Jérémie.

Mais le plus beau est que ce malin trait aurait déjà servi, et contre un autre traducteur des *Lamentations,* une victime de Boileau, l'abbé Cotin.

(1) La note est au tome XIV de son Voltaire, p. 428.

C'était alors un distique :

Le triste Jérémie avec raison pleurait
Prévoyant bien qu'un jour Cotin le traduirait.

On le trouve dans un *Eloge de La Marche* publiée en 1770 sous une signature L. F., où ce L. F. le donna comme étant dudit La Marche et, merveille imprévue ! ce L. F. ne serait autre que le même Le Franc de Pompignan qui aurait cru par ce moyen se débarrasser de ce que cette mauvaise plaisanterie avait de gênant pour lui. *Grammatici certant, et adhuc sub judice...*

De pires désagréments étaient réservés à Baculard. Il fut accusé d'avoir avec La Beaumelle altéré perfidement *la Pucelle* et de l'avoir publiée en dix-huit chants. Voltaire s'en indignait, mais il acquit cette conviction que son ancien élève n'était pas « de cette œuvre d'iniquité. » D'ailleurs, dit-il dans une de ses lettres, il n'est pas possible qu'un homme qui sait faire des vers ait pu en griffonner de si plats et de si ridicules (1).

Autre affaire (2). Voltaire, le 11 juillet 1761, s'étonnait que ce Baculard fût un croupier de Fréron, c'est-à-dire qu'il touchât un bénéfice sur les produits de *l'Année Littéraire*. Bachaumont se fit l'écho de ce bruit, dressa « d'après un misérable pamphlet » (3) une liste des divers croupiers qu'on supposait à Fréron ; elle est assez longue et, si je ne me trompe, mêle des vivants et des morts. La voici, avec ses orthographies vicieuses : Messieurs l'abbé de la Porte, l'abbé du Tertre, ex-jésuites, de Caux, de Rességuier, Palissot, Bret, Berlan, de Bruix, Dorat, Louis, Bergier, *d'Arnaud*, Coste, Blondel, Patte, Poinsinet, Vandermonde, de Sivery, le Roy, Sedaine, Castillon, Colardot, Déon de Beaumont, Gossart, etc.

Croupier ou non, le philosophe du salon de madame Doublet, Bachaumont (et c'était, en lui, le tout-Paris de son temps, comme de tous les temps, curieux de cancans, friand de scandales), laissait peu de repos à d'Arnaud. Il est toujours après lui, il le traite sans mansuétude. Le 3 juillet 1767, il écrit :

---

(1) Beuchot, LVII, 187.

(2) Beuchot, LIX, 501.

(3) Bachaumont, XIX, 213, 3 Septembre 1770. Il s'agit des *Anecdotes sur Fréron, écrites par un homme de lettres à un magistrat qui vouloit être instruit des mœurs de cet homme.* Bachaumont pensait y reconnaître *parfaitement* M. de Voltaire « au style et à ce talent particulier qu'il a pour dire des injures. »

M. Baculard d'Arnaud, grand romancier, après avoir longtemps raconté les aventures de divers héros de galanterie, vient de terminer les siennes, ou plutôt de consommer son propre roman, par son mariage avec Mlle Chouchou, marchande de modes.

Allons aux pièces : « Le 9 aout 1770 (et non pas le 3 juillet 1767), Messire François Thomas Baculard d'Arnaud, chevalier, conseiller d'ambassade à la Cour de Saxe, des Académies royales des Inscriptions et Belles-Lettres de Prusse, et autres, fils majeur de deffunts Mre Thomas Baculard s^r^ d'Arnaud et de dame Marguerite Julie de la Croix, dem^t^ rue St Benoît, épousa d^lle^ Antoinette Berger d'Aubigny, fille majeure de feu Jean Berger s^r^ d'Aubigny, et de dame Marie Jeanne Boutet dem^t^ rue St-Denis » (1).

Un autre document qui assigne au mariage une troisième date, erronée d'ailleurs, est fort explicite sur la personnalité de la jeune épouse. Le texte vaut d'être cité :

« En l'année 1771, le sieur Arnaud Baculard, ou Baculard d'Arnaud, conseiller d'ambassade en Saxe, de l'Académie des Belles-Lettres en Prusse, et auteur à Paris, n'y vivoit pas plus fortuné. Il occupoit le plus modeste logement, rue des Vieux Augustins, et prenoit ses repas chez une femme Berger (2), demeurant au haut de la maison d'un marchand de vin, rue Saint Denis, avec ses trois filles, ouvrières en modes : une d'elles (connue sous le seul nom de Chouchou) très honnête, sans doute, mais peu fortunée, devint la femme du sieur d'Arnaud. Au surplus, comme elle devoit à plusieurs marchands des environs, les nouveaux époux se transportèrent rue de l'Estrapade, et on ne les revit plus dans le quartier de leur premier domicile. »

Ajoutons, pour être complet, que dès 1768, un fils était né de mademoiselle Chouchou, qui fut inscrit sous les noms de Dominique Antoine Esprit Baculard d'Arnaud ; et cette naissance n'avait pas contribué à faire plus riches le conseiller d'ambassade et sa moitié.

Mais il nous faut reprendre le document dont nous avons tiré le détail ci-dessus. C'est une supplique qu'adresse *humblement* à monsieur le Lieutenant criminel, un nommé Cerf Lévi, « disant

(1) Registre de Saint-Sauveur, dans Jal. *Dict.* 1872.

(2) Son mari était mort à Luvernay, « maître dirigeant l'école des enfants du pays. » (Jal, *op. cit.*)

qu'il gémit sous le poids de la surprise que ses ennemis ont faite aux Magistrats, mais que le temps approche où leur religion éclairée vengera la foi publique et punira les calomniateurs » (1).

Et « pour ces motifs » nous devrons considérer qu'aux faits qu'elle expose et au bien fondé de ce gémissement, il ne convient d'accorder qu'une créance fort relative.

Donc nos gens s'étaient installés rue de l'Estrapade.

« Cependant, le plus riche mobilier, un nombreux domestique, en un mot tout l'extérieur de l'opulence, avaient signalé leur entrée dans cette nouvelle demeure ; mais, par cela même, il fallut recourir aux ressources, et la dame d'Arnaud en imagina une bien forte.

» A la fin du Printemps de 1772, elle se fit descendre chez le sieur Leroux, successeur du fameux Buffaut, et lui demanda une pacotille considérable pour l'Amérique, dont elle feignit d'avoir reçu la commande. L'homme *du Sud*, qui lui en avait forgé le mémoire, ne s'était pas mépris sur le meilleur en marchandise, mais sur le nécessaire aux Isles ; car tous les objets demandés, loin d'avoir le moindre rapport au commerce du Nouveau Monde, paroissoient destinés à la plus prompte défaite dans celui -ci. Le Marchand s'en apperçut, et en fit la remarque à la dame ; mais celle-ci insistant, il ne fut plus question que de la sûreté de la fourniture. La dame d'Arnaud proposa des lettres de change de son mari, endossées du sieur Le Jay, libraire ; et celui-ci jouissant alors d'un grand crédit, le Marchand s'en contenta. Il reçut ordre de faire tenir les ballots chez un Banquier de cette ville, qui, disoit-on, se chargeoit de les envoyer au lieu de l'embarquement ; et la marchandise fut en effet reçue à l'adresse. Mais elle devoit si peu passer la mer, que le surlendemain de la livraison, on la débitoit dans tout Paris ; le Marchand (2) qui l'avait fournie, reconnut jusqu'à ses étiquettes ; ce qui l'affecta de la double crainte, d'avoir pris le papier d'un homme qui, achetant pour revendre, annonçoit les dernières ressources de l'insolvabilité sans pudeur, et de

(1) B.N. Ms français 22.109, f° 239.

(2) f° 3 (240).

s'exposer, lui Marchand, au soupçon d'avoir mis, par détresse, une partie de son magasin sur la place. Il courut chez le sieur d'Arnaud, et le menaça de la Police. Celui-ci avoua tout et promit de payer sans délai.

» Mais comment payer ? Avec le produit d'une nouvelle affaire ; et la voici :

» Chez le libraire Le Jay est un commis de littérature, nommé *Le Loup*. Chez l'auteur d'Arnaud est un Ecrivain à l'Angloise, nommé *La Bastide* (1), et un petit cousin Colporteur, nommé *Plantier* : enfin rue de la Vieille Estrapade, étoit un Agent de toutes sortes de négoce, nommé *Mérouville*, que d'Arnaud et Le Jay nourrissoient à frais communs. Ce Proxenete procuroit au Libraire des debits de Bibliothèques, et d'éditions entières des *Epreuves du Sentiment*, sur du papier d'affaires, et il plaçoit dans le public les marchandises de pacotille fraîchement achetées par l'Auteur.

» On fabriqua vite pour 30.000 livres de lettres de change dans ce tripot. *Le sieur Dorat qui n'en est pas du tout, et qui est incapable d'en être,* eut la complaisance d'endosser une partie du papier pour le rendre meilleur, et Mérouville se chargea de le négocier sans délai, sur la signature de tous et sur la sienne.

» Il vint en effet chez le Suppliant lui proposer cette négociation, à la suite de deux précédentes qu'il venoit de terminer avec lui.

» 4° Et sur ce point, le sieur d'Arnaud va criant partout avec le ton du sentiment, *Cerf Lévi* est *Juif de Nation.* Mais qu'importe ? Voyons qui des deux fut homme probe.....

» [f° 241 r°, p. 5] (Le 23 aout 1772). C'est ce jour même, à quatre heures du soir, que Mérouville vient proposer au Suppliant trois lettres de change de 2.000 livres chacune, acceptées d'Arnaud, et tirées ou endossées par sa chambrée littéraire, ainsi que par le sieur Dorat.

» Le Suppliant n'avoit point de fonds ; Mérouville le presse : le Suppliant s'adresse à un Banquier bien connu, bien irrépro-

(1) Très probablement celui qui a composé des *Contes* dans le goût de Marmontel.

chable (le sieur Dupont) ; les trois effets sont pris sous l'escompte de six pour cent, le Suppliant reçoit son courtage à la demie ; et les fonds livrés, il prend la *reconnoissance* qui suit : « Je reconnois avoir reçu de M. Lévi la somme de six mille livres, pour pareille somme de trois effets tirés de Rouen, le..... payables le 30 février (*sic*), le 20 septembre et le 30 octobre 1773, montant ensemble à ladite somme de 6.000 livres, dont quittance à Paris ce 23 aout 1772. » DE MÉROUVILLE.

» Le 25, Mérouville revient proposer au Suppliant la négociation d'un second effet de 3.200 livres, souscrit par d'Arnaud et par ses consorts. Le Suppliant avoit beaucoup à payer le 30 ; il refuse : Mérouville insiste, et demande s'il ne pourroit pas du moins lui faire réaliser la lettre de change en marchandises ; le Suppliant lui répond qu'il ne se mêle point de pareil négoce, et que tout ce qu'il peut est de s'informer. Effectivement, il trouve des marchandises, et en envoie les factures à Mérouville, en lui observant que la perte sera forte sur la revente. Mérouville revient le 28, et déclare que d'après l'avis du Suppliant il n'en veut point ; mais il le prie avec instance de prendre l'effet de 3.200 livres, en échange de son propre papier, que lui Mérouville feroit escompter. Le Suppliant y consent et donne une lettre de change sur lui à Mérouville. Celui-ci passe l'ordre du papier de d'Arnaud, et il y joint la *reconnoissance* suivante : « Je reconnois avoir reçu de M. Lévi la somme de 3.200 livres, pour pareille somme d'une lettre de change tirée par Plantier à l'ordre de La Bastide, et acceptée par d'Arnaud, payable pour le 20-30 janvier prochain, dont quittance à Paris, le 28 aout 1772.

(Imprimé 1773, corrigé d'une écriture ancienne).

DE MÉROUVILLE... »

» Le 8 septembre, nouvelle apparition de Mérouville chez le Suppliant. D'abord, cet adroit Courtier avoit eu l'astuce de ne détacher que pour 9.200 livres d'effets ; mais devenu plus hardi par la facilité de la négociation, il ouvre son portefeuille, et en montre pour mille louis de la même fabrique.

» Le Suppliant surpris, demande le temps de s'informer; il le fait, et on lui apprend en gros que Le Jay est un bon Libraire, que d'Arnaud n'est ni bon ni mauvais, mais qu'il a une femme et des meubles.....

Résumé

Un effet le 10 Septembre de 4599 livres escompte et courtage

Un effet le 22 Septembre de 1833 livres 6 sols 8 deniers escompte [et courtage

Un effet le 22 Septembre de 1833 livres 6 sols 8 deniers escompte [et courtage

Un effet le 23 Septembre de 3650 livres 10 sols

Soit 11915 livres 22 sols 16 deniers.

» A cette époque, et le 2 octobre, le Suppliant qui se trouvoit débiteur des frères Debordes, de Brest, leur passa (par l'entremise du sieur le Roy, Banquier, leur correspondant, homme bien irréprochable) l'ordre de l'effet de 3200 livres, qu'il avoit négocié le 28 août, sur son propre papier, et aussitôt il en donna avis à Mérouville, en lui déclarant que s'il vouloit envoyer l'effet de pareille somme, que le Suppliant avoit fourni, il en compteroit les fonds.

» Mais en ce moment même, le Négociant d'Arnaud, et le Proxenete Mérouville s'étaient brouillés ; celui-ci étoit au Temple, et d'Arnaud l'accusoit de n'avoir point été exact sur les rentrées ; Mérouville de son côté avouoit s'être aidé de quelques fonds ; mais il soutenoit avoir négocié partie du papier en marchandises, et avoir perdu, sur leur revente, des sommes dont il falloit lui tenir compte. Ils prièrent le Suppliant d'être leur conciliateur ; il s'y prêta et voici quel fut le résultat définitif de leur état de situation :

« Par devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, furent présens, Messire François Thomas Baculard d'Arnaud, chevalier, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Prusse, demeurant à Paris, rue des Postes, Paroisse Saint-Etienne-du-Mont, d'une part ; et sieur Charles François Canot de Mérouville, ancien Conseiller du Roi, et ci-devant son Procureur au Bailliage de Bar le Duc, demeurant à Paris, rue de la Vieille Estrapade, susdite Paroisse, d'autre part.

» Lesquels ont dit que le sieur d'Arnaud a remis audit sieur de Mérouville pour 30700 livres de lettres de change, acceptées,

tant par le sieur Le Jay, que par ledit sieur d'Arnaud, dont il y en a pour 16000 livres tirées directement par ledit sieur d'Arnaud sur ledit sieur Le Jay, et de ce dernier acceptées.

Savoir la première, payable au 10 Janvier 1773, de 16000 l. 10 s.

	corrigé manuscritement en
	3650 - 10 -
La seconde, au 10-20 Février suivant.....	600
La troisième, au 20-30 du même mois.....	600
La quartième (*sic*) au 10-20 Mars suivant.....	4150
La cinquième, au 20-30 du même mois.....	2400
et la sixième, au 10-20 Avril suivant.....	4599
Somme pareille, ci.....	16000

Les autres lettres sont tirées par M. Dorat ;

La première, le 20-30 Décemb. prochain, de la somme de	1833 l.
La seconde, au 30 Mars préfix, de.....	1833
La troisième, au 30 Mai préfix, de.....	1833
La quatrième, au dernier Février préfix, de.....	2000
La cinquième, au 30 Octobre 1773 préfix, de.....	2000
La sixième, au 30 Décembre suivant préfix, de.....	2000
Et enfin, la septième, tirée par M. de la Bastide, payable le 10-20 Janvier 1773.....	3200
TOTAL	14700 l.
Joint aux 16000 livres, ci..... 16000	
Forme la somme totale, ci.....	30700 l.

» Dont le sieur de Mérouville est comptable envers ledit sieur d'Arnaud, sur laquelle somme ledit sieur d'Arnaud reconnoît avoir reçu celle de 9200 livres, laquelle étant déduite sur la première..... 9200

la dite somme ne subsiste plus que pour 21500 livres, ci 21500 l.

POUR S'ACQUITTER DE CETTE SOMME, le Sr de Mérouville a par ces présentes cédé et transporté, et s'est obligé de garantir, fournir et faire valoir, même payer, faute de payement, au S^r d'Arnaud,

CE ACCEPTANT la somme de 12000, appartenante au sieur de Mérouville, savoir, etc.....

» A l'égard des 9500 livres restans, pour en remplir le sieur d'Arnaud, ledit sieur de Mérouville s'oblige de remettre Samedi prochain, 24 du présent mois, pour solde, 9266 livres des effets et lettres de change ci-dessus énoncées, et un effet de lui-même à courts jours, pour 234 livres. »

.....

..... « Fait et passé à Paris, en une chambre dépendante d'un corps de logis occupé par la veuve Mangin, enclos du Temple, Paroisse Sainte Marie du Temple, l'an mil sept cent soixante douze, le dix neuf Octobre après midi, et ont signé la minute des présentes, demeurée à Me Collet, l'un des Notaires soussignés. »

Nous venons, comme on voit, de faire parler les pièces : ici elles finissent, et commence le plus détestable roman qu'ait composé le sieur d'Arnaud de sa vie.

Octobre, Novembre et Décembre se passent, et la bande littéraire ne fait aucun bruit ; nulle réclamation pendant un si long intervalle ; chaque effet circule sur la place, et les porteurs sont très tranquilles.

Mais au mois de Janvier, arrive l'échéance des premières lettres de change : pour lors, voici le plan qu'imaginent les signataires.

— Vous rendrez plainte (dit d'Arnaud à Mérouville) et vous supposerez que notre papier vous a été escroqué par un Juif ; quant aux témoins, ce sera moi, Le Jay, la Bastide et tous les nôtres. Sur nos dépositions, on vous accordera la permission de revendiquer les effets négociés, et le Siège criminel une fois saisi, le public peut fort bien être amusé deux ans ; nous verrons après à en tirer parti.

Et tout cela s'exécute à la lettre.

Le 8 Janvier 1773 Mérouville rend plainte contre le Suppliant, et suppose : 1° lui avoir confié 30500 livres de lettres de change ; 2° n'en avoir reçu d'autre valeur que quelques marchandises revendues à perte...

Après quoi, requête en revendication des lettres de change, et le 28 Octobre (corrigé manuscritement en Janvier), Sentence sur requête, qui en permettant de revendiquer, ordonne que toutes les lettres de change réclamées seront déposées au Greffe criminel du Châtelet.

C'était le grand Œuvre ; d'Arnault (*sic*) et Le Jay lèvent deux expéditions de cette Ordonnance, et deux Huissiers ne quittent plus leurs maisons ; en sorte qu'à chaque échéance, les porteurs de leur papier se présentant pour recevoir, Mérouville *semble se trouver là* PAR HASARD, et le Public qui se voit enlever son titre, reçoit une décharge d'Huissier, au lieu d'argent.

Enhardis par le premier succès, ils tentent alors un parti plus insolent et plus sûr. D'Arnaud, *de concert avec Mérouville*, fait au Greffe du Châtelet une déclaration contre Mérouville et Lévi. « Tous deux, dit-il, se sont réunis pour le tromper, avec differens particuliers de Paris ; et 33551 livres de papier qu'il leur a confiés (*sic*), ne lui ont pas produit 9000 livres, Lévi n'ayant fourni que des marchandises sans valeur, Mérouville en ayant gardé le produit, et les differens porteurs du papier négocié étant présumés de connivence sur l'escroquerie...

.... » En un mot, la cohorte, tout à la fois débitrice, dénonciatrice, témoin et partie, charge tellement la fable, que le Suppliant et Mérouville sont decrétés de prise de corps, tandis que les porteurs d'effets, Banquiers, Négociants et gens en place, sont décrétés d'assigné pour être ouïs. »

.....

(chez J. B. Brunet, imprimeur, et Dernonville, libraires...)

—

REPONSE SOMMAIRE pour le sieur PIERRE LEROI, Banquier à Paris, contrôleur des Rentes ; les frères DES BORDES, Négociants à Brest ; le Sr ARNOUL DU PONT, Banquier à Paris ; le sieur LEPAGE, agent de change ; le sieur FOUQUET, ancien Directeur des Hôpitaux ; le sieur DOLHAIN, Maître Tailleur d'habits à Paris.

CONTRE le sieur BACULARD D'ARNAUD, chevalier, conseiller d'ambassade ; et le sieur LE JAY, libraire à Paris (De l'imp. de L. Cellot, rue Dauphine, 1774, 20 pp. in-4°.)

Pages 4-5 « S'ils (d'Arnaud et Le Jay) n'ont pas reçu la valeur, de Mérouville ou de Lévi, ce qui ne doit pas être présumé, c'est un malheur pour eux ; mais les négocians qui l'ont fournie à ceux de qui ils tiennent les effets, sur la foi des signatures de d'Arnaud et Le Jay, ne doivent pas moins être payés. Mérouville et Lévi, auxquels d'Arnaud et Le Jay ont confié leurs papiers, étoient leurs amis, leurs conseils et leurs agens... Si ces intermédiaires, auxquels ils se sont livrés, les ont trompés, c'est à la Justice à les venger : mais on doit séparer l'intérêt des actionnaires, d'avec les prétentions de d'Arnaud et Le Jay contre Mérouville et Lévi. »

De semblables procès criminels n'étaient pas rares. Celui de d'Arnaud rappelait aux contemporains l'affaire du comte de Morangiès, dont Voltaire avait épousé la cause, si violents que se fussent montrés contre celui-là les préjugés, si acharnée que l'eût poursuivi la cabale. D'Arnaud et ses amis avaient succombé au Châtelet, ils allaient au Parlement. Les Mémoires, on l'a vu, ne leur étaient pas honorables et dévoilaient de leur part quantité de fraudes et de friponneries, mais le bruit public — et Bachaumont — tout en le reconnaissant, ajoutaient : « si les faits articulés sont vrais. »

Ainsi, une indulgence suspendait le jugement. Etre sévère répugnait. Mais on n'avait pas hésité devant le rire et on s'était moqué abondamment. Quel besoin aussi avait poussé d'Arnaud, quand déjà l'embrouillamini de ses lettres de change lui rendait assez soucieuses ses journées, à se faire, sans que rien l'y forçât, un des pantins dont, à l'occasion du conseiller Goëzman, accusé de subornation et de faux, Beaumarchais tenait les fils et amusait la galerie ?

Ce n'est pas Beaumarchais qui était allé le chercher : lui-même « en donnant mal à propos de mauvais conseils à Le Jay, son libraire, s'était immiscé, comme un sot, dans le procès. »

Première faute : avoir par bonté d'âme, pour faire plaisir (ou par intérêt, pour se gagner Goëzman), écrit une lettre que la prudence la plus élémentaire aurait dû l'empêcher d'oser.

Seconde faute : avoir en réponse au *Mémoire à consulter et consultation* où il se trouvait malmené, prétendu par quinze pages d'impression qu'il était en droit, et réclamé réparations,

dommages et intérêts, applicables de son consentement à des œuvres pies, et la suppression du « libelle » du consultant en ce qui le concernait, lui, d'Arnaud.

Son factum était d'un monsieur fort irrité. Dès le préambule, se mettant en parallèle avec ce sieur Caron de Beaumarchais que précédemment il avait appelé sur le mode lyrique, « cet abîme d'Enfer que Jupiter a tort de ne pas foudroyer », il faisait la roue, « abandonnant la bassesse et le tourment de l'intrigue à ces hommes du jour, espèce d'*Enfants perdus* qui se jettent sur toutes les routes, marchent à la fortune avec un front d'airain, *per famam et populum* ; qui, endurcis à la diffamation et au scandale, s'agitent dans tous les sens pour exciter le bruit, bien différent de la réputation, dont l'impudence effrénée ose et brave tout ; qu'on ne saurait confondre, parce que leur audace est au-dessus du ridicule et de l'insulte ; qui, en un mot, sont au comble de leurs vœux, lorsqu'à quelque prix que ce soit, ils sont parvenus à représenter sur la scène du monde ; plaignant ces sortes de gens d'être connus, etc... »

Beaumarchais prit son temps pour répliquer, et quand il le fit (1), ce fut avec une telle finesse que sa réplique ne fut répandue que dans les jours gras, c'est-à-dire dans un temps de vacances, gagnant ainsi quatre jours de débit. Le 18 février 1774, on en avait déjà débité six mille exemplaires. (2) Et comme il y passait en revue tous ses adversaires, Beaumarchais avait trouvé le moyen d'en faire des portraits encore piquants et rajeunis dans un nouveau cadre :

« C'est en adressant au Ciel une ardente prière (dont nous résumons les deux premiers versets, pour rappeler in-extenso le troisième) :

» S'il faut qu'un intrus se glisse dans l'affaire et entreprenne de l'arranger en sacrifiant un innocent et créant des embarras inextricables, supplie-t-il, *que la Suprême Bonté lui donne* MARIN.

» S'il faut que cet intrus suborne un témoin et perpétuelle-

---

(1) *Quatrième Mémoire à consulter contre M. Goezman*, juge,... Madame *Goezman* et le sieur *Bertrand*, accusés ; les sieurs *Marin*, gazetier ; *d'Arnaud Baculard*, conseiller d'ambassade, et consorts. *Et Réponse ingénue à leurs mémoires, gazettes, lettres courantes, injures et mille et une diffamations.*

(2) Bachaumont, VII, 131.

ment se balance sur l'escarpolette de l'intérêt au point de ne plus savoir ce qu'il affirme ni ce qu'il a dessein de nier, *qu'elle lui donne* BERTRAND.

» Et si quelque auteur infortuné doit servir un jour de conseiller à cette belle ambassade, j'oserais supplier ta divine providence, demande-t-il à Dieu, de permettre qu'il y remplît un rôle si pitoyable, que, bouffi de colère et tout rouge de honte, il fût réduit à se faire à lui-même tous les reproches que la pitié me ferait supprimer. Heureux encore quand une expérience de soixante-quatre ans et demi ne lui aurait pas appris à parler, que cet événement lui apprît au moins à se taire ! *donne-moi* BACULARD. »

Beaumarchais, pour cette question d'âge, avait dû prendre son renseignement dans Palissot, et Palissot l'a trompé. Baculard était alors dans sa cinquante-sixième année. Mais qu'importe ? La flèche avait touché le but. Et combien publiquement ! Six mille exemplaires vendus en trois jours. Baculard jouit là d'une brillante publicité.

Il semble qu'ainsi raillé, montré au doigt et le méritant par des maladresses, des mendicités plus ou moins déguisées, une vie d'expédients, sans ordre, sans dignité, et trop souvent ignorante de délicatesses et de scrupules, François Thomas Baculard d'Arnaud aurait dû voir toutes les portes se fermer devant lui, aurait dû être repoussé de partout et de tous. Ses parents étaient morts à six ans de distance, le père en 1757, la mère en 63. Sûrement il ne s'était jamais attendu à un héritage qui l'enrichirait. Mais l'eussent-ils fait maître d'une fortune, on l'aurait bientôt vu tout aussi dénué qu'auparavant, tant l'argent coulait de ses mains et de celles de sa femme, sans que personne, ni lui-même, ni elle, comprît comment.

Il travaillait toutefois, il fournit un labeur considérable, c'est pourquoi il fut sauvé, garda quand même une certaine surface, un certain rang, conserva d'honnêtes relations — par exemple avec Delille, — continua à être reçu — par exemple aux vendredis de la comtesse de Beauharnais. C'était là un milieu charmant. Toute la République des Lettres s'y donnait rendez-vous. On causait jusqu'à onze heures et demie. Le souper était alors servi, durait peu. A minuit, on rentrait au salon. Dorat présidait. Des lectures commençaient, qui se prolongeaient au

gré du plaisir. Il n'était pas extraordinaire qu'on y fût encore à trois heures ; puis jusqu'au jour on babillait.

Quand le prince Henri de Prusse, en 1784, était venu à Paris, comme comte d'Oels, dans ce Paris qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie à désirer voir, et dont il dit en le quittant qu'il passerait le reste à le regretter, sa plus belle joie avait été d'accueillir les gens de lettres, de les avoir à sa table, et d'Arnaud fut de tous celui qu'il avait le plus choyé et convié le plus fréquemment. Vrai est qu'il se connaissaient de vieille date. Vrai aussi que d'Arnaud, dans sa détresse coutumière, exposa à Son Altesse les grands besoins dont il souffrait ; mais le prince en lui envoyant la bourse que nous avons dite « lui marquait sa douleur de ne pouvoir lui être plus utile et le traitait avec une cordialité bien préférable au don. » (1)

On objectera : Bon ! d'un étranger, cette cordialité ne tire pas à grande conséquence, et madame de Beauharnais était femme de lettres. Soit ! Conti est un nom de France. Que le prince de Conti accorde à un poète ce grand honneur de lui ménager la représentation d'une de ses œuvres, qu'il lui dispose à cet effet une vaste scène, la fasse parer des décorations convenables, et offre à la sensibilité des dames de son entourage le ravissement de pleurer trois actes durant, on ne concevrait pas l'idée qu'il eût si libéralement servi l'amour-propre et les intérêts d'un homme qu'on ne saurait plus avouer. Or, c'est ainsi, par la volonté d'un si haut personnage, que chez lui, à l'Isle Adam, fut jouée devant un parterre de belles dames en larmes la tragédie du *Comte de Comminges,* ouvrage de d'Arnaud.

Mais ce Baculard enfin ! Diderot disait de lui que le borborygme d'un estomac qui souffre ne pouvait même pas excuser ses bassesses.

— Les autres gens de lettres, répond Jean-Jacques, écrivent avec leur tête et leurs mains ; d'Arnaud écrit avec son cœur.

Et on le lisait. Tel de ses livres publié par souscription réunit quinze cents souscripteurs. Ses *Epreuves du Sentiment* qu'il donnait au public par petits cahiers contenant chacun une histoire, obtenaient des succès de librairie que nous avons peine à croire, bien réels pourtant. On pleurait avec délices au pathé-

(1) Bachaumont, 31, 234.

tique des *Nouvelles historiques,* des *Délassements de l'Homme sensible.* C'est à lui que le dix-huitième siècle dut la plupart de ses larmes les plus douces, les meilleures.

Grimm follement s'en divertit. Le morceau est de novembre 1767 : « Je suis persuadé que toutes les jeunes filles de boutique de la rue des Lombards et de la rue des Bourdonnais, qui ont du sentiment, trouvent les romans de M. d'Arnaud fort beaux... En province, cela doit paraître fort touchant aussi ; mais dans le quartier du Palais Royal et dans le faubourg Saint Germain, il n'y a que moi qui sache que M. d'Arnaud fait des romans. »

Est-il bien sûr de ce qu'il avance ? Ces agréables sensibleries, la comtesse de Provence, la reine Marie-Antoinette, qui n'étaient pas des filles de boutique, les faisaient luxueusement relier à leurs armes, et ce n'était sans doute pas seulement pour les gravures d'Eisen et de Marillier, dont les inventions de d'Arnaud sont ornées. Vous pourrez voir ces belles reliures dans les Réserves de la Bibliothèque nationale.

Que Grimm se moque tant qu'il voudra de la province : la Société patriotique bretonne, lorsque le comte de Serent l'eut fondée en 1784 dans son château de Kérallier, sur la commune de Sarzeau, près de Vannes, eut pour premier souci de réunir les travaux qui pouvaient « former en quelque sorte le code de l'humanité » et qui représentaient le mieux ses principes constitutifs et le développement de ses maximes. Et les ouvrages que solennellement elle déposa en conséquence dans le *Temple de la Patrie,* c'étaient particulièrement ceux de Jacob Nicolas Moreau, historiographe de France, de l'Académicien Thomas, de Necker et de d'Arnaud. Certes, la Société patriotique bretonne comptait peu en dépit de ses prétentions, et vous n'y eussiez vu en fait de Temple de la Patrie que le salon du château, mais l'hommage rendu à ces écrivains n'en était pas moins significatif (1) et pour ce qui regarde d'Arnaud on aurait mauvaise grâce à le lui contester.

---

(1) Ce qu'était le comte de Serent ? gouverneur de la presqu'île de Rhuis, commissaire général des Etats de Bretagne au Bureau de l'Administration. Il avait fait mettre dans la grande Salle des Assemblées cette Inscription : *Ici on sert son Dieu sans hypocrisie, son Roi sans intérêt et sa Patrie sans ambition,* et au-dessous les noms étaient gravés de Marmontel et de La Harpe, avec ceux de d'Arnaud, de Moreau, de l'abbé Rochon et de mesdames de Beauharnais et de Genlis. D'autres femmes en ce temps-là, célèbres, comme la comtesse de Nantais et la baronne de Bourdic par un second mariage, antérieurement marquise d'Antremont, étaient aussi des *citoyennes* (déjà) de la Société patriotique.

Depuis sa lettre à Gottsched où il soutenait le droit de la poésie à une pincée de libertinage, il était en littérature devenu un modèle de vertu. Il ne noircissait de papier que pour le plus grand bien de la morale. Sa prose avait toujours été édifiante. *Laissez passer le joli sourire des Odes anacréontiques,* pas toutes anacréontiques, une d'entre elles est imitée de William Congrève : ses poèmes s'essouflèrent à vouloir élever les âmes, et bien que, selon l'expression de *l'Année Littéraire,* qui l'en félicite, il y mit « de la fiction et de la machine » (et dès avant la lettre il y en avait dans la *Mort du Maréchal de Saxe,* il y en eut dans les cinq cents vers *A la Nation,* il y en aura dans ces autres consécutifs à l'attentat de Damiens, *La France sauvée* et tous ceux de même haute inspiration), on est bien contraint d'avouer qu'ils n'y gagnaient pas. « Ne forcez pas votre talent », dit La Fontaine. Mais du jour où il avait condamné en bloc ces trois volumes de ses *Œuvres diverses,* où cependant ne manquaient pas des pages innocentes, quand ce n'eût été que les Divertissements composés pour les Demoiselles de l'Enfant Jésus et exécutés par elles, il ne se permit plus le plus petit mot pour rire, et, quoi qu'on en pense, faire de l'humanité et de la morale, quand on attend de vous du charme et de la poésie, c'est un remarquable et très sûr moyen d'ennuyer. Son époque se jetait sur les productions de d'Arnaud. Il y a beau temps qu'on ne le lit plus.

Heureusement encore qu'il n'a pas donné suite à son projet d'un poème épique sur *Pierre Ier*, où il se fût trouvé en concurrence avec Thomas qui s'occupait également d'une *Pétréide.* C'est là qu'il aurait eu l'emploi de mainte fiction et d'autant de machine ! Mais la confiance n'était pas pour d'Arnaud. « Il n'y a pas d'apparence, disait Bachaumont, que le moderne Jérémie puisse tenir devant un pareil adversaire. » — « Quoi ! disait d'autre part Marmontel à cet adversaire, d'Arnaud veut mettre sa brouette à côté de votre char. » (1)

Si le nom du moderne Jérémie de celui-là, du brouettier de celui-ci n'a pas péri tout entier, d'Arnaud ne le doit en somme qu'à son théâtre où il eut quelque chose d'un novateur, exerça une influence certaine sur les progrès chez nous de l'Art drama-

(1) *Revue d'Histoire Littéraire,* Juillet-Septembre 1917. *Maurice Henriet.* Correspondance inédite entre Thomas et Barthe, p. 493.

tique. C'est un Théâtre très particulier, très personnel. Il y a profit à en étudier les théories et les œuvres, et nous nous y efforcerons. Mais d'abord achevons avec son auteur.

Doyen des romanciers noirs, ou, comme on l'appelait encore, Ancêtre de la Littérature, nous ne le suivrons pas dans les tristesses et les hontes d'une vieillesse dégradée. A quoi bon l'asseoir à côté de madame Simard, dans le comptoir du café-restaurant dont elle est la très engageante limonadière, à l'entrée de la rue Mouffetard, y amusant de bavardages les musiciens et les officiers de la 96e et acceptant d'eux, quand ils le lui offrent, un petit verre de liqueur ; ou le montrer, des jours de chance où elle l'y avait invité, s'en allant avec sa femme faire le bon dîner que la chère personne avait cuisiné à leur intention ? Combien ne vaut-il pas mieux, au plus mauvais instant de cette incurable pauvreté, quand plus rien ne se vendait, que les libraires, comme il s'en plaignit, n'avaient plus de clients que pour ces « libelles à deux sous qui infestent les esprits et les âmes », le voir se reprendre à l'espérance, et, tout joyeux, se persuadant que la fortune enfin lui sourirait, car tout arrive ! s'acheminer du cul de sac Saint Dominique, près la rue d'Enfer, quartier du Luxembourg, où il logeait, ayant tant de fois déménagé (1), vers le Théâtre Français, alors Théâtre de la Nation, et se hâter pour ne pas manquer l'heure de sa répétition.

On allait donc jouer un de ses ouvrages sur une scène qu'on n'aurait pas improvisée, qui ne serait pas éphémère ? Oui-dà. Il ne s'agissait de rien moins que de son *Comte de Comminge*, avec la distribution suivante :

Le père abbé.....	Naudet
Le Comte.....	Saint-Fal
Le Chevalier d'Orvigni.....	Talma
Religieux	Florence
—	Dunant
—	Gérard
Le frère Euthime.....	Mlle de Garcins

(1) Un de ses derniers domiciles avait été rue des Postes, près l'Estrapade, dans la maison de M. de Fouchy : c'est là qu'en 1783, on souscrivait aux *Délassements d'un Homme sensible*, qui paraitraient en six volumes, à raison d'un demi-volume par mois.

On joua le vendredi 14 mai 1790. La pièce réussit (1). Il en fut donné jusqu'à la fin de l'année vingt représentations, puis deux en 1792, et encore six en 1793, soit un total de vingt-huit. On lit d'autre part dans *Les Spectacles de Paris et de toute la France, ou Calendrier historique et chronologique des Théâtres... pour l'année* 1792, deuxième partie, p. 15, à l'article du Théâtre de Molière : « *La Mort de Coligni*, pièce ancienne et très connue de M. Darnaud (*sic*), a eu plusieurs représentations. » Mais il ne faut pas confondre : ce théâtre Molière qui n'avait rien de commum avec le Théâtre de la Nation (Comédie française) était sis rue Saint Martin, dans le passage des Nourrices. En même temps que sa rue devint plus brièvement la rue Martin, en 1793, il se

---

(1) Nous pensons qu'on sera satisfait d'en trouver ici *in-extenso* le compte rendu qu'en publia sans nom d'auteur (comme il se faisait d'habitude), dans son numéro du 16 la *Gazette Nationale ou Moniteur universel* :

« Il y a long-temps que le *Comte de Comminge*, drame de M. d'Arnaud, en trois actes et en vers, jouit d'une grande réputation ; il lui manquait d'avoir été représenté sur le théâtre de la capitale, et d'avoir reçu sur la scène les mêmes honneurs qu'il avait recueillis à la lecture. On l'a enfin joué avant-hier à Paris, pour la première fois, et il a obtenu le plus brillant succès.

« On conviendra sans doute qu'il est inutile d'analyser une pièce que tous les hommes un peu lecteurs ont sous les yeux ou dans la mémoire. Nous nous bornerons donc à parler de l'effet que cet ouvrage a produit sur le public assemblé.

» C'est un spectacle auguste et imposant pour tout être sensible, que celui de l'intérieur d'une retraite destinée à l'oubli absolu du monde, à la pénitence et à une austérité presque surhumaine. Que l'on se figure, au sein du triste et religieux appareil de ce lieu, où tout rappelle l'idée de la mort, un homme brûlant de l'amour le plus tendre, le plus véhément, agité d'une passion terrible, qui ne peut être éteinte ni par les jeûnes, ni par les macérations, ni par la présence du Dieu dans les bras duquel il a voulu se sauver des prestiges de la vie ; éprouvant tous les tourmens, tous les combats du cœur, et traînant, sans le savoir, les restes d'une vie malheureuse à côté de l'objet qui a causé ses infortunes, d'un objet qui, par un effort digne seulement d'une âme extraordinaire, s'est résigné à tromper la faiblesse de son sexe, à voir son amant, à se taire et à mourir peut-être plus de son silence que des austérités auxquelles il s'est condamné ; alors on aura une idée juste de l'intérêt que porte avec lui le *Comte de Comminge*. Il est vrai que sa situation est à peu près la même dans toute la pièce ; mais l'auteur a su la varier par toutes les ressources de la sensibilité, par des développements pleins de chaleurs (*sic*) et par des mouvements dramatiques, dont l'âme est longuement et profondément émue. On a paru désirer que l'auteur retranchât des détails qu'on a regardés comme inutiles, et là-dessus nous pensons comme le public.

» Si le caractère de Comminge est brûlant, si les sentiments qui déchirent toute son âme jettent le trouble et la douleur dans celle des spectateurs, rien de plus doux, de plus consolant, de plus digne de la religion chrétienne que celui du père abbé. Ce contraste est très bien senti. La fin du second acte, la scène surtout où Comminge, courbé sur sa tombe, pleure, gémit, parle d'Adélaïde, baise le portrait qu'il en a conservé, et l'appelle, tandis qu'elle est là, témoin de ses transports et de ses tourmens, est d'un pathétique dont le cœur est bouleversé. Peut-être même cette situation est-elle trop forte pour certaines personnes. Elle nous a déchirés.

» La pièce a été très bien jouée, principalement par M. Saint-Fal, qu'on a demandé, et qui est venu recevoir les témoignages de la satisfaction publique. On avait aussi demandé M. d'Arnaud, mais il était absent. »

changea en Théâtre des Sans-Culottes, mais prudemment, pour que le public s'y reconnût, l'indication Salle Molière subsistait, entre parenthèses. *Coligni* aurait été joué là le 31 juillet 1791, mais cette date serait à vérifier.

Donc, parce qu'il n'était pas allé aux théâtres, les théâtres étaient allés à lui, et on verra plus loin qu'en cette année 1790 où son *Comminge* avait « enfin », comme dit le critique du *Moniteur universel*, trouvé des acteurs, d'Arnaud, soit par ses propres ouvrages, soit par ceux qu'on avait tirés de son fonds, n'occupait pas moins de cinq théâtres à la fois sur la dizaine qu'il y en avait alors dans Paris. Peu d'écrivains, s'il en fût jamais, ont pu se vanter d'avoir connu une vogue pareille.

On imaginerait que dans ces circonstances, il dut être parfaitement heureux, jusqu'à oublier le souvenir même des détresses passées. Eh bien non ! Si les applaudissements étaient venus, la monnaie n'avait pas suivi, une monnaie suffisante du moins. Il était à l'entendre dans la plus triste situation, et, criblé de dettes, ne voyait de salut que dans des emprunts, des emprunts encore. — Il est vrai que je peux donner des gages sérieux maintenant, pensait-il, et, bien qu'il eût déjà emprunté de M. Necker et ne lui eût pas rendu, il osa lui adresser dès le 17 juin, en plein succès de *Comminge*, une longue, longue lettre éplorée, où, sur le chapitre des gages qu'il offre, il se montre ou un fort grand menteur, ou, ce qui est possible, un être invraisemblablement dupe de ses illusions :

« On vient de jouer au Théâtre Français une pièce de ma composition, *le Comte de Comminge*, dit-il », et cela était vrai. Et il ajoute, et ceci ne l'était plus, sinon dans les vapeurs de son cerveau : « Il y a huit jours qu'ils (les comédiens) en ont reçu une autre, et la semaine prochaine, ils doivent en recevoir une troisième ; la seconde a déjà paru imprimée, et elle jouit de quelque estime. »

C'est sur cette belle garantie qu'il demande un prêt de douze cents livres qu'il rendrait dans le cours d'un an, avec ce qu'il devait précédemment, le tout « sur les produits de ses pièces. » Par ainsi il pourrait continuer et finir un roman dont il n'attendait pas moins que huit à dix mille francs.

Il y avait au bas de la lettre un post-scriptum :

Si en ce moment, Monsieur, vous ne pouvez me faire toucher les douze cents francs, j'attendrai quelques jours, en vous suppliant seulement de m'accorder sept ou huit cents francs, parce que le mal presse et il est à son comble.

Doutez-vous du résultat ? Il est écrit en marge de la requête : « Répondu le 4 Juillet ; envoyé quatre louis. » (1)

Baculard avait menacé de se suicider, si ses *larmes* étaient rejetées : il n'en fit rien, vécut on ne sait de quoi, de l'air du temps, et, ne se trouvant pas plus riche qu'en 90, mais une idée lui étant surgie, il en fit part le 4 Juillet 1791 (triste anniversaire !) « à messieurs les Comédiens de la Nation. Voici :

Messieurs,

J'oserois vous faire une proposition qui pourroit être avantageuse également aux parties contractantes.

Voudriés-vous faire l'acquisition de ma pièce du *Comte de Comminge* ? Je ne vous cacherai point qu'en ce moment vous m'obligeriés infiniment, car jamais je n'ai rougi de la reconnoissance ; elle a été toujours un vrai plaisir pour mon cœur sensible ; telles sont mes conditions : je vous vendrois pour cinq années (puisqu'on ne peut contracter que pour ce tems) ma pièce pour la somme de cent louis scavoir douze cents francs que vous auriés la bonté de me donner dans le moment, les autres douze cents francs vous me feriés toucher cent francs par mois. Au-reste ce sont mes propositions, je tâcherois de les concilier avec les vôtres ; d'ailleurs, je m'engage à vous donner cinq pièces : *Euphémie, Mérinval, Fayel, Idoménée* et *le Mauvais Riche* (2). Je ne dois que cinquante écus aux Variétés (3) et en rendant ces cinquante écus, je suis le maître de mes ouvrages et je rentre dans tous mes droits.

Si je n'eusse pas essuyé des pertes inattendues, entre autres le ravage d'une petite terre située dans le Comtat Venaissin, près d'Avignon, j'aurois assurément été en état, il y a long-tems de payer cette

---

(1) Lettre provenant de la collection Lucas-Montigny, citée par Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, II, 167.

(2) On se rappelle que cet *Idoménée*, une *Didon*, et le *Mauvais Riche*, dataient de la rnétorique du Collège d'Harcourt.

(3) Les Variétés dont il est ici question doivent être le théâtre de la Montausier au Palais Royal, puisque le théâtre des Variétés du Palais ne fut ouvert qu'en 1792.

Lorsque Mlle Montausier fit l'ouverture de son théâtre, elle fut obligée de se composer un répertoire. « Comme la proprité commune à tous les théâtres des ouvrages des auteurs morts n'était pas encore décrétée. Mlle Montausier, avec de bons auteurs, de bons chanteurs, n'avait pas de répertoire. Elle sut en moins de six mois s'en former un, très varié et très piquant. » (*Les Spectacles de Paris... pour l'année* 1792 p. 182). De là probablement l'avance des cinquante écus.

dette des Variétés, mais aujourd'hui je suis victime d'une situation bien gênée.

Si vous ne consentiés pas à m'acheter *Comminge*, je vous prierois toujours de me faire avancer douze cents francs dont je payerois les intérêts, et que j'acquitterois dans l'année, bien entendu que je remettrois mes cinq drames entre vos mains.

Je vous écris, Messieurs, comme à une Société estimable et qui joint aux talents toutes les qualités qui constituent le citoyen et l'homme ; vous avés donné plus d'une fois des témoignages honorables de votre sensibilité, et je serai charmé d'ajouter aux sentiments de la considération respectueuse avec laquelle je suis, Messieurs,

Votre très humble
et très obéissant
serviteur D'ARNAUD.

P.-S. Vous aurés la bonté d'observer que je m'empresserai de prendre mon rang pour ces 5 pièces parce que j'en ai d'autres que j'y pourrai substituer et je ne vous cache point qu'elles sont très intéressantes ; je vous parle du sujet, et non de mes faibles talents.

L'affaire ne paraît pas avoir eu de suites et il est à croire que, parmi des fortunes ou plutôt des infortunes diverses, Baculard se remit à son roman qui devait lui faire tomber dans la poche huit à dix mille francs. Il décrivit des misères, peignit des malheureux, exalta des vertus, aux catastrophes les plus douloureuses opposa des prodiges d'humanité, fit de toute sa conscience et de tout son courage, son métier d'homme de lettres, tel qu'il le comprenait.

Cependant à raconter sans fin d'attendrissantes histoires de misères imméritées et de merveilleux sacrifices, et de dévouements si exceptionnellement beaux qu'on ne peut pas ne pas en pleurer, il lui était arrivé de subir la contagion de tant de nobles exemples, et, pour tout dire, d'être comme imprégné de sublimité. Il ne s'en apercevait peut-être pas, étant d'une nature sans complication, mais de l'héroïsme était en lui, qui se manifesterait à la première occasion, s'il en venait une.

L'occasion se présenta.

A ce moment là, avril 1793, les d'Arnaud habitaient un deuxième étage dans la maison de la citoyenne Damard, rue de Vaugirard, « vis-à-vis les Caroses. » Un homme d'une trentaine d'années qui se donnait comme un nommé Léger ou Linger, libraire, de Bordeaux, fuyant le courroux de son père, vint

leur demander asile. C'était en réalité un émigré qui rentrait, le comte de Mazelier ; une autre pièce des Archives dit La Mazelière, d'autres écrivent Mazellier avec deux *l*, il n'importe. Le cacher pouvait coûter cher, très cher. D'Arnaud en voulut tout de suite courir les risques. Sa femme ne fut pas moins brave. Ils gardèrent trois mois leur réfugié, et, naturellement, sans en avoir fait leur déclaration au Comité révolutionnaire de leur section, sans avoir inscrit son nom sur le tableau apposé à la porte extérieure de leur maison, conformément à la loi.

En telle sorte que les choses ayant fini par être connues, le 25 juin, à huit heures du matin, il fut procédé à l'arrestation du mari et de la femme, et de leur hôte, qui, le même jour, sont interrogés par le Comité de Salut public. L'affaire ne traîne pas. Le 26, les pièces vont du Comité de Sûreté générale au Tribunal révolutionnaire, et les inculpés sont incarcérés à l'Abbaye.

Il y a déjà une cote :

Affaire Mazelier et Baculard d'Arnaud (1).

N° 264.

Comité de Sûreté Générale

Contre Joseph Mazelier et Jeanne Antoinette Daubrilly (*sic*) f. d'Arnaud et François Thomas Baculard d'Arnaud avec ces deux notations en surcroit : Prévenu d'émigration à l'Abbaye.

Jugement au 23 Juillet
apporté le 29 Juin 1793.

Autre, cotée deuxième en travers :

CONVENTION NATIONALE

Comité de Sûreté générale et de Surveillance de la Convention nationale au Citoyen accusateur public près le Tribunal révolutionnaire séant au Palais,

Du 27 Juin 1793, *l'an second de la République française une et indivisible.*

Le Comité vous adresse, citoyen, les pièces ci-jointes à la suite desquelles se trouve l'arrêté qu'il a pris contre un nommé

(1) W 277, n° 89.

Mazelier, prévenu d'émigration, et Darnaud et sa femme prévenu (*sic*) de l'avoir caché. Vous voudrez bien accuser la réception de ces pièces au Comité.

Les membres du Comité de Sûreté générale à la Convention nationale.

Amar, Ingrand,
La Vicomterie.

Nous suivrons le drame ; mais laissons traverser d'un peu de joie ces tristesses, puisqu'il s'y en trouve un peu. Il parvenait des bruits de l'extérieur dans les geôles révolutionnaires et le prisonnier d'Arnaud fut touché de la bonne nouvelle dont vint à s'égayer sa captivité : la Comédie reprenait *Comminge*. Le voilà qui aussitôt écrit une lettre. Elle n'est pas fière comme nous l'eussions voulue, montre moins de dignité que de prudence et finalement demande quelque argent. Elle était datée du samedi 30 juin (qui était un dimanche) et adressée

à messieurs
Messieurs les Comédiens de la Nation
à Paris.

Messieurs,

J'apprends que vous avés l'honnêteté de donner aujourd'hui une représentation de *Comminge*. Je ne sais si le bruit public vous a fait parvenir la nouvelle de ma situation accablante : je me vois avec ma femme plongé dans une prison (l'abbaye) ; le sujet de ma détention est une accusation qu'on me fait d'avoir donné azile à un émigré, ce qui n'est point et que je vais prouver, vous scaurés comme le public mes moyens de défense et de justification. Je vous suis redevable de quelque bagatelle sur les représentations de *Comminge*, je vous prierois en ce moment de céder à un mouvement de sensibilité qui sans doute vous portera à suspendre la rentrée de ma dette à votre égard, et à me faire accorder le peu qui me revient sur trois ou quatre dernières représentations de ma pièce. J'ose me flatter que vous réaliserés mes espérances : ce procédé est digne d'une société qui se picque de faire de bonnes actions et vous pouvez compter sur mes sentiments de reconnoissance que j'ajouterai aux sentiments de considération avec lesquels je serai toujours, Messieurs,

Votre très humble
et très obéissant
serviteur D'ARNAUD.

P. S. Vous devés sentir qu'il faut que mon état soit pressant pour me forcer à solliciter cette marque d'honnêteté de votre part.

Cette lettre parvint au Théâtre dès le lendemain, 1er Juillet. Mais ce même jour, d'Arnaud était interrogé. Il a dit qu'il avait été « ruiné par les circonstances. » La pièce 3 lui est relative :

72 ans, détenus depuis plus de 8 jours ès prisons de l'Abbaye, etc.

En marge : Soit montré à l'accusateur public.

On a apposé chez eux les scellés. Même pièce. Rien.

La pièce 5, datée du 13 et de la main de Fouquier-Tinville, nomme d'Arnaud, Brulard d'Arnaud. Elle fait connaître que le comte de Mazellier avait émigré en juillet 1792 et était revenu en novembre.

Le Tribunal accorde par signature des trois citoyens Montané, Foucault et Roussillon que les inculpés, pris au corps et arrêtés, soient écroués « sur les registres de la maison d'arrêt dite de l'Abbaye, où ils sont actuellement détenus. »

Tout était en règle, il n'y avait plus qu'à aviser au jugement. Les questions furent posées dans cet ordre :

Pièce 13 :

1

Est-il constant que Joseph Mazelier, âgé de 31 ans, né à Casteljaloux, département du Lot et Garonne, ci-devt noble et capitaine de cavalerie dans Royal Piémont, est sorti de France en janvr et juillet 1792 ?

2

Est-il rentré en avril et en novembre 1792 ?

3

Les pièces par luy produites le mettent-ils (*sic*) dans le cas de l'exception de la loi contre les Emigrés ?

4

François Thomas Baculard d'Arnaud, âgé de 73 ans, homme de lettres, et Jeanne Antoinette d'Aubrilly, sa femme, ont-ils reçu Mazelier sous le nom de Linger ?

5

D'Arnaud et daubrilly marié (*sic*) scavaient-ils que Mazelier était un émigré sous le nom de Linger ?

6

D'Arnaud a-t-il déclaré au Comité de la section qu'un étranger nommé Linger logeait chés lui ?

(Le tout signé :) Montané, présid.

Et à la suite :

La déclaration du juré (1) est affirmative sur la première, deuxième et quatrième questions et négative sur la troisième, cinquième et sixième questions.

Ici, pièce 14, du 23 juillet 1793, deuxième de la République, qui est le jour du jugement, intervient le concierge :

« Le citoyen François Baculard d'Arnaud a été conduit, lui, troisième, au Tribunal révolutionnaire et a été réintégré en prison. Quand (*sic*) aux deux autres, l'un a été mis en liberté (2) et l'autre condamné : c'est pouquoy j'ai gardé l'ordre vers moy, n'en ayant reçu qu'un pour les trois. »

Delavaquerie, concierge.

Mazelier fut exécuté le lendemain, 24. Pour d'Arnaud qui, très poliment et en bon gentilhomme, s'était effacé devant sa femme, quand on les menait juger, les portes de l'Abbaye s'étaient de nouveau refermées sur lui. Somme toute, il se tirait à bon compte de l'affaire : deux mois de détention à courir du jour de son arrestation. C'était pour lui apprendre à faire les déclarations requises et que si la loi veut qu'on affiche des noms à sa porte il n'y a qu'à obéir.

Mais, réintégré, il ne pensait pas sans douleur que Madame Chouchou serait fort embarrassée, tout chez eux étant sous

(1) *Le juré.* — Nom que porta primitivement le corps des jurés, lors de son institution en 1790. La confusion qui résulta de ce mot identique pour désigner le corps lui-même et les membres qui le composaient, fit bientôt abandonner cette appellation qui fut changée dans la suite en celle de *jury.* — Boursin et Challamel. *Dict. de la Revolut. fr.* Paris, Jouvet, 1893.

(2) Antoinette Berger d'Aubigny, femme d'Arnaud. Elle était âgée d'environ 40 ans.

scellés. Et on ne pouvait les lever, ces scellés, que lui présent ! Aussi, dès que lui furent possibles des réclamations, le 27, il réclama. Un jugement du 29 fit droit à sa requête, il put sortir, assister à l'opération, et fut ensuite rendu aux soins du méticuleux Delavaquerie.

Puis, quand il eut recouvré sa liberté, le pauvre homme, que fit-il ? Il reprit sa tâche, et aussi longtemps que la force lui fut conservée de tenir une plume, il n'est tribulations ni ennuis qui le détournèrent de son travail. Il n'avait plus guère à vivre, et, peut-être, faute de monnaie, avait-il dû consentir à un dernier déménagement, s'installer dans le grenier que Collin de Plancy prête à sa misère, si tant est que le vieillard n'ait plus eu de gîte, pour y mourir qu'un grenier ; mais, dans ce grenier, il ajoutait à ses romans un roman, *Lorimon ou l'Homme tel qu'il est,* et à *Lorimon ou l'Homme tel qu'il est,* roman moral, il ajouta encore un autre roman, *Eustasia,* histoire italienne, en deux volumes, que l'éditeur André publia à Paris, en 1803 !

Ces livres imprimés, jetés dans le public, quels rêves l'occupèrent ?... Ce ne fut qu'à l'automne de 1805, qu'il mourut — à trois heures du matin — le 9 novembre, 18 brumaire an XIV, dans son logement, quai de l'Ecole, numéro 20. Il était âgé de 87 ans et non de 88 ans passés, comme le porte par erreur son acte mortuaire, sur déclaration de Dominique-Antoine-Esprit, le fils du défunt. On était peu fixé. Un frère du poète, le général d'Arnaud, lui donnait 90 ans. Les titres et qualités rapportées de Saxe avaient disparu dans la Tourmente. Le papier municipal se borne à qualifier le mort, homme de lettres. En revanche, il attribue à la veuve Antoinette Berger d'Aubigny un premier prénom de Jeanne que nous avons déjà rencontré au procès Mazelier, mais qui ne figurait pas sur l'acte de son mariage. Que si maintenant on s'inquiète de savoir quels secours avaient aidé François Thomas à durer jusque-là, nous rappellerons qu'il émargeait au Ministère de l'Intérieur (fonds des Savants, des Gens de lettres et des Artistes.) Fâcheusement cela périssait avec lui. Son fils, bientôt quadragénaire, avait un emploi, était commis à la marine. Mais qu'adviendrait-il de la veuve ? Achèverait-elle sa vie dans un absolu dénuement ?

Le gouvernement impérial ne le voulut pas. La preuve en est aux Archives :

A F. IV. 213, 1338, n° 6 — 8 Juillet 1806.

1° D'Arnaud Baculard (Mad°) veuve de M. d'Arnaud Baculard, homme de lettres pour une pension de quatre cents francs (f° 1). Signé :

NAPOLÉON.

C'était quelque chose, alors, que quatre cents francs. Et cette décision que l'Empire avait prise, se justifie amplement si l'on regarde l'œuvre plus que la vie de Baculard d'Arnaud et que, laissant de côté les méchancetés et les calomnies dont ses ennemis ne se firent jamais faute, on prenne en considération de quelle sincérité étaient pleines ses pitiés et ses tendresses, et combien ses écrits, tant de fois et par tant d'écrivains pillés et imités, éveillèrent chez nous de compassion pour les malheureux, et, traduits à l'étranger, continuèrent, hors de nos frontières, la bonne renommée et servirent efficacement l'expansion des Lettres françaises. .

DEUXIÈME PARTIE

Théâtre et Théories dramatiques de d'Arnaud

CHAPITRE I

Où en est la Tragédie puis le Drame au temps de Baculard

Il semble bien que Baculard d'Arnaud, lorsque, dès le collège, il fut tenté de la Muse tragique, ne connaissait guère du théâtre de son temps que les tragédies de Voltaire, dont il rima les louanges dans sa brochure, la *Lettre à M. l'abbé Phi****. Il raffolait aussi de la *Henriade* ; mais ses lectures des modernes n'avaient très probablement pas été plus loin, et s'il s'essaya à une *Didon*, les chances sont grandes qu'il en avait pris l'idée beaucoup plus de Virgile que de Le Franc de Pompignan, dont toutefois ses quinze ans ne devaient pas ignorer tout à fait l'éclatant succès. L'*Idoménée* de Crébillon était loin. L'aventure du Crétois est toute pareille à celle de Jephté. Il était permis d'imaginer que ce fût là un sujet neuf, — d'ailleurs un beau sujet, le combat entre l'amour paternel et la fidélité à la foi jurée, — et la Bible venait en aide à l'Histoire Grecque. Des vers d'un Idoménée se glissèrent furtivement dans les marges des cahiers

de rhétorique. Mais aussitôt que sa jeune audace fut instruite de la vérité et eût appris que des rivaux, avant qu'il ne s'en mêlât, avaient déjà porté sur la scène la fille de Bélus et le petit-fils de Minos, l'externe du Collège d'Harcourt abandonna vivement sa Reine et son Roi, revint tout de suite à la *Henriade* pour en tirer les éléments d'un glorieux « *Coligni ou la Saint-Barthélemi* ». Et le *Mauvais Riche* commença de naître. On sait que ce *Mauvais Riche* venait du Nouveau Testament. Nous l'avons dit, sur l'affirmation de Voltaire, à qui le plan avait été soumis et qui fut un des assistants à la représentation. Mais sur cette comédie il est impossible de donner aucun détail, de hasarder aucun jugement, rien n'en ayant été imprimé, sauf, pour les besoins de la polémique avec le sieur Bret, la scène première du second acte, qu'on a lue plus haut, et qui dans son développement ne laisse pas deviner grand'chose de ce que pouvait être la pièce.

Le Théâtre de d'Arnaud comprend donc seulement cinq ouvrages : *Coligny ou la Saint Barthélemy, Les Amans malheureux ou le Comte de Comminge, Euphémie ou le Triomphe de la Religion, Fayel ou Gabrielle de Vergy,* et *Mérinval.*

La Bibliothèque du Théâtre Français, 1768, tome III, donne encore d'Arnaud comme auteur « de plusieurs pièces pour différents théâtres ». Ce sont des bagatelles, on a des titres : *Amour, ce sont là de tes jeux,* qui est de 1740, et fut intitulé aussi *Le Bal de Venise ; Robinson Cruzoé dans son Isle,* qui serait de 1787, mais que l'impression d'Amsterdam signe avec une fin en l, t, *d'Arnault*... Il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Ainsi la formation de d'Arnaud, poète tragique, a pour point de départ Voltaire. Mais si le Maître qu'il entendait suivre possédait le goût et l'exacte connaissance de ce qui réellement fait la Tragédie, sans avoir d'ailleurs, comme le remarque avec justesse M. G. Lanson (1), la force ou la patience de la réaliser, l'époque n'était plus en humeur de goûter la hautaine ordonnance, la pure et sévère beauté que ce genre comporte.

En principe, la Tragédie était dévolue aux rois, aux passions et aux larmes, tandis qu'à la Comédie appartenaient le peuple,

(1) G. Lanson, *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante,* 1887, in-8°, p. 104.

les vices et le rire. Chacune avait son domaine propre. Leur action, leur style différaient. Nul empiétement n'était possible de l'une sur l'autre.

Les tragi-comédies avaient fait leur temps ; elles ne répondaient plus à l'époque. *Le Cid* termina glorieusement la série, et dans la convention acceptée d'un cadre grec ou romain, Corneille ne voulut plus dire que les idées, les émotions de ses contemporains, ce qui était l'occupation de leurs esprits, le mobile de leurs actes. « Les âmes étaient encore montées à un ton héroïque » (1). Sa Tragédie vivait.

Quand eurent vieilli ou disparu tous ceux-là qui avaient conspiré sous Richelieu, combattu et chanté sous Mazarin et mêlé à plaisir l'amour et la politique, cette Tragédie se fût moins comprise. Le Roi primait tout, comptait seul. Il aimait, on l'aimait. On ne rêvait plus que de tendre, on était doucereux, on était galant. Ce n'est pas à supposer que l'homme fût devenu meilleur, qu'il y eût moins de cruelles intrigues, que les passions se fussent assagies, qu'on versât moins de larmes, et moins amères. Le tragique continuait. La politique en avait seulement été bannie. La femme s'était par les grâces de son sourire emparée du premier rôle. Racine avec combien de noblesse, combien d'élégance, fut aux sentiments nouveaux le poète qu'il fallait.

Ceux qui vinrent après lui ne furent pas assez adroits pour allier comme il faisait aux souvenirs de l'antiquité classique les frissons d'une sensibilité moderne. Les personnages qu'ils évoquèrent ne furent plus que des sujets du Roy en costumes grecs ou romains, et pour que la mascarade fût plus ridicule et grotesque, le langage qu'ils lui prêtèrent étonnait de platitude. Une réaction était urgente. Il ne fut plus question de modernité. A quoi bon rechercher ce qu'il y avait d'éternellement humain chez les anciens ? A quoi bon étudier sur le vif la nature ? Ce qui était difficile, on le laissa de côté.

Et les uns s'adonnèrent à la seule imitation de la forme, du vers, du style de Racine. Ils croyaient du moins l'imiter, lui ayant pris le vêtement de ses idées, et n'en couvrant que des généralités, des lieux communs, rien, le néant. C'était au reste

(1) G. Lanson, *op. cit.* p. 90.

une imitation de plus en plus pâle à mesure que des années passaient, de plus en plus quelconque et malheureuse, dont pour l'honneur des Lettres, le Romantisme, un jour, mais combien tardivement, balaya les derniers ouvriers. Les autres se réfugièrent dans la violence, ils exploitèrent la force, ils multiplièrent contre toute vraisemblance, contre tout bon sens, des incidents, en somme toujours les mêmes, qui n'étaient que de vaines agitations dans le vide.

Déclamations au surplus d'aller leur train, creuses et sonores, incolores surtout, qu'amenaient des procédés constamment pareils, que, pour forcer l'applaudissement, ne manquait jamais de terminer l'inutilité apprêtée d'un « beau vers ». Campistron pratiquait cette manière ; elle se recommande par l'absence délibérée, voulue, de tout ce qui aurait du caractère, et nous arrivons avec lui à la façon de tragédies la plus avantageuse, où, décor, mœurs et discours, tout est si vague et inconsistant que, sans y rien changer que les noms des protagonistes et quelquefois d'aucuns de leurs confidents, on peut indifféremment les transporter d'Europe en Afrique, en Asie, du pays des pharaons au pays des satrapes, partout où l'on voudra. Faute de convenir à rien, elles conviennent pour tout, s'arrangent de tous les siècles comme de tous les climats. Boursault, Baour-Lormian ont tenté l'expérience. Le résultat leur en fut agréable.

Crébillon n'aurait pas eu cette ressource. Plein d'imagination, poète vigoureux, accoutumé à combiner pour lui-même, pour son plaisir, de fantasques romans dont il se gardait bien de rien écrire, le vague, l'imprécis, l'indéterminé n'étaient point son affaire. Tous ses personnages, à lui, s'affirment, se définissent. Entre les déguisements et les reconnaissances, parmi des enchevêtrements d'intrigues qui affoleraient, faisant des gestes, poussant des cris, détaillant parfois des maximes d'une sagesse au goût du jour, il les mène de coups de théâtre en coups de théâtre. L'horrible lui plaît, il compte sur l'atroce. Il s'en fait un moyen de nous prendre, il ne serait pas lui s'il épargnait nos nerfs. Mais tant de noirceurs, tant de crimes, tant de sang répandu ne font pas la tragédie plus valide. Elle se mourait, elle se meurt.

On y pleurait encore pourtant. Seulement — à moins que

dans les grandes occasions — les femmes n'apportent plus à ces exercices lacrymatoires la même docilité, le même entrain. Une révolte gronde sourdement. Parmi ces pleureuses d'habitude, madame Araminte était une des plus sensibles (1). Elle ne se laissera plus gagner par ces lamentables rapsodies :

« Fi donc ! Une femme ne sort de ce spectacle que les yeux gros de larmes et le cœur de soupirs ; j'ai vu même quelquefois qu'il m'en restoit (des larmes !) sur le visage, et dans l'âme une empreinte de tristesse que toute la vivacité du plus joli souper ne pouvoit éclaircir. Et qu'est-ce que tout cela, s'il vous plaît ? un tintamarre d'incidents impossibles, des reconnoissances que l'on devine, des princesses qui se passionnent si vertueusement pour des héros que l'on poignarde quand on n'en sait plus que faire ; un assemblage de maximes que tout le monde sait et que personne ne croit ; des injures contre les grands, et par ci par là quelques imprécations : en vérité, cela vaut bien la peine d'avoir les yeux battus et le teint flétri ! »

Madame Araminte a pleinement raison. On pleurait, mais on s'en voulait de pleurer. Artificielle et fausse, accommodée loin de toute réalité de nature et selon des formules d'une naïveté désespérante, la Tragédie ne *portait* plus. Voltaire avait pu encore rencontrer un petit nombre de succès : il ne s'était point fait illusion. Il poursuivit cette chimère de plaire par la pompe du spectacle, le déploiement inusité de la mise en scène, crut obtenir davantage en apprenant à cette Melpomène vieillie la philosophie, l'histoire des religions, et lui remontrant combien on peut imaginer d'ingénieuses comparaisons des Français avec les Chinois et les Guèbres. On cherchait autre chose.

En quête de sujets de tragédie, « je voudrais surtout des sujets modernes, écrivait Thomas à son ami Barthe, le 6 septembre 1763. L'intérêt des Grecs et des Romains est usé. Vous,... trouvez-moi de grandes époques, de grands caractères. Je pense à la fondation des Provinces-Unies. Ce fameux Guillaume prince d'Orange, Maurice, son fils, le duc de Parme, Philippe II, le choc de la liberté contre le despotisme et de la pauvreté courageuse contre tous les trésors de l'Espagne, du Mexique et du

(1) Poinsinet, *Le Cercle*, Sc. III

Pérou, voilà un grand spectacle et de grands intérêts ; mais il faut remuer et déchirer le cœur. »

La Motte à moins de frais se flatta d'avoir découvert la solution du problème. Il inventa la Tragédie en prose, l'essaya sur un *Œdipe*, après en avoir déjà composé un en vers, et ne fit que d'y perdre son temps.

Sébastien Mercier n'avait pas encore poussé son cri fameux : « Tombez, tombez, Murailles qui séparez les genres ! » Le salut cependant était là. Et plutôt que de protester contre les belles témérités de Corneille qui, sachant l'humeur de ses français et qu'ils aiment la nouveauté, hasardait bravement pour les mieux divertir, *non tam meliora quam nova,* comme il l'écrivit à M. de Zuylichem, Voltaire, professant que ni la Comédie ni la Tragédie « ne doit changer de nature », aurait dû comprendre que la vérité était non avec lui, mais avec l'auteur de *don Sanche.*

Ne changer de nature ni la Tragédie ni la Comédie, fort bien ! tant que vous croirez que l'art peut vivre dans des compartiments, dans des cages, et si la réalité n'est pas que « la vue des malheurs arrivés aux personnes de notre condition, à qui nous ressemblons tout à fait », nous touche plus fortement que « l'image de ceux qui font trébucher de leurs trônes les plus grands monarques, avec qui nous n'avons aucun rapport. »

Tombez, tombez, Murailles qui séparez les genres !

***

Molière donne à penser autant qu'il donne à rire. Il n'y a chez lui sujets si graves, si troublants, études si poussées du cœur humain et de ses agitations, dont sans les diminuer, sans les avilir, il n'ait tiré matière à du comique. Certes, il laissait à la Tragédie ses Rois, n'en connaissant qu'un pour lui faire sa cour, mais les passions, mais les larmes, il les avait prises, et souvent, dans ses comédies, le moment où nous rions est bien voisin de celui où nous allions nous émouvoir.

Qui vient après lui ? A longue distance Regnard dont tout le théâtre n'est que fantaisie. Puis la presse des amuseurs, une quantité d'amusettes. Vous pouvez être tranquilles, avec les personnages de ces amusettes là, vous n'aurez pas à réfléchir,

toutes méditations seraient déplacées. Le joyeux monde de la comédie ignore à peu près la Cour et n'est pas la Ville, mais une partie seulement de la Ville, la moins estimable. Joli à voir, sous ses dentelles, sous ses rubans, il n'a pas que des ridicules. Les prétentions de celui-ci, les coquetteries de celle-là dissimulent d'assez vilaines âmes. Passe pour le procureur, il est retors par fonction, comme le financier lourd et improbe. Le chevalier sans foi emporte les cœurs à la râfle et triche au jeu. Voici un marquis, sa mère revend à la toilette ; le valet de monsieur revient des galères (il y est obligé par la tradition), la soubrette de madame finira aux Madelonnettes et s'y attend. On est en parfaite mauvaise compagnie.

Au beau milieu du jeu : — Tout votre esprit, dit l'Amour, ne vaut pas un peu de tendresse. Et la Comédie se fait tendre et langoureuse. Mais la malignité à son tour veut la première place. Elle demande : — N'y a-t-il plus de société qui prête le flanc à la raillerie, aux dépens de laquelle on puisse exercer sa verve ? Faisons des portraits ! Et tout de suite messieurs les auteurs se mettent à l'ouvrage, bâtissent aux frais, au dommage de leurs amis, des comédies satiriques où on les reconnaîtra, où tout, jusqu'au moindre trait aura son application à l'un ou à l'autre. C'est plaisir que de médire. Le théâtre continue le salon.

Marivaux très fin, très délicat, pourrait tenir sa partie dans le concert des médisances. Il préfère écouter, regarder, et ayant observé comment naît et se développe, se dérobe en ses manèges et se trahit, l'heure venue, ce trouble que, pour ne pas lui donner un nom plus précis, on appelle sentiment, il l'analyse mieux que personne, avec la sagacité la plus rare, et le suivre en cette analyse est délicieux. On ne rit pas avec lui, on sourit ; il ne reproche pas, il ne corrige pas. Charmer lui suffit. On n'a jamais été plus loin du *Castigat ridendo mores,* dont les gens sérieux font la raison d'être de la Comédie.

Très honnête homme, fort ami de la vertu dans une heure justement où la vertu reprend, si l'on peut dire, le haut du pavé, Destouches paraît, qui va faire du théâtre, pour le ramener dans la bonne voie. Il touche à ses trente ans, il est entré dans la diplomatie. Il a compté avec les travers des hommes, combattu leurs faiblesses et nourrit de certaines ambitions.

Tout de suite, dès le prologue de sa première pièce, il les avoue. Il se promet

D'éviter des auteurs les écarts ordinaires.

Il les évitera, prêchera la morale sans dureté, saura sans méchanceté décrier le vice, et travaillant à corriger les mœurs, comme il convient se jure d'être comique, mais sans indécence. Et il se tient parole aussi complètement qu'il peut, sauf qu'il n'est guère comique, quoi qu'il y tâche. Sa comédie porte un nom : c'est la comédie *noble*. Elle ne met de personnages en mouvement que vertueux, irréprochables, à peu d'exceptions près, lesquelles tant bien que mal, par quelque sotte manie, quelque défaut de surface, figurent l'indispensable vice à punir au dénouement. Même ses valets sont des gens qu'on peut recommander. Ce n'est pas eux qui ont jamais ramé sur les galères du Roi. Ils sont dévoués, aiment leurs maîtres, au besoin leur offrent, et, pour les tirer de peine, leur donneraient tout ce qu'à leur service, et sans les voler, ils ont pu faire d'économies. Etre estampés d'une fleur de lys à l'épaule, ils ne le voudraient pas. L'agrément qu'ils possèdent aux omoplates, c'est une paire d'ailes, et ils les cachent : ce sont des anges. Tout cela et le mot pour rire serait admirable. On remarque au passage des portraits bien faits, des tableaux prestement enlevés, mais, c'est fâcheux, on a beau redoubler d'attention, on sent qu'on va s'ennuyer, on s'ennuie. La catastrophe menace. Destouches y pare : il s'attendrit, il pleure, et si bien s'attendrissent et pleurent ses acteurs que les spectateurs à leur exemple pleurent et s'attendrissent. Hélas ! il n'y a pas jusqu'à la soubrette dans le *Glorieux* qui ne se laisse emporter par sa sensibilité et ne s'égare en plein pathétique. Destouches nous avait rendu la Comédie de caractère. Sa comédie de caractère se noie dans les pleurs. Elle est déjà de la Comédie *larmoyante*. Faut-il donc qu'on t'abroge, qu'on te renvoie au pays où sont les vieilles lunes, sage, très sage Défense d'empiéter d'un genre sur l'autre, ô vénérable ? Tombez, tombez, Murailles !... Pasquin peut annoncer :

— Monsieur Nivelle de La Chaussée !

Car Destouches fut un précurseur, si vous voulez. Mais l'inventeur officiel, reconnu du larmoyant, c'est La Chaussée,

et ce n'est que lui, encore bien que Piron, plus tard, ait réclamé l'honneur d'en avoir dans ses *Fils ingrats* donné le modèle.

***

Et cette histoire de La Chaussée et du larmoyant commence par un trait du meilleur comique. Qu'était-ce en effet à ses débuts que ce passe-frontières ? La mode se divertissait alors à des sortes de farces toujours immorales, souvent ordurières, qu'on nommait parades. Tout lasse, tout passe, dit le proverbe. Les grands étaient las d'élégance ; l'étiquette dont ils étaient jaloux, le bon ton dont ils s'enorgueillissaient, tout, le respect qu'on leur témoignait, leur était devenu insupportable, insupportable l'esprit. Ce fut une joie que de se ravaler, de se faire commun, grossier, de s'encanailler enfin, et Pierre Claude Nivelle de La Chaussée, qui, riche et indépendant, vivait avec les grands ne manquait pas de s'encanailler avec eux. Même il les aida à descendre plus bas encore qu'ils n'eussent fait tout seuls, composa à leur usage des contes et leur bâcla des parades, tant et plus, que n'avaient pas honte de jouer chez eux, devant leurs amis, les plus grands seigneurs, un duc de la Vallière, un comte de Clermont, le duc d'Orléans ! et dont la forme, empruntée à la rhétorique des Halles, valait le fond, et le fond, que n'aurait pas admis la foire Saint-Laurent, valait moins que rien. N'était-ce pas là un singulier prélude et curieusement bouffon aux larmoiements futurs ? Mais quand son entreprise eut réussi, que par ses pièces à sentiment, par *Mélanide,* par *la Gouvernante,* il eut achevé de vaincre les résistances et définitivement fait accepter son invention, il fit mieux encore, et dans une comédie, *les Tirynthiens,* écrite pour la Comédie italienne, La Chaussée condamna formellement sa révolution. Il n'est, disait-il,

> Il n'est qu'une Thalie
> Qui ne doit respirer que les ris et les jeux.

C'est mal agir que de la détourner de son emploi. Et il insiste :

> On a gâté son genre en la faisant pleurer.

D'autres que lui, avant lui, l'avaient dit, et longtemps ils le répétèrent. « Les pleureurs l'emportent aujourd'hui », gémis-

sait encore un critique, dix-sept ans après la mort du coupable ; le brave homme était d'autant plus angoissé, que les influences anglaises avaient aggravé l'état des choses, assombri notre théâtre :

Tout le monde disserte, et dispute et s'ennuie :
On fait pleurer la rieuse Thalie.
C'est là, je crois, la cause des vapeurs,
De Shakespeare bientôt les fossoyeurs
Enterreront la Tragédie
Et bientôt de tristes auteurs
Imprimeront que c'est là du génie (1).

A la vérité, toutes ces querelles ne signifiaient que bien peu, elles importaient moins encore. Thalie n'avait pas toujours ri, et Corneille, dans les comédies de sa jeunesse, *La Galerie du Palais, la Suivante, la Place Royale,* ne prenait pas garde à la faire rire. Il l'avait apprise à causer sur le ton de la conversation ; elle se pliait aux conditions de la vie, donnait des rendez-vous, achetait chez la lingère, faisait des visites, se permettait des migraines pour se dispenser des devoirs de société qui lui déplaisaient, trouvait bon qu'on allât dîner quand il en était l'heure, estimait que de passer six mois en Italie guérit les désespoirs d'amour, et elle était charmante et on ne lui demandait rien de plus.

Autre et plus grave au point de vue des mécontents était la cause de leurs inquiétudes. Ce qu'ils déploraient, ce qui les indignait, c'était que le théâtre, renonçant à n'être qu'un divertissement où seuls les gens qui le voulaient bien rencontraient motif à réfléchir, avait changé ses tréteaux en chaire à prêcher, ambitionnait d'exercer une action positive sur les mœurs, sur la vertu. Il ne se tenait plus satisfait de n'être que par les titres de ses ouvrages une Ecole, *l'Ecole des maris, l'Ecole des femmes, l'Ecole des bourgeois, l'Ecole des pères.* La Chaussée n'avait-il pas eu l'intention d'appeler une de ses fictions qui devint « l'Ecole de la jeunesse », *Le Retour sur soi-même.* « On nous promet, dit Collé, pour le premier jeudi de Carême ou pour le mercredi des Cendres, un Sermon du révérend père de La Chaussée sur le Retour sur soi-même. Déjà toutes les chaises sont retenues. » (2)

(1) *Pièces détachées*, in-8° de 10 pages, Paris, Delalain, 1771.
(2) Cité par G. Lanson, *op. cit.* p. 167.

Et pour atteindre un si honorable résultat et parvenir à ses fins, la scène française s'était laissé envahir par la Sensibilité, depuis belle lurette maîtresse du Roman, se compliquait à son exemple, comme lui ne visait plus qu'au pathétique « où le cœur est délicieusement navré. » Les femmes l'exigeaient, et du romanesque autant qu'il se pourrait. La femme veut être émue, émue jusqu'aux larmes. Elle est dans cette étrange situation morale qui a fait dire à madame de Staël de sa mère : « Ce qui l'amusait était ce qui la faisait pleurer. Elle court au théâtre pour pleurer. » (1). On la servait donc aux goûts de son âme. »

Eh, mon Dieu ! n'avait-on pas assez longtemps reproché à cette malheureuse Thalie qui riait, de ne saisir les vices que par le côté ridicule ? Ne l'avait-on pas assez longtemps prêchée pour qu'elle les attaquât par le fond même ? Et le pouvait-elle faire sans renoncer à l'ancienne gaîté ? Ainsi de toute façon on aboutit au même point, l'abandon forcé d'une règle trop étroite et l'obligation très nette, et qui finalement ne sera pas un mal, d'empiéter d'un genre sur l'autre.

La conséquence logique d'une de ses données de théâtre y avait une fois mené Destouches. La Chaussée, au jugement de Dalembert, y vit un but en proportion de ses moyens. Manquant à la fois de force tragique et de native gaîté, ce fou était un sage. Il avait médité le *Quid valeant umeri* d'Horace. La réforme, pour d'autres raisons encore, se trouvait être une nécessité du moment — et la remarque est de M. Gustave Lanson, dans son livre excellent déjà plusieurs fois cité, qu'il importait de donner satisfaction aux besoins laissés inassouvis par la décadence de la tragédie, et que « dans ce cadre transformé d'une intrigue bourgeoise et domestique, se développât la peinture sérieuse et vivante alors, de la vie humaine, de ses souffrances et de ses passions. « Si La Chaussée ne s'en était pas mêlé, l'événement se fût produit quand même, dès que le théâtre anglais fut moins ignoré du siècle, dès aussi que le siècle n'ignora plus le roman anglais. On avait traduit l'œuvre principale de Lillo, *the London Merchant or the History of George Barnwell,* celle rude et sans ménagement de Moore, *the*

(1) E. et J. de Goncourt. *La Femme au* XVIIIe *siècle.* Paris, 1890, p. 440.

Gamester, dont il avait pris le sujet dans Fielding, et l'abbé Prévost traduisait Richardson !

Cependant l'abbé Desfontaines qui avait applaudi aux deux derniers actes de *Mélanide* et estimait qu'elle valait cent discours moraux, n'osait point trop l'approuver. Il était retenu par une dernière difficulté. — Qu'est-ce que c'est que cette *Mélanide ?* se demandait-il. Faut-il dire qu'elle est un drame ? un drame romanesque ? Lui créerons-nous un nom ? On pourrait peut-être la baptiser une *Romanédie.*

La Chaussée ne se donna pas tant de peine. Il afficha simplement : *Mélanide,* PIÈCE *nouvelle en cinq actes.*

CHAPITRE II

Comment Baculard d'Arnaud construit ses Drames et Tragédies

« Cet auteur, dit l'éditeur de la *Suite du Répertoire du Théâtre français,* Lepeintre, parlant de La Chaussée, eut pour premier imitateur le fameux d'Arnaud de Baculard. » Rectifions : le premier imitateur de La Chaussée fut Voltaire.

Et l'anecdote est piquante. On sait qu'une actrice d'esprit, Mlle Quinault, ayant démêlé dans une bouffonnerie du grand homme, *Monsieur du Cap Vert,* matière à une comédie de mœurs et de sensibilité, l'avait prié d'y vouloir bien travailler. Elle n'obtint de lui qu'un refus, mais il l'autorisait pleinement à faire part à qui elle voudrait de son idée, dont La Chaussée s'enchanta et fit le *Préjugé à la Mode.* Gros succès. Là-dessus jalousie de Voltaire qui, révolté d'un autre triomphe où, lui, avait laissé échapper l'occasion, joue assez mal à propos le chien du jardinier, prend parti contre le drame bourgeois et son inventeur, les raille, les poursuit, les accable, les condamne, d'autant plus irrité qu'il voit le public s'obstiner davantage dans un

sentiment contraire au sien. — Mais, moi aussi, j'en écrirais, s'il me plaisait, de ces drames, pense-t-il un matin, et par haine de ce romanesque au théâtre et de toute cette sensibilité débordante, il imite Pierre Claude Nivelle, il écrit son *Fils prodigue.*

Madame de Graffigny ensuite dans *Cénie,* Gresset dans *Sidney,* et le Diderot du *Fils naturel* et du *Père de Famille,* le Sedaine du *Philosophe sans le savoir,* procèdent également de La Chaussée. On voit beaucoup moins nettement que d'Arnaud se puisse classer parmi ses imitateurs.

Que faisait La Chaussée que de reprendre à une Comédie comique, à une farce, — et pour la traiter dans le sérieux, dans le grave, — une situation qui fut employée pour le rire. (*La fausse Antipathie, le Préjugé à la mode*) ? Il empruntait d'autres fois des sujets à des romans, de Gueulette ou de Richardson (*Mélanide, Paméla*), ou à des épisodes de la vie réelle, comme l'aventure de M. de la Faluère, ce président du Parlement de Bretagne, qui ayant, faute d'une pièce qu'on avait omis de lui communiquer, rendu un arrêt injuste, et ainsi ruiné une famille, paya de toute sa fortune l'erreur commise (*La Gouvernante*). Mais ce qu'il avait emprunté du roman ou de la vie, La Chaussée manquait d'invention pour le développer et en emplir les cinq actes où il se croyait obligé. Il ne se tire d'affaire que grâce à d'excessives invraisemblances de romanesque. Ses personnages ne sont pas ce qu'on les croit, ne portent pas le nom qu'ils devraient porter, n'ont pas les parentés qu'on leur attribue et qu'ils se supposent. De là, au milieu des sensibilités et des larmes requises, toutes sortes de complications, d'embrouillements, d'enchevêtrements, d'intrigues. La vérité se ferait jour vingt fois et la comédie à tout instant finirait, si l'auteur n'intervenait, providence de sa fable, pour faire durer le plaisir, en se donnant grand peine, et retarder jusqu'à leur moment les bienheureuses reconnaissances.

La Chaussée, à coup sûr, rencontre, ce faisant, de belles scènes tragiques, et même, à l'occasion, des mots sublimes que les contemporains comparaient de bon cœur aux mots sublimes de Corneille. — Quels ornements n'eussent pas été ces beautés pour de vraies tragédies ! remarquaient les critiques. Il est possible. Mais quand on choisit pour les exposer sur le théâtre

des sujets tels que le Bonheur dans le Mariage, le Sort du Fils naturel, les Débats de la Profession et de la Conscience, de la Roture et des Privilèges, ce n'est peut-être pas assez que d'être sensible — et superficiel.

Voyons maintenant d'Arnaud. Pour lui sont tragédies les pièces à prétentions historiques, son *Coligny* qui est de 1740 et n'a que trois actes, et son *Fayel*, 1770, pour lequel cinq actes lui furent nécessaires, — et se nomment drames tout bonnement celles dont il avait pris l'idée en quelque poème, en quelque roman qui l'avait touché, à savoir *le Comte de Comminge*, 1764, *Euphémie*, 1768, tous deux en trois actes, et *Mérinval*, 1774, à qui il a fait la bonne mesure, cinq actes.

Et tout de suite on voudrait noter (car en trouverions-nous ailleurs l'occasion ?) comme quoi sur un premier point d'Arnaud n'imitait pas La Chaussée. En déguisant à la manière noire pour en faire sa *Fausse Antipathie*, l'amusante fantaisie de Regnard, les méprises de Strabon et de Cléanthis (1), La Chaussée s'était bien gardé de rien dire et n'avoua son emprunt que lorsqu'il n'y eût plus personne qui n'en fût instruit. D'Arnaud, au contraire, s'il en commet, s'empresse de déclarer ses larcins. Même il imprimait volontiers à la suite d'un ouvrage le texte qui le lui avait inspiré. Ainsi fit-il pour son drame *Mérinval*, non sans avoir précisé dès le commencement de sa préface à qui il en était redevable et que l'honneur de l'invention appartenait à Mlle Uncy (2). Titre du recueil de cette demoiselle ; *Le Monde Moral*, et dans ce volume titre de l'histoire, du conte dont il s'agit : *Effets de la Vengeance*. « A propos de cette Histoire, écrit-il, il est bon d'observer que quelques Gens de Lettres ont la discrétion très-circonspecte de se taire sur les sources où ils puisent, et ce silence indécent est assez généralement répandu. Cette espèce de ruse est-elle bien louable ? Ne dénote-t-elle pas de la bassesse dans le cœur, et de la petitesse

(1) *Démocrite*, actes II et IV, scène 7 dans les deux.

(2) Mlle Uncy ? « Elle a été élevée dès sa plus tendre jeunesse par les soins de M. de Meyzieux, neveu de M. Duverney. Ce galant homme avait coutume d'éduquer ainsi de jeunes personnes pour ses plaisirs. Celle-ci ne connoit point d'autres parens. L'heure étant venue, M. de Meyzieux lui témoigna ses intentions : elle résista, et le combat fut si vif et si opiniâtre que son protecteur la renvoya, l'expulsa. » Bachaumont, I, 175. — Mlle Uncy a laissé des contes dans le goût de Marmontel.

dans l'esprit ? » Et, tant il est convaincu ! il ajoute encore : « Il y a de l'ingratitude à ne pas nommer ses bienfaiteurs, et un écrivain qui nous fournit un sujet, aide beaucoup notre talent et mérite assurément notre tribut de reconnaissance. »

Ce n'est pas en cela seulement que d'Arnaud se différencie de La Chaussée, loin de l'imiter. Ils sont séparés par un scrupule que, selon son expression mesurée, quelques Gens de Lettres ont ignoré jusqu'à lui, et depuis ! et ce scrupule est bien quelque chose. Mais le poète de *Mélanide* et celui de *Comminge* ne sont pas mieux d'accord sur ce qui va faire la base même et la règle de leurs travaux. Que l'action, que le fait auquel ils se sont attachés pour en tirer une œuvre de théâtre leur ait été suggéré par un épisode d'un livre ou un incident de la vie, — ou l'eussent-ils autrement imaginé en dehors de toute effective réalité, — comment s'y prendront-ils pour le disposer en matière théâtrale, sans lui rien faire perdre de ses qualités émotives, en les accroissant même s'il se peut ?

Pour La Chaussée, nous savons à quelle tâche il se donnera d'abord. Gardant la situation telle que ses lectures, l'expérience, le hasard la lui ont fournie et se défendant bien d'y toucher, il ne s'occupe que de la préparer, combinant à l'entour des empêchements, des embarras, des mystères, et tout aussitôt se va perdre en plein roman. Ainsi, pour rendre intelligible à son avis cet état de deux jeunes époux qui se haïssaient, se connaissant mal ou plutôt ne se connaissant pas, et qui s'aimeront dès que des circonstances leur auront permis, à lui d'apprécier sa femme, à elle son mari, il suppose: 1° qu'on les a forcés de s'unir sans les consulter sur leur choix ; 2° qu'ils ne se sont jamais vus ; 3° que même au moment de leur mariage, ils n'ont pas eu la curiosité de jeter les yeux l'un sur l'autre, et enfin, 4° que tout de suite après la cérémonie ils s'en sont allés chacun de son côté sans tourner la tête. Accordez-lui tous ces postulats, il se chargera du reste, et nous aurons *la Fausse Antipathie*. Dans *la Gouvernante*, qui est l'histoire arrangée de M. de la Faluère, ou de Chamillard encore, si vous aimez mieux, ce magistrat ayant, avec le même désintéressement réparé une même erreur, il ne faut pas à La Chaussée des préparations moins extraordinaires. Mais cette fois il joue de malheur. En premier lieu, quelque soin qu'il eût pris de brouiller les cartes, la pièce

menaça de finir au troisième acte et s'y fût terminée, si le pauvre auteur qui, à son habitude, en voulait cinq, n'était parvenu à la prolonger par des moyens de fortune. Puis ses habiletés lui perdirent son dénouement. Au départ en effet, le Président sacrifiait tout son bien à la réparation d'une injustice : c'était une belle action. A l'arrivée, il donne toujours tout son bien, mais son fils aimait la fille des gens qu'il a ruinés, une orpheline, car le père est mort sur les entrefaites ! c'est même pourquoi sa veuve, s'étant, on ne sait dans quelle idée ni comment, séparée de son enfant, laquelle passe pour la nièce de la baronne, parente du président, et chez qui a lieu toute la comédie, s'est placée chez cette baronne, comme gouvernante, sans s'être nommée, y demeure sans jamais révéler qui elle est, ni qu'elle éprouve une envie de le dire, pas même en cachette à son enfant. Oh ! mon Dieu non ! on ménage ses péripéties. Celle-là sera la plus touchante du monde. Tant y a que ce fils, son père le marie à la fille de ce mort, puis restitue à la mère, restitution qui fera une dot à la fille, pour en définitive revenir au garçon, et

(Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?)

la belle action n'est plus qu'une bonne affaire.

***

Avec d'Arnaud de tels accidents ne sont pas à craindre.

Ennemi des complications, porté par raison et par goût à simplifier les moyens que multiplient à l'envi romans et mémoires, il n'était pas homme à encombrer son chemin d'obstacles pour s'épuiser ensuite à tâcher de les franchir ou de les tourner. A quoi bon perdre son temps sur d'inutiles et gênantes combinaisons ? Les difficultés qu'on se crée font-elles le travail plus agréable à l'esprit, plus utile aux mœurs ? On ne se les impose pas dans un désir de perfection, mais uniquement parce que sans les développements à quoi elles obligent on ne remplirait pas un cadre traditionnel ; uniquement pour satisfaire au préjugé des cinq actes. D'Arnaud était exempt de ce préjugé. Si un sujet ne comporte que trois actes, pensait-il, il ne lui en faut donner que trois. Faire d'autre sorte, c'est se jeter dans un constant besoin d'artifices pour suspendre l'intérêt, prêter

plus de coups à l'intrigue, en retarder l'achèvement. Il ne s'y jetait point. Etre simple lui importait surtout, « persuadé, comme il le dit, que c'est de cette noble simplicité que découlent les vraies beautés du Drame. » (1)

Ce qui l'avait ancré dans cette persuasion n'était rien moins que l'exemple des anciens. Il aimait à citer les tragiques grecs, déclarant que nulle chose n'est plus simple que leurs chefs-d'œuvre, et après les tragiques grecs, il citait aussi, pour parler comme lui, « Corneille en général et Racine presque toujours. » Telles étaient ses préférences et certes il pouvait hardiment les confesser, mais on aurait tort de croire que, plaçant à si haut prix ses admirations, la plus fugace tentation lui pût venir de faire le procès à son siècle. Au moins s'en défend-il. La seule permission qu'il prenait était de se plaindre.

Dans le très beau et très ferme discours préliminaire qu'il a imprimé au devant de ses *Amans malheureux ou le Comte de Comminge,* il nous explique pourquoi il se plaint, et personne ne pourrait mieux dire : « Aujourd'hui on ne veut plus absolument que des scènes marquées à la craie,... tout est esquissé, rien d'approfondi, de développé ; plus de caractères exposés dans toute la force, plus de traits prononcés, une manière efféminée, énervée : voilà ce que nous présentent la plupart de nos pièces modernes. De là l'impossibilité de poursuivre cette route dramatique que Quinault a parcourue avec tant de succès. Pourvu qu'on fasse passer rapidement devant les yeux une multitude d'événements incroyables ; que l'on entasse coups de théâtre sur coups de théâtre, tous plus forcés, plus ridicules, plus extravagants les uns que les autres, l'auteur croit avoir saisi le secret de l'Art et une infinité de spectateurs crie au miracle ; mais veut-on soumettre ces succès à l'épreuve de l'expérience ? ces mêmes spectateurs ne sont pas arrivés chez eux, que toute cette illusion théâtrale est détruite, au lieu qu'ils emportent et gardent dans le silence du cabinet les profondes impressions qu'excitent les chefs d'œuvre de nos Maîtres; *Polyeucte, Phèdre, Zaïre* se gravent dans notre âme ; et c'est alors que le Théâtre peut contribuer à faire naître, ou à nourrir la chaleur du sentiment, feu sacré qu'on ne saurait trop conserver et animer. »

(1) *Le comte de Comminge.* Discours préliminaire, p. 7, Paris, 1780.

Que ce ne soit pas là un procès de d'Arnaud à son siècle, puisqu'il ne le veut pas, acceptons-le ; mais c'est un enseignement, et qui a bien sa valeur. Donc, pour que vous puissiez étudier les caractères, montrer dans leurs mobiles et dans leurs déterminations les âmes de vos personnages, communiquer aux spectateurs les émotions mêmes qui vous possédaient quand vous écriviez, et que votre Drame les leur fasse partager, abandonnez-moi promptement tout ce qui n'est qu'adresses, malices, roueries, métier, fût-ce le plus subtil. Homme, vous parlez à des hommes, vous n'avez pas à les tromper. Les ruses, les détours ne comptent pas ici. Vous les rejeterez, vous serez loyal, vous serez vrai, et pour n'y point faillir, vous serez simple. La simplicité de l'action est la première loi du poète de théâtre.

D'Arnaud en connaissait quelques autres. Entrons plus avant dans l'examen de ce qu'ingénieusement il appelait « le mécanisme des ressorts » qu'il mettait en œuvre.

Le seul principe auquel obéissait Nivelle de La Chaussée était qu'il fallait réussir. Quand pour une quelconque de ses pièces, l'événement n'avait pas répondu à son attente, on le voyait sans obstination, il cherchait le succès par d'autres voies. On avait fort applaudi *Mélanide* où rien n'était comique, mais *Paméla* où rien n'était comique avait échoué. Aussi, pensant que la continuité du sentimental et du pathétique, sans une interruption, sans un repos, avait pu causer cet échec, fatiguer les spectateurs, était-il revenu bien vite au rire dans *l'Ecole des Mères,* avait-il mêlé au drame un constraste grotesque entre deux époux mal assortis et un rôle de laquais suivant l'ancienne formule. Sous ce rapport encore d'Arnaud n'imitait pas La Chaussée. Ayant une conviction, il s'y tenait et condamnait formellement « le Théâtre où une scène de bouffonnerie se trouveroit à côté d'une scène tragique. » Il est bien vrai cependant que la cause de ce théâtre bigarré, depuis longtemps accepté partout et devenu la forme normale de nos comédies, était parfaitement défendable, avait déjà exercé l'éloquence de chauds défenseurs. Au début du XVIIe siècle, Jean de Schelandre, l'auteur de *Tyr et Sidon,* avait délibérément pratiqué le mélange des pleurs et des rires ; de quoi l'approuva son ami Ogier. « Car de dire qu'il est malséant de faire paroître en une même pièce les mêmes personnes, traitant tantôt d'affaires sérieuses,

importantes et tragiques, et incontinent après des choses communes, vaines et comiques, c'est ignorer la condition de la vie des hommes, de qui les jours et les heures sont souvent entrecoupés de ris et de larmes, de contentement et d'affliction, selon qu'ils sont affligés de la bonne ou de la mauvaise fortune. » (1). Et les Romantiques à qui plusieurs voudraient rattacher Baculard d'Arnaud ne pensaient pas différemment là-dessus. Nous verrons plus tard s'il les rejoint. Pour l'instant il n'est pas de leurs amis.

***

Mais laissez faire au temps : on conteste ce qui avait semblé excellent. Nous venons de rappeler le succès de *Mélanide* : « Ce drame est d'autant plus parfait dans son genre, disait *L'Année Littéraire* (2), que le sentiment n'y est pas en contradiction avec un comique déplacé. » Et comme dans la maison de Fréron, on ne détestait pas de se souvenir de Voltaire, voici la suite : « M. de Voltaire a beau nous dire dans sa préface de l'*Enfant prodigue* que l'on peut rire et pleurer en même temps ; rien de plus contraire à la nature. Lui-même nous l'a prouvé. Sa madame *Croupillac* et son *Fierenfat* auroient fait siffler sa pièce sans les scènes pathétiques de l'Enfant prodigue avec sa maîtresse et son père. »

En somme, puisque pleurer lui avait gagné son pardon d'avoir ri, tout allait bien encore. On fut plus sévère pour Madame de Tencin et son roman des *Malheurs de l'Amour*, où elle avait « jeté de la gaîté ; ce qui n'est pas trop naturel, lui fut-il reproché, et ne plaît pas à ceux qui aiment à s'attendrir. »

D'Arnaud apporta au soutien de sa thèse, proscription du rire dans le Drame, un argument plus fort, décisif. A lui aussi *Mélanide* paraissait une des meilleures pièces de La Chaussée, « parce que le fil du sentiment n'y était point mêlé, ou plutôt gâté par les couleurs dissonnantes du Comique » (3), mais la véritable raison qui le meut (et la première règle de la

(1) Cité dans G. Lanson, *op. cit.* p. 83.

(2) Année 1763, 1er vol. p. 295.

(3) *Les Epoux malheureux, histoire de M. et Mme de la Bedoyère,* nouvelle édit. Amsterdam-Paris, 1768, discours préliminaire, p. 10.

raison, précise-t-il), « est qu'un ouvrage, de quelque genre qu'il soit, doit être toujours simple et un dans toutes ses parties. » — Simple et un dans toutes ses parties, vous entendez ? C'est là sa volonté. Et la nature et Horace, se hâte-t-il de proclamer, le voulaient avant lui.

Suivons-le : au nom de la simplicité qui est digne à ses yeux de tous les sacrifices, il proposera d'aller jusqu'au mépris d'un de ces trois sacro-saints commandements qui révoltaient à si bon droit Corneille et lui dépensaient tant de veilles pour les accorder au gré d'Aristote *avec le vraisemblable et le nécessaire.*

D'Arnaud estimait qu'on pouvait, sans être taxé de déraison, regarder l'unité de lieu comme un des principes fondamentaux de la poétique théâtrale. Beaucoup moins respectueux d'une convention qui pour lui n'était pas essentielle, prenait sur la vraisemblance, et obligeait notamment à d'interminables récits d'actions qu'il eût été bien préférable de faire voir aux spectateurs, La Motte avait son opinion et ne la cachait pas. Il était d'avis de dispenser les auteurs dramatiques de cette unité, au moins en bien des rencontres. Elle n'est qu'une règle prétendue, affirmait-il. Et s'engageant dans une longue tirade : « En vain allègue-t-on pour en établir la nécessité, disait-il, que les spectateurs qui ne changent point de place ne sauroient supposer que les acteurs en changent. Mais quoi, ces spectateurs pour savoir qu'ils sont au Théâtre, s'en transportent-ils moins aisément dans Athènes ou dans Rome où agissent les héros qu'on leur représente ? Croit-on que leur imagination résistât beaucoup davantage au changement de lieu d'acte en acte ? L'expérience répond parfaitement à la question : on change souvent de scène dans les Opéras, et c'est même une règle de cette sorte d'ouvrages. L'action en paraît-elle moins vraie, et l'imagination s'avise-t-elle d'en être blessée ? Au contraire, l'illusion loin d'y perdre n'en devient que plus forte ; et cela prouve bien que nous prenons les plis qu'il nous plaît, et que nous nous faisons des principes de fantaisie, puisque nous condamnons à un Théâtre ce que nous approuvons à un autre dans le même genre. »

En citant ce morceau dans la Préface de son drame

Mérinval (1), d'Arnaud n'avait pas eu seulement l'intention, qu'il accuse, de « démontrer qu'un homme de beaucoup d'esprit avait pu penser sur *l'unité de lieu* différemment que la multitude des écrivains. » Il s'était cherché un garant. Il n'entendait pas du tout être rangé au nombre des amateurs de ces nouveautés. « Je serai le premier, dit-il, à recommander qu'on se tienne en garde contre ces idées spécieuses ; il est des règles qui ont été, en quelque sorte, créées par la nature même et celle-ci en est une des plus invariables. La violation de *l'unité de lieu* rameneroit le Théâtre à ce point de barbarie dont les Corneille et les Racine l'ont tiré. » Mais, toutes ces précautions prises, répétant qu'il serait très fâché de donner un exemple qui contribuât à la décadence du théâtre, il avoue qu'il « a étendu un peu loin la sorte de permission qu'on accorde depuis quelques années » et dans cette pièce s'est efforcé « d'adoucir la rigueur de la loi assujettissante que les Maîtres semblent avoir imposée à ce sujet. »

Y fallait-il cette quantité de scrupules ? N'avait-on pas assez éprouvé de quelle gêne était constamment cette unité de lieu qui ne laissait à la Tragédie qu'un seul décor possible, l'absurde vestibule à tout faire, donnant d'un côté sur l'appartement d'Auguste, et de l'autre sur celui d'Emilie, où les conspirateurs tramaient leurs complots et le monarque recevait ses conseillers et dont le vague insuffisant contraignait en outre le poète à mille explications, préparations et complications avec lesquelles il était tout à fait chimérique et dérisoire de s'essayer à être simple.

D'Arnaud, se défiant de tout et de lui-même, n'osait pas crier son droit à s'affranchir ; mais quand il le trouva bon, il en prit à son aise avec la tyrannie stupide, et peu nous importe vraiment que du château de Mérinval à la ville il n'y ait pas grande distance et qu'il soit aisé de s'y rendre en moins d'une demi-heure. La loi de simplicité prime les autres. D'Arnaud a raison. Qu'on le lise, on lui concédera facilement qu'il secoua à propos les chaînes dont l'usage plus que le raisonnement chargeait les poètes en ce temps-là.

---

(1) Paris, veuve Duchesne, 1780, p. 12.

Ce n'est pas tout. Comparant sans cesse aux productions de la scène française ses chères tragédies grecques « simples et sublimes » dont il voudrait retrouver l'esprit, il regarde autour de lui et ne voit que des motifs à s'affliger. Voici de ses plaintes : « Nos Gens de Lettres trop répandus ne se donnent pas la peine de creuser leurs idées ; ils en restent au premier trait. De là ces copies éternelles, ces expressions parasites, ces réminiscences fatigantes, cette disette de pensées qui nous appartiennent ; nul coup de pinceau qui nous soit propre ; nous nous traînons sans cesse sur les pas d'autrui : ce n'est jamais d'après notre cœur que nous écrivons... et quelquefois nous parvenons à faire accroire à la multitude que nous avons rendu fidèlement la nature : mais l'œil du connaisseur, de l'homme sensible, ne se laissera point abuser... »

D'Arnaud parle ainsi. Il lui souvient du *Philoctète* de Sophocle « qui ne s'amuse pas à débiter des vers, des *tirades.* » Et il repart : « Notre grand malheur est de vouloir *faire des vers.* » On s'amuse à ce qu'il nomme ailleurs les *accessoires,* qui sont les inutiles développements, les superfluités où l'auteur fait des grâces devant le public, où il manifeste son gros désir d'être applaudi. « Je suis presque convaincu, dit-il, que si l'on dépouilloit la plupart de nos pièces de théâtre de tout cet esprit, qui surcharge le sujet, il ne resterait peut-être pas deux cents vers qui appartinssent réellement au fond du drame. » Lui aussi dans son *Fayel,* il aurait pu se livrer à d'orgueilleuses déclamations et lâcher contre les Croisades, par exemple, des *paquets* de vers. S'il n'en fait rien, c'est à bon escient. Il admire Milton « qui a recueilli tout ce qui était propre à son sujet, et tout ce qui ne l'était pas, l'a rejeté. » Et sa conception du drame apparaît très nettement : une action forte, douloureuse, très simple, aussi simplement peinte, mais avec énergie, sans ornements rapportés ni partis pris d'étonner, qui soit la nature même, sentiments et passions, et ne touche que par l'exacte et évidente vérité de sa peinture.

Point de raisonnements, point de maximes qui glacent les scènes les plus heureuses, mais des mouvements « décidés et rapides. » D'Arnaud appelle encore de ses vœux que le *costume de mœurs* soit fidèlement observé, c'est-à-dire que les

acteurs parlent comme ont dû parler en leur temps les personnages qu'ils représentent et que la conduite du drame soit établie sur les us et coutumes du siècle qu'il évoque, s'y conforme et nous en rende une vision non menteuse. Il voudrait de plus que l'auteur, de même qu'il aura tenu, en excluant le rire, à réaliser pour sa pièce une louable unité de ton, lui créât comme une atmosphère particulière qui d'abord saisirait le spectateur, le préparerait à l'émotion, « ferait, pour ainsi dire, plus délicates les fibres de sa sensibilité. » Nous aurons lieu d'y revenir et de nous en expliquer avec quelque développement.

***

Remarquons seulement ici qu'une telle préoccupation ne pouvait arrêter qu'un écrivain conscient de son rôle, soigneux et réfléchi. Ce n'est pas le pratique Saurin qui en aurait eu l'imaginative travaillée, lui qui, pour plaire à tout le monde, avait publié en 1771 une seconde édition de son *Beverley* avec deux dénouements à choisir, « l'un fond noir, l'autre couleur de rose. » (1). Quelle atmosphère aurait convenu à cette tragédie bourgeoise en partie double ?

D'Arnaud ne négligeait aucun détail. Il songea à cette chose qu'ignoraient, pour leur bien, les tragiques grecs, la division de leurs pièces en actes, — et même à cette bagatelle (apparente), venir en aide à ceux qui liraient ses drames, pour qu'ils les lussent comme on doit lire. Sa méthode consistait en une réforme de la ponctuation. Il se sert tantôt de deux points à la suite, qui indiquent une suspension, tantôt d'une file de trois points qui sont le signe d'une pause beaucoup plus marquée. « Ces silences employés à propos, démontre-t-il, sont l'accent du sentiment. Ils donnent plus d'intelligence, de variété et de vie au débit. Quelques gens du monde, ces *agréables causeurs*, ont cru m'opposer des raisons, en se récriant qu'*on savoit lire* ; c'est justement ce qu'on sait très peu (2). Encore une fois, j'ai prétendu noter le jeu théâtral. »

---

(1) E. Bersot, *Etudes sur le* XVIIIe *siècle*. Paris, 1855, p. 356.

(2) D'autres le pensaient comme lui. Cf. Le Franc de Pompignan :

Arrête, sot lecteur dont la triste manie
Ose de l'art des vers détruire l'harmonie, etc.

Pour ce qui est de l'autre question : de la disposition des pièces en actes, il y avait une règle singulière qui, nous l'avons déjà donné à entendre au sujet des comédies de La Chaussée, contraignait les auteurs à faire leurs grands ouvrages en vers d'une commune mesure : cinq actes ; et nous ajoutons qu'elle exigeait de plus que chacun de ces actes fût d'une même commune dimension à peu près. Corneille ne trouvait pas cela mauvais : « Il faut à la vérité les rendre les plus égaux qu'il se peut ; mais il suffit qu'il n'y ait point d'inégalité notable qui fatigue l'attention de l'auditeur en quelques uns et ne la remplissent pas dans les autres ». C'est en achevant l'examen de *la Suivante* qu'il en donne cette opinion. A part lui, il devait juger cette règle fort ridicule et il s'en moqua à sa façon, faisant chacun de ses cinq actes de *trois cent quarante* vers bien comptés, exactement, et peut-être n'était-ce que pour pouvoir écrire en ce même examen : « C'est une affectation qui ne fait aucune beauté. »

Une fois, il avait joué à se soumettre. D'Arnaud se garda d'une pareille complaisance. Il ne composa d'actes que le nombre qu'il en voulut, et encore se rendait-il ce témoignage qu'il s'était asservi à une distribution puérile. Quant au reste, il se refuse à en rien savoir. Il ne soumettra pas son travail au compas et à l'équerre. Ses premiers actes sont beaucoup plus longs que les derniers. Il cède au cours naturel de l'action, et ce n'est pas l'action qui est son esclave. Pourquoi couper la durée d'une passion en cinq morceaux, et ensuite « jeter dans cette division artificielle une égalité de proportions, comme si toutes les parties de notre corps devoient avoir la même étendue ». Remarque juste qui l'amène dans la préface de *Fayel* à cette comparaison : « Nous agissons à l'égard de nos actes, tel que ce brigand qui couchoit sur un lit de fer les malheureuses victimes de sa cruauté, et qui, en les mutilant, raccourcissoit ou étendoit leurs membres, suivant qu'ils excédoient la longueur du lit, ou qu'ils ne la remplissoient pas assez ! »

Et voilà. Que se consolent de ne pas l'avoir avec eux, ceux qui sont d'un autre sentiment !

Maintenant que nous avons exposé les théories, voyons les œuvres.

CHAPITRE III

De Coligny à Mérinval

Bien qu'il les écrivît pour le théâtre et que rien ne s'y trouvât de nature à en rendre impossible la représentation, d'Arnaud plutôt que de solliciter, comme il dit, les honneurs de la scène française, faisait imprimer ses pièces qui d'ailleurs se vendaient fort joliment. Une édition suivait l'autre au contentement des libraires et de l'auteur. Cependant, comme des personnes s'étonnaient de son peu d'empressement à se faire jouer, il se défendit en ces termes : « La faiblesse de mes talens, mon aversion insurmontable pour tout ce qui exige la moindre souplesse, une âme aisée à décourager, parce qu'elle est frappée d'une cruelle vérité, que sans l'intrigue on ne fait point un pas dans aucun chemin ; ma connaissance des hommes et peut-être mon dégoût de la société, que je crois fondé, l'incertitude où je serois de réussir sur le théâtre de la Nation, enfin les délais éternels auxquels il faut se soumettre pour parvenir à être représenté : voilà ce qui jusqu'à présent a pu m'arrêter » (1). Ces délais éternels surtout, car il insiste dans une note, disant : « Un Homme de lettres, pressé de jouir, est quelquefois obligé d'attendre cinq ou six ans »... Et si cet Homme de lettres, pressé de jouir, n'est pas lui, on pourrait du moins s'y tromper.

Bref, il imprimait ses pièces. Nous les prendrons dans l'ordre de leur publication.

COLIGNY OU LA SAINT BARTHÉLEMY

1740

La scène est au Louvre. La pièce commence au déclin du jour et finit dans la nuit.

(1) Préface de *Mérinval*, Paris, 1780, p. 15.

L'exposition se fait par un premier personnage, Hamilton, curé de Saint-Côme (mis là, nous fait-on charitablement savoir, en bas de page, à la place du Cardinal de Lorraine qu'un reste de préjugé, dans le temps où l'ouvrage fut composé, n'avait pas permis d'introduire sous son nom). Poussé par une ambition qui ne va pas à moins que la tiare, ce prêtre a gagné l'esprit de la Reine-mère ; le meurtre de l'amiral, la perte des protestants sont choses décidées ; ce sera lui le meneur du jeu sanglant. Il n'en attend plus que l'heure. Il n'a pas à l'attendre longtemps. Voici que viennent Bême, les autres chefs de la conspiration,

Gondy, Nevers, Bussy, Tavanne et Des Adrets.

Et c'est la distribution des poignards, le serment sur l'autel.

NEVERS.

Dieu qui nous connoissez, nous jurons à genoux
De vivre, de combattre et de mourir pour vous !
De la divinité la foudre est le partage...
Montrez-vous Dieu, tonnez et brisez cet ouvrage
Indigne de la main qui daigna le former :
De l'esprit des martyrs venez nous animer ;
Parmi ses saints vengeurs que la France nous nomme,
Et n'ayons de parents que les amis de Rome.

GONDY.

Nous partageons, Nevers, ces nobles sentimens,
Et nous lions à Dieu par les mêmes sermens.

BUSSY.

C'est trop nous arrêter... Amis, le temps s'écoule.
L'heure fuit.

DES ADRETS

Courons donc !

GONDY.

Frappons !

TAVANNE.

Que le sang coule !

Ils font comme ils ont dit. Le crime est consommé, et dans le désordre de la nuit, résolus à sauver du moins Coligny qui, se fiant aux traités et ne pouvant croire à une trahison, n'avait pas quitté le Louvre, deux de ses Protestants, Marsillac, Lavardin, se sont frayé un chemin jusqu'au palais. Ce qui se passe, ils le disent à l'amiral, ils le pressent de fuir.

Fuyez, tout vous l'ordonne ;
Vivez, monsieur, vivez, et laissez-nous périr.

Coligny n'en fera rien. — Etes-vous donc les seuls qui sachiez mourir ? leur demande-t-il. Il défendra son peuple, il appartient à ses serments.

MARSILLAC.

Eh ! quels sont ces sermens quand Charles et la Reine,
Après l'avoir formée en ont brisé la chaîne ?
A qui tiendriez-vous votre parole ?

COLIGNY.

A moi.
De moi-même garant, je m'engageai ma foi ;
Et Coligny, toujours à la vertu fidèle,
Ne prend pas pour exemple un coupable modèle.
Je cours à Médicis...

LAVARDIN.

C'est courir à la mort.

COLIGNY.

Que je sauve ce peuple et je bénis mon sort !

LAVARDIN.

Et pour qui vivroit-il, si vous perdez la vie ?

COLIGNY.

Pour vous, en qui le ciel lui laisse sa Patrie.
Je revivrai dans vous... Marsillac, Lavardin,
Adieu...

La scène un peu trop lente d'abord s'est échauffée. Jusqu'à la fin de l'acte, quand aux lieutenants de l'amiral se sont joints Téligny, son gendre, et quelques autres, tous entrés les armes à la main, des armes rouges du sang versé, et qu'ils

redoublent leurs prières, les beaux vers héroïques se répondent, se croisent, bien en situation. Mais, plutôt que de fuir le danger, Coligny hardiment veut obtenir de la Reine qu'elle mette fin sur le champ à la tuerie exécrable et révoque ses ordres. Il ne l'obtient pas. Elle le fait arrêter, elle le livre aux conjurés. Le voilà en leur présence. Voltaire au second chant de la *Henriade* a retracé ce tableau :

A cet air vénérable, à cet auguste aspect,
Les meurtriers surpris sont saisis de respect ;
Une force inconnue a suspendu leur rage :
Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage...

Qu'ils frappent, ils n'ont rien à craindre.

Ma vie est peu de chose...
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous.
Ces tigres à ces mots tombent à ses genoux ;
L'un saisi d'épouvante abandonne ses armes,
L'autre embrasse ses pieds qu'il trempe de ses larmes ;
Et de ses assassins ce grand homme entouré
Semblait un roi puissant par son peuple adoré.

La peinture est toute pareille dans le drame de d'Arnaud, et l'on pourrait continuer en prenant son texte :

COLIGNY.

Hâtez-vous donc, levez, levez vos mains parjures.
Approchez...

Il découvre sa poitrine :

Qui de vous rouvrira ces blessures ?
Ces coups que j'ai reçus en défendant le sort
De ces mêmes ingrats qui demandent ma mort ?
Pour vous plus d'une fois j'ai prodigué ma vie :
Le ciel veut que par vous elle me soit ravie ;
Je n'en murmure point... je bénis mes destins...
Vous fûtes mes enfants... soyez mes assassins...
Que d'un si tendre amour ma mort soit le salaire ;
Embrassez-moi, mes fils ; souvenez-vous d'un père
Qui, jusques au tombeau vous soutint... vous chérit...
Et vous pardonne encor les coups dont il périt.

« Cette scène parut si attendrissante, nous confie le discours préliminaire, que dans sa nouveauté, on la nommoit la *scène des femmes.* » Mais elle ne termine pas le drame. Un crucifix

d'une main et un poignard de l'autre, Hamilton, le curé de Saint Côme, reparaît, qui, furieux de voir infidèles ces serviteurs de ses haines, les maudit de par Dieu *qui ne les connoît plus* et les promettant *pour jamais aux flammes dévorantes,* ordonne leur supplice :

Vous n'avez su frapper ; apprenez à mourir.

Ils acceptent cette sentence : ils mourront comme de saints martyrs, et la tâche qu'ils n'ont pas remplie, d'autres qui surviennent la rempliront, pense-t-il. Ce ne sera point toutefois d'un cœur bien viril. Hamilton lui-même faillit un instant échanger le baiser de réconciliation avec le chrétien admirable dont la parole lui faisait déjà comme une âme nouvelle. Il était grand temps qu'il se ressaisît, faute de quoi nous aurions eu un dénouement couleur de rose à la manière de Saurin. L'Histoire ne le permettait pas. Bême en détournant les yeux donne son coup de poignard. Puis Hamilton en donnera un aussi (ce qui est abuser), puis le jeune Teligny est apporté blessé, peut recevoir le dernier souffle de l'amiral et expire avec lui ; puis, finale obligée d'une pièce à laquelle l'écolier du collège d'Harcourt avait fait l'honneur d'une épigraphe de « Lucretius », le vers fameux, *Tantum relligio potuit suadere malorum,* on jure à la papauté une haine immortelle. Au bout, il y avait eu la Bastille, comme élève de Voltaire, et en 1791 il y eut les applaudissements du Théâtre des Sans-Culottes.

Il est à présumer qu'à ce public l'auteur de *Coligny* se dispensa de rappeler le passage du Discours préliminaire où il repousse l'accusation d'impiété et (en citant l'exemple de Crébillon cru inhumain, à cause d'*Atrée,* alors qu'il n'y avait « personne de plus doux dans la société ni de plus humain », et de Racine supposé « homme sans religion » parce que dans *Athalie* il a fait parler un prêtre apostat), se défend contre l'hypothèse qu'il sera « damné sans miséricorde comme un mauvais catholique, pour avoir dépeint Hamilton sous des traits véritables. »

***

Maintes fois repris par d'Arnaud et remanié, son *Coligny* a été diversement jugé selon que les jugements portaient sur un texte ou sur l'autre. Rien n'est plus dissemblable. Qu'on

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

se reporte à la tirade que nous transcrivions tout à l'heure, qui est du premier acte, scène trois :

NEVERS.

Dieu qui nous connoissez, nous jurons à genoux...
Montrez-vous Dieu, tonnez et brisez cet ouvrage
Indigne de la main qui daigna le former, etc.

La voici de Bême, au premier acte encore, dans la scène première, dont il n'était pas :

Et toi dont nos tyrans ont allumé la foudre,
Quand tu peux les punir, ose-tu les absoudre,
O Dieu, nos ennemis ne sont donc plus les tiens ?
Les mortels à tes yeux seroient-ils tous chrétiens ?
En vain de l'Univers on te nomme l'arbitre,
Etablis-tu tes droits sur un frivole titre ?...
Tonne, montre-toi Dieu, déchire cet ouvrage
Qui, formé par tes mains, deshonore à la fois
Et le nom de l'Autheur et la grandeur du choix !

Il serait inutile de prolonger ici ce parallèle entre l'une et l'autre version, ou il faudrait encore faire cas des nombreuses variantes apportées par cette énigmatique impression de Leipsick, *Le Cardinal de Lorraine ou les Massacres de la Saint Barthélemy*, tragédie en trois actes, signée de mons. de F***, contrefaçon peut-être où *l'Année Littéraire* voyait un plagiat éhonté et ne le prouvait pas. Mieux vaudrait noter, s'il y avait à cet égard le moindre doute, en quelles sources d'Arnaud a puisé son idée. Il indique « les Mémoires de l'Etoile, la grande Histoire de Mézeray, l'illustre Président de Thou, le Tite-Live de la France », et vraisemblablement il y a lu les détails de la Saint Barthélemy. Son inspiration cependant lui vint toute de ce chant deuxième de *la Henriade* qu'il avait dès ses quinze ans rêvé d'arranger pour le théâtre.

Ce n'est que beaucoup plus tard que d'Arnaud s'avisa de l'avantage qu'il y aurait à traiter des sujets *nationaux*. Evidemment le succès de *Zaïre* aurait pu, aurait dû, à ce moment, lui ouvrir les yeux, exercer sur lui une séduction irrésistible, l'exciter à marcher dans cette voie que son maître venait de frayer si glorieusement. Voltaire en avait lui-même été ébloui.

La Harpe, dans son *Cours de littérature* (1), nous le montre frappé du plaisir qu'avaient fait les noms français et de l'espèce particulière d'intérêt qu'ils avaient ajouté à sa tragédie, lorsque les Montmorency, les Châtillon, les de Nesle, les d'Estaing bordaient les premières loges à ses représentations. Il aurait dès lors décidé de choisir des héros dans nos propres chroniques (2). Un épisode des *Annales de Bretagne* lui offrit un thème vraiment tragique : c'était l'action du comte de Bavalan qui, chargé de faire périr le connétable de Clisson, prit sur soi de désobéir à cet ordre barbare donné dans le premier mouvement de la fureur et de la vengeance. Il en fit les cinq actes d'*Adélaïde du Guesclin*, dont les acteurs étaient le duc de Vendôme, le duc de Nemours, le sire de Coucy, et comptait réussir. Mais soit qu'il eût travaillé trop vite (3), soit que le public fût mal disposé, *Adélaïde* représentée le 18 janvier 1734 tomba lourdement, et avec elle, pour un temps, la magie des noms français. Voltaire au surplus en avait étrangement abusé, les mettant sur des acteurs de pure fantaisie d'un événement qu'il avait changé d'époque et de pays. Mais supposez à cette *Adélaïde* la réussite la plus brillante, il est fort probable que le jeune d'Arnaud, même si la tentation l'avait tourmenté de se laisser entraîner par l'initiative de Voltaire, s'en fût tenu quant à présent à son arrangement du deuxième chant de la *Henriade*, dont tous les personnages, même le prête-nom Hamilton, qui fut par la suite un enragé ligueur, ont joué des rôles dans notre histoire ; et pour ne pas persister en son idée, il était bien trop content de travailler

---

(1) Edit. Deterville et Lefèvre, 1818, IX, 229.

(2) La pensée d'exploiter au théâtre l'histoire nationale reviendrait donc sans conteste à Voltaire. Cependant nous relevons dans le Catalogue de la Bibliothèque dramatique du baron Taylor, les titres de trois pièces qui y contrediraient :

Le Royal Martyr, tragédie par les Isles le Bas, escrivain, Saint-Lô, Jean Pien, 1664, in-8°, réimprimé sous le titre *Saint Hermenegilde*, royal martyr, tragédie, J.-Jacques Godes, 1700, in-12°.

Faramond ou le triomphe des héros, tragi-comédie (5 a.-v. par Lapoujade). Bourdeaux, Simon Boé, 1672, in-12°, où Marcomire dit :

Adorable soleil, dont les rayons naissants
Brillent avec excès pour échauffer mes sens.

Anne de Bretagne, reine de France, tragédie par le sieur Fevrier, Paris, Jean Ribou, 1679, in-12°.

(3) Commencée le 27 janvier, la tragédie était terminée le 12 avril.

Cf. Henri Lion, *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*, Paris, 1895, p. 91.

comme il faisait dans une imitation passionnée de la simplicité antique. Des censeurs lui reprochèrent la scène où Coligny est tué à la vue des spectateurs. Ces critiques l'inclinèrent à une douce pitié : « Ils ne veulent point examiner, dit-il, que cette pièce n'est pas composée dans le goût français et qu'on s'est attaché à suivre les anciens. »

Il estimait que Sophocle et Euripide sont des modèles dont on n'a point à rougir ; mais à ses yeux Shakespeare n'était pas non plus un maître à désavouer, et il osait le dire tout franchement, sans ambages. Qu'on lui passe donc cette mort de son héros en plein théâtre. Les Grecs et les Anglais seraient-ils moins éclairés sur la Tragédie que les Français ? Eh ! s'il osait, il aurait bien d'autres hardiesses. Il approuve qu'Euripide dans *Hécube* représente cette princesse couchée sur le sol et abîmée dans sa tristesse ; il approuve que Zaïre, quand on joue Voltaire à Londres, n'affecte pas plus de réserve que l'épouse de Priam. Orosmane s'écrie : *Zaïre, vous vous roulez par terre !* Et d'Arnaud s'indigne : « Les Anglais, dit-il, sont touchés aux larmes ; un Français rirait ! »

Il n'est pas bon de voir les choses plus belles qu'elles ne sont. D'Arnaud n'a point toujours raison, et pour le parfait catholique qu'il disait être, convenait-il par exemple de nommer la Religion « un préjugé imposant ? »

Mais sa conception d'un théâtre débarrassé des vieilles entraves comme des banalités courantes, qui voulait être neuf, parce qu'il serait vrai et n'attendrait d'applaudissements et de larmes que de la part de nature qu'il contiendrait, cette conception lui appartenait en propre, n'était qu'à lui.

Des nombreuses éditions qui furent faites de son *Coligny*, peu d'exemplaires parvinrent en France. La foi du Royaume forçait à n'imprimer que sur des presses étrangères et la police veillait, ne laissait rien passer que trompée. Mais on lut Coligny dans une traduction anglaise, et c'est de cette traduction que Marie Joseph Chenier tira à la fois ses regrets et son amour « de l'exquise simplicité de la scène grecque » et sa tragédie *patriotique* de *Charles IX*. Seulement, tandis que d'Arnaud se faisait un point d'honneur, nous le savons, de toujours indiquer ses sources, Marie Joseph Chenier ne nomma nulle part d'Arnaud : il est vrai que Racine feignit également d'ignorer Montchres-

tien qui avait signé une tragédie d'*Esther* avant lui. Sur un autre plan et avec d'autres personnages, Mercier fut aussi l'auteur d'un drame de la Saint Barthélemy. Titre : *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux.*

Et ceci est curieux, que les trois œuvres se complètent, cette dernière fermant la trilogie : d'Arnaud dit le Crime, Chenier, le Coupable, Mercier, la Réconciliation (1).

LE COMTE DE COMMINGE

1764

L'an 1753, au mois de mars, sous ce titre, *Les infortunés amours de Comminges,* le *Mercure danois* avait publié une Romance du duc de la Vallière, romance qui ne comprenait pas moins de vingt-sept strophes de huit vers chacune, écrites au jugement des contemporains, avec la vérité la plus touchante. Il en avait pris l'idée d'une manière de roman de madame de Tencin, paru quelque dix-huit ans auparavant, les *Mémoires du Comte de Comminges,* que Dorat, lorsqu'il le mit à profit pour en faire une héroïde, attribuait faussement à la comtesse de Murat. Son ouvrage, la *Lettre du Comte de Comminges à sa mère,* fut donné au public le 20 novembre 1764, et le 24, Bachaumont prend note que d'Arnaud a mis en drame ce même comte de Comminges décidément à la mode. Très bien renseigné, M. de Bachaumont, et peu sympathiquement disposé. Il annonce ce drame, et ajoute : « On y pouvoit réunir à la fois la simplicité des Grecs, le sombre des Anglais et le tendre de notre théâtre. On doute qu'on trouve dans le *Comte de Comminge* toutes ces qualités réunies, au point dont il était susceptible. »

Le sombre des Anglais ! le genre sombre : ce fut la grande trouvaille de Baculard d'Arnaud et l'objet de sa grande fierté. Nous avons dit que pour préparer les spectateurs aux émotions qui les attendent, dont ils espèrent tout contentement, et, à cet effet, rendre leur sensibilité plus aiguë, plus délicate, il avait compris de quelle utilité serait à son drame, à sa tragédie, une atmosphère particulière. Telle fut l'expression dont nous nous sommes servis. Cette atmosphère particulière, ce sera le sombre; ce pourra être par la suite le terrible.

---

(1) Il y avait eu aussi de Nathaniel Lee, tragique anglais, 1648 ou 1655-1692, une tragédie sur la Saint Barthélemy, *The Massacre of Paris,* qui est de 1690.

Il cherche à expliquer ce qu'il entend par ce sombre, la *première magie du pittoresque,* dit-il, qu'Eschyle connaissait, dont Crébillon a offert quelques traits, et Voltaire après lui, dans ses dernières tragédies. Il cite comme en ayant eu la pratique, des peintres, Raphaël, Michel-Ange ; des poètes, Dante, Milton, le docteur Young ; il recourt pour se faire entendre à des comparaisons. « Fut-on jamais autant affecté d'une prairie émaillée de fleurs, d'un jardin somptueux, d'un palais moderne, que d'une perspective sauvage, d'une forêt silencieuse, d'un bâtiment sur lequel les années semblent accumulées ? » Un sentiment nous maîtrise, nous emporte, nous ramène à ces débris de monuments antiques, de tombeaux. D'Arnaud l'avoue: il ne sait pas la raison de ce sentiment, mais, comme si nous étions nés expressément « pour la douleur, pour le ténébreux », notre âme s'emplit par lui « d'horreurs délicieuses. » Qu'on l'emploie au théâtre comme ressort dramatique, il nous contraindra à nous replier sur nous même, à réfléchir, et, suprême avantage que le poète entrevoit, fera mourir autour de nous toutes les illusions de la dissipation, et du manque de raisonnement.

On aurait mauvaise grâce à s'étonner qu'une définition du sombre ne soit pas claire, et d'Arnaud est certainement excusable de ne s'en être pas mieux tiré.

Pour autant que l'on comprenne ce qu'il voulut dire, composer dans le genre sombre, c'est donner à l'action choisie un tel milieu qu'avec les émotions qu'elle doit produire il soit exactement en harmonie. Le décor, le costume, la distribution plus ou moins parcimonieuse de la lumière, tous les détails enfin de la mise en scène, comme aussi le langage que parleront les comédiens et les attitudes qu'ils auront à prendre seront en concordance absolue, ne permettront à l'assistant aucune résistance et feront, aussitôt le jeu commencé, sa pleine et entière conquête. Y faudra-t-il des tombeaux, des fosses, des inscriptions, des têtes de morts et des crucifix ? On les aura. Les trois actes du *Comte de Comminge* se passent à la lueur d'une lampe funéraire, dans un souterrain, lieu des sépultures des Religieux de la Trappe, devant le tombeau de l'abbé de Rancé. Des fosses ne sont pas achevées. On voit sur leurs bords, une pioche, une pelle, *et cœtera,* dit l'auteur. Ce serait déjà bien.

Ajoutez-y une inscription en latin sur un tas de têtes de morts, et trois en français sur les murailles. Ce sera mieux. — « Peuh, disait la princesse de Beauvau, les inscriptions dégoûtent du caveau. » Mais Collé, de joviale humeur, chantait :

Pour émouvoir le cœur d'abord,
Ah ! que c'est un puissant ressort
Qu'une belle tête de mort !

Ce rire a son explication dans l'excès de ce sombre. Mais que la toile se lève, comme le dégoût de la princesse, la raillerie du chansonnier aura bien vite cessé. Le drame tout de suite nous prend, il ne nous laissera plus respirer.

***

Parce que de cruelles circonstances l'ont séparé de la femme qu'il devait épouser, ont obligé cette malheureuse à devenir le souffre-douleur et la victime d'un perfide époux, Comminge, qui s'est retiré depuis cinq ans à la Trappe, et, depuis un an, sous le nom de frère Arsène, y a prononcé ses vœux, s'y est enterré tout vivant, décidé à faire mourir dans son cœur jusqu'au moindre germe de passions humaines ; à se pénétrer, à se remplir de l'idée d'une Divinité qui punit et qui récompense ; à veiller sur soi-même comme sur son plus implacable ennemi ; à se combattre, à se subjuguer ; à perdre entièrement de vue la terre et ses révolutions pour garder ses yeux constamment levés vers le ciel, et se détruire enfin tout entier pour mériter une vie nouvelle. Mais jusque dans cette retraite, obstiné à troubler ses vertueuses intentions, l'amour auquel il est en proie le poursuit et le désespère.

Et parce qu'il apprend que par la mort de son époux, cette femme a recouvré sa liberté et l'aime toujours, il oserait être parjure, il romprait ses liens, il la rejoindrait, fuirait avec elle.

Et parce que, au moment où il allait réaliser son criminel projet, on lui dit qu'elle-même a disparu de l'asile où elle s'était réfugiée et qu'elle est morte (événement déjà vieux de quelques saisons, car pour les lui mander, il a fallu rechercher et trouver en quelle retraite Comminge s'était venu cacher), bien qu'il ne doute pas que dans cette mort se manifeste une marque de la

colère divine, il ne peut pas, il ne peut pas se dégager de sa passion. Il frémit de le dire, mais il le dit, nommant cette bien-aimée qui même après le trépas l'emporte encore sur Dieu :

C'est elle que je vois, plus séduisante encore.
Aux Autels prosterné, c'est elle que j'adore,
D'autant plus accablé de ma funeste erreur
Que même le Remords n'entre plus dans mon cœur.

Et quel n'est pas son état lorsqu'après ces dures années d'une vie consacrée à la pénitence la plus austère, il est appelé, suivant l'usage, pour assister à l'agonie et à la fin d'un des Solitaires de ce fameux et lugubre couvent, et qu'il reconnaît dans le mourant — frère Euthime, un novice qui bientôt devait faire profession, — cette Adélaïde, l'objet de tant de regrets et de larmes !

Le drame se termine comme la romance du duc de la Vallière, dont voici les deux derniers couplets :

Comminges perd ce qu'il adore ;
Il voit ses traits défigurés ;
Sur sa bouche entr'ouverte encore
Il fixe des yeux égarés ;
Il vole auprès de son amante ;
Il s'arrête, il s'élance et retombe soudain ;
Son air imprime l'épouvante ;
Ces mots avec des cris s'échappent de son sein :

Arrête, arrête, Dieu terrible ;
En vain tu réclames tes droits ;
Pour punir un cœur trop sensible
En vain la mort vole à ta voix.
Elle va couronner ma flamme...
Il ne peut achever... Un effort de douleur
De ses jours vient couper la trame
Et termine à la fois sa vie et son malheur.

Autant ces vers du noble duc dont son temps exaltait « la vérité touchante » sont pauvres et manquent à la fois de précision, de couleur et de poésie, autant sont précis et vrais, et nous prennent aux entrailles ceux que d'Arnaud écrivit sur ce thème de la mort d'Adélaïde et sont poignantes en effet les révélations d'âme dont il la prépara. Son sujet le soulevait. Cette Religion, dont il avait dit qu'elle n'était qu'un préjugé imposant, lui apportait l'aide la plus efficace. Il le comprenait, il lui en

était reconnaissant, jusqu'à rêver (dans une de ses préfaces de *Comminge*) d'une restauration des œuvres de foi et de piété, des anciens mystères. « Pourquoi, se demande-t-il, n'aurions-nous point un théâtre sacré ? » Il n'en était pas loin, il en avait retrouvé l'accent, il y touchait.

Le secourable, l'indulgent père abbé dont, avec des traits si justes, il fit un si beau caractère, avait tâché d'obtenir de Comminge qu'il oubliât celle qui le perd. Comminge le voudrait pour obéir, mais ce suprême effort est-il en sa puissance ?

Pardonne, Dieu vengeur, je sais que je t'offense.
Je voudrais t'obéir...

Il va au tombeau de Rancé, embrasse ce tombeau, y répand des larmes.

Ah ! donne-moi ton cœur,
Toi qui des passions domptas l'attrait vainqueur,
Rancé... tu sus aimer, tu connus la tendresse ;
Tu sauras comme il faut surmonter sa faiblesse...
Sois sensible à mes cris, viens... viens à mon secours,
Viens combattre un tyran... que je chéris toujours.
Mes larmes vainement inonderaient ta tombe ?
Aimas-tu comme moi ?

Mais cela, si plein d'émotion, n'est rien encore. On a dit qu'il y a du génie dans cette pièce. Voici d'Arnaud au travail, qui va nous fournir ses explications :

1° « J'ai regardé le silence rigoureux de la Trappe, comme la principale force motrice de l'intérêt qui animeroit le fonds de ce Drame. Un de mes premiers Personnages contraint de se taire pendant deux actes, et déchiré d'une grande passion, forme, ce me semble, un tableau qui irrite la curiosité. »

2° « Si le *Sombre* est une partie dramatique que nous ne cultivons point, il y en a encore une autre qui n'est pas moins négligée. La *Pantomime* que les Grecs et les Romains avoient portée au plus haut degré de perfection, et que l'on peut appeler l'éloquence du corps, la langue première des passions, est au nombre de ces ressorts du pathétique dédaignés de nos auteurs de théâtre. Cependant si je ne craignais de me flatter, je citerois pour exemple le personnage d'Euthime. Son jeu

muet a paru sur le papier même attacher et intéresser ; que seroit-ce à la représentation ? Il y a des attitudes, des gestes, des signes du sentiment que la précision et la vérité mettent fort au-dessus de toutes les richesses de la poésie. Ce qu'on dit est faible en raison de ce que l'on sent ! Qu'un seul regard, qu'un soupir ont quelquefois d'éloquence ! »

***

L'expérience lui fut favorable au delà même de ce qu'il en attendait. Le rôle d'Euthime, que tenait Mlle de Garcins, porta d'une façon extraordinaire et fut le gros succès du drame, comme il en était l'étonnante nouveauté. On applaudit vivement l'actrice d'abord dans ses deux scènes des premiers actes, dans celle du deuxième surtout, quand, jouant son personnage, et d'une faiblesse à faire peur, se traînant, près de mourir, elle cède tout à coup à une impression trop violente et que ce cri lui échappe :

Ah ! comte de Comminge !

Comminge pensait n'être connu comme tel de pas un Religieux. Même le père abbé ne s'était pas en le recevant enquis de son nom. Il se fut donc étonné. Mais ce qui le frappe, c'est le timbre de cette voix. Ne l'a-t-il jamais entendue ? Hors de lui, il oublie la loi du silence. Mille questions se pressent sur ses lèvres. Le frère Euthime n'a point levé son capuchon, ne permet ni une parole ni un pas :

Restez, le ciel l'ordonne.

Et réunissant tout ce qu'il possède encore de force, il se retire.

« La dernière scène du troisième acte, dit un critique contemporain (1), est sans contredit une des plus belles qu'il y ait sur aucun Théâtre ancien ou moderne. On ne peut la lire sans répandre des larmes. Que seroit-ce si on la voyait jouer, si une Dumesnil lui prêtait cet organe du sentiment, ce ton de la nature » etc., etc. Nous avons nommé la Dumesnil, Mlle de Garcins, et dit sa réussite. Il suffit. Aussi bien conviendrait-il de reparler ici de Marie Joseph Chenier. On se souvient qu'il

(1) *L'Année littéraire*, 1764, t. VIII, p. 260.

n'est pas sans devoir l'idée de son *Charles IX* au Coligny de d'Arnaud, et on sait le merveilleux parti qu'il tira de la cloche sonnant derrière le théâtre le tocsin, signal du massacre. Cela vient aussi de d'Arnaud (*Comminge*, acte III, scène VI et dernière). Il y a des gens qui s'entendent à profiter du bien des autres.

Dans *Comminge*, cette sonnerie funéraire derrière le théâtre n'est pas moins tragique. De règle chez les Trappistes, on la commence dès que les Religieux se mettent en devoir d'apprêter pour celui de leurs frères que Dieu rappelle le lit de mort fait de cendre et de paille, où, devant le recueillement de tous, il passera son agonie, si longue soit-elle. Et le glas ne cessera qu'au moment du dernier soupir.

Ainsi en est-il chez d'Arnaud. Pour ne s'être pas fait une loi de la plus méticuleuse fidélité, il sentait trop bien à quel point importent de tels détails et que c'est par eux, et par eux seulement, qu'on réaliserait cette *magie du pittoresque* à laquelle il tenait si fort. D'Arnaud avait donc fait entendre la cloche et montré même dans l'éloignement les sonneurs tirant sur les cordes. Rien ne lui paraît négligeable. Les frères creusent leurs fosses, ils se prosternent devant le père abbé, devant les visiteurs, et les uns devant les autres. Il n'y a que la formule du salut, le *Frère, il faut mourir*, avec lequel il a triché, ne pouvant le faire entrer dans son vers avec sa réplique pareille sans manquer de respect à la césure de l'alexandrin. Moins de scrupule l'eût mieux servi. Mais que la scène est grande et souverainement belle !

Tout le couvent est rassemblé ; le père abbé, Comminge sont présents et le chevalier d'Orvigny, aussi navré que lui, qui avait ses raisons pour l'être et fut dans toute la pièce le seul lien de la Trappe avec le monde extérieur. Euthime, soutenu par deux Religieux, s'est traîné au lit de cendre. C'est là, dit-il,

> C'est là que j'attendrai l'arrêt de mon trépas !

Au père abbé :

> O mon père, daignez me prêter votre bras.
> Suis-je près de ma fosse ?

D'ORVIGNY, *à part*

Est-ce l'erreur d'un songe ?

LE PÈRE ABBÉ, *à Euthime*

La voici.

D'ORVIGNY, *toujours à part*

Cette voix... tout appuie un mensonge.

EUTHIME, *regardant sa fosse*

Mon courage incertain demande à s'affermir.
Soutenons ce spectacle... Il apprend à mourir.

Au père abbé :

Vous me l'avez permis. Le malheureux Euthime
Peut, rempli des transports du zèle qui l'anime,
Révéler des secrets, qui du jour éclairés
Rendront Dieu plus visible à ces lieux révérés,
A ces âmes, du monde et des sens détachées...
Oui, vous verrez son bras par des routes cachées,
Me tirer des enfers pour me conduire au port.
Que ma bouche, ô mon Dieu, par un suprême effort
Puisse offrir de ta gloire une preuve éclatante !
Ranime en sa faveur cette voix expirante !
Que mon dernier soupir s'arrête, pour montrer
Ce que peut faire un Dieu, qui veut nous inspirer !...
Daignez me soutenir... Vertueux Solitaires,
Vous avez cru ma foi, ma piété sincères,
Que digne enfin du nom que vous m'avez donné,
J'étais par un saint zèle aux Autels entraîné.
Il faut vous détromper. Contemplez dans Euthime
Des désordres du cœur la honteuse victime...
En un mot... une femme...

COMMINGE

Une femme !

LE PÈRE ABBÉ

En ce lieu ?

EUTHIME

Qui vécut pour le monde et veut mourir pour Dieu.

Et la longue confession publique se développe, qu'on dut alléger pour le théâtre et que terminent la ferveur du dernier baiser au Crucifix et la brusque cessation du glas. On emmène Comminge éperdu. Et vous pouvez gager que madame la princesse de Beauvau faisait comme tout le monde et pleurait de tout son cœur.

Représenté vingt fois en 1790, le *Comte de Comminge* a encore été donné deux fois en 1792 et six fois en 1793, soit un total de vingt-huit représentations. D'Arnaud n'avait dû attendre d'être joué que vingt-six ans, un quart de siècle, un rien.

Lepeintre, dans sa notice de la *Suite du Répertoire du Théâtre français,* qui est de 1822, nous apprend qu'à cette date on jouait encore souvent le *Comte de Comminge* en province.

EUPHÉMIE

1768

D'Arnaud s'était fait une habitude singulière.

Quand il avait écrit une de ces anecdotes toujours morales dont se composent les *Epreuves du Sentiment,* il prenait plaisir à se demander quels changements apporterait dans la marche, le développement et la conclusion de son histoire, un simple changement de sexe de ses personnages, c'est-à-dire en prenant pour fille le galant et pour amoureuse, l'amoureux. Ayant imaginé, lui le premier, d'essayer la Religion comme mobile d'une action dramatique, en la considérant, cette Religion, non plus ainsi qu'avaient fait Rotrou et Corneille au temps des persécutions et des martyres, mais dans le siècle même et sous l'empire des mœurs courantes, son innovation ayant plu, il devait immanquablement rêver de donner un pendant à *Comminge* et il le lui donna. Ce fut *Euphémie.*

Et qu'était-ce qu'*Euphémie* (ou le *Triomphe de la Religion*) ? la touchante aventure de Constance et de Théodose, qu'on trouve dans le *Spectateur* d'Addison (1) et dont Fréron, dans son *Année Littéraire* (1769, tome VIII, page 149), dit :

(1) Traduction Maët, 3 vol. in-4°, Paris, Mérigot, 1755, t. I, p. 318.

« Le fond en est réel ; l'événement s'est passé dans ma province (1), et je me souviens que je l'ai souvent entendu raconter lorsque j'étais jeune. »

Voici les faits : deux gracieux enfants s'aimaient d'amour tendre. Le garçon, gentilhomme, n'était pas riche ; la mère de la demoiselle qui, dans ces conditions ne veut pas entendre parler de mariage, prétexte un procès qui l'oblige d'aller à Paris, y emmène sa fille ; elle avait une sœur religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine et la lui remet. On intercepte les lettres des amants. On leur fait croire à l'un et à l'autre que la maladie est la cause d'un silence qu'ils ne s'expliquent pas ; la supposition de la maladie rend possible celle de la mort ; les vraisemblances ont été bien ménagées, on ne s'est pas hâté, le coup porte, et de désespoir le beau fils se fait capucin. La fille non moins désespérée prend l'habit ; elle avait vingt-deux ans. Deux lustres se passent. Le couvent a besoin d'un confesseur. C'est le capucin qui est nommé. Ils se retrouvent ainsi, se reconnaissent, s'indignent de la supercherie qui les a séparés. L'ancienne passion se réveille. Il n'est plus question que de s'enfuir tous deux, de gagner la Hollande où on se marierait. Mais rompre ses vœux est chose grave. La pauvre nonne résiste. Combats, larmes, déchirements. Puis elle refuse. Le capucin fait seul le voyage de Hollande. Jamais plus on n'eut de ses nouvelles, et Mlle G*** mourut dans son monastère, de douleur et de maladie, nous dit le narrateur, l'an 1715, âgée de quarante-cinq ans.

Mais le drame ?

Pour le posséder entièrement, ajoutez à ce que nous vous en avons rapporté, s'il vous plaît, le châtiment et la repentance de la mère coupable qui s'appellera la comtesse d'Orcé ; mademoiselle d'Orcé sera Euphémie, le capucin répondra au nom de Théotime ; ne manquez pas de voir dès la scène première Euphémie se lever du cercueil qu'elle a à demeure dans sa cellule et qui est son lit de toutes les nuits ; mais l'auteur qui n'oublie rien, pas même de placer une tête de mort sur un prie-Dieu, observe que quelques chaises de paille cachent un peu le cercueil aux personnes qui pourraient entrer.

(1) Elie-Catherine Fréron était né à Quimper, en 1719.

Quant au dernier acte, permettez-nous, puisque vous l'avez bien voulu dans *Comminge*, de vous conduire dans un caveau tragiquement sépulcral, où on ne marche que sur des tombes. Il y arrivera ceci, que dans l'instant où Théotime, excédé des résistances d'Euphémie, osera tâcher de l'entraîner de force, une pierre tombale se brisera sous les pieds de la vertueuse épouse du Seigneur, qui sera à moitié engloutie dans la fosse maintenant béante, et vous y verrez très romantiquement (avant le Romantisme) un symbole : la Mort réclamant et voulant celle qui de la contemplation de la Mort avait fait sa vie. Cependant La Fontaine a raison :

> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.

Comminge avait bénéficié de la nouveauté du *Sombre. Euphémie* qui le recommençait ne rencontra pas la même fortune. Il faut dire aussi qu'elle n'avait pas à lutter que contre le souvenir du seul *Comminge*. Son drame venait depuis peu d'être fait sous des costumes romains, et Grimm peut dire que d'Arnaud avait exécuté en camaïeu noir comme du charbon la tragédie de M. de Fontanelle, *Ericie ou la Vestale*, dont la représentation était interdite ; sur quoi le malicieux censeur accuse notre poète de croire qu'il suffit de se barbouiller de noir de la tête aux pieds et s'engage à solliciter pour lui la place de tapissier d'enterrements à la paroisse de Saint Roch ou de Saint Eustache, « mais à la condition, parbleu ! qu'il n'écrira plus. »

Grimm d'ailleurs, sur le chapitre de d'Arnaud, était intarissable. Quand, un an après le drame, son excellent confrère (comme on dit) fit paraître les *Mémoires d'Euphémie*, d'où il déclarait avoir emprunté sa fable et où se liraient tous les détails de l'existence de cette malheureuse recluse, Grimm saisit la balle au bond. Il ne se tenait pas de joie. Il écrivit :

« M. d'Arnaud nous les avait promis. M. d'Arnaud est homme de parole. Il vient de publier ces *Mémoires*, mais je lui ai promis de ne pas les lire et je lui tiendrai parole aussi. M. d'Arnaud réunit trois rares qualités : il est triste, emphatique et froid. Si je refuse de lire les *Mémoires d'Euphémie*, ce n'est pas qu'ils soient fort étendus ; ils n'ont pas cent

pages, mais cent pages de M. d'Arnaud sont redoutables. M. de Voltaire prétend (Préface de l'*Enfant prodigue*) que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. C'est précisément celui-là que M. d'Arnaud s'est mis en tête de nous faire goûter. » (1)

A ce compte, le genre ennuyeux, durant les années 1769-1775 et suivantes, ne manqua pas de partisans. Si les drames de couvent, de religion et d'amour étaient pour quelque chose dans l'ennui, la *Mélanie* de La Harpe arrivait à son heure (2). Il y eut bientôt, d'*Euphémie* autant d'éditions (Londres et Paris) qu'il s'en était fait de *Comminge*. Et il en parut à Maëstricht, signée Joannès Van Dyk, professeur en théologie et ministre de l'Eglise réformée, une traduction en vers hollandais, qu'on regardait généralement comme un chef-d'œuvre, et plus de vingt ans après, en 1793, un autre traducteur, Pieter Pypers, en imprimait une, à Amsterdam (3).

FAYEL

1770

Son admiration, qu'il affichait si hautement, pour *Zaïre* et des réflexions longtemps mûries sur *Polyeucte*, avaient poussé d'Arnaud à étudier à quel point la Religion aux prises avec l'Amour était susceptible de produire un spectacle vraiment pathétique ; l'admiration des *Nuits* d'Young et un goût naturel « pour l'intérieur borné des cloîtres et l'uniforme obscurité des tombeaux » avaient fait le reste, et d'Arnaud pensait bien ne pas s'en tenir dans l'exploitation du *Sombre* à ces deux premiers drames de *Comminge* et d'*Euphémie* ; mais il se promettait d'en écrire de nouveaux dans ce genre. Peut-être le moindre succès d'*Euphémie* l'en détourna-t-il. Le public lui avait-il paru plus blessé qu'il n'aurait voulu de l'air de ressemblance qui se trouvait entre les deux pièces ? Toujours est-il

(1) Grimm. Paris, Furne, 1829, VI, 132.

(2) Comme l'*Euphémie* de d'Arnaud, ce drame de *Mélanie* avait un fond réel : c'était, mise à la scène, la déplorable histoire d'une jeune parisienne que ses parents contraignaient à prendre le voile, et qui, dans le parloir du couvent de la Conception, rue Saint-Honoré, s'était pendue le jour même qu'elle devait prononcer ses vœux.

(3) Tous deux avaient déjà traduit *Comminge*. Pypers traduira encore *Mérinval*.

que brusquement d'Arnaud quitta « l'étroite carrière qu'il avait ouverte à peine » et, comme il l'avoue en propres termes, « eut la présomption d'entrer dans un champ beaucoup plus étendu. »

Ne croyez pas qu'il y entra le premier. Aucun héroïsme ne se voyait dans sa détermination. C'était à une époque où une contagion s'était attaquée, pour les détruire un peu chaque jour, aux mœurs, aux grâces, à l'esprit de France. Oyez cette plainte :

« Quel forfait a donc commis ce peuple si doux, si aimable, si enjoué, pour qu'il ait mérité le châtiment de devenir tout à coup si taciturne, si mélancolique, si féroce ? Il était autrefois le modèle de toutes les nations de l'Europe et depuis quelques années, il se ravale au point de n'être que le servile copiste d'un voisin atrabilaire, ennemi des Rois, des hommes, des plaisirs de la vie, de lui-même. On ne voit plus parmi nous que des habits à l'Angloise, des redingotes à l'Angloise, des chapeaux à l'Angloise, des couteaux de chasse à l'Angloise, des ceinturons à l'Angloise, des tire-bouchons à l'Angloise, des voitures à l'Angloise, des jeux de cartes à l'Angloise, des romans à l'Angloise, des tragédies à l'Angloise, des comédies à l'Angloise, des morts à l'Angloise, etc., etc., etc. » (1)

Le champ beaucoup plus étendu où d'Arnaud allait entrer, les Anglais (à qui déjà, somme toute, il était redevable du *Sombre*), lui en avaient montré la route, dans le roman de *Clarisse* notamment ! Mais notre homme, à son habitude, se flattait d'innover : « J'ai donc osé, dit-il, passer du genre *sombre* au genre *terrible* ; c'est le nom que je donne à la *tragédie par excellence*, la *terreur* étant sans contredit un des plus puissants ressorts de l'action théâtrale. »

Mais tout de suite il s'efforce de justifier son audace sur l'exemple de ces mêmes Anglais — et des Grecs avant eux — et du cinquième acte de *Rodogune* « où le grand Corneille a frappé tous les coups réunis de la terreur », et de l'*Atrée* de Crébillon, la pièce qui approche le plus du genre *terrible*, et du quatrième acte de *Mahomet*, mais le *terrible* n'est malheureusement pas le caractère de cet ouvrage. Réconforté par une

(1) *Année littéraire*, 1769, t. VII, p. 14.

si belle énumération de précédents, il n'a plus à nous faire qu'une recommandation : qui est de ne pas confondre l'*horreur* avec la *terreur*, l'*horreur* nous laissant dans une sorte de révolte, une espèce de dégoût, tandis que toujours la *terreur* nous ramènera « à cette sensibilité, à cette compassion si précieuse pour l'âme » et que communément nous appelons la Pitié.

Nous voilà renseignés. Nous pourrions sans plus de prépation lire *Fayel*.

Prenons garde néanmoins que ce n'est pas au titre unique de premier complet échantillon du *genre terrible* que cette tragédie fut particulièrement chère à son poète. Si l'Anglomanie l'avait précipité plus avant que jamais dans le noir, qui était selon son cœur, datait, d'après lui, et « tirait sa racine » de la vieillesse de Corneille, et où il s'égala presque au sieur Feutry, prince du lugubre, auteur du poème *Les Tombeaux*, en même temps qu'il avait, comme nombre de ses rivaux, cédé au désir de ce que Grimm nommait « l'imitation sacrilège de tant de productions monstrueuses du théâtre anglois », il subissait une autre influence : celle du livre célèbre de La Curne de Sainte Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, qui avait paru en deux volumes in-douze, au mois de décembre de 1758. Comme le comte de Tressan qui se plaisait à abréger et à récrire à la moderne les romans du vieux temps, comme le poétique M. Edme de Sauvigny, lieutenant de cavalerie, à qui nous devons l'*Histoire amoureuse de Pierre le Long et de sa très honorée dame Blanche Bazu, écrite par icelui*, Baculard d'Arnaud s'était pris d'une vive affection pour le Moyen-Age et son langage délicieux. Sauvigny le pastichait fort joliment. Il y a de lui dans son *Pierre le Long* une *Complainte* amoureuse qui est un bijou :

O mes ennuis ! ô mes ennuis !
Baillez-moi trève, vous en prie :
Sans en mourir, du tout ne puis
Vous endurer loin de ma mie :
Baillez-moi trève, vous en prie,
Non que me plaigne de souffrir ;
C'est douceur que souffrir pour elle :
Mais las ! si me faites mourir,
J'ai peur que chagriniez ma belle (1).

(1) *Nouveau Trésor du Parnasse*, v, 276.

Mais d'Arnaud pastichait fort bien aussi ce parler des aïeux, et son conte *Force d'Amour,* dans *Sargines* (*Epreuves du Sentiment*), est une des plus aimables choses qu'on puisse lire.

Plus encore que du langage du temps jadis cependant il était grandement ami de ce que cette fureur de chevalerie, « base du caractère national », mêlait d'attachement à une religion « qui alloit souvent jusqu'au fanatisme », à un « *Amour pour les Dames* », dont l'excès conduisait quelquefois au sublime égarement de don Quichotte » ; et, revenant à cette idée que lui avait suggérée *Adelaïde du Guesclin* : qu'il y avait tout profit à faire sonner sur la scène les noms de la vieille noblesse, à y montrer les chefs illustres, honneur de notre histoire, il se confirma dans sa résolution, son cœur enthousiaste se vouant, sauf le respect du *sombre* et du *terrible,* bien entendu, à une nouveauté plus neuve encore, la *tragédie nationale.*

Qu'on instaure ce genre ! « La poésie rentre alors dans toute la dignité de son origine, s'écrie-t-il, et l'auteur dramatique devient le dépositaire des fastes de ses concitoyens et le hérault de leur gloire, il les encourage à la vertu, réchauffe les âmes languissantes, en élevant sur le théâtre les trophées de nos ancêtres. C'est ainsi que le spectacle peut devenir utile, et produire de grands effets ; il est vrai qu'il ne seroit pas aussi divertissant que l'opéra-comique, Nicolet, les comédiens de bois, etc. »

D'Arnaud était prêt pour cette haute mission du talent. Il ne lui fallait que trouver une fable qui s'y prêtât.

***

On a pensé que celle qu'il choisit, il l'avait pu prendre dans La Croix du Maine, le président Fauchet, Mlle de Lussan, ou Duchesne encore, l'historien de la Maison de Coucy, qui, d'ailleurs ne souffle mot de la tragique légende dont il va s'agir. Il ne faut nommer du tout que le duc de la Vallière qui avait déjà, avec sa romance des *Infortunés Amours de Comminges,* fourni à d'Arnaud une inspiration cherchée ; c'est une autre romance de sa façon, les *Infortunées Amours de Gabrielle de*

Vergy et de Raoul de Coucy, qui le décida pour le châtelain de Fayel, le vraiment *terrible* époux de l'innocente et persécutée Gabrielle de Vergi ; lequel, sur le soupçon qu'elle le trompait avec un amant, tua un pauvre Sire, la vertu même, qui ne l'avait nullement offensé, n'étant féru que du plus chaste et plus loyal amour, et lui en fit pour son dîner servir le cœur en ragoût.

L'admirable sujet (pour d'Arnaud !) Il aurait à sa disposition tout ce qu'on lit de plus prodigieux dans nos annales. Il n'y a personne de nous, se disait-il, qui en ouvrant un de nos anciens romans des croisades ne se sente excité par un vif intérêt. Il se répétait avec une joie intense, ces vers de *Tancrède,* tout brillants d'un « vernis de chevalerie » :

Consacrez ma devise, elle est chère à mon cœur :
Elle a dans les combats soutenu ma vaillance,
Elle a conduit mes pas et fait mon espérance,
Les mots en sont sacrés : c'est *l'amour* et *l'honneur.*

Mais quelque sympathie qu'il y ait lieu de garder pour une si louable ambition que de nous apporter un genre de tragédie qui se puisse dire nationale, et de s'en faire nommer le créateur (après Voltaire toutefois dont le théâtre plus vaste ne se contentait point d'une nation et de seulement une demi-douzaine de siècles, mais les réclamait toutes et toutes les époques), on est obligé de convenir que d'Arnaud avait l'illusion facile et se flattait proprement d'enfoncer des portes ouvertes. Trente ans plus tôt, avec son *Coligny,* il aurait eu meilleur jeu, et encore on sait que ce chercheur de régions inexplorées eût trouvé devant lui des traces de pas humains. Au moment de *Fayel,* il n'y avait plus rien à faire. Un nom vient tout de suite à l'esprit. Le sieur Dormont, natif de Saint Flour en Auvergne, comédien à Pétersbourg, et qui, rentré en France en 1758, ayant repris son nom, Pierre Laurent Buirette de Belloy, devint l'un des Quarante de l'Académie française, était depuis cinq ans, par la grâce de sa tragédie *Le Siège de Calais,* en possession du titre auquel d'Arnaud Baculard avait donc grand tort d'aspirer.

Aucun malentendu n'est possible. De Belloy avait nettement distingué l'importance de son ouvrage au point de vue

qui nous occupe : « Voici peut-être, dit-il au commencement de sa Préface, la première tragédie françoise où l'on ait procuré à la nation le plaisir de s'intéresser pour elle-même. » Il reconnaît sans difficulté que Voltaire a fait entendre quelquefois des noms chers à la patrie. « Mais un intérêt national, fondé sur un événement purement historique étoit encore un sujet que le Sophocle françois n'avoit pas traité. »

Et plus loin : « Voilà le nouveau genre que je désirois de voir introduire sur notre scène, et que j'ai eu le bonheur de faire goûter à ma nation. »

Remise faite des pièces, que le jugement soit rendu. Nous avons encore une affaire de Belloy contre d'Arnaud. Motif du litige : *Fayel-Gabrielle de Vergy.*

Lorsqu'en effet d'Arnaud fit imprimer *Fayel,* tragédie en cinq actes et en vers, accompagnée d'une préface et de notes, son confrère de Belloy se préparait à publier sa tragédie de *Gabrielle de Vergy,* également en vers et en cinq actes, également munie de notes et d'une préface, et « qu'il avoit depuis plus de cinq ans en portefeuille », ajoute Grimm ; le malin baron les renvoie du reste dos à dos, disant : « C'est le même sujet traité par deux grands hommes également pauvres de génie, également impuissans. » (1)

Bachaumont de son côté dit que par une adresse singulière d'Arnaud a gagné de Belloy de vitesse et inonde le public de sa tragédie avant que son rival se soit montré en lumière. Et sans aucunement s'expliquer sur la source du mauvais propos, il continue : « On prétend qu'il a assisté à la lecture de la tragédie de M. de Belloy, que s'étant bien rempli du canevas, des incidents et de la catastrophe de la pièce, il n'a pas eu de peine à composer la sienne. » De cette accusation, si elle est recevable, il devrait résulter que la première conception de la tragédie et par suite tout le mérite de l'invention appartiennent à de Belloy ; mais le Salomon bizarre qu'est Bachaumont se refuse à discuter dans quel cerveau « le drame est né le premier », puis, jugeant sur le fait, attribue à d'Arnaud les honneurs de l'invention et loue de plus sa versification « qui n'est point barbare comme celle de l'autre. » (2)

(1) Grimm, 1er mars 1770.
(2) Bachaumont, 1er mars 1770, t. v, p. 60.

Notons pour mémoire que, cette même année, sur le même sujet que Grimm, dans le passage cité, dit n'être pas un sujet de tragédie, parut à Lyon, in-octavo de 92 pages, chez les frères Périsse, une troisième tragédie (de société celle-là), *La Comtesse de Fayel*, que son auteur, dont le nom ne nous est pas connu, aurait faite en douze jours.

***

Nous ne confronterons que les deux premières. Comme il convient, dans l'une et dans l'autre, Coucy et Gabrielle devaient être époux, ils ont été séparés, un autre mariage fut conclu en dépit de leurs vœux, et fidèles tous deux à leur devoir, une constance pareille les martyrise. De Belloy a édifié sa pièce selon la formule connue : au premier acte Coucy est vivant ; au second il est mort ; au troisième il est vivant ; au quatrième il est mort, ou du moins il va mourir ; et tout l'artifice de l'auteur au cinquième, quand il faut que la triste Gabrielle reçoive par le moyen qu'on sait « le coup de la mort », est de lui faire servir le cœur de son Raoul dans un vase couvert, de façon que le spectateur ne voie rien de son contenu, et de le lui dérober derrière un pilier en attendant qu'on l'emporte. Gabrielle n'y a pas mis la dent. La situation est escamotée.

Il en va autrement chez d'Arnaud. Un duel a eu lieu entre Coucy et Fayel, d'où Fayel revient blessé. Gabrielle s'attend à mourir. Elle a été informée qu'un festin était préparé dans le mystère. Ce festin qu'on apprête, elle n'en doute pas, c'est sa mort.

> Je pénètre Fayel et son affreux silence ;
> Je ne me trompe point à l'art de sa vengeance :
> Les plus mortels poisons qu'il aura pu choisir,
> Crois-moi, seront mêlés aux mets qu'on va m'offrir.

L'autre Gabrielle aussi avait cru au poison ; c'est pourquoi elle avait soulevé le couvercle du vase, pensant y boire sa délivrance. Cette Gabrielle-ci, tout en se défendant d'avoir jamais trahi la foi jurée, n'hésitera pas davantage :

> Ne deshonorez point l'épouse de Fayel.
> Privez-moi de la vie et laissez-moi ma gloire ;
> Du moins de vos fureurs préservez ma mémoire...
> Cessez de déchirer un cœur qu'on a forcé
> De vous taire les maux dont il est oppressé ;

J'avois déjà donné, de l'aveu de mon père,
Ce cœur qui, gémissant de son devoir austère,
A su pourtant garder son honneur et sa foi,
Se soumettre à l'hymen et respecter sa loi...
Ah ! je suis malheureuse et non pas criminelle.
Ne vous suffit-il point d'immoler Gabrielle ?
Sans flétrir sa vertu prononcez son arrêt.
Mais épargnez des jours qui...

Entre un écuyer.

RAYMOND

Seigneur, tout est prêt.

GABRIELLE, *à Fayel*

On disoit qu'un festin...

FAYEL

Vous serez satisfaite...
Il vous attend. Allez.

GABRIELLE, *entraînée par Raymond*

Combien je te souhaite,
O mort ! à mes douleurs tu vas donc mettre fin !

Tel qu'il est, cet arrangement ne manquait point d'adresse. On ne peut s'empêcher de remarquer cependant que Fayel aurait dû aller dîner avec sa femme, quitte à ne pas toucher à l'épouvantable plat du jour, si sa délicatesse en devait être offusquée, et que c'est une étrange conduite et contraire à toutes les lois de la chevalerie que d'envoyer une dame toute seule à une table où ne s'assiéra pas un invité.

Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'admirer avec quelle habileté d'Arnaud a ménagé les effets et filé sa scène : le public n'est encore instruit ni de la mort de Coucy ni de la détestable sorte de vengeance qu'adopta le jaloux châtelain.

Le « festin » terminé, on ramène sur son ordre sa victime.

GABRIELLE

Craindriez-vous qu'un poison sans vigueur
N'eût pas à votre gré servi votre fureur ?

Votre attente, Fayel, ne sera point trahie.
Mais quoi ! peu satisfait de m'arracher la vie,
De mon dernier moment vous brûlez de jouir !
Eh bien ! contentez-vous, et voyez-moi mourir.

FAYEL

Le poison... que dit-elle ?

GABRIELLE

Eh ! pourquoi cette feinte ?
Pensez-vous que ma fin m'inspire quelque crainte ?
Vous m'avez trop appris à voir de près la mort.
J'ai cru qu'à cette table, et j'ai béni mon sort,
Le trépas m'attendoit... me sèrois-je trompée ?

FAYEL

Ma main d'un coup plus sûr, perfide, t'a frappée...
Ce n'est pas le poison que renferme ton sein.

Elle s'étonne. Mais qu'importe ? Elle veut bien mourir, pourvu qu'il n'y ait de châtiment que pour elle. Elle seule fut criminelle :

GABRIELLE

Sans nul espoir, Coucy quittait ce lieu ;
Hélas ! nous nous disions un éternel adieu ;
Je lui cachois des pleurs, qu'en secret je dévore,
Je ne le verrai plus...

FAYEL

Tu vas le voir encore !

Et écartant une tapisserie, il le lui montre, inanimé, étendu à terre, et couvert à demi de son manteau ; puis férocement :

Dans ce sein où mon fer s'est ouvert un passage,
J'ai surpris une lettre, aliment de ma rage :
J'ai lu que mon rival pour prix de ton ardeur
Vouloit qu'après sa mort on te portât son cœur...

GABRIELLE

Achève... achève... ô ciel ! quelle terreur soudaine !

FAYEL

Tu sors de cette table, où t'appeloit ma haine,
Où la vengeance étoit assise à tes côtés...

GABRIELLE

Eh bien ?

FAYEL

Parmi les mets que l'on t'a présentés,
Le cœur de ton amant... frémis... tu dois m'entendre.

GABRIELLE

Son cœur !...

Dans la réponse que lui prête la légende, elle dit qu'après la précieuse viande qu'elles ont touchée, ses lèvres n'en toucheront plus d'autres, et qu'elle se laissera mourir de faim. D'Arnaud a préféré une solution plus rapide : Fayel lève sur sa Gabrielle un poignard... mais déjà la douleur l'a tuée ; il arrache l'appareil posé sur sa blessure, et meurt en même temps qu'elle.

Quoi qu'on en puisse penser, cette accommodation du dénouement ne vaut-elle pas mieux que le vase couvert et découvert de Buirette de Belloy et les spasmes de son actrice devant ce récipient, bien qu'ils aient réussi : lors de la première représentation, très postérieure à l'impression de la pièce et qui fut donnée le 12 juillet 1777, — au bon moment de ce vase, il se fit un grand tumulte d'applaudissements et de huées ; plusieurs femmes s'évanouirent, d'autres tombèrent en convulsion ; et cependant à la seconde il vint plus de monde encore qu'à la première, et surtout beaucoup de femmes.

Sans doute, d'Arnaud et son genre *terrible*, n'ayant eu que des lecteurs et des lectrices, ne furent pas honorés de tant de syncopes et de crises de nerfs : mais comme sa fin de tragédie est meilleure, malgré les conditions insolites du festin, que la fin de la tragédie concurrente, c'est aussi d'Arnaud qui a tiré du sujet le meilleur parti. Outre que ses caractères sont tracés avec plus de force et de variété, avec lui nous avons autre chose que ce puéril jeu de balance : il est vivant, il est mort, il est vivant... Une époque nous est rendue, portraite au vif, avec sa

foi, son âme, son originalité propre. On retrouve, au long de ses cinq actes, pour mériter les éloges de Grimm qui en est avare ! cet esprit de chevalerie, cet alliage d'honneur, de bravoure, d'amour et de religion, qui, dit-il, « donnent à ces siècles si grossiers et si barbares un air si poétique. » Et poursuivant sa louange : « Depuis Homère, continue-t-il, il n'y a eu que les siècles des croisades et de la chevalerie qui aient offert des mœurs favorables à la poésie. Je sais gré à d'Arnaud d'avoir senti qu'en faisant une tragédie des fureurs d'un mari jaloux, il fallait ennoblir son sujet par tout ce que l'histoire et l'esprit du siècle pouvaient lui fournir de teintes précieuses pour la couleur de ses personnages. »

Et ce que Grimm ne dit pas, mais qu'il aurait pu dire, car elle est partout visible, c'est la joie qu'éprouvait d'Arnaud à ces évocations d'un cher passé :

Ah ! que ne puis-je encore, héros si respectés,
O Vienne, ô Beaufremont, combattre à vos côtés !

Il note avec ravissement que les Coucy étaient alliés aux maisons souveraines de France, d'Ecosse, de Savoie, de Lorraine ; ce lui est délicieux de dénombrer les antiques familles :

Beaumont, Longchamp, Brézé, Chatellerault, d'Avesnes,
Garlande, Mauvoisin, Rouvrai, Ponthieu, de Fiennes...

Tout l'armorial lui appartient ; il revit les batailles illustres :

Joinville a sur la brèche arboré sa bannière ;
Et de Mets au tombeau suit Chabanne et Dampierre.
Leur immortel renom ne peut s'étendre assez :
Mais un jeune héros les a tous surpassés...

Pas un haut fait dont le poète n'ait été le témoin ; il faisait partie du combat, il en vibre encore :

C'est Raoul de Couci : son roi lui doit la vie ;
Un trait l'alloit percer ; on frémit ; on s'écrie ;
Couci se précipite, et de son corps entier
A celui du monarque il fait un bouclier ;
Ce javelot l'atteint...

Montjoie Saint Denis ! Dieu le veut ! Ces cris de guerre emplissent sa bouche. Tout lui est connu : « Les seigneurs

bannerets avoient leur bannière particulière, leurs vassaux, leurs hommes d'armes, leurs officiers, écuyers, etc. » Et peu importe après tout que de Belloy ait, cinq ans devant lui, rêvé de Gabrielle de Vergy, c'est bien avec d'Arnaud, qu'amuse tant l'énumération « des pièces d'une armure, une hache, une masse, des gantelets, des brassards, un casque, etc. », avec d'Arnaud, sa dogmatique préface de *Fayel*, son érudition charmée, soit qu'elle décrive l'étendard de France, de velours bleu céleste parsemé de lys d'or, qu'il ne faut pas confondre avec l'oriflamme qui était de taffetas rouge, garnie aux extrémités de houppes de soie vertes ; soit qu'elle détaille, sans oublier ni un collier d'or ni un nœud de diamants, les habillements dont il entend vêtir ses personnages ; c'est avec lui, tout plein de *Zaïre* et de *Tancrède*, et des mémoires du très docte monsieur de La Curne de Saint Palaye, que, par sa volonté deux fois réalisée, dans sa tragédie de *Fayel* et dans sa nouvelle *Sargines ou l'Elève de l'Amour*, qui est de 1772, la scène française fut gagnée aux sujets nationaux.

***

De timides essais avaient précédé ; on avait eu *Marguerite d'Anjou* d'un auteur dont le nom ne nous est pas connu, une *Adèle de Ponthieu*, signée de la Place, un *Chevalier Bayard* d'Autreau, un *Siège de Beauvais* par un certain Araignon, et le président Hénault publiait en 1768 une seconde édition in-8° de 208 pages, enrichie de notes, d'un *François II, roi de France*, en cinq actes, où il avait nettement affiché l'intention de mettre l'Histoire en action. Vous n'y eussiez pas trouvé un fait, une circonstance, une opinion qui ne fût appuyée sur le témoignage d'un historien du temps, et l'auteur, comme de Belloy, comme d'Arnaud faisaient du leur, désirait beaucoup « voir s'accréditer ce genre. »

Mais ainsi ils étaient deux qui avaient affiché une intention ; il était un qui, de son intention, avait fait une œuvre ; et le 1er décembre 1772, année de *Sargines*, l'Académie royale de Musique représentait pour la première fois une nouvelle *Adèle de Ponthieu*, du marquis de Saint Marc, musique des sieurs de Laborde et Berton, qui reproduisait sous les yeux des assistants la plupart des usages de la chevalerie. On y

armait un chevalier sur la scène ; il combattait ensuite pour sa maîtresse dans tout l'ancien appareil ; bref, c'était ce qu'on avait lu dans *Sargines,* avec de la musique en plus. A quinze ans de là, les sieurs Monvel et Dalayrac reprenaient pour le théâtre italien la nouvelle de d'Arnaud, et *Sargines ou l'Elève de l'Amour,* comédie lyrique, y fut donnée le 14 mai 1788. Le président Hénault ni de Belloy n'étaient pour rien dans ce mouvement « national » commencé ; il ne s'arrêta plus.

Relevons quelques titres :

1773 : Dussieux, *Les héros français ou le Siège de Saint Jean de Lône,* drame héroïque ;

1774 : Dorat, *Adélaïde de Hongrie,* tragédie (sur Pépin et sa cour) ;

Du Coudray, *Le Roi et le Ministre, ou Henri IV et Sully,* drame ;

Mercier, *Childéric premier, roi de France,* drame héroïque ;

Anonyme, *Jean Sans Terre ou la Clémence de Philippe-Auguste,* tragédie ;

1780 : Pont de Veyle (ou Desfontaines), *Henri IV ou la Réduction de Paris* ; L'auteur d'*Eulalie ou les Préférences amoureuses,* (qui s'appelait Bolaire Dutheil) ; *Le Siège de Paris, et les vers de la* HENRIADE *de Voltaire, distribués en une tragédie en cinq actes, terminée par le Couronnement de Henri IV,* drame ; note intéressante de l'auteur : « On croirait d'après le titre que tous les vers de ma pièce sont de Voltaire, et cependant il n'y en a pas mal de moi ! »)

1782 : Mercier, *La destruction de la Ligue ou la Réduction de Paris,* pièce nationale ;

1783 : Marandon, *Du Guesclin à Bordeaux,* épisode dramatique ;

Mercier, *La mort de Louis XI, roi de France,* pièce historique ;

De Sauvigny, *Péronne sauvée,* opéra, musique de Dezède ;

Du même : *Gabrielle d'Estrées,* tragédie ;

1784 : Mme de Montesson, *Agnès de Méranie ;*

1785 : Comte de Guibert, *Le Connétable de Bourbon,* tragédie ;
Plancher-Valcour, *Le Siège de Poitiers,* drame lyrique ;

1786 : Monvel, *Le Chevalier sans peur et sans reproche, ou les Amours de Bayard,* comédie héroïque ;

1787 : Pompigy, *Bayard, ou le chevalier sans peur et sans reproche,* comédie historique ;
Sedaine, *Maillard ou Paris sauvé,* tragédie en prose ;
Anonyme, *Berthe et Pépin,* drame mêlé d'ariettes ;

1788 : Durosoi, *Bayard ou le Siège de Mézières,* comédie héroïque mêlée d'intermèdes ;

1789 : Imbert, *Marie de Brabant, reine de France,* tragédie ;
Monvel, *Raoul, sire de Créqui,* comédie lyrique tirée de d'Arnaud ;
Piis et Barré, *Les Savoyardes ou la Continence de Bayard,* comédie mêlée d'ariettes, musique de Propiac ;

1790 : Guillard et Andrieux, *Louis IX en Egypte,* opéra ;
Ronsin, *Louis XII, père du Peuple,* tragédie ;
Anonyme, *Jeanne d'Arc à Orléans,* drame mêlé d'ariettes ;

1791 : Durosoi, *La Clémence de Henri IV,* drame ;
1792 : Willemain d'Abancourt, *Une Journée de Henri IV,* comédie ;

1793 : Choudard-Desforges, *Alisbelle ou les Crimes de la féodalité,* opéra, musique de Jadin ;
Vieillard de Boismartin, *Blanchard ou le Siège de Rouen,* tragédie.

Beaucoup de Bayards et beaucoup de Verts-galants. Peu du reste. Il fallait être compris du parterre.

On allongerait sans peine cette liste, mais celle-ci est assez longue pour la curiosité qu'on en pouvait avoir. Il ne paraît d'ailleurs pas qu'aucun de ces ouvrages ait, comme l'espérait d'Arnaud, encouragé bien efficacement à la vertu, réchauffé les âmes et produit les grands effets qu'il s'en promettait. Mais

il était bonhomme. Comme on faisait à ses dépens quantité de contrefaçons et qu'il avait compté plus de vingt éditions subreptices de ses livres : « Les hommes, dit-il, (ces propos sont dans la préface de *Fayel*), les hommes sont des enfants incorrigibles. »

Non pas tous, puisqu'il se corrigeait, lui, revoyait, amendait sans cesse ses ouvrages, et que, ne se pardonnant pas ces trois fameux volumes « d'impertinences et de sottises » qu'il s'était donné le plaisir pourtant, — jadis, — de promettre à Gottsched, et pour lesquels il avait défendu le droit de la poésie à une pincée de libertinage, il les désavoua hautement, formellement, déclara l'édition mal faite, et que celles de ses pièces fugitives et des autres de longue haleine qu'il trouverait bonnes, il les livrerait à l'impression, le moment venu, « craignant toujours de les avoir fait paroître trop tôt. » C'est *Fayel* encore qui lui donna l'occasion de ce désaveu solennel. Et le morceau s'achève par ce mot d'une profonde mélancolie : « Transportons-nous dans la postérité... »

MÉRINVAL

1774

Tout pathétique et terrible qu'il soit, on est tenu de croire que *Mérinval,* drame en cinq actes, naquit dans le cerveau de Baculard longtemps avant que ne lui sourît l'invention du genre spécialement nommé *terrible.* Au moins raconte-t-il ainsi les choses : il venait de publier *le Comte de Comminge* quand « un homme de lettres connu » pensa que, amateur du genre *sombre,* d'Arnaud pourrait se trouver bien d'un sujet qu'on lui indiquerait, et lui signala comme capable de lui en fournir un plein de ressources, un roman, *Le Monde Moral,* qu'on attribuait à l'abbé Prévost, et nommément un épisode de ce roman qui, sous le titre *Les Effets de la Vengeance,* fut inséré dans le recueil des Contes de Mlle Uncy.

C'est en effet une très sombre histoire que cette histoire-là ; il eût été difficile d'en découvrir une qui répondît mieux à l'idéal du *sombre.* Un gentilhomme, Mérinval, a, pour d'excellentes raisons, traversé d'indignes amours ou Séligni, un des jeunes parents de sa femme, allait compromettre tout son

avenir et se perdre. Il avait réussi à séparer les amants. Pour rendre sa victoire plus définitive, la maîtresse renvoyée ne tarda pas à mourir. Mais, loin d'être reconnaissant au généreux intrus qui a rompu sa chaîne, ce Séligni s'est laissé aller à une haine farouche, il ne rêve que vengeance. Il dispose ses batteries ; sa parente, la femme de Mérinval, et Evard, l'ami de Mérinval, lui seront des moyens faciles de se venger ; il rendra le malheureux jaloux de sa femme et de son ami. Cela fait, il ne lui accorde pas de relâche. La pauvre femme est enceinte. Il persuade au mari que l'enfant qu'elle porte est adultérin, que son ami Evard le trompe : tant y a qu'il n'est plus question que de punir, que de tuer, et, son ami égorgé par lui, Mérinval, ivre de fureur, empoisonne sa femme.

Tout cela se passe avant que la pièce ne commence, le récit en emplit le premier acte ; il est très dramatique, fait à la suite d'un émouvant tableau de ses remords par un père à son fils premier né, qui vivait au loin, pendant qu'avaient lieu ces horreurs, et est revenu, est marié. Mais une catastrophe pire s'apprête. Une lettre est venue. Séligni qui, mettant le comble à sa noirceur, pousse l'atrocité jusqu'à écrire à ce meurtrier de par lui, que toutes ses victimes étaient innocentes :

> Evard étoit l'exemple des amis,
> Ta femme celui des épouses ;
> Cet enfant il était le tien...

Et l'on comprend que dans le moment de telles révélations, Mérinval se veuille passer son épée à travers le corps. Ce n'est pas sans peine que les siens l'en empêchent. Mais son fils, s'il l'a retenu, savait ce qu'il faisait. Il disparaît, se jette à la poursuite de l'odieux personnage. Il n'a rien dit de son projet. Et c'est encore là une scène d'une extraordinaire adresse et qui vous force à partager l'émoi de tous les acteurs quand peu à peu il se découvre qu'un homme a été trouvé baignant dans son sang, qu'il sortait de la maison, que ce n'est pas le fils Mérinval, mais l'autre, et que le fils Mérinval fut le justicier, est maintenant arrêté et mené en prison pour avoir accompli cette œuvre de justice.

Nous passerons plus rapidement sur les deux derniers actes, non que l'intérêt y faiblisse, loin de là, mais il suffit de

peu de mots pour en dire la conduite et l'achèvement. C'est au siège du lieutenant criminel, une séance de rapport : l'accusé passe des aveux d'une sincérité non équivoque, tout en refusant de s'expliquer sur les modalités de la rencontre et les raisons de son geste. A son père qui survient, éperdu, avec qui la clémence de son juge le laisse avoir un entretien, il complètera ses aveux. Séligni n'a pas été tué par traîtrise, il n'y a pas eu assassinat, il y a eu combat, duel. — C'est ce qu'il faut qu'on sache, dit le père. — Non.

— Tu veux, quand tu meurs,
Que je garde un secret qui causa tes malheurs !
Non, cruel, n'attends pas cet effort de ton père ;
Par quel charme invincible ai-je encor pu me taire ?
Je vais tout déclarer, aux Juges assemblés
Exposer des forfaits que l'ombre a trop voilés.
A la rigueur des lois il faut une victime :
Je la livre en leurs mains ; moi seul ai fait le crime...

MÉRINVAL FILS, *l'arrêtant*

Je vous l'ai déjà dit : en révélant ici
Un secret, qui jamais ne doit être éclairci,
Vous courez à la mort, sans empêcher la mienne ;
Avec moi condamné, vous subissez ma peine,
Mon père, et quelle peine ? On peut savoir souffrir
Les plus cruels tourments, on peut savoir mourir.
Mais supporter la honte !...

La seule chose qui lui semble possible, qu'il demande avec supplication, c'est que son père lui procure du poison, pour qu'il sauve son honneur.

Acte cinquième. Scène du père et du fils. Après une longue résistance, le père cède enfin au vœu du jeune homme, mais il a eu la précaution de prendre de ce poison le premier, et il en éprouve les derniers effets dans l'instant où son fils est prêt à l'imiter et que, par un coup de théâtre auquel on devait s'attendre, qu'on désirait tout au moins, sa grâce arrive.

***

Si l'on compare ce drame à la nouvelle dont il est tiré, cette comparaison apparaît toute à l'avantage de d'Arnaud, et en vérité aucune des œuvres de son théâtre n'est plus rapide, exempte de déclamation, et, d'un bout à l'autre, vivante et

frémissante que celle-ci. Représentée à Rouen en 1782, elle y réussit pleinement et il semble bien qu'elle eût réussi de la même façon sur tous les théâtres. Notons au surplus que la capitale normande ne s'en tint pas là avec Baculard. Elle applaudit *Comminge* en juin 1790, un mois juste après que la Comédie française l'eut donné, et il y fut repris au cours de la saison 1808-1809. Nous avons déjà mentionné au surplus que la pièce, cette date passée, restait au répertoire des troupes de province.

Mérinval aurait mérité la même faveur. A quel moment fut-il écrit ? D'Arnaud nous dit bien que la première idée lui en avait été suggérée par son homme de lettres connu, dès après *Comminge* ; mais l'amour des cloîtres, des tombeaux le retenait; il devait alors s'occuper d'*Euphémie,* et si fort que l'eussent séduit les *Effets de la Vengeance,* il n'abandonna pas sous ses voiles la pleurante demoiselle d'Orcé.

L'heure était bonne pourtant pour s'appliquer à un travail dans le genre de ces drames anglais qui faisaient fureur, desquels nous vinrent nos tragédies bourgeoises et dont l'imitation avait déjà fait surgir, pour qu'il attirât un concours prodigieux au Théâtre français, un *Béverley,* de Saurin (1768), et tout à la fois, la même année 1769, un *Enfant trouvé,* d'après Edward Moore, de Mme Riccoboni, et un *Jenneval ou le Barnevelt* français d'Anseaume, musique de Duni, et avant un *Barnevelt* encore de La Harpe, en 1778.

Mais les sciences historiques avaient fait un grand pas. Le temps n'était plus où, écrivant d'après Velly une anecdote, *Batilde ou l'Héroïsme de l'Amour,* d'Arnaud, en 1767, évoquait le règne de Clovis II. Dans un pré-moyen-âge passablement incroyable et fallot, il y faisait dialoguer ses amants avec ces vocatifs chers aux plus classiques tragédies. « Madame » et «Seigneur. » (1) Toute la France soucieuse du fier passé lisait les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie.* Pour d'Arnaud, c'était son livre de chevet, et une fois encore le beau sujet proposé par l'homme de lettres connu fut écarté jusqu'à une prochaine occasion. *Fayel* obtint la préférence, *Fayel* où seraient des souvenirs

(1) Un drame en cinq actes et en vers, plus étonnant mille fois, a été tiré de cette anecdote sous le même titre. Auteur : Dysembart de la Fossardrie ; in-8° de 2 ff. et 72 p. Tournai, Adrien Serré, 1775. Des laquais y apportent des lettres !

des Croisades, et qui mettrait en scène, parmi un louable tumulte d'écuyers et d'hommes d'armes, un preux de Vergi, un Couci,

Des chevaliers françois la gloire et le modèle.

Mérinval enfin ne suivit probablement pas de bien loin ces porteurs d'armures. D'Arnaud était encore dans le feu de sa passion pour les illustres noms de France. Il en plaça dans son drame :

Au sortir de l'enfance, un instinct belliqueux
M'emporta sur les pas qu'ont tracés nos ayeux.
Pour modèle et pour chef, je choisis ce grand homme,
Le célèbre Condé que la France renomme...
Acte I. Sc. IV, 73-76

Un officier connu que distinguoit Turenne.
Ibid. 124

Ces vers, si nous ne nous trompons, fixeraient la date de l'exécution. Mais une sorte de fatalité voulait que des coïncidences gâtassent toutes les joies de d'Arnaud. De Belloy avait composé sa *Gabrielle de Vergy* en même temps que lui son *Fayel.* A l'heure même où il achevait *Mérinval,* il apprit qu'un autre en avait achevé un aussi, et, contrariété pire ! que sa pièce à celui-là devait être représentée au premier jour. Cet autre avait été son ami, à qui peu de temps après la publication de *Comminge,* il avait fait confidence de plusieurs de ses plans et notamment de celui de *Mérinval.* Cet ami, c'était un M. de Fontanelle (Dubois-Fontanelle), et sa pièce, en quatre actes et en vers, était intitulée *Lorédan.*

— Il y a lieu de croire, disait d'Arnaud, sans colère, que nous ne nous sommes rencontrés que dans le choix du sujet (1).

---

(1) *Mérinval,* Paris, Vve Duchesne, 1780. Préface, note, p. 17.

CHAPITRE IV

Le Poète, les Parodies, le Romantisme

Au sortir du romanesque de La Chaussée, d'Arnaud avait rendu au théâtre le plus grand service qu'on lui pouvait rendre en le rappelant à la simplicité grecque, en en rejetant les petits moyens, les déguisements, les secrets que tout le monde devine, mais que de toute nécessité on doit tenir en réserve pour finir la pièce, et l'ennui enfin de ces reconnaissances dont il avait si longtemps été abusé que les plus surprenantes n'arrivaient plus à surprendre. Certes avec lui nous aurons encore des personnages qui se cachent sous des noms qui ne sont point les leurs. Mais ils y sont bien forcés. Comminge est frère Arsène, frère Euthime est Adélaïde. Nous aurons encore Euphémie, Constance et Théotime-Sinval, le tout s'expliquant par l'obéissance due aux règles conventuelles. Mme d'Orcé réduite à la pauvreté ne sait pas qu'elle heurte à la porte du couvent où languit sa fille opprimée. Ceci est moins excusable. Dans *Euphémie,* comme dans *Comminge* pour amener à la Trappe le chevalier d'Orvigni, le hasard joue un rôle, mais combien restreint, et dans *Mérinval* où le roman risquait de tout envahir, il se resserre en un récit, qui, d'ailleurs, coupé de mouvements et de répliques, ne compte pas deux cents vers.

La situation une fois posée, d'Arnaud se borne à la développer dans sa logique et dans sa vérité, sans y rien changer ni ajouter, uniquement attentif à faire mouvoir ses personnages dans un milieu qu'on sente réel, où pas un détail ne sera faux ; à apporter la même exactitude dans la peinture de leurs caractères. Ceci n'est vrai de tout point que pour *Comminge* et les ouvrages qui ont suivi. Le Louvre de *Coligni* est inexistant, les circonstances de la mort furent différentes. C'était une œuvre de collège. Les corrections subséquentes l'ont faite meilleure, ne l'ont pas faite autre. Comparez avec *Comminge,* ses précisions, sa loi du silence, sa pioche pour creuser les fosses, sa cloche

d'agonie et de mort ; avec *Euphémie,* les cercueils qui sont les lits des religieuses (et que cachent un peu quelques chaises de paille) ; comparez avec *Fayel* ; comparez avec *Mérinval.* Partout l'observation la plus stricte du *costume de mœurs,* partout le soin qui se fait scrupule de mettre chaque chose en sa place, en son temps ; et pas une fois vous ne verrez de ces ornements, que d'Arnaud appelait des accessoires ; pas une fois, de ces *paquets* de vers, de ces airs de bravoure, de ces tirades à effet, qui ne sont point du langage et du rôle des acteurs, mais sortent bien des fantaisies du poète curieux de se faire valoir, de briller.

Il ne vise nulle part aux applaudissements, il ne tend qu'à l'expression de sa sensibilité. On se rappelle le mot de Jean-Jacques : D'Arnaud écrit avec son cœur. Il était compatissant ; sa défense des époux de Labedoyère est d'une belle âme ; il semble souffrir des injustices dont on accable le prochain comme il ferait de ses propres injures ; il est enclin à les pardonner. Tout ce qui dans ses très et trop nombreux romans agit mal, avec dureté, se repent *in extremis,* et tâche à racheter, à faire oublier ses fautes. D'Arnaud a le don des larmes, et parce qu'il pleure, il veut que nous pleurions ; quelquefois, au cours de ses compositions narratives, il se désespère de la froideur des mots qu'il ne parvient pas à assembler de façon assez touchante ; il nous adjure de nous laisser aller, d'être sensibles, il nous sollicite de nous représenter à quel point nous devons être émus de ce qu'il nous raconte et nous prie de l'être. « Ah ! si je pouvais vous dire tout ce que je ressens ! » Il se plaît aux solitudes champêtres, aux grâces des jeunes mères et des tout petits. Young vint à point, mais d'Arnaud n'avait pas eu besoin de Young pour aimer la tristesse des tombes, non plus qu'il n'eut besoin de modèles pour détester les haines et les duplicités, combattre les mépris que fait le monde, des comédiens ; les humiliations dont il flétrit les bâtards et les fils de pères criminels ; plaindre toutes les victimes, hélas ! du tyrannique amour ; accourir vers les pauvres ; comprendre la beauté des dévouements et des charités ; vouloir une humanité indulgente, équitable, heureuse, où la Richesse prendrait tout son plaisir du bien qu'elle peut faire ; où la Religion et la Loi ne seraient que les auxiliaires de l'universelle Bonté. Il n'appartenait à aucune coterie, n'était ni du parti des Economistes

ni de celui des Philosophes, et les Bretons de la Société patriotique l'avaient bien jugé : ce qu'il écrivait était utile au progrès de la Morale publique.

L'humanité ! il l'avait bien regardée, il la connaissait. D'autres au théâtre déclamaient, donnaient en pied des images symboliques et sans réalité de l'Honnête homme, du Père de famille, que sais-je ? Lui, trace des caractères. Il y aurait imprudence à tenter de reprendre après lui ce Comminge qui prie avec tant de ferveur et se débat si cruellement contre un amour invincible ; cette taciturne Adélaïde qui n'a voulu que souffrir auprès de son amant, et jusqu'à la mort, est si vaillante en sa souffrance ; ce Père abbé dont l'admirable sérénité contraste si puissamment avec les tourments de ses Religieux, toute faite de son Respect pour la Règle et de sa Foi en Dieu (1) ; cette Gabrielle, pureté et patience, pour qui la mort sera un bienfait. Fayel même, cet excessif et un peu ridicule Croquemitaine, avec ses fureurs follement criées, s'impose aux souvenirs par la douceur de ses retours :

Désarme cette haine :
Je te fais de mon cœur maîtresse souveraine...
Non, je ne serai plus furieux ni jaloux :
J'étouffe ces transports indignes d'un époux,
Je saurai repousser ces honteuses alarmes,
Estimer tes vertus, en adorant tes charmes ;
Je veux que tes beaux jours plus sereins désormais
Coulent dans les douceurs d'une tranquille paix,
Que tu donnes des lois à mon âme asservie ;
Au seul soin de t'aimer, je consacre ma vie ;
Mais parle : sur ton front quelle sombre langueur
Décèle un noir chagrin qui surcharge ton cœur ?
Mon œil surprend des pleurs qui t'échappent sans cesse...
Est-ce à l'âme innocente à sentir la tristesse ?
Tu ne me réponds point ?... tu pleures ?...

Dans un cadre mélodramatique, les deux Mérinval aussi, le père et le fils, sont autre chose que des personnages de

(1) A remarquer que d'Arnaud n'a point cherché en dessinant ce caractère du Père abbé à créer une opposition dont il fût facile de tirer des effets de théâtre. Il ne s'est accordé cette commodité que dans *Euphémie* où, sous leurs cornettes, Mélanie et Cécile sont comme des allégories, l'une de la Religion qui soulage et console, l'autre de la Religion qui gronde et menace. Mais *Euphémie* n'est pas sa meilleure pièce. Il avait déjà opposé dans l'*Histoire de Monsieur et Madame de **** le religieux de toute charité et celui de toute rigueur. Même une grande partie du livre est fondée sur les péripéties de leur antagonisme.

mélodrame. Nous avons dit en son lieu comment l'heureuse conception du troisième acte et sa réalisation, d'un mouvement si rapide, si enfiévré, sauveraient la pièce, s'il en était besoin, de toute ressemblance avec les vulgarités dont fait métier le commun des dramaturges. Et il serait opportun encore de signaler avec quelle mesure, sans insister, mais par une touche juste, comme d'un peintre sur un portrait, d'Arnaud a fait d'un petit rôle, d'un comparse, le lieutenant criminel, un être vivant, qui intéresse, qu'on écoute. Trois ou quatre vers font l'affaire, une âme est née, une âme de compassion, une âme de sympathie. Ce juge permettra l'entretien du père et du fils.

Ce qu'un devoir austère
Voudra bien m'accorder, je suis prêt à le faire.
..... L'équité n'endurcit point le cœur,
Et nous devons toujours soulager le malheur.

Ce très mince personnage du lieutenant criminel n'étant que ce qu'on appelle au théâtre « une grande utilité », ne pouvait, ne devait pas être développé ; aussi d'Arnaud l'a-t-il exactement tenu à son plan, l'arrière-plan ; mais il ne nous en a cependant rien laissé ignorer, ni combien lourde pèse sur lui sa responsabilité, ni comment la jeunesse et la manifeste sincérité de son accusé ont pu le toucher. Le meurtre est avoué, le meurtrier a d'avance accepté sa peine. Il s'est déclaré gentilhomme et cache son nom. Il affirme qu'il était en droit de tuer et tait ses motifs. Tout cela est angoissant. Survient le père que le magistrat reconnaît.

Dieu ! qu'est-ce que je voi ?
Son père ! Mérinval !

Et sur les premières paroles, confuses, du vieillard :

Vous dites ?

***

Manque-t-il rien au tableau ? C'est que d'Arnaud, bien que, pour éviter l'embarras de faire sa cour aux comédiens, il préférât donner ses pièces aux libraires et les offrir au jugement des lecteurs, avait à un degré très aigu le sens du théâtre. Tout en les composant, il se jouait à lui-même dans son imagination ses tragédies et ses drames, et se les jouait

fort bien en vérité, disant juste ce qui était à dire, et voyant clair aux décors qu'il lui fallait, aux mouvements de ses bonshommes, aux détails de leurs entrées et de leurs sorties comme aux intentions que devait en chaque circonstance traduire leur mimique.

Vous en aurez aisément la preuve. Remarquez en effet ses notations de la diction théâtrale au moyen des points suspensifs plus ou moins nombreux selon que les arrêts, les hésitations, les silences doivent se produire avec plus ou moins de fréquence, plus ou moins de durée. Le lecteur le plus inattentif est obligé de lire bien, de mettre à ce qu'il lit l'accent qu'il faut. Cette bizarrerie n'est bizarre qu'en apparence. Elle s'égale en quelque sorte aux procédés de l'écriture musicale. Les décorations qui lui sont nécessaires, il les plante avec une sûreté qu'on ne saurait dépasser. Leur complication même la plus extrême ne lui cause nul embarras. Reportez-vous, par exemple, à sa description de celle de *Comminge,* le tombeau de Rancé, et à celle du dernier acte d'*Euphémie,* qui se compose des mêmes éléments et qui en diffère pourtant par l'architecture et les dispositions.

D'Arnaud ne fléchit qu'une fois, dans *Fayel,* au premier acte. On ne voit pas du tout comment ce qu'il veut peut s'arranger. « Le théâtre représente l'appartement d'un château, un vestibule au bout, d'un côté un parc, et de l'autre une tour. » Il semble qu'il y faudrait un décor à compartiments comme aux pièces de Hardy. Laissons à de plus habiles le soin de se débrouiller avec ces exigences.

Mais où d'Arnaud est incomparable, c'est dans ces indications de l'action des personnages, de leurs attitudes, de leurs gestes. Il dit leurs larmes, leurs soupirs, leurs prostrations. Il ne les abandonne pas une minute, il les suit dans toute la progression des sentiments qu'ils ont à interpréter. C'est d'une mise en scène méticuleuse à merveille, variée, pour qui rien n'est bagatelle, qui ajoute à l'intérêt, parfaite ; et le jeu de Mlle de Garcins, frère Euthime, de *Comminge,* put rallier tous les suffrages, mais certainement elle ne trouva pas un effet que le poète n'eût trouvé avant elle et qu'il ne lui eût défini, se rendant compte de tout ce qui était permis, de tout ce qu'il

conviendrait d'oser, de tout ce qui porterait, à tel point que dans le livre il pouvait écrire (nous avons déjà cité ce passage) : « Son jeu muet a paru sur le papier même attacher et intéresser. Que seroit-ce à la représentation ? »

Sans doute il n'avait pas été le premier à imaginer que ces précisions ne laissaient pas que d'avoir quelque importance. Goldoni se défiait de l'intelligence des lecteurs et des comédiens et avait pris contre elle les mêmes précautions. Diderot non plus n'en faisait point fi. Il marquait : *La marche de cette scène est lente. — Elle sort avec son mouchoir sur les yeux. — Il continue à se promener. — Il se renverse sur un fauteuil...*, et dans sa comédie *Dupuis et Desronais*, Collé ne s'était pas montré plus chiche d'explications sur les attitudes et les déplacements de ses acteurs ; mais admirez cette rouerie : les pantomimes qu'il s'applique à nous détailler, il n'avait pas songé à en aider ses interprètes, il les leur avait empruntées et les copiait d'après eux, — si Bachaumont n'a pas menti.

Collé à ce compte n'était pas un homme de théâtre. D'Arnaud en était un, qui le fut même par moments au préjudice du poète. Le désir qu'il avait de donner à ses scènes le mouvement le plus vif, le plus naturel, l'incita, on pourrait presque dire au culte du style entrecoupé, des phrases interrompues.

Que vois-je ? en quel état !... (*Euphémie*, III, 2).
L'amour... vous me verrez embrasser vos genoux.

(*Mérinval*, I, 4).

Je veux... Raymond... qu'il vienne... (*Fayel*, IV, 2).
Un Etranger... le voir... quelle vue importune !

(*Comminge*, I, 3)

Plus la scène est émue, plus d'Arnaud oublie qu'il est un écrivain, moins ses personnages s'expriment. On rencontre des bégaiements comme ceux-ci :

Dans *Comminge*, II, 6 :

Demeurez... Cette voix... cruel... vous me fuyez...
Je n'écoute plus rien... que j'expire à vos pieds...

Et plus loin, scène 7 :

J'ai cru... l'illusion... frappé de tout côté...
Ma douleur... mon tourment... mon désespoir redouble...

Dans *Euphémie*, II, 9 :

Vous ne répondez point... parlez... mon âme émue...
Mon père... Dieu ! la mort sur son front répandue...

Et acte trois, scène 2 :

O ma religion... je me meurs... un moment :
Sinval, écoute-moi :

Dans *Mérinval* encore, IV, 2 :

Mon âme révoltée au seul mot de bassesse...
Monsieur, je fus toujours digne de ma noblesse,
Et nul autre que vous... pardonnez... pardonnez...
A la vive douleur mes sens abandonnés...
Non, je n'étois pas fait pour souffrir cet outrage.

Et acte cinq, scène 2 :

Mais la honte... la honte... eh ! quel cœur affermi !...
Le mien... est-il bien vrai ?... vous seriez mon ami ?...

Nous n'avons là que trop d'exemples. A quoi bon poursuivre ? (1) Des critiques sévères trouveraient à relever d'autres erreurs de Baculard. Il est difficile de ne pas sourire de ces vers de *Coligni*, dont le mauvais goût fait songer à ce poignard de Théophile *qui en rougissait, le traître !*

Vous, allez... qu'à la nuit, témoin de vos exploits,
Jaloux de cet honneur l'astre du jour envie
L'aspect du châtiment d'une secte ennemie.

Voici au même lieu un vers d'une impropriété de termes remarquable :

Répandre un sang marqué du sceau de sa colère...

Un autre dans *Fayel :*

Achevons d'enflammer un poison infernal...

---

(1) La Chaussée usait et abusait de ce système. On ne trouverait nulle part dans d'Arnaud, qui peut-être l'imitait en cela, un morceau aussi typique à cet égard que celui du *Préjugé à la mode*, cité par M. G. Lanson, *op. cit.* p. 255.

Un dans *Mérinval*, qui n'est même plus français :

Vous courez à la mort, sans empêcher la mienne...

N'insistons pas sur ces faiblesses. D'Arnaud, dans l'emportement de ses scènes, n'était pas toujours le maître de sa forme. Il y a un endroit dans *Fayel* où il est question d'un « gage » que Couci avait reçu de son amie, et il faut qu'une note, en bas de page, nous instruise de la nature de ce gage. Elle est ainsi conçue : « Il (Couci) veut parler d'un bracelet de cheveux que lui avait donné Gabrielle. » On ne serait pas en peine d'opposer à ces fautes de belles et saisissantes contre-parties. Dans cette même pièce et dans ce même rôle de Couci, un trait de fierté pour lequel il semble bien que l'épithète *sublime* n'aurait rien d'hyperbolique, compenserait, à notre avis, nombre d'erreurs. Fayel tient prisonnier entre ses mains son rival, et le veut faire tuer par ses gens. Il les lance contre lui :

Frappez !

COUCY, *avec une tranquillité dédaigneuse*

On te disoit chevalier !

De cette hauteur d'Arnaud ne retombe pas indignement. Lisons encore :

FAYEL, *sortant de sa fureur*

Et c'est toi
Qui me rends à l'honneur, à ce que je me doi !

(*A Couci, avec transport*) :

Couci vient d'empêcher que mon front ne rougisse !
C'est un crime de plus qu'il faut que je punisse.
Non, non, ne prétends pas, Couci, m'humilier :
Tu vas voir si Fayel est digne chevalier !
La honte m'eût flétri ; ton attente est trompée.

(*A ses écuyers*) :

Qu'on détache ses fers ; donnez-lui son épée ;
Qu'on m'apporte la mienne...

On les arme. Fayel refuse un bouclier :

Non, point de bouclier. Rejetons loin de nous
Ce qui peut affaiblir ou détourner les coups ;
Combattons pour mourir, etc., etc.

Ces faiblesses que nous signalions tout à l'heure étaient la joie, étaient la proie des faiseurs de parodie.

Car ce fut le bon temps alors des parodies, et bien que Mercier, dans ses théories sur le drame, qu'il voulait simple et prêcheur de morale, en quoi il venait sur le tard ; en prose, ce qui n'était guère plus neuf ; et qui, au contraire de Baculard et de tant d'autres, n'en bannissait pas la gaîté, une gaîté « épurée, plus vraie et plus durable », qui ne serait pas le rire, chose périmée ; bien que Mercier eût déclaré que la comédie non plus ne devrait faire rire, *parce que les deux muscles de la bouche nommés zygomatiques, encore souples au temps de Molière, étaient aujourd'hui paralysés chez tous les François,* les françois se permettaient fort bien de rire, au grand péril de leurs muscles zygomatiques, et voire ! de tout et de tous, s'attaquant même au bon Ducis, dont le *Roi Lear* sous la plume des parodistes devint le *Roi Lu.*

Mais, avec de Belloy à l'occasion, d'Arnaud et parfois aussi ses imitateurs, tel un nommé Fontaine, auteur d'un *Argillan ou le Fanatisme des Croisades,* furent les sujets préférés de ces railleurs. D'Arnaud surtout leur avait donné prise avec ses façons de ponctuer. Tout le monde s'y mettait. Le critique de l'*Almanach des Muses,* 1775, disait d'un drame qu'on y avait mis beaucoup de sentiment, *car il y avait plus de points que de mots* : au catalogue (fictif) des ouvrages d'un chimérique M. Doucet, de plusieurs académies, son pseudonyme, Cocqueley de Chaussepierre annonçait un *Traité complet de la ponctuation ou Manière de tirer le plus grand parti des signes de suspension dans le discours,* 2 vol. in-8 (1). Collé s'en amusa dans *Cocatrix,* tragédie amphigouristique. Ayant fait tenir à son principal personnage, Colorax, roi de l'Arabie Pétrée, un beau discours « déclamatoire et boursouflé », il recommande « de grandes pauses aux deux vers suivants, comme si l'on disait les plus belles choses du monde » :

Mes trésors... les honneurs... demande... je suis roi...
Attends tout... je le veux... je le puis... je le doi.

---

(1) Observons que dès août 1757, c'est-à-dire longtemps avant les préfaces de *Comminge* où d'Arnaud prit son initiative, paraissait une *Marguerite d'Anjou,* avec une préface où il était traité des virgules et de la ponctuation.

L'échantillon ne lui fait pas honneur. Le même Cocqueley de Chaussepierre, qui était un avocat, auteur de nombreuses facéties, eut une inspiration plus heureuse avec son *Roué vertueux,* « poème en prose en quatre chants, propre à faire en cas de besoin, un Drame à jouer deux fois par semaine. » Il n'en publia que les arguments, disant : « Ces arguments, pleins de sel, sont une des parties les plus considérables de cette brochure : car le Poème n'est pas fait ; on n'y trouve que quelques mots entrecoupés, avec beaucoup de points ; ce qui est encore très ingénieux et très épigrammatique :

O crime...
O consolante horreur...
O ma mère...
Ah, ma fille... »

On n'a jamais trop su à quelles notabilités de lettres ce *Roué vertueux* faisait surtout la guerre : mais c'est qu'elles y étaient à peu près toutes intéressées, les illustres de la secte philosophique, les moindres que portait leur goût à mettre au théâtre des personnages bas, Mercier, de *la Brouette du Vinaigrier,* et d'Arnaud, évidemment.

Dans une *Gabrielle* que, pour rappeler sans la nommer, la malheureuse épouse de Fayel, Dussieux et Imbert avaient baptisée *de Passy,* et faite en un acte en prose et en vaudevilles, de Belloy et d'Arnaud partagèrent fraternellement les nasardes. Il y a une trouvaille dans cette parodie, c'est, au vaudeville final, ces vers :

Ah ! il n'est point de fête
Quand le cœur n'en est pas.

Fayel servi de la sorte, *Mérinval* eut son tour. Cocqueley de Chaussepierre était revenu à la charge, avec un drame en deux actes et en vers : « *Monsieur Cassandre ou les Effets de l'Amour et du Verd-de-Gris* (1), accompagné d'une épître dédicatoire à Madame la Marquise de ***, d'une préface, d'un discours préliminaire, d'un avertissement, d'un avis au lecteur, et d'une lettre de Mr... à l'auteur. » Et ni la prose de d'Arnaud, ni ses vers, ni le *sombre* dont il s'était fait le prophète, ni ses

(1) Seconde Edition. Amsterdam-Paris, Gueffler, 1775, in-8°.

points « jetés avec art tout à travers la phrase et dont l'emploi dispense d'achever ce que l'on a à dire » (1), ni la peine qu'il prend d'écrire les pantomimes et de décrire les habillements, ni même le luxe où il se plaît d'orner ses volumes de planches d'Eisen, de Marillier, de Gravelot, planches qu'il payait peut-être de ses deniers comme faisait Dorat, qui s'y ruina, rien n'est épargné, rien, et par surcroît, ce gracieux Dorat, Lemière, deux ou trois autres reçoivent des égratignures.

On pourrait également citer dans cette suite de parodies, *Le vidangeur sensible*, par M. *** (on suppose Marchand et Nougaret), et serait-ce pécher que d'omettre *les Funérailles d'Arabert, religieux de la Trappe*, poème anonyme imité de l'anglais et qui ne fut parodie que très involontairement par la gaucherie de son auteur. Lui aussi prêtait à rire, mais à ses dépens. En voici quatre vers. La maîtresse d'Arabert raconte ses aventures au vieillard Anselme :

Trop triste passion ! cédant à sa contrainte,
D'un habit prohibé me servant de la feinte
Et déguisant mon sexe avec ce vêtement,
L'amour me conduisit vers ce saint bâtiment.

La Manie des Drames sombres, comédie du chevalier de Cubières-Palmezeaux (2) ne ressemble en rien, heureusement pour elle, à cette pauvreté ; il y est dépensé force esprit. Chacun a son compte. Et ne demandez pas sur quel motif sera bâtie la scène pour d'Arnaud ? Sur les énumérations, les exclamations et sur la multiplication des points : vous l'avez deviné. Prousas, le dramaturge, lit une épreuve qu'il vient de recevoir :

..... C'est inintelligible.
Le sang coule. Animal ! je n'ai pas dit cela.
Le sang en longs ruisseaux couloit par-ci par là ;
Cette phrase du moins fait image. *Les crimes,*
La foudre, le trépas, les enfers, les abîmes :

---

(1) On peut encore, est-il recommandé, s'en servir dans la lecture, quand on y est de médiocre aptitude. On lirait ainsi, en les comptant et énonçant les autres signes :

La piété console *virgule* et n'est que la nature
Ardente à secourir *quatre points* plus sensible *virgule trois points*
[plus pure *trois points virgule*
De vos pleurs attendri *virgule* je viens les essuyer *quatre points*.

(2) *L'Année littéraire* de 1778, t. VIII, p. 270, dit : le Marquis.

Tous ces mots sont omis ; et cependant c'est d'eux
Que naît tout l'intérêt ; cela n'est pas douteux.
Il n'aura pas encore retranché, je l'espère,
Les *Dieu !* les *ah !* les *ciel !* les *mon fils !* les *mon père !*
Il ne peut ignorer qu'on peint les passions
Surtout en variant les exclamations.
Comment ! Je n'en vois point ? S'est-il mis dans la tête
De me corriger, moi !... Peste soit de la bête.
Et les points, où sont-ils ?... Quoi ! malgré tous mes soins,
N'apprendra-t-il jamais la science des points ?
Les points au sentiment servent de thermomètre,
Par les points on les fait diminuer ou croître.
Après cette tirade il en eût fallu neuf...
Sans les points ferions-nous quelque chose de neuf ?
Tout est dit... Mais les points avec leurs couleurs noires
Rajeunissent encor les plus vieilles histoires.
Il faut que de ce pas j'aille chez l'imprimeur,
Me retrancher des points !... oh ! je suis d'une humeur
Neuf points bien alignés après ce mot *humeur*.

En somme, toutes dénuées d'indulgence qu'elles fussent pour la fatigue des muscles zygomatiques du temps, ces parodies trouvaient dans l'œuvre de d'Arnaud Baculard ou de Baculard d'Arnaud, car il n'importe guère, selon la remarque d'un homme d'esprit,

Que d'Arnaud soit devant ou d'Arnaud soit derrière,

elles trouvaient assez peu de motifs de rire et moins encore de prétextes de mordre. Le seul fait important est qu'on les ait voulues et mises sur pied, puisque si méchantes et cruelles qu'elles puissent être quand elles le sont, elles rendent témoignage et qu'en elles réside la meilleure attestation du mérite, du succès d'un ouvrage. Le proverbe turc a raison : On ne jette pas de pierres à l'arbre stérile.

***

Les traductions aussi rendent témoignage, et la Hollande et l'Italie traduisaient les drames et les tragédies de d'Arnaud, et Gottsched louait la translation qui avait été faite dans sa langue du poème sur *la Mort du Maréchal de Saxe* ; et dans le grand mouvement qui, sous son influence, assura la formation d'un théâtre allemand par l'étude de plus en plus réfléchie et l'imitation obstinée des œuvres de nos grands classiques et de leurs successeurs, d'Arnaud fut nécessairement quelqu'un

pour celle qui, avec la plus belle vaillance aida de tout son talent et de toute sa volonté le Maître de Leipsick, cette Neuber, sans qui Lessing en fût resté à ses Fables et ne fût jamais devenu l'auteur d'*Emilia Galotti*, de *Nathan le Sage* et de la *Dramaturgie*.

On pouvait jouer le mépris, dire et répéter, comme on le fit lorsque parurent *les Lamentations de Jérémie*, que d'Arnaud s'entendait à faire des vers, mais que c'était dommage qu'il fût aussi dépourvu d'idées. La contre-vérité était flagrante. Nous ne ferons point de difficulté de reconnaître que dans la plupart de ses romans, la plupart de ses nouvelles, d'Arnaud travaille volontiers sur un même fonds. *L'Histoire de Monsieur et de Madame de Labedoyère* sera presque l'unique génératrice de ses inventions. Epoux ou amants, deux jeunes gens s'aiment d'amour, on les sépare ; leurs parents sont inflexibles, ayant deux amis, l'un pour leur conseiller le pardon, l'autre pour le leur défendre. Dans le conflit de ces influences contraires, tout s'aggrave. Persécutions d'aller leur train. Les amoureux épuisent toutes les possiblités de l'infortune humaine, et quand ils sont dans le plus fâcheux état de misère et de désespoir, les parents comprennent enfin qu'ils n'avaient pas le droit d'être si méchants, et parlent de s'accorder, mais il est parfois trop tard. Pour varier un peu, il arrive que d'Arnaud change le sexe de ses personnages. Il avait un héros, il lui substitue une héroïne. Ainsi, dans ses pièces, Comminge était un Religieux dévoré d'amour ; Euphémie dévorée d'amour et Religieuse lui fera pendant. Mais, même dans ce cadre étroit dont au reste il s'évade à de certains jours, son ingéniosité apporte constamment des détails nouveaux, des développements dont il n'avait pas coutume. Et ce n'est point miracle. Comme il se plaisait aux belles toiles tragiques de Rembrandt et de Rubens et de Poussin ; qu'il se plaisait aux musiques sévères, au *Stabat* de Pergolèse (plus qu'aux finesses de la *Serva Padrona*), au *Castor et Pollux* de Rameau (dont il aimait surtout l'air de Télaïre : Tristes apprêts !...) ; qu'il avait des lectures sans nombre, se plaisait aux Livres Saints non moins qu'aux chefs-d'œuvre des poètes, capable de citer des versets de *Job* et des opinions de Saint-Evremond, et même des vers de Pradon (1),

(1) Cf les trois préfaces de *Comminge*.

— il se plaisait au spectacle de la vie, le regardait avec des yeux de charité, toujours prêt à s'intéresser, à s'émouvoir, à compatir. Et son imagination y trouvait sans nulle peine les éléments, le thème, la matière d'œuvres infinies. A Sedan, une jeune fille n'attendait que l'arrivée de son fiancé pour l'épouser. Elle va au devant de lui sur la route, et là, on lui apprend qu'il est mort. Le coup était trop soudain. La folie aussitôt l'avait prise. Elle revint au logis, disant : Il n'est pas encore arrivé, je retournerai l'attendre demain ; et, cinquante ans, cinquante ! la malheureuse fit chaque jour le même trajet inutile, et, rentrant : Il n'est pas encore arrivé, disait-elle, je retournerai l'attendre demain. D'Arnaud fit de cette histoire *La nouvelle Clémentine,* qui est dans les *Délassements d'un homme sensible.* Et de combien d'autres de ses « anecdotes » les drames quotidiens furent-ils l'occasion et la source ! Ou d'incomplets souvenirs de livres autrefois lus l'agaçaient comme d'une provocation. S'il se rappelait le commencement, la suite manquait : — Eh bien, semblait lui dire le livre, tu as un point de départ, continue, brode. C'est ainsi que son *Liebman,* des *Epreuves du Sentiment,* prit naissance, le début étant une réminiscence d'il ne savait plus quel bouquin tombé dans ses mains pendant ses voyages en Allemagne. Tout le reste, il l'avait tiré de lui-même, s'en était fait un exercice et un bonheur.

Eh ! s'il eût manqué d'idées, comme on l'en accuse, aurait-il jamais eu des imitateurs, un disciple ? (1) Il fit école. Comment aurait-il été aux auteurs dramatiques de son temps leur plus abondant et généreux fournisseur de sujets ? De son gré ou non, en l'avouant ou en le dissimulant, on lui empruntait de toutes parts. Nous ne nous chargerions pas de dresser un inventaire de ceux de leurs ouvrages que lui doivent ses contemporains ni les gens de théâtre venus ensuite.

De ces ouvrages nous avons plus haut signalé quelques-uns, on les retrouvera mentionnés dans la liste suivante, avec d'autres dont il n'y avait pas eu lieu de parler :

---

(1) Bersot, *Etudes sur le* XVIII*e siècle,* Paris, Durand, 1856, p. 369, nomme Madame de Saint-Chamond, auteur des *Lettres de deux Amants passionnés et vertueux.*

Les Epoux malheureux, drame en trois actes et en vers, de Julien de Vinezac, dédié à la célèbre Corilla, improvisatrice italienne, et où il n'y a pas un mot qui ne soit de l'*Histoire des Labedoyère ; Sargines ou l'Elève de l'Amour*, comédie lyrique, et *Raoul, sire de Créqui*, comédie mêlée d'ariettes, dont Monvel fit les paroles pour Dalayrac ; *Rose d'Amour*, pièce en trois actes mêlée aussi d'ariettes et en imitation de vieux langage ou, comme elle était annoncée, en « style gaulois », arrangée par un sieur Dubreuil pour le compositeur Cambrini ; l'extraordinaire *Batilde ou l'héroïsme de l'amour*, drame de notre fameux Dysembart de la Fossardrie ; *Pauline et Henri*, du citoyen Boutillier, joué à Feydau, le 19 brumaire an II, et dont l'auteur confesse qu'il doit en partie le fond à d'Arnaud ; et encore *les Amours de Coucy ou le Tournoi* que donnait le Théâtre de Monsieur, à la Salle de la Foire Saint Germain, et le *Dragon de Thionville* qui est un décalque en un acte des anecdotes des *Délassements de l'homme sensible* et fut représenté à Rouen en décembre 1786, très probablement avant que de faire le voyage de Paris.

On l'y jouait sur le théâtre du Palais-Royal au mois d'août 1790, au même temps que le Théâtre de la Nation poursuivait les représentations de *Les Amans malheureux ou le Comte de Comminge*, le Théâtre Italien, celles de *Sargines ou l'Elève de l'amour*, que le Théâtre de Monsieur donnait le 17 *les Amours de Coucy ou le Tournoi* et que, après avoir près de dix fois de suite, le mois précédent, joué un second *Comminge ou les Amans malheureux*, celui-là pantomime en un acte d'un nommé Pompigy, l'Ambigu Comique venait de le reprendre, le 4, enrichi de divertissements !

***

Puisque lire Baculard d'Arnaud était à ce point utile et de bon rapport à ses confrères, on ne saurait nier que ce reproche qu'on lui faisait de manquer d'idées était le plus absurde qu'on pût imaginer. Qui prête possède, et la preuve est faite. Nous n'irons pourtant pas jusqu'à soutenir que pour exploiter d'un tel entrain les richesses qu'il mettait à leur disposition, c'était que les autres n'avaient, eux, que de très pauvres et chétives idées bonnes à rien. Le mérite particulier de d'Arnaud,

ce qui le leur rendait cher, était la parfaite conformité de sa nuance de sensibilité avec la nuance de sensibilité de son époque. On était sûr de plaire en le suivant et qu'il n'y avait pas de moyen préférable et plus simple de conquérir l'oreille du public et son cœur. Mais en matière de sentiments comme en toutes les choses humaines, les changements sont rapides. Ce qui était à la mode, un beau jour ne l'est plus. Ce sont d'autres tableaux qui nous émeuvent. Nous sourions de ce qui nous faisait pleurer. La nouveauté nous entraîne. Autres temps, autres mœurs. Les plus grands ne durent que par la perfection du style. Baculard n'avait pas travaillé pour la postérité. Il ne dura pas. Et, bien que souvent, en le lisant, on soit appelé à s'étonner, on ait des velléités de voir en lui, comme plusieurs l'ont voulu faire, un précurseur du Romantisme, il n'eut, il ne pouvait avoir, puisqu'on ne le lisait plus, aucune action sur le mouvement romantique.

Pour deux strophes de son Ode *à la Solitude :*

> Que j'aime à voir la décadence
> De ces vieux chasteaux ruinez...

où il évoque les sorciers, les hiboux, les lutins et les pendus, on a fait aussi du bon gros Saint-Amand un précurseur du Romantisme ; on aurait pu en dire autant de Montchrestien à cause de la tournure lugubre de son génie et de ses épitaphes, de ses tombeaux et autant même de Scalion de Virbluneau que découvrit Théophile Gautier, et dont les amours étaient funéraires. De tels classements arbitraires ne sont que jeux de lettrés et ne tirent pas à conséquence. Ce qu'on lisait de romantique dans les *Epreuves du Sentiment* se borne à quelques lignes sur le cœur de l'amant mort (*Lucie et Mélanie*), une scène de cimetière (*Anne Bell*), l'indication d'une chambre tendue de noir (*Adelson et Salvigni*), un paysage funèbre (*Lorezzo*), un amour posthume et sépulcral (*Liebman*), et encore de tendres déclarations pour les bâtards (*Valmiers*). On pourrait arguer d'autre part de la passion de d'Arnaud pour le vieux temps, le vieux langage, la chevalerie. « On commençait à exploiter fortement les mines littéraires allemandes », remarque Bachaumont (1) ;

(1) *Mém. Secr.* 22 décembre 1764, II, 132.

d'Arnaud n'était pas indifférent à l'Allemagne. Le siècle était affolé d'Anglomanie, d'Arnaud prit souvent pour scène de ses historiettes l'Angleterre dont, pareil à Beaumarchais, il ne connaissait pas fort bien les mœurs. Et qu'y a-t-il de plus ? que d'Arnaud avant Chateaubriand avait compris que la Religion serait, à qui voudrait, une source prodigieuse d'inspiration; qu'avant le drame de *Lucrèce Borgia* il avait risqué la vue d'un cercueil sur le théâtre, et que non seulement il s'y était permis des morts, mais y avait tout au long fait assister les spectateurs à des funérailles. Ce n'était pas assez. Pour rien, pour le plaisir, par goût du macabre, il précipita Euphémie toute vive dans une tombe ouverte sous ses pas. Dites encore, dites. Frère Euthime qui se tait pendant deux actes et par cela même excite une si impatiente curiosité, a précédé Homodéi, qui, dans *Angelo. tyran de Padoue*, fait pendant tout un acte semblant de dormir et n'intrigue pas moins le public. Et quels autres arguments ferez-vous en outre valoir ?

En se refusant au mélange du tragique et du rire, et donc à une peinture exacte de la vie pour garder, suivant lui, une certaine tenue, une certaine dignité à l'œuvre d'art, d'Arnaud que la Religion inspira, mais qui n'avait pas regardé la Cathédrale, et, jusqu'à son dernier soupir, ignora les gargouilles, reste à part du groupe où, comme annonciateur au moins, vous le vouliez faire entrer. Mais il s'en différencie bien plus encore par le but qu'il assignait à sa littérature, qui n'avait rien de commun avec celui que poursuivaient uniquement les Romantiques. Tandis que ceux-ci, embrassant le monde, regardant le ciel, la rue et le foyer, n'aspiraient à être que des voix, des échos de tout ce que sentent, espèrent, regrettent, déplorent les hommes pleins de rêves et pleins de déchirements, avide sans plus de consoler et de guérir, Baculard d'Arnaud ne prétendait pas s'élever au-dessus des plus journalières réalités douloureuses. Les Romantiques s'égalaient, en leurs vœux les plus ardents, à des harpes éoliennes pour vibrer aux souffles qui passent et emporter dans des harmonies qui jamais ne cessent toutes les joies et toutes les souffrances. Ils résumaient leurs ambitions dans cette belle et glorieuse image de la Lyre dressée très haut sur l'Humanité et la contraignant à l'observation du Rythme. Baculard d'Arnaud s'était fait, ne comprenait,

n'admettait qu'une Règle : ne rien écrire qui ne serve à la Morale ; et comme il lui était arrivé quelquefois, à ses commencements, de se donner de moins sévères objectifs, venu à l'âge des réflexions, il désavoua de ces choses-là trois volumes. Simplement.

Et pourtant ce moraliste se réveillait à de certaines heures avec des soucis et des inquiétudes d'art ; il se contentait mal des timidités de la Melpomène alors en usage. Il aurait désiré que le parterre eût fait plus de fête à l'*Atrée* de Crébillon et à la coupe pleine de sang de Plisthène ; il se désespérait que l'abbé Nadal, auteur rampant, retenu, il en convient, par la faiblesse de sa versification, n'eût pas eu le courage d'aventurer sur son théâtre l'apparition de Samuel. Lui, aurait aimé, comme Shakespeare dans *Richard III*, faire paraître des Ombres. Il les eût montrées dans une obscurité éclairée par intervalles au moyen de coups rapides de lumière ; elles se fussent ensuite perdues dans les ténèbres. Hamlet, voyant se lever de la terre et y rentrer à plusieurs fois le spectre de son père, ce n'est pas par le seul jeu de l'acteur que le spectateur en aurait eu connaissance, mais ce spectre, il l'aurait véritablement entrevu par l'emploi du même artifice.

Ne soyons pas dupes de ces hardiesses. Fontenelle dans *Enée et Lavinie* avait sorti le spectre de Didon ; et d'Arnaud, dans la préface de *Fayel* où nous prenons ces documents, n'a cure que des moyens pratiques d'exhiber des fantômes, qui ne fussent pas ridicules. Il est metteur en scène. C'est encore ainsi que la tragédie de Voltaire, *la Mort de César*, ayant peu de succès à Paris, lui d'Arnaud suppose que c'est que le public répugne à voir, étendu sous ses yeux, le cadavre ensanglanté du Dictateur, et il suggère de le présenter voilé ; — on apercevrait seulement les pieds, dit-il gentiment. Pour tourner d'autres difficultés, il n'y aurait point de procédés matériels : il aura recours au style, à l'éloquence, à la poésie, et c'est là qu'il est dans le vrai.

En terminant ce travail, on nous permettra une dernière citation de d'Arnaud : (1)

---

(1) *Fayel*, préface, p. xx, Paris, Delalain, 1777.

« Médée, sur le théâtre d'Athènes, porte le couteau dans le sein de ses deux enfants : je la ferois voir sur le nôtre, amenée à cet excès de fureur par mille ingratitudes de la part de Jason, dans un violent accès de rage immolant un de ses fils, jetant avec précipitation le poignard, embrassant avec transport l'innocente victime, faisant éclater des sanglots, des convulsions de douleur, pressant contre son sein l'autre enfant, le couvrant de ses baisers, l'inondant de ses larmes ; Jason s'offriroit à sa vue, il reculeroit à l'aspect d'une femme égarée de désespoir qui tiendroit, comme je l'ai dit, un de ses enfans dans ses bras, et dont l'autre seroit à ses pieds: « Perfide, s'écrieroit-elle, est-ce à toi de trembler ? Approche, sois sans pitié, tu vois tes attentats ; oui, c'est toi qui as commis tous mes crimes ; c'est toi qui as pu égarer le bras maternel, qui l'as poussé, qui l'as conduit dans le sein de cette misérable créature ! oui, barbare, c'est toi qui as enfoncé le couteau dans le cœur de mon enfant. » Elle releveroit aussitôt ce corps ensanglanté, l'embrasseroit encore en s'écriant, et en l'arrosant de nouvelles larmes. »

Ne prenez pas garde à ses incorrections, la page est intéressante et juste, le discours de Médée, de la fièvre qu'il faut.

Et c'est là, à n'en pas douter, ce que Baculard d'Arnaud a écrit de plus romantique.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. *Ouvrages de d'Arnaud*

I. MANUSCRITS

A. POÉSIES.

Œuvres poétiques diverses. Autographe XVIIIe siècle. Papier 127 feuillets. Formats divers. Bibliothèque de Troyes, 2504.

Théâtre de F. T. M. de Baculard d'Arnaud ; fragments : 1° les Compliments pour la fête de Mme la prieure ; 2° « Solon ou l'école de la Vérité », mélodrame historique en trois actes, et scénario de la même pièce distribuée en cinq actes. — Deuxième acte d'une pièce en vers : « Scène I. Dornal, Polémon, - Polémon « C'est donc ici que la fortune habite ? » — Fragments d'une pièce en vers (sur la châtelaine de Vergy ?) — Autographe XVIIIe siècle. Papier 225 sur 160 mill.

Epigrammes (IV-XIII) autographe XVIIIe siècle. Papier 3 f^os sur 170 mill. Bibliothèque de Troyes 2.501.

Odes anacréontiques, livres IV et V, par François Thomas Marie de Baculard d'Arnaud. — Autographe XVIIIe siècle. Papier 21 pièces, 230 sur 175 mill. Bibliothèque de Troyes 2.500.

B. OUVRAGES EN PROSE.

Etudes critiques, anecdotes et papiers divers de F. T. M. de Baculard d'Arnaud.

Autographes.

On remarque dans cette liasse les pièces suivantes : « Le théâtre du grand Corneille dégradé par M. de Voltaire » — sur Julie ou la nouvelle Héloïse ; notes sur Perse et Horace ; — « La réunion inattendue » ; « Montagu et Brandall », anecdote anglaise ; — Lettre sur les XIIIe et XVIIIe volumes des Œuvres de M. de Voltaire contenant son Essay sur l'Histoire générale, etc. XVIIIe siècle. Papier 350 sur 230 mill. Bibliothèque de Troyes 2.503.

C. LETTRES DE CORRESPONDANTS DE D'ARNAUD.

De Fanny Mouchard, femme de Claude de Beauharnais, à M. d'Arnaud, rue des Postes, près de l'Estrapade, à Paris. — Le félicite sur son ouvrage 1798 ?

(Bibliothèque de la Rochelle. Manuscrits 614 f° 120).

De Vincent, curé de Quincey.

Lettre à Baculard d'Arnaud (1776).

(Bibliothèque de Troyes 2764, I. 2).

(A citer en outre, un catalogue Charavay, d'autographes de Baculard d'Arnaud à la date du 3 Février 1868.)

II. IMPRIMÉS

A. ŒUVRES DÉTACHÉES.

a. THEATRE.

(La première œuvre théâtrale de d'Arnaud, *le mauvais Riche*, en cinq actes et en vers, n'a pas été imprimée. Représentée en février 1750 sur la scène de l'hôtel de Clermont-Tonnerre au Marais, elle fut jouée aussi à Berlin, dans une fête que le roi de Prusse donnait à la Princesse, sa sœur, madame la Margrave de Bareth).

Anonyme. *Amour, ce sont là de tes jeux*, 1740, in-12 (c'est le même que le *Bal de Venise*).

Anonyme. *Le Bal de Venise*, 1747, in-12 (c'est *Amour, ce sont là de tes jeux* [1747 m'est suspect. Grimm, II, 59] — Avignon, Girard, 1751, in-12, B. N. Ye 2.516.

Anonyme. *Amour, ce sont là de tes jeux*. Bruxelles (Paris) 1754 in-12.

Anonyme. *Coligny ou la Saint Barthélemy*, tragédie en trois actes et en vers, Paris, 1740, in-8°. Querard ?

Amsterdam. J. F. du Sauzet fils, 1740, in-8°, B. N. 8° Y th 3.635, 3.636, 3.637.

Lausanne et Genève. M. M. Bousquet, in-8°, 1774, B. N. 8° Y th 3.639.

Paris. in-12, 1751, B. N. Y f. 6.360.

Londres et Paris. 1789, in-8°, B. N. 8° Y th 20.366.

Lausanne. Bousquet, in-8°, 1789, B. N. Y f. 11.351.

Sd - Sl, in-8°, B. N. 8° Y th 3.638.

Le cardinal de Lorraine ou les massacres de la Saint Barthélemy. Tragédie en 3 actes par mons.. De F***. Leipsic et Londres, s n, 1756 de 56 pp. (Soleinne).

(Hamilton remplacé par le cardinal de Lorraine).

Coligni ou la Saint Barthélemy — Paris, chez les marchands de nouveautés, 1789.

« Cette tragédie a eu plusieurs éditions. Les Anglais lui ont fait l'honneur de la traduire et c'est à cette traduction anglaise que nous sommes redevables de la tragédie de Charles IX. Ainsi, M. de Chénier, comme on voit, a plus d'une obligation à M. d'Arnaud. M. d'Arnaud est véritablement l'inventeur du sujet. »

Les Amans malheureux, ou le Comte de Comminge, drame en trois actes et en vers, précédé d'un discours préliminaire et suivi des Mémoires du comte de Comminge. La Haye et Paris, L'Esclapart, 1764, in-8°, B. N. 6 exempl. Y f. 6.361, 6.362 ; 8° Y th. 492, 493, 494 et Y², 14.489 (1).

« 20 novembre 1764. M. Dorat vient de régaler le public d'une nouvelle héroïde : c'est une lettre du Comte de Comminges à sa mère. Elle est composée d'après les Mémoires du Comte de Comminges, que M. Dorat attribue faussement à Mad. la comtesse de Murat : ils sont de madame de Tencin, auteur du *Siège de Calais.* »

Bachaumont, II, 121.

« 24 novembre 1764. M. d'Arnaud a mis en drame l'histoire du Comte de Comminges. » Bachaumont, II, 123.

— *Les Amants malheureux ou le comte de Comminge,* drame en trois actes et en vers. Londres et Paris, 1765, in-8°, B. N. Y f. 6.901.

— *Le Comte de Comminge ou les Amants malheureux,* drame par M. d'Arnaud, 3e édition, Paris, Le Jay, 1768, in-8°, B N, Y f. 6.901.
..... 1768, 4e édition. *Ibid.* in-8°, B. N. Y f. 8.080.

— *Les Amants malheureux ou le Comte de Comminges,* drame par M. d'Arnaud. 6e édition. La Haye. P. Gosse junior et D. Pinet, 1775, in-12° B. N. Y² 14.508 (3).

— *Les Amants malheureux ou le Comte de Comminges,* drame en trois actes, à la Trappe, 1790, in-8°, B. N. Y f. 11.229.

— Sd. Sl. in-8°, B. N. 8° Y th 491.

— suivis des lettres et du drame. Hambourg, Fauche ; Paris, Lepetit, 1793, in-24, B. N. Y f. 6.902 et velins 2.360.

— *De rampzalige Gelieven of de Graaf van Comminge,* toneeldicht het fransch gevolgd van den Hr. d'Arnaud (door Johannes Van Dyk). Leyden. C. Heyligert, 1773, in-8°, B. N. Y th 69.463 (18).

— *De Graaf van Comminge, of de ongelukkige Gelieven,* tooneelspel (van d'Hr. d'Arnaud vertaald) door Piéter Pyhers. Amsterdam, P. J. Vylenbroek 1788, in-8°, B. N. Y th 68.266.

Euphémie, ou le triomphe de la religion, drame en trois actes, Londres et Paris, Lejay, 1768, in-8° [Ste-Genevieve 8° Y 2802] B. N. Y f. 6.422-6423.

— 2e édition, 1768, *ibid.* in-8°, B. N. Y f. 8.081.

— 3e édition, 1768, *ibid.* in-8°, B. N. Y f. 8.082.

— 1775, *ibid.* in-12°, B. N. Y² 14.509 (3).

— *Euphémia, of de triomf van den Godsdienst,* toneeldicht, het fransch gevolgd van d'Hr. d'Arnaud (door Joannes van Dyk). Maastricht. J. Lekens, 1769, in-8°, B. N. Yi 969 et 2.407.

— *Euphémia, of de zegepraalende Godsdienst,* tooneelspel (van d'Hr. d'Arnaud, vertaald door Pieter Pypers. Amstermdam. M. Shalekamp, 1793, in-8° Y i, 2.408.

Fayel, ou Gabrielle de Vergy, tragédie en 5 actes et en vers, précédée d'une préface sur l'ancienne chevalerie, et suivie d'un Précis de l'histoire du châtelain de Fayel. Paris, Lejay, 1770, in-8°. B. N. Y f. 6424, 8083 ; 8° Y th 6715, 6716, 6718 et 6719.

— *ibid.* 1775, in-12°, B. N. Y² 14.509 (2).

— Nouvelle édition. Paris, Delalain, 1777, in-8°, B. N. 8° Y th 6717. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y f. 4283.

— *Il Fayel*, tragedia del sig. d'Arnaud, tradotta in versi Scioltli dal co Carlo Gozzi. Venezia, per il Colombani, 1772, in-8°, B. N. velins 2359.

— *Mérinval*, drame en 5 actes et en vers. Paris, Lejay, 1774, in-8°. B. N. Y f. 6916, 8084 et 8° Y th 11.668.

— 1774. Londres et Toulouse. J. F. Baour, in-8°, B. N. 8° Y th 11.669.

— 1775. Paris, Lejay, in-12, B. N. Y², 14.510 (2).

— *Mérinval*, dramma del signor d'Arnaud, tradetto da Elisabetta Caminer Turra. Venezia, 1798, in-8°, B. N. Y d 3137.

— *Mérinval*, of de gevolgen der Wraakzucht, tooneelspel (van d'Hr. d'Arnaud, vertaald) door Pieter Pypers. Amsterdam, P. J. Uylenbroek 1798, in-8°, B. N. Y th 69.121.

— *Robinson Cruzoé dans son Isle*, comédie en un acte par d'Arnaud. Amsterdam, C. N. Guérin, 1787, in-8°. Pièce 8° Y th 15.652.

b. POESIES DIVERSES.

Ode sur la naissance de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé... par M. d'Arnaud, âgé de dix-sept ans. Paris, Prault père, 1736, in-8°. Pièce. B. N. Y e 14.369.

L'élève de la philosophie, poème, 1743, in-8°.

Les dégoûts du théâtre, épître, 1745, in-8°.

Epître à M*** Sl. 1746, in-8°. B. N. Y e 9511 et Y f. 8908.

La mort du maréchal de Saxe, poème, Dresde, 1750, in-4°. B. N. Y e, 1869.

— 1752, in-12°, *ibid.* in-8°, Ln²⁷ 18.620 (2).

— 1759, in-8°. Anvers et Paris. L. Prault, in-8°. B. N. Y e, 14.371.

— 4e édition. 1759, *ibid.* in-8°. B. N. Y e 9.673.

Les avantages des Beaux-Arts, épître, 1750, in-4°.

L'hymen et la naissance, ou le mariage du prince Henri, frère du roi de Prusse, poème, 1752, in-4°.

Elvire, poème. Amsterdam, 1753, in-12.

Ode sur les arts. Berlin, 1754, in-12. Pièce B. N. Y e 14.370.

La France sauvée, poème, 1757, sl in-4°, B. N. Y e 1629 et 1936.

— 2e édition, 1757. B. N. Y e 1937.

Grimm, t. III, 357 : 1er mars 1757. « *La France sauvée* est un poème de M. d'Arnaud sur l'assassinat du roi. Ce poème n'a pas fait fortune. »

Analyse dans Fréron, 1757, II, 118 sqq.

A la nation, poème « Des chevaliers français tel est le caractère » (*Zaïre*). Sl. (Paris) 1762, in-4°, B. N. Y e 1631.

« C'est une adulation basse pour le ministère », dit Bachaumont, tome I, page 70. 18 Avril 1762.

La vraie grandeur ou Hommage à la bienfaisance de... monseigneur le duc d'Orléans, poème, par M. d'Arnaud, Paris, Maradan, 1789, in-8°, Y e 14.374 et 8° Y e 20.456.

La naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, ode par M. d'Arnaud.. Dresd. G. C. Walter, sd. in-4°. B. N. Y e 1870.

c. OUVRAGES EN PROSE.

Anonyme. *Theresa*, histoire italienne. La Haye-Paris 1745, in-12.

Les Epoux malheureux ou Histoire de Mr et Mme de la Bedoyère écrite par un ami. La Haye, 1745, in-12.

— .....*Bédoyère*. Avignon, 1746. 2 tomes en un volume in-12. B. N. Y e 75.022-75.023.

— Le même. La Haye, 1749, in-12.

— Nouvelle édition, 1758-1780, 2 vol, in-12.

— La Haye, 1764 in-12 B. N. Y e 32.825.

— La Haye, 1773 in-12 B. N. Y e 32.826-32.827.

— La Haye, 1777 in-12 B. N. Y e 32.828-32.829.

— *Les Epoux malheureux - Histoire de M. et Madame de la Bédoyère*, nouvelle édition corrigée et augmentée d'*Agathe*, comédie en vers pour servir de conclusion à ces mémoires. 4 t. en deux volumes. Amsterdam (Paris) Cailleau, 1768, in-12.

« Nous avons même enrichi cette édition du fameux plaidoyer de MM. de la Bédoyère fils, de l'excellent Mémoire de Me Gueau de Reverseaux et du Prononcé de l'Arrêt qui en est survenu. » Avis sur cette édition.

— *Les Epoux malheureux ou Histoire de Monsieur et Madame de* *** Paris, Vve Ballard, 1783. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y 2 2927 - 2928.

— Nouvelle édition du tout. Avignon, 1792, 4 volumes in-12.

— Paris, Laporte, 1803, an XI — 2 volumes in-12. B. N. Y e 14.521-14.522, 14.532-14.533.

« On en compte plus de 60 éditions sans compter les traductions », dit l'Avertissement de : Les Epoux malheureux ou Histoire de M. et Mme de ***, nouvelle édition corrigée, augmentée de deux nouvelles parties qui sont la conclusion de l'histoire, enrichie de belles estampes, etc... par M. d'Arnaud, 2 volumes, chez Laporte, libraire, rue des Noyers, 1783.

Fanny ou la Nouvelle Paméla. Amsterdam et Paris..... Quérard.

— *Fanni ou l'heureux repentir*, histoire angloise. Londres, 1764, in-12. B. N. Y e 7159.

— .... 1775. B. N. Y e 14.507 (2).

— *Fanni ou la nouvelle Paméla*, histoire angloise, par M. d'Arnaud, troisième édition, Paris, 1767, l'Esclapart, in-8°. Ste-Geneviève 8° Y 2802 — B. N. Y 2 14.489 (2).

— *Fanny, of het gelukkig Berouw*, zedenspel (het fransch gevolgd van d'Arnaud) door het Kunstgenootschap — Leyden, voor het Kunstgenootschap, 1770, in-8°. B. N. Y i 2415 et Y th 67.998.

Premier discours préliminaire qui se trouve à la tête de la première édition de « Les Amans malheureux ou le Comte de Comminge », drame par Baculard d'Arnaud, s.l. n.d. in-8°. B. N. Y f. 6365.

Supplément à la première édition du drame du « Comte de Comminge » par M. d'Arnaud (second discours préliminaire). Amsterdam et Paris, l'Esclapart, 1765, in-8°. B. N. Y f. 6363.

Anonyme. *Sidney et Silly ou la bienfaisance et la Reconnaissance.* histoire anglaise, suivie d'odes anacréontiques, par l'auteur de « Fanni ». Londres et Paris, Desaint junior, 1766, in-12. (A la fin recueil d'odes anacréontiques). B. N. Res. Y² 1678.

— Londres et Paris, l'Esclapart, s.d. in-12, 30 sols. [Y² 16.986 et 68.414].

Clary ou le Retour à la vertu récompensé. Paris, 1767, in-8°. Ste Geneviève 8° Y 3991.

Julie ou l'Heureux Repentir, histoire anglaise. Paris. Lesclapart, 1767, in-8°. Ste Geneviève, 8° Y 3991.

Lucie et Mélanie ou les Deux Sœurs généreuses, anecdote historique par M. d'Arnaud. Paris, l'Esclapart, 1767, in-8°. Ste Geneviève 8° Y 3991. B. N. Y² 14.489 (3) 14.495.

— Nouvelle édition, Paris, 1792, in-12.

Nancy, ou les malheurs de l'Imprudence et de la Jalousie. Paris, l'Esclapart, 1767, in-8°, Ste Geneviève 8° Y 3991. — B. N. Y² 14.499. Res. p. Y² 125.

Batilde ou l'Héroïsme de l'amour, anecdote historique. Paris Vve Duchesne, 1767, in-8°. — Ste Geneviève 8° Y 3991.

— Paris, Lejay, 1770, in-8°.

Selicourt, nouvelle. Paris, Lejay, 1769, in-8°. — Ste Geneviève 8° Y 39.902. B. N. Y² z 89.

— Paris, Lejay, 1771, in-8°.

Anne Bell, histoire anglaise. Paris, Lejay, 1770, in-8°. [Ste Geneviève 8° Y 1094]. B. N. Y² 14.438. Res. Y² 2926.

— *Anna Bell,* histoire anglaise. Paris, Lejay, 1770, in-8°.
..... 1775, Yverdon, in-12. B. N. Y² 14.509 (1).

Sidney et Volsan, histoire anglaise par M. d'Arnaud. Londres et Paris, Lejay, 1770, in-8°, B. N. Y² 14.535 (1).
(C'est le même que *Sidney et Silly*).

Adelson et Salvini, anecdote anglaise. Paris, Lejay, in-8°, 1772. B. N. Y² 4535 (2).
..... Hambourg (Paris) 1792, in-18.

Sargines, nouvelle par M. d'Arnaud. Paris, Lejay, 1772, in-8°. B. N. Y² 72.279 et Y² z 167. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2956.

— Paris, imprimerie de Didot l'aîné 1781, in-24, par ordre du Comte d'Artois. B. N. Res. T 3861, 3909 et 3976 ; velins 2567.

— 1788, 2e édition. Paris, Lejay, in-8°. B. N. Y² 14.534.

— *Sargines ou l'Elève de l'Amour,* nouvelle française ornée de deux figures. Hambourg, Fauche ; Paris, Lepetit, 1793, in-18. B. N. velins 2435.

Bazile, anecdote française. Paris, Lejay, 1773, in-8°. — Suite des *Epreuves du Sentiment,* t. III, 2e anecdote. B. N. Y² 4536 (2).

Zenothemis, anecdote marseillaise par M. d'Arnaud. Paris, Lejay, 1773, in-8°. B. N. Y² 14.502 (2) 14.536 (1) 74.820. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2957.

— *Ibid.* in-12. B. N. Y² 14.510 (4).

Varbeck, Paris, Delalain, 1774, in-8° (au tome 1er des *Nouvelles historiques,* 2e nouvelle. B. N. Y² 14.505.

Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2951.

Salisbury, Paris, Delalain, 1774, in-8° (au tome 1er des *Nouvelles historiques*. B. N. Y² 14.503. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2950.

— 1774, *ibid.* in-12. B. N. Y² 14.510.

Liebman. Paris, Delalain, 1775, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*, tome III, 4e anecdote. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2938.

Lorrezo, Paris, Delalain, 1775, in-8°. Suites des *Epreuves du Sentiment*. Tome III, 2e anecdote. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2937.

— *Lorrezo*, nouvelle, par M. d'Arnaud, Paris, imprimerie de Didot l'aîné, 1781, in-18. B. N. Res. Z 3866, 3913, 3949, 3977 ; par ordre de Mgr le comte d'Artois. B. N. velins 2572.

Rosalie. Paris, Delalain, 1775, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*, tome III. 5e nouvelle. B. N. Y² 14.481. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2939.

Makin. Paris, Delalain, 1775, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*, tome IV, 4° nouvelle. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y², 2942.

Ermance. Paris, Delalain, 1775, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*, tome IV, première nouvelle. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y², 2940.

Le Sire de Crequi. Paris, Delalain, 1776, in-8°. Suite des *Nouvelles historiques*. Tome 1er, 3e nouvelle. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y², 2952.

D'Almanzi. Paris, Delalain, 1776, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*. Tome IV, 2e anecdote. B. N. Y², 14.483.

Pauline et Suzette. Paris, Delalain, 1777, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment. Tome* IV, 3e anecdote. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2941.

Germeuil. Paris, Delalain, 1777, in-8°, Suite des *Epreuves du Sentiment*, tome IV, 5e anecdote. B. N. Reliure aux armes de la comtesse de Provence. Res. Y² 2944.

Anonyme. *Vie de Desrues*, exécuté à Paris, en place de Grève, le 6 mai 1777. Paris, chez tous les libraires, 1777, in-12. B. N. Res. Ln27 6009 et 6009 A.

Le Prince de Bretagne, Paris, Delalain, 1777, in-8°. *Suite des Nouvelles historiques*. Tome II, B. N. Reliure aux armes de la comtesse de la comtesse de Provence. Res. Y² 2953.

Daminville, première anecdote du tome V des *Epreuves du Sentiment*. Paris, Delalain, 1778, in-8o, B. N. Y² 14.484. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2945.

Henriette et Charlot. Paris, Delalain, 1779, in-8°. Suite des *Epreuves du Sentiment*. Tome V, 2e histoire. B. N. Y² 14.485. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2943.

Amélie. Paris, Delalain, 1780, in-8°, B. N. Y² 14.486. Suite des *Epreuves du Sentiment*. Tome V, 4e anecdote. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2946.

La duchesse de Chatillon, Paris, Delalain, 1780, in-8°, Suite des *Nouvelles historiques*. Tome II, 2e nouvelle. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2954.

Le comte de Strafford, Paris, Delalain, 1781, in-8°. Suite des *Nouvelles historiques*. Tome II, 3e nouvelle. B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2936.

Histoire de l'infortuné comte de Comminge et d'Adélaïde de Lussan. Lille, 1793, 2 volumes in-12. *Les Loisirs inutiles*. Paris, 2 volumes in-8°.

Denneville ou l'homme comme il devrait être, par d'Arnaud. Paris. Testu, 1802, an X, 3 volumes in-12 avec 7 jolies gravures, 7 fr. 50. B. N. Y³ 14.460-14.462.

— 1806. Paris, imprimerie de l'*Encyclopédie des Dames*, 3 volumes in-12. B. N. Y³, 14.463-14.465.

Lorimon ou l'Homme tel qu'il est, roman moral par *** et publié par B*** d'Arnaud. Paris, Patris et Gilbert, 1802, 3 volumes in-12 avec 7 jolies figures, 7 f. 50 ; 3 volumes in-8°, papier fin, 12 f., papier velin, 24 f. (sd.). B. N. 14.492-14.494.

Eustasia, histoire italienne par B*** d'Arnaud. Paris, André, 1803. 2 volumes in-12, 3 f. B. N. Y³ 14.487-14.488.

B. RECUEILS

a. DES ŒUVRES DE D'ARNAUD.

*Lettre à Monsieur l'abbé Phi**** au sujet des tragédies de M. de Voltaire* par Ba*** d'Arnaud. La Haye, 1736, in-12 pièce. B. N. Y f. 8085 et Z Bengesco 588.

Œuvres diverses. Berlin (Paris) 1751, 3 volumes in-12 (édition désavouée). B. N. Y³, 9518-9520.

[C'est l'*Epître à Manon* de ces volumes qui fait Baculard d'Arnaud correspondant du roi de Prusse. Grimm, t. II, p. 82 et note.]

Les Lamentations de Jérémie : odes sacrées. En Saxe, 1752.

— Nouvelle édition dédiée à la reine de Pologne. Paris, imprimerie Vve Lottin, 1er Août 1757, d'après Grimm III, 398.

— 1757. Vve Lottin et Butard, in-8°. B. N. A et Y³ 9509.
in-8°. B. N. A 7002 et Y³ 14.373.

— Nouvelle édition. Paris, Lejay, 1769, petit in-8°, 2 f. 50, avec une très belle gravure. B. N. Y c 8.770.

« On ne peut disputer à ce poète la facture des vers. C'est dommage qu'il soit si dépourvu d'idées. » Grimm l.c.

« Cet ouvrage si connu a eu trois éditions en Allemagne et plusieurs en France. »

Analyse dans Fréron, 1757. V. 169.

Les Œuvres de... Paris, 1770, 12 volumes grand in-8° avec figures, 72 francs.

— Nouvelle édition. Paris 1803, 12 volumes grand in-8°.

— Nouvelle édition. Paris, 1815. 12 volumes grand in-8°.
S. G. 8° △ 51.555.

Les Epreuves du sentiment, Paris, Maestricht, J.-E. Dufour, 1772, 12 vol. in-12. B. N. Y² 14.466.

— ..... Paris, Lejay, 1772-1781, 12 vol. in-8°, avec gravures. B. N. Reliure aux armes de Marie Antoinette. Res. Y² 2934-2935.

— 1773. Neufchâtel, imprimerie de la société typographique. 4 vol. in-8°. B. N. Y² 14.467-14.470.

— 1775-1778. Paris, Delalain, 5 vol. in-8°. B. N. Res. Y² 2929-2933.

— 1781. Paris, Moutard, 6 volumes in-12. B. N. Y² 14.471-14.476.

— 1784. Maestricht, J. E. Dufour, 4 volumes in-12. B. N. Y² 14.477-14.480.

— ..... la même 1779. Sorb. Rr 140.

— 1806. Paris, Laporte, 6 volumes in-12. B. N. Y² 14.512-14.517 et 14.523-14.528.

Nouvelles historiques. Paris, Delalain, 1774-1783, 3 volumes in-8°, B. N. Y² 14.500-14.502. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. B. N. Res. 2949.

— Nouvelle édition. Paris, 1803, 3 volumes in-12, 7 f. 50, B. N. Y² 14.512-14.520 et 14.529-14.531.

Œuvres complètes de M. d'Arnaud, nouvelle édition, Amsterdam, MM. Rey, 1775-1776, 5 volumes in-12. B. N. Y² 14.507-14.511.

Œuvres dramatiques, Amsterdam, D. J. Changuion B. Vlam 1782, 2 volumes in-12. B. N. Y f. 4.400-4.401.

— *Les aventures du comte de Rivière,* nouvelle française ; *Charles de France, duc de Berri,* nouvelle française ; *La disgrâce de Comines,* nouvelle française. Paris, Nyon l'aîné, 1783. in-8° B. N. Reliure aux armes de Marie-Antoinette. Res. Y² 2955.

Les Délassements de l'homme sensible, ou anecdotes diverses, Paris, Buisson, 1783 et années suivantes, 24 parties en 12 volumes in-12.

1re Série : 6 volumes 1783-1786. 2e année, 6 volumes 1787. Ste Geneviève, les 6 derniers volumes 8° Y 3983. B. N. Reliure aux armes de Montmorency, Y² 14.439-14.450. Aux armes de Marie-Antoinette Y² 14.451-14.459.

Les Loisirs utiles. — Linville ou les plaisirs de la vertu ; Eugénie ou les Suites funestes d'une première faute, par d'Arnaud. Paris, Lepetit, an II, deux volumes in-24. B. N. Y² 14.490-14.491.

Les Matinées, nouvelles anecdotes. Paris, Lemière, Maradan, 1799. 3 volumes in-12 avec figures, 5 francs.

— par D'Arnaud. Paris, imprimerie de Vatar-Jouannet, an VII, 3 tomes en 1 volume in-12. B. N. Y² 14.496-14.498.

— Les œuvres de... Paris, 1803. 23 volumes in-12. 58 francs.

b. OU SONT INSEREES DES ŒUVRES DE D'ARNAUD.

Voltaire, édition Beuchot. B. N. 899 (8) et 951 contenant :

Dissertation historique sur les ouvrages de M. de Voltaire, par M. d'Arnaud, Sl. n.d. (1750) in-12.

Journal des dames, décembre 1765, contenant : *Anecdote sur la mort de Charles Ier, roi d'Angleterre*, Sl. n.d. in-12.
Pièce Z Z 3683

Almanach des Muses, 1765 sqq.

contenant notamment 1765 p. 75 *Elégie*.

1766 p. 39 : *Epître au duc de Wurtemberg*.

1766 p. 123 : *A Madame* *** chanson

« Lorsque l'on est toujours aimable,
L'on est toujours sûr d'être aimé. »

1767 p. 7 : *Invocations aux Amours et aux Grâces*, premières pièces du recueil d'odes anacréontiques publiées à la suite de l'histoire anglaise de *Sidney et Silly*. Ces odes sont au nombre de 60. L'Almanach de 1767 en donne quatre après l'invocation, dont la dernière, écrite quand l'auteur songeait à faire paraître « un drame du même genre que le comte de Comminge », est un dialogue entre l'amour et le poète :

Permets-moi, dit le poète à l'amour

Permets-moi de cueillir un rameau de cyprès.
Par des accents plaintifs, Melpomène m'appelle
J'aime à gémir, à pleurer avec elle.
A me rendre aux tombeaux, elle vient m'exciter ;
Une seconde fois, amour, j'ose y descendre ;
Mais, Dieu charmant, c'est pour te rapporter
Un cœur encor plus sensible et plus tendre (p. 117).

1770 p. 61, *Les arbres dans l'automne*, idylle.

p. 73, *Epître à Ariste*, qui valut à d'Arnaud d'être nommé l'*Yung* français.

1771 p. 89, *Epître à Mr* *** qui composait des pièces trop libres. Partie en a été citée plus haut au cours de la biographie de d'Arnaud.

p. 157, *Epître sur les avantages de l'adversité*.

« Elle fait aimer et estimer l'auteur qui l'a produite. Toutes les âmes sensibles éprouvent du penchant pour ceux qui savent si bien parler leur langage. »

1785 p. 5, *A M. le comte de Haga*. C'était le roi de Suède qui voyageait incognito.

L'Année littéraire, 1765, t. VI, p. 287. Vers à Mlle ***, 1766, t. II, p. 195. *Le baiser justifié*, ode anacréontique. *L'aigle de Jupiter et la colombe de Vénus*, ode anacréontique.

Le nouveau Trésor du Parnasse ou Elite de Poésies fugitives, à Liège, chez Bassompierre, imprimeur-libraire, et se vend à Paris, chez les Libraires associés, 1772, avec approbation et permission, 6 volumes petit in-12.

Contenant : Tome II, p. 230, *La couronne et la houlette*, conte.

p. 260, *Madrigal à Mlle* *** *qui peignoit*.

V, p. 275, *Madrigal à Mlle de*.

VI, p. 42, *Le Papillon*, idylle.

p. 58, *Les arbres dans l'automne*, idylle.

p. 115, *Epître sur les avantages de l'adversité*.

Longchamp et Wagnière qui était secrétaire de Voltaire, dont il est question dans Bachaumont, III, 112, 13 décembre 1766.

Mémoires sur Voltaire, B. N. Z. Bengesco, 443 (2).
Z. Beuchot 1495 (2).
contenant au tome II, p. 512, une lettre de d'Arnaud.

Le Trésor du Parnasse ou le plus joli des Recueils. Londres, 1763.
Contenant notamment Tome I, p. 251, *Epître à M. D****
IV, p. 1, *A la Nation.*
p. 20, *Epître à Manon.*
p. 26, *Le papillon.*
Et des odes anacréontiques.

II. *Ecrits Biographiques et Littéraires sur d'Arnaud*

I. ÉTUDES GÉNÉRALES

CAROL ANGEBERT : *Arnaud Baculard.* Provins, s.d. (1853) in-8°, B. N. Ln[27] 629.

(Il s'agit du fils de Baculard d'Arnaud, et c'est un article de journal).

CHEVRIER : *Le Colporteur*, histoire morale et satirique. Londres, s.d. (1763).

ELOESSER : *Das bürgerliche Drama*, seine Geschichte im XVIIIe und XIXe. Jahrhundert, Berlin, 1888.

F. GAIFFE : *Etude sur le drame en France au XVIIIe siècle*, 1910, in-8°, p. 46-70.

G. LANSON : *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*, 1887, in-8°, 2e édit. 1903.

CH. MONSELET : *Les Oubliés et les Dédaignés* : figures littéraires de la fin du XVIIIe siècle, 1857, 2 v. in-12.

WETZ : Die Anfange der ernsten bürgerlichen Dichtung der achtzehnten Jahrhunderts. Strasbourg, 1885, in-8°.

II. BIOGRAPHIES

Bib. Nat. Ms fr. 22.109 : f° 239. « A M. le lieutenant criminel » requête de Cerf Levi pour se disculper et accuser à son tour Arnaud Baculard ou Baculard d'Arnaud, Conseiller d'Ambassade en Saxe, et Mérouville. [Mars 1774]. Paris, J. B. Brunet et Demouville, in-4°, 22 p. — f° 250. Réponse Sommaire pour le sieur Pierre Leroi, banquier à Paris, controleur des rentes et consorts, contre Baculard d'Arnaud et le libraire Lejay. Signé Ader, avocat. Paris, L. Cellot, 1779, in-4°, 22 p.

DENINA : *La Prusse littéraire sous Frédéric II.* Berlin, 1790-1791, 3 v. in-8°, B. N. M 25.344 - 25.346.

DESESSARTS : *Les Siècles littéraires de la France ou Nouveau Dictionnaire historique.* Paris, 1800-1801, 6 v. in-8°.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux : VII, 624 ; VIII, 646 ; XIV, 75, 152.

A. JAL : *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire.* Paris, Plon, 1872.

MARAIS : *Correspondance publiée par de Lescure.* Paris, Didot, 1863.

J. J. OLLIVIER : *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siecle,* 1901-1905, 4 parties, in-4°.

— *La cour royale de Prusse,* 1902.

— *Les Cours du prince Henri de Prusse, du margrave Frédéric de Bayreuth et du margrave Charles Alexandre d'Anspach.* 1903, 4° Y f. 167.

III. LES THÉORICIENS DU DRAME AU XVIIIe SIÈCLE

L. CHARPENTIER : *Cause de la décadence du goût sur le théâtre.* Paris, Dufour, 1768, 2 parties in-12. B. N. Y 606-607.

DIDEROT : *Œuvres complètes, édition Assezat et Tourneux.* Tomes VII et VIII.

MERCIER : *Du Théâtre, ou nouvel essai sur l'Art dramatique,* 1773.

— *De la Littérature et des Littérateurs, suivi d'un nouvel examen de la Tragédie française.* Yverdon, 1778, in-8°.

BECLARD : *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps.* Paris, 1903, in-8°. 1er volume seul paru.

ZOLLINGER : *L. S. Mercier als Dramatiker und Dramaturg.* Strasbourg, 1899, in-8°.

IV. INFLUENCES SUBIES

A. INFLUENCES FRANÇAISES.

LANSON : *Manuel bibliographique de la littérature française.* Tome III, page 669.

— *Les Idées dramatiques de Voltaire.*

Lettres sur *Œdipe* (1719) en tête de la pièce.

Préface de *Hérodote* et *Marianne,* 1725.

Préface d'*Œdipe,* 1730.

Discours sur la tragédie (en tête de *Brutus*) 1731.

Lettres philosophiques XVIII et XIX, 1734.

A M. le chevalier Falkener. Dédicace de *Zaïre,* 1736.

Préface de l'*Enfant prodigue,* 1738.

Lettre à M. le marquis Scipion Maffei (en tête de *Mérope*). 1744.

Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne en tête de *Sémiramis,* 1749.

Préface de *Nanine*, 1749.

Epître à S.A.S. Mme la duchesse du Maine (en tête d'*Oreste*), 1750.

Préface de *Rome sauvée*, 1753.

Lettres du 4 Décembre 1758 (au marquis Albergati Capacelli), du 18 Juin 1759 (à d'Argental), des 16 Octobre et 16 Décembre 1760 (à Mlle Clairon et à Le Kain).

Appel à toutes les nations, 1761.

Commentaires sur Corneille, 1764.

Préface des *Scythes*, 1767.

Lettres du 15 Juillet 1768 (à H. Walpole) et du 19 Juillet 1776 (à d'Argental).

Discours historique et critique (en tête des *Guèbres*), 1769. Questions sur l'*Encyclopédie*, article : *Art dramatique*, 1770.

Lettre à l'Académie française, 1776.

Lettre à l'Académie française (en tête d'*Irène*) 1778.

Lion : *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*. Paris, 1896, in-8°. [Sorb. Phil. fr. F 9.95].

Lounsbury : *Voltaire and Shakespeare*, 1902.

B. INFLUENCES ALLEMANDES.

Belouin : *De Gottsched à Lessing* ; étude sur les commencements du théâtre moderne en Allemagne (1724-1760) 1909, in-8°.

Breitinger : *Die Vermittler des deutschen Geistes in Frankreich*, 1876, in-8°.

Joret : *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne au XVIIIe siècle*. Paris, 1875 (pages 71-105).

— *Rapports intellectuels de la France et de l'Allemagne avant* 1789. 1884, in-8.

— *La Littérature allemande au XVIIIe siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise*, 1876, in-8°.

R. Rosières : *La littérature allemande en France de 1750 à 1800*. Rev. Bl. 1883, réimp. dans *Recherches sur la poésie contemporaine*, 1896.

V. Rossel : *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*. Paris, 1897.

Th. Supfle : *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich*. Gotha, 1886-1888.

— *Sechs französische Briefe Gottsched's an Baculard d'Arnaud in Dresden*. Zeitschrift zur Vergleihenden Literaturgeschichte. Tome I.

J. Texte : *J.-J.-Rousseau et les origines du Cosmopolitisme littéraire*. Paris, 1895.

C. INFLUENCES ANGLAISES.

Journal étranger, par l'abbé Prévost, Grimm, Toussaint, Fréron, Deleyre, Arnaud et Suard, etc. 1754-1762. 45 vol. in-12 (voy. tout le bien qu'en dit Stein p. 47).

K. Weidenkaff : Die Anschanungen der Franzosen über die geistige kultur der Deutschen im Verlauf des XVIIIe und zu Beginn des XIXe Jahrhunderts, Leipzig, 1906, in-8°.

JUSSERAND : *Shakespeare en France sous l'ancien régime.* Paris, 1898, ch. IV.

LACROIX : *De l'influence de Shakespeare sur la littérature française,* 1856, in-8°.

ROSIÈRES : *La Littérature anglaise en France de 1750 à 1800 dans Recherches sur la poésie contemporaine.* 1896.

V. JUGEMENT DES CONTEMPORAINS

CLÉMENT : *Anecdotes dramatiques.*

Anonyme : Critique de la tragédie de Coligni ou la Saint Barthélemy, par M. de V***. Bruxelles, 1740, in-8°. [Bachaumont, Pidansat de Mairobert, etc. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres.* Londres, 36 vol. in-12, 1777-1789.]

COLLÉ : *Journal et Mémoires,* éd. Bonhomme. Paris, 1868. 3 vol in-12. Sorb. R. Bj 123 8°.

GRIMM, DIDEROT, etc. : *Correspondance littéraire,* éd. Tourneux, Paris, 1877-1882. 16 vol. in-8°. [t. VI, p. 134 et t. VIII, p. 44]

Journal de Paris, 1er Janvier 1777-30 Septembre 1811, in-4°. B. N. 87 vol. Deschiens 90 v. La Bedoyère 95.

Journal de Trévoux, Février 1765, p. 443 (*Les Amants malheureux*) Juin 1768, p. 546 (*Euphémie*) - Juillet 1770, p. 517 (*Fayel*) - Mars 1774, p. 502 (*Mérinval*).

LA HARPE : *Correspondance littéraire.* Paris, 1804-1807, 6 vol. in-8°.

*Lettres de Madame la Comtesse de *** sur quelques Ecrits modernes.* Lettre IX, Déc. 1745, *les Epoux malheureux.*

VI. PARODIES

Anonyme [Marchand et Nougaret ?] *Le Vidangeur sensible,* drame en 3 actes et en prose par M***. Londres et Paris. Jean François Baotien, 1777. Nouvelle édition avec notice par L. Faucon, 1880.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE. *Le Roué vertueux,* poème en prose en quatre chants, 1770.

— *Monsieur Cassandre ou les effets de l'amour et du verd de gris,* 1775, 1781.

VII. INFLUENCES PRODUITES

(A Pompigny Ambigu) *Comminges ou les Amants malheureux,* pantomime.

LE CITOYEN BOUTILLIER : *Pauline et Henri,* joué à Feydau le 19 Brumaire an II. A Paris, chez la citoyenne Toubon, 1794 (v. Welschinger). (L'auteur nous apprend qu'il doit en partie le fond du sujet « *aux délassements de l'homme sensible* », par le citoyen d'Arnaud).

DYSEMBART DE LA FOSSARDRIE : *Batilde ou l'héroïsme de l'amour,* drame en cinq actes et en vers. Tournay, Adrien Serré, 1775, in-8° de 2 ff. et 72 p. (La scène se passe sous Clovis II : des laquais apportent des lettres !)

JACQUES MARIE BOUTET DE MONVEL : *Le chevalier sans peur et sans reproche, ou les amours de Bayard.* Comédie héroïque, 4 actes prose. Lyon, 1789.

— *Raoul, sire de Créqui.* Com. 3 actes pr. et ar. mus. de Dalayrac. Amsterdam, 1791.

— *Sargines ou l'élève de l'amour.* Com. 4 actes pr. et ar. mus. de Dal***. Lyon, 1789.

BOHAIRE DUTHEIL : *Le siège de Paris,* et les vers de la *Henriade de Voltaire,* distribués en une tragédie en 5 actes, terminée par *le Couronnement de Henri IV,* par l'auteur d'*Eulalie,* drame en 5 actes et en prose, Paris, Vve Duchesne, 1780.

FALBAIRE : *Le fabricant de Londres,* représenté le 12 Janvier 1771.

ALEXIS PITOU : *Les origines du Mélodrame français.* Rev. hist. litt. 1911, p. 256-296.

HENRI WELSCHINGER : *Le Théâtre de la Révolution, 1789-1799,* avec documents inédits. Paris, Charavay, 1880, in-12, pages 198, 241, 338. [Sorbonne LH 306, 12°].

CUBIÈRES PALMEZEAUX : *La manie des drames sombres,* comédie, 3 actes, v. 1770.

— *Ninon de Lenclos ou le prisonnier masqué.* Drame, 3 ac. pr. 1806.

VIII. DRAME NATIONAL

Amalaric, tragédie en cinq actes en vers, par B.V.J. Paris, Prault père, 1743 (Soleinne).

PRÉSIDENT HENAULT : *François II,* 1747.

M. DE LA PLACE : *Adèle de Ponthieu.* Cf. Collé *journal* éd. Bonhomme II, 63-64. Fréron, 1757 VIII fin.

MARQUIS DE BIEVRE : *Vercingétorixe,* tragédie (sa.v.) œuvre posthume du sieur de Bois flotté, étudiant en droit fil, suiv. de notes histor. de l'auteur. S.n. 1770, in-8°.

SAURIN : *Blanche et Guiscard.* Cf. Collé II, 318.

M. MALHERBE : *Cergillan, ou le fanatisme des Croisades,* tragédie en 5 actes (v.) par M. Fontaine. Amsterdam et Paris, Le Jay, 1769 gr. in-8°

Œuvres de Mr J. M. Symou. Amsterdam, 1769, in-8°. Contient d'après le roman de Lescouvel, *La Comtesse de Chateaubriant ou le triomphe de la jalousie,* trag. 5 ac.

MERCIER : *Childéric Ier roi de France.* Dr. hér. 3 ac. pro. Paris, Lejay, 1774.

— *La mort de Louis XI* (copiée 3 sc. par C. Delavigne), *roi de France,* pièce historique, 5 act. pro. Neufchatel imp. Soc. typ. 1783.

— *La Destruction de la Ligue, ou la Réduction de Paris,* pièce nationale en 4 actes pro. Amsterdam, s.n. 1782, in-8°.

— *Jean Hennuyer, év. de Lisieux,* drame en 3 actes. pro. Lisieux, nouv. éd. 1773.

D'OSSIEUX ET IMBERT : *Gabrielle de Passi,* pr. et vaud. 1777.

— *Le Héros français, ou le Siège de St Jean de Lône,* drame héroïque, en 3 actes et en prose, suivi d'un précis historique de cet événement. Amsterdam et Paris, Lejay, 1774, gr. in-8°.

Du Coudray : *Le roi et le ministre ou Henri IV et Sully*, drame en quatre actes, en prose, enrichi de notes historiques par le chevalier.... Paris, Durand, 1775, in-8°. Allusions perpétuelles à Malesherbes.

L. E. Billardon de Sauvigny : *Gabrielle d'Estrées*, tragédie en 5 actes et en vers. Paris, Vve Duchesne, 1778.

Dorvigny : *La rage d'amour, parodie de Roland*, pr. et vaud. 1778.

Saint Marc : *Adèle de Ponthieu* (œuvres de Monsieur de.....) Paris, imprimerie de Monsieur, 1781.

Sedaine : *Aucassin et Nicolette ou les Mœurs du bon vieux temps*, comédie remise en 3 actes et en vers, Paris, Brunet, 1783.

— *Richard Cœur de Lion*, comédie en 3 actes, en prose et en vers. Paris, Brunet, 1786.

Marandon : *Duguesclin à Bordeaux*, épisode dramatique en un acte et en prose. Bordeaux, Pallandre l'aîné, 1783.

Aristide Plancher-Valcour : *Le siège de Poitiers*. Dr. lyr. 3 v. Poitiers, 1785.

— *Eginard et Emma*, anecd. du VIIIe s. mélod. 3 pr. Paris, Henee et Dumas, 1807, mus. de Tair.

Mme de Montesson : *Agnès de Méranie. La Comtesse de Chazelle*, Paris, imp. Didot l'aîné, 1785, in-8°.

Comte de Guibert : *Le Connétable de Bourbon*, tragédie en cinq actes (v.). Paris, Didot l'aîné, 1785, in-18.

Pompigny : *Bayard ou le chevalier sans peur et sans reproche*, c. hist. 3 v. 1787.

Bar. Farmian de Rosoi dit Durosoi : *Bayard ou le siège de Mézière*. Com. hér. 3 ac. v. mêlée d'interm. s. n. et sd. 1788.

— *La clémence de Henri IV*, dr. 3 act. pr. Hollande et Paris. Mde de nouveautés, 1791.

Piis et Barré : *Les Savoyardes ou la continence de Bayard*. C. pr. et ar. Mus. de Propriac, 1789.

Willemain d'Abancourt : *Une journée de Henri IV*. Com. 3 a. pr. 1792.

Vieillard de Boismartin : *Blanchard ou le Siège de Rouen*. Tragédie en 5 actes en vers, Saint Lô. P. F. Gomont, 1793.

P. J. B. Choudard Desforges : *Alisbelle ou les crimes de la Féodalité*, opéra en 3 ac en v. Mus. de Le Jadin. Paris, Prault, an II.

Mme de Stael : *Geneviève de Brabant*. Dr. 3 a. pr.

Julien de Vinezac : *Les Epoux malheureux*, drame en 3 actes et en vers, par Mr de Julien de Vinezac. Amsterdam et Paris, Monory, 1780, in-8°.

Gazette Littéraire de l'Europe, 1764-1766. Novembre, 1765 sur la *Fatale curiosité de Lillo*, (important).

Extraits de la *Gazette* et du *Journal étranger* sous le titre : *Variétés Littéraires ou Recueils de pièces*. 4 vol. in-12, publ. par Arnaud et Suard. — 1768, 4 vol. in-12. — 1804, 4 vol. in-8°.

Table des Matières

Bertran de la Villehervé I
AVERTISSEMENT XXXI

PREMIERE PARTIE

Biographie 1

DEUXIEME PARTIE

Théâtre et théories dramatiques de d'Arnaud.. 71

CHAPITRE I

Où en est la tragédie, puis le drame, au temps de Baculard.. 71

CHAPITRE II

Comment Baculard d'Arnaud construit ses drames et ses tragédies 82

CHAPITRE III

De Coligny à Mérinval

Coligny. 95
Le Comte de Comminge 103
Euphémie 111
Fayel 114
Mérinval 128

CHAPITRE IV

Le poète, les parodies, le romantisme. 133

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Ouvrages de d'Arnaud. 153

1° *Manuscrits*. 153

A. Poésies 153
B. Ouvrages en prose 153
C. Lettres de correspondants de d'Arnaud.. 154

2° *Imprimés*.. 154

A. Œuvres détachées 154

a. Théâtre 154
b. Poésies diverses 156
c. Ouvrages en prose.. 157

B. Recueils 160

a. des œuvres d'Arnaud 160
b. où sont insérées des œuvres de d'Arnaud.. 161

II. — Ecrits bibliographiques et littéraires sur d'Arnaud 163

1° *Etudes générales*.. 163
2° *Biographies* 163
3° *Les théoriciens du drame au 18e siècle*.. 164
4° *Influences subies*. 164

A. Influences françaises. 164
B. Influences allemandes. 165
C. Influences anglaises.. 165

5° *Jugement de ses contemporains*. 166
6° *Parodies* 166
7° *Influences produites* 166
8° *Drame national* 167

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

IMPRIMERIE
du
"HAVRE-ECLAIR"
11, Rue - - - -
- de la Bourse

BABUT (E.-Ch). *Mort au champ d'honneur*. **Le Concile de Turin. Essai sur l'histoire des Eglises provençales au ve siècle et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine**, in-8. 9 fr.

COCHIN (Augustin). *Mort au champ d'honneur*. **La crise de l'histoire révolutionnaire.** Taine et M. Aulard. In-8, 2e édition. 3 fr. 75

COCHIN (C.). *Mort au champ d'honneur*. **La Chapelle funéraire des Arnauld à** Saint-Merri de Paris et le tombeau d'Isaac Girard (1722-1725), avec introduction et notes. 1912, in-8. 9 fr

CHATELAIN (H.). *Mort au champ d'honneur*. **Recherches sur le vers français** au xve siècle. Rimes, mètres et strophes. 1907, in-8. 15 fr

Consuetudinarium insignis prioratus Tallueriarum. I-II. 1568 publié, avec des notes introductives des documents inédits par D. Brienne. [BUHOT DE LAUNAY. *Mort au champ d'honneur*.] 1909, in-4, tableaux n. chiffr, 3 eaux-fortes de F. Guey, un plan et figures. Tiré à 210 exemplaires numérotés. 37 fr. 75

GAUTHIOT (Robert). *Mort au champ d'honneur*. **Le parler de Buividze**, essai de description d'un dialecte lithuanien. 1903, gr. in-8. 7 fr. 50

— **Le Sutra du religieux** Ongle-Long, texte sogdien avec traduction et version chinoises, par R. Gauthiot, in-8 et un fac-similé. 3 fr.

GILBERT (Pierre). *Mort au champ d'honneur*. **La Forêt des Cippes.** Essais de critique. Introduction et notes par son ami E[ugène] M[arsan]. 1918, 2 vol. in 8 Tome Ier, lx-535 p. et portrait ; tome II, xvi-485 p., fac-similé de l'écriture. Epuisé.

Il a été tiré 250 ex. sur Arches. 40 fr.

Couronné par l'Académie française et Prix de la Critique (1919.

HENRIOT (Emile). **A quoi rêvent les jeunes gens.** (Enquête sur la jeunesse littéraire). 1914, in-8, br. 2 fr. 80.

Parue quelques jours avant la guerre et due à l'un de ces jeunes gens qui s'y sont distingués, cette enquête prend aujourd'hui une signification particulière bien émouvante. Outre qu'elle indique, pour qui sait lire, quelques-unes des raisons de se battre avec tant d'héroïsme de nos jeunes lettrés, elle est pour baucoup d'entre eux, qui sont tombés glorieusement, comme une sorte de testament littéraire, — leur dernier écrit, leur suprême espoir. Ce petit volume est précieux. Il devrait être dans toutes les bibliothèques bien choisies.

MASPÉRO (Jean). *Mort au champ d'honneur*. **Organisation militaire de l'Egypte byzantine**. 1912, in-8. 6 fr.

OPPIEN d'APAMÉE. **La Chasse. Edition critique par F. Boudreaux.** *Mort au champ d'honneur*. 1909, in 8. 10 fr. 50

Couronné par l'Académie des Inscriptions et par *l'Association des études grecques.*

« L'édition est très soignée et fait grand honneur à M. B. On peut, sans hésiter, la considérer comme définitive. »

Journal des Savants, no 6, 1907, p. 235-6.

PACHTÈRE (Félix de). *Mort au champ d'honneur*. **Paris à l'époque gallo romaine.** 1916, in-4, br., nombreuses illustrations. 50 fr.

Prix Berger 1917 à l'Académie française.

REINACH (A.). *Mort au champ d'honneur*. **Les têtes coupées et les trophées en Gaule**. 1913, in-8, 3 pl. 4 fr. 50.

STUREL (R.). *Mort au champ d'honneur*. **Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque**. 1909., petit in 8, 4 fac-similés.

Voici une étude très précise, très minutieuse, qui pourra servir de modèle à des travaux analogues. Ce livre prouve chez son auteur un goût remarquable pour les recherches patientes et une érudition déjà très avisée. Des détails tirés de registres de prêts de bibliothèques et de livres de comptes où ils étaient enfouis sont très judicieusement interprétés. Les renseignements de tout genre abondent dans cet ouvrage et le rendront précieux à tous ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire au xvie siècle. Les grammairiens y trouveront des faits nombreux qui intéressent l'histoire de la langue.

P. Villey (*Revue d'Histoire littéraire de la France*).

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 002380482b

CE PQ 1954
.A7Z5L39 1920
C01 LA VILLEHERV FRANCOIS T
ACC# 1389463
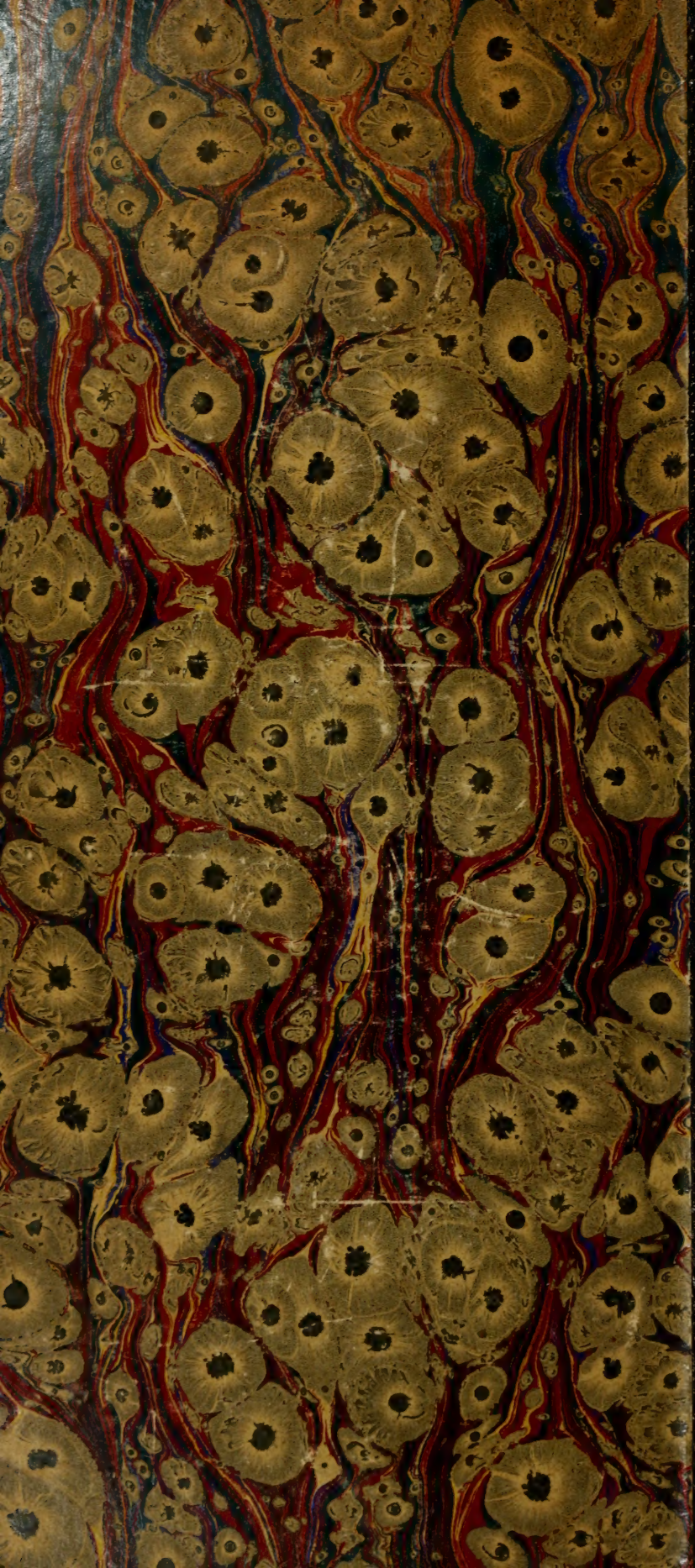
CE